U d'/of OTTAWA
39003001929461

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

LE

CARDINAL DE RETZ

ET

SON TEMPS

PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. LAHURE
Rue de Fleurus, 9

LE CARDINAL DE RETZ ET SON TEMPS

ÉTUDE HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

PAR

M. LÉONCE CURNIER

Ancien député, Membre de l'Académie du Gard
Membre correspondant de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier
Receveur général des Finances

TOME SECOND

PARIS
AMYOT, ÉDITEUR, 8, RUE DE LA PAIX

M DCCC LXIII

Tous droits réservés

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

DC
130
.R45C8
1862
v. 2

ERRATA DU DEUXIÈME VOLUME.

Page.	Ligne.	Au lieu de :	Lisez :
25	27	au-desous	au-dessous
49	13	malveillants ne lui fut	malveillants, ne lui fut
71	4	la crosse de Paris ?	la crosse de Paris.
85	14	eut, des le commencement	eût, dès le commencement.
123	1	anologue	analogue
129	5	la faire si elle était	la faire, si elle était
130	11	dans les cours au moins	dans les cours, au moins
241	3	religieux, comprit	religieux comprit,
291	17	unie a tant	unie à tant
302	12	monarchie à côté	monarchie, à côté
353	7	de pensions, dignes	de pensions, digne
382	12	passions fermentent c'est	passions fermentent, c'est.

LE

CARDINAL DE RETZ

ET SON TEMPS.

DEUXIÈME PARTIE.

RETZ PENDANT LA FRONDE.

(SUITE.)

LA FRONDE NOBILIAIRE.

DEUXIÈME ÉPOQUE.

Quand deux partis s'unissent pour renverser un ennemi commun, ils s'entendent à merveille pendant la lutte. Il semble que leurs dissidences particulières se soient évanouies comme par enchantement; mais le difficile pour eux est de s'entendre après la victoire. Alors les dissentiments qui les séparaient avant cette union éphémère, que la haine seule avait formée, renaissent souvent plus

profonds ou plus vifs, et la guerre éclate avec un redoublement de fureur entre les vainqueurs de la veille. Cette consolation manque rarement aux vaincus le lendemain de leur défaite. C'est l'éternelle histoire des coalitions. Les nombreuses leçons que la génération actuelle a reçues de l'expérience depuis la fin du dernier siècle, lui ont fait connaître à fond et leurs ressorts et leurs effets.

Les parlements, le clergé, la noblesse, la bourgeoisie s'étaient ligués contre Mazarin avec une telle unanimité que la cause des princes, si étroitement liée à l'expulsion du cardinal, semblait avoir pour elle tous les corps et tous les ordres du royaume; mais, sous cette trompeuse unanimité, il y avait tant de rivalités naturelles, tant de germes de désunion, qu'il était aisé de prévoir de nouveaux conflits.

Du fond de son exil, Mazarin dirigeait le gouvernail, comme s'il eût encore trôné au Palais-Royal, grâce à l'active correspondance qu'il entretenait avec la reine et avec les amis dévoués dont il avait eu soin de l'entourer. Il était trop habile à semer ou à fomenter les divisions pour ne pas profiter du choc inévitable de ces éléments divers[1].

1. De Brulh, où s'était retiré Mazarin, partaient et arrivaient sans cesse des personnes qui avaient toute la confiance

Les premiers dissentiments se manifestèrent entre le Parlement et les deux assemblées du clergé et de la noblesse.

L'assemblée du clergé se plaignit amèrement de la délibération qui avait pour but d'exclure les cardinaux du gouvernement de l'État; mais, malgré l'appui du duc d'Orléans, qui, dans l'intérêt de Retz, se montra favorable aux prétentions de cette assemblée, elle ne réussit pas à faire revenir le Parlement sur sa décision. Il y eut des deux côtés des discussions pleines d'aigreur. Le Parlement reprochait au clergé de sacrifier à l'amour du pouvoir les devoirs les plus sacrés de son ministère. Adressé au coadjuteur qui, de son aveu, « avait l'âme la moins ecclésiastique qui fût jamais, » ce reproche n'eût été que trop fondé; mais, dans la pensée du Parlement, une pareille accusation avait une portée qui la rendait injuste, et le clergé avait bien le droit de s'en offenser. A son tour, il reprochait au Parlement d'avoir détruit par ses usurpations cette belle harmonie de l'ancienne constitution française, où le clergé, la noblesse et le tiers état formaient les seuls corps légalement

de la reine et du cardinal; elles se nommaient Bartet, Brachet, Milet, etc., et la singulière similitude des finales de leurs noms avait fait dire plaisamment au duc d'Orléans que désormais il fallait changer une des règles du rudiment de Despautère sur les genres et mettre : « *Omnia nomina terminata in* et *sunt Mazarini generis.* » (Walkenaër.)

reconnus : « Ce corps parfait, composé de trois membres, a été, disait-il, changé en monstre par l'adjonction d'un quatrième membre, qui ne saurait s'accorder avec les trois autres[1]. »

Les attaques de l'assemblée du clergé contre le Parlement avaient beaucoup de retentissement dans celle de la noblesse, qu'offusquait bien plus encore la puissance politique que s'arrogeait la magistrature. La noblesse était même jalouse du lustre que donnaient à la magistrature ses fonctions judiciaires. Elle regrettait le temps heureux pour elle où la justice était au nombre de ses priviléges, où les hauts barons de la cour du roi voyaient assis humblement à leurs pieds les modestes aïeux de ces légistes, qui maintenant occupaient fièrement leurs places. Quelques membres s'élevèrent fortement contre un régime sous lequel « de jeunes écoliers devenaient, au sortir du collége[2], les arbitres

1. Paroles de Mgr de Comminges.

2. Labruyère a dit qu'*ils passaient de la férule à la pourpre*. On lit dans un pamphlet du dix-huitième siècle intitulé : *Le testament de Mme de Polignac :* « Je lègue à tous les parlementaires n'ayant encore ni barbe ni raison (et c'est naturellement le plus grand nombre) le *Corps du droit romain*, le *Recueil général des coutumes du royaume* et le *Recueil des ordonnances de nos rois*, à condition qu'ils s'abstiendront de décider de l'honneur, de la vie et de la fortune de leurs concitoyens, jusqu'à ce qu'ils soient en état de répondre à toutes les questions qu'on pourra leur faire sur les matières traitées dans ces différents recueils. »

de la fortune publique par la vertu d'une peau de parchemin achetée à beaux deniers comptant. » C'était là, en effet, l'un des plus graves inconvénients de la vénalité des charges; on ne pouvait pas le contester; mais le talent et les lumières ne sont pas plus attachés à la naissance qu'à la richesse, et ceux qui, par droit de naissance, avaient alors le monopole, non-seulement de toutes les grandes dignités de l'État, mais encore d'une foule de dignités secondaires, avaient mauvaise grâce à faire un crime aux magistrats du vice qui entachait réellement l'administration de la justice. Le Parlement demanda réparation de cet outrage, et provoqua la dissolution d'une assemblée que n'autorisait aucune loi. Une requête de cette assemblée relative à la convocation des états généraux mit le comble à l'irritation du Parlement, qui regardait comme un acte d'hostilité tout ce qui tendait à ressusciter cette grande institution. On faillit en venir aux mains. Dans l'impossibilité où elle était de faire revivre le vieux système féodal avec tout son cortége d'immunités, la noblesse se ralliait à la monarchie des états généraux, qui lui assurait au moins la prépondérance sur les gens de robe, et elle conviait les deux autres ordres à participer avec elle aux honneurs de la représentation nationale, pour rabaisser ces fiers parlementaires qui lui faisaient ombrage. Le clergé se

joignit à elle, et ils essayèrent, mais en vain, d'entraîner l'hôtel de ville, qui demeura fidèle au Parlement, toujours cher à la bourgeoisie parisienne. La reine promit que les états généraux se réuniraient le 8 septembre, c'est-à-dire à l'époque de la majorité du roi, à la condition formelle que l'assemblée de la noblesse se séparerait sur-le-champ. On y avait professé, avec une hardiesse qui rappelait la fameuse apostrophe des premiers seigneurs féodaux : *Qui t'a fait roi?* des maximes contraires à l'autorité royale ; il était urgent de la dissoudre. Le prince de Condé resta neutre dans ce débat ; il n'osa pas se prononcer entre les deux partis qui avaient travaillé de concert à briser ses chaînes, et qui, ayant des droits égaux à sa reconnaissance, réclamaient l'un et l'autre son concours. C'était le moyen le plus sûr de déplaire à tout le monde. Le duc d'Orléans fut un instant tenté d'appuyer la noblesse ; mais le coadjuteur l'en détourna ; il était toujours facile de le décider à s'abstenir. C'est ici que Retz avoue, comme nous l'avons déjà fait observer au commencement de la seconde partie de notre étude, qu'il ne partageait pas « l'engouement du public pour les états généraux. » Condé lui avait dit vingt fois avant son arrestation « que ni roi ni princes n'en devaient jamais souffrir. » Gaston était trop faible, à ses yeux, « pour régir une machine de cette étendue. »

Voilà les puissants arguments que fait valoir ce grand défenseur des libertés publiques pour justifier sa conduite dans une circonstance si importante. Et au moment où il écrit ses *Mémoires*, il trouve encore qu'il a eu raison de ne pas s'associer à une pareille tentative, disons plus, de chercher à la faire avorter. Que deviennent, nous ne saurions trop le répéter, en présence d'un aveu aussi explicite, toutes ses protestations libérales, toutes ses déclamations, non moins vides que sonores, des premiers jours de la Fronde, et les commentaires complaisants des écrivains qui se sont plu à le mettre au rang des promoteurs du gouvernement représentatif? Nous savons déjà trop bien ce que nous devons penser du libéralisme de notre héros pour que nous ayons besoin d'insister davantage sur ce point.

Retz, qui convoitait ardemment le pouvoir, tenait par-dessus tout à se ménager la faveur du Parlement pour arriver plus sûrement à ses fins, et il sentait bien qu'il s'exposerait à la perdre en paraissant favoriser d'une manière directe ou indirecte la convocation des états généraux, dont le seul nom était un épouvantail pour cette compagnie. Si, non content d'observer lui-même une prudente réserve, il retint encore le duc d'Orléans, ce fut dans la crainte que le Parlement n'attribuât à son influence bien connue l'intervention de ce

prince. Il suffisait d'ailleurs que des états généraux pût sortir la pacification des esprits, pour que l'intérêt qu'il avait à prolonger une situation qui flattait par elle-même sa vanité et lui faisait de plus espérer la satisfaction complète de son ambition, l'empêchât de suivre l'assemblée de la noblesse dans la voie qu'elle avait ouverte sous l'inspiration de sa haine pour le Parlement.

Une autre révolution s'était opérée au sein de la cour. Délivrée de l'assemblée de la noblesse, Anne d'Autriche ne songeait plus qu'à désunir les deux Frondes, dont l'alliance lui avait été si funeste, et qu'à ramener près d'elle l'exilé de Brulh à l'aide de cette manœuvre. Avec sa résolution accoutumée, elle ôta les sceaux au vieux Frondeur qu'on lui avait imposé pour ministre, et qui l'avait trahie en dévoilant le secret de son évasion. Elle les remit au premier président Molé, que M. Cousin a si bien nommé le l'Hôpital du dix-septième siècle. Elle rappela dans le conseil Chavigny, zélé partisan de Condé, avec qui elle était maintenant en train de se réconcilier, suivant les instructions de Mazarin. Ce petit coup d'État s'accomplit sans qu'elle eût pris la peine de consulter le duc d'Orléans, dont l'amour-propre froissé se révolta, et la reine lui répondit avec fierté « qu'il avait bien fait d'autres choses sans elle. » La princesse Palatine, que Mazarin avait su gagner avant

de quitter la France, servait d'intermédiaire à la reine dans les négociations qu'elle avait entamées avec Condé. Anne d'Autriche dut consentir à de grands sacrifices pour acheter l'équivoque appui de ce prince. Il avait exigé pour lui-même ou pour les siens tant de gouvernements et de places fortes, que Mazarin, à qui le traité avait été communiqué, écrivit à la reine que « si elle accédait à de telles prétentions, il ne restait plus qu'à conduire M. le prince à Reims, et à lui mettre la couronne sur la tête; qu'il aimait mieux, quant à lui, se voir condamné à un exil perpétuel que de rentrer en France à ce prix. » Nobles paroles, qui prouvent combien ce ministre déchu, accablé sous le poids de l'animadversion publique, était digne de la confiance de sa souveraine. C'était contre un prince du sang royal que cet étranger au cœur éminemment français défendait si généreusement les intérêts de la royauté et de la France, en s'opposant, autant qu'il était en lui, à ce qu'on créât un nouveau royaume d'Aquitaine pour ce jeune ambitieux, qui était déjà maître de plusieurs places de premier ordre. En échange des énormes concessions que Mazarin désapprouvait en termes si énergiques, Condé s'était engagé à rompre le mariage projeté entre le prince de Conti et Mlle de Chevreuse, « qui eût donné à jamais la maison de Condé à la Fronde et la Fronde à la maison de

Condé[1]. » Jalouse de la belle Charlotte de Lorraine, la duchesse de Longueville désirait cette rupture. Poussé par son Égérie, Condé n'avait pas reculé devant une promesse qui violait d'une manière non moins impolitique que déloyale la clause fondamentale du traité auquel il devait sa délivrance.

Quoiqu'il n'eût encore rien transpiré de ces négociations, le coadjuteur se méfiait de Condé. Quand il avait été question dans le Parlement d'exclure les cardinaux du ministère, ce prince s'était écrié avec un malin sourire : *Voilà un bel écho !* Et ce mot malheureux avait douloureusement retenti dans l'âme de Retz, qui semblait autorisé à croire qu'il était à son adresse, puisqu'il s'agissait d'une proposition évidemment destinée à ruiner ses espérances. Il pressentait quelque trame secrète qui, en brouillant de nouveau Condé avec la vieille Fronde, jetterait le pays « *dans des confusions étranges ;* » ce sont là ses propres expressions, et certes on ne saurait en employer de plus justes. Jamais il n'avait éprouvé de perplexités plus cruelles. « Jugez, dit-il, de la délicatesse d'un moment qui pouvait unir l'autorité royale purgée du mazarinisme et le parti de M. le prince purgé de la faction ; sur le tout, quelle sû-

1. M. Cousin, *Mme de Longueville*.

reté en M. le duc d'Orléans? » Afin de s'assurer des intentions de Condé et de prévenir par un témoignage de déférence capable de le toucher, l'orage dont les Frondeurs paraissaient menacés, il conseilla de lui déclarer qu'on était prêt à lui rendre sa parole pour tous les engagements qu'il avait contractés dans sa prison, et il se chargea de cet imprudent message. « Je fis mon ambassade à M. le Prince; je mis entre ses mains la prétention de mon chapeau ; j'y mis le mariage de Mlle de Chevreuse. Il s'emporta contre moi; il me demanda pour qui je le prenais. Je sortis, persuadé qu'il avait l'intention d'exécuter le traité. »

Cependant Gaston, non moins inquiet qu'irrité de la ferme attitude d'Anne d'Autriche, convoqua au Luxembourg les chefs des deux Frondes. Là, le coadjuteur ne parla de rien moins que de soulever le peuple et d'envoyer un capitaine des gardes chez Mathieu Molé, pour lui redemander les sceaux de la part du lieutenant-général du royaume ou de les lui arracher de vive force. Beaufort, que Retz, selon l'usage, avait mis en avant sans le consulter, tant il l'avait habitué à suivre aveuglément son impulsion, Beaufort combattit vivement cet avis. Condé avait réussi par des intrigues de femmes à l'enlever à la vieille Fronde, dont il était le bras, tandis que Retz en était la tête. « Je faillis, dit Retz, tomber de mon

haut. Quelqu'un du parti de MM. les Princes releva et orna le discours du duc de Beaufort de tout ce qui pouvait donner couleur et figure d'une exhortation au courage. M. le Prince ajouta qu'il confessait qu'il n'entendait rien à la guerre des pots de chambre, qu'il se sentait même poltron pour toutes les occasions de tumulte et de sédition.... Prenant à part le duc d'Orléans, je ne lui demandai que deux heures de temps pour faire prendre les armes aux colonelles, et pour lui faire voir qu'il était absolument maître du peuple, malgré la défection de Beaufort. Madame, qui pleurait de colère, proposa de faire immédiatement arrêter les princes et Beaufort lui-même. Mlle de Chevreuse offrit d'aller les enfermer dans la pièce où ils étaient encore réunis. « Ce sera, disait-elle, « une belle chose qu'une fille arrête un gagneur de « batailles. » La grandeur de la proposition étonna Monsieur; il nous remit au lendemain, et MM. les Princes sortirent du Luxembourg, en se moquant publiquement de la guerre des pots de chambre. » Ce petit morceau porte bien l'empreinte de la jactance habituelle de Retz. On y retrouve aussi sa verve, sa malice, son esprit, en un mot son inimitable talent de narrateur.

La situation s'était assez bien dessinée dans cette réunion; elle se dessina mieux encore le lendemain. La rupture du mariage fut consom-

mée avec éclat et de la façon la plus offensante pour Mlle de Chevreuse. Condé ne chercha pas même à sauver les apparences par quelque prétexte honnête. L'outrage fut d'autant plus sanglant que le prince de Conti, séduit par les charmes de l'aimable Charlotte, lui avait témoigné la plus vive passion et s'était montré fort impatient de l'épouser. Condé avait aisément dégoûté son jeune frère de cette union, en lui révélant les relations de Mlle de Chevreuse avec le coadjuteur. L'affront qu'elle venait d'essuyer était le juste châtiment de ses honteux désordres. Mme de Chevreuse conçut de l'injure faite à sa fille un de ces ressentiments qui ne s'apaisent que par la vengeance : *manet altà mente repostum judicium Paridis;* et l'irritation de Retz, que ces deux femmes dominaient, ne fut pas moins vive[1].

Le duc d'Orléans était consterné de la réconciliation de Condé avec la reine ; et, sa consternation s'étant bien vite changée en frayeur, il parut d'autant plus disposé à se rapprocher, lui aussi, d'Anne d'Autriche qu'il craignait que Condé ne devînt bientôt trop puissant, s'il lui laissait le champ libre à la cour. Le coadjuteur fut averti qu'il était à la veille d'être abandonné par ce

1. « Il faut voir là, dit avec raison M. Cousin, le premier anneau de la chaîne des événements qui finirent par entraîner Condé à la rébellion. »

prince, qui sacrifiait si facilement ses amis dans les nombreuses évolutions que la peur et la jalousie lui faisaient faire entre les divers partis. Il voulut avoir l'air de prendre les devants et de renoncer de son propre mouvement à une faveur qu'il voyait sur le point de lui échapper. Il annonça, avec une certaine solennité, qu'il s'éloignait pour toujours de la scène politique, et se retira dans le cloître Notre-Dame; mais, tout en faisant ses adieux au monde, il se ménagea le moyen d'y rentrer avec éclat, dès que les circonstances le lui permettraient. Il dissémina ses affidés dans les environs, afin qu'au premier signal il eût autour de lui une petite armée. Les colonels de la garde bourgeoise et les capitaines de quartier, qui lui étaient dévoués, eurent chacun leur mot de ralliement. Les tours de Notre-Dame furent remplies de vivres et de munitions, comme une forteresse destinée à soutenir un siége. Tout était prêt pour une levée de boucliers. Un tel ensemble de précautions était loin d'annoncer des projets pacifiques et ressemblait singulièrement aux préliminaires d'une guerre civile. Cachant son jeu sous un masque hypocrite qui imposait au peuple, il affecta de se renfermer pieusement dans l'exercice de son ministère, de se consacrer tout entier à l'administration de son diocèse, de ne s'entourer que de son clergé, de partager enfin,

son temps entre les occupations les plus sérieuses et les distractions les plus innocentes. Il se garda bien cependant de supprimer ses visites nocturnes à l'hôtel de Chevreuse. « Je fis faire, dit-il, une volière dans une croisée, et Nogent en fit le proverbe : *Le coadjuteur siffle ses linottes*. Le Palais-Royal et l'hôtel de Condé ne m'épargnaient pas leurs railleries. » Toutefois, les soins qu'il donnait à ses linottes ne l'empêchaient pas de semer dans Paris des bruits capables d'exciter les esprits contre Condé ou de dépopulariser le duc de Beaufort. Il entretenait des rapports secrets avec les mécontents ; il ne cessait d'avoir l'œil ouvert sur ce qui se passait au dehors. C'est ainsi que ce bon père ermite, comme disait en riant le prince de Conti, attendait « ce que produirait le chapitre des événements[1]. » L'orgueil intraitable de Condé allait lui donner l'occasion de descendre de nouveau dans la lice.

Après avoir été mis en possession du gouvernement de la Guienne, qu'Anne d'Autriche s'était résignée à lui céder, mais avec l'intention bien arrêtée de ne pas aller plus loin, Condé réclama impérieusement l'exécution des autres promesses qu'il avait reçues. L'avidité de son entourage

1. Dans un de ses libelles, il compare le lieu de sa retraite « à un rocher élevé, d'où il regardait dans une paix profonde l'agitation violente de tant d'esprits différents. »

exerçait sur lui la pression qu'ont à subir tous les chefs de parti, et il lui arrivait de dire plus d'une fois que le duc de Beaufort était bien heureux de n'avoir eu besoin que d'une échelle pour sortir de prison. Cette avidité insatiable ne tendait à rien moins qu'à préparer à la France le sort de l'Empire germanique, si malheureusement morcelé en mille petites souverainetés. Anne d'Autriche éludait des engagements dont Mazarin lui avait signalé le danger. Non-seulement Condé s'en plaignait avec hauteur, mais encore il ajoutait chaque jour quelque chose à ses exigences. La présence de Chavigny dans le conseil ne suffisait pas pour le satisfaire. Il demandait, d'un ton d'autorité, le renvoi des trois ministres qui représentaient plus particulièrement dans le cabinet l'influence du cardinal et qu'on appelait les sous-ministres. Il se donnait ensuite des airs de souverain; il ne sortait dans Paris qu'escorté d'une armée de gentilshommes et ne parlait qu'en maître. Un jour, il s'oublia jusqu'à braver son roi, en passant fièrement devant lui la tête haute, sans respect pour la majesté royale. Les faveurs de la fortune avaient enivré cet esprit ardent et altier, que le malheur n'avait point instruit et qui semblait avoir pris à tâche de tenir constamment la royauté en échec.

Anne d'Autriche, indignée de tant d'insolence,

renouvela le serment qu'elle avait fait vers la fin de l'année 1649. Condé était maintenant pour elle l'ennemi le plus redoutable, celui qu'il fallait abattre avant tous les autres ; elle jura sa perte une seconde fois. Mme de Chevreuse, qui suivait d'un œil vigilant et avec la clairvoyance de la haine, les progrès de la colère d'Anne d'Autriche, était venue lui offrir ses services et ceux du coadjuteur, dont elle était sûre, dès qu'elle avait compris que la mesure était comblée. Mazarin conseilla à la reine de les accepter, malgré la profonde répugnance qu'elle éprouvait à se mettre de nouveau en contact avec Retz, qui ne lui était guère moins odieux que Condé. Il s'exprimait ainsi dans la lettre qu'il lui écrivit à ce sujet : « Vous savez, Madame, combien le coadjuteur m'est hostile. Servez-vous-en, Madame, plutôt que de traiter avec M. le Prince aux conditions qu'il demande. Faites-le cardinal ; donnez-lui ma place ; mettez-le dans mon appartement. » Les termes de cette lettre sont évidemment de nature, en ce qui concerne Retz, à en faire suspecter la sincérité. Il est à présumer qu'elle ne fut écrite que pour être montrée au coadjuteur et dans le but de lui inspirer de la confiance, dans un moment où l'on avait besoin de son concours ; mais ici Mazarin nous paraît avoir trop compté sur l'aveuglement de l'ambition. Retz avait l'esprit trop pénétrant

pour être entièrement dupe d'un tel étalage de désintéressement, quoique sa vanité fût encore au-dessus de sa sagacité et que ce qui flattait l'une, mît bien souvent l'autre en défaut.

Mandé au Palais-Royal, le coadjuteur sortit avec joie de sa retraite, pour se rendre à l'appel d'Anne d'Autriche. Elle lui avait fait dire par le maréchal du Plessis qu'elle voulait remettre entre ses mains et sa personne et celle de son fils. Retz baisa respectueusement le sauf-conduit qu'elle lui avait envoyé, le jeta au feu pour témoigner au maréchal qu'il n'avait dans le cœur aucun sentiment de défiance, et suivit le noble ambassadeur, après s'être revêtu à la hâte d'un de ces déguisements qui lui servaient pour ses courses nocturnes [1].

Il fut introduit mystérieusement dans ce petit oratoire où il était déjà venu, en 1649, conspirer, de concert avec la reine, contre la liberté de Condé. Anne d'Autriche lui offrit d'abord le ministère et un appartement dans le Palais-Royal;

1. On les trouve ainsi dépeints dans un pamphlet du temps : « Tantôt il s'affublait de manteaux d'écarlate et de grègues de même couleur, avec de grandes moustaches noires à l'espagnole appliquées adroitement sur ses joues; tantôt il s'habillait à la cavalière, avec de grandes buffles, avec des caudebecs retroussés à la mauvaise et de petites brettes traînantes, soutenues de ces beaux baudriers de quinze ou vingt pistoles, qui lui couvraient presque tout le corps. » Guy-Joly parle d'*un habit élégant* que Retz s'était fait faire pour sortir la nuit.

mais, s'étant bientôt aperçu que le cardinal régnait plus que jamais dans son esprit et dans son cœur, Retz ne prit pas cette offre au sérieux, et il répondit à la reine qu'un homme « encore tout chaud et tout fumant, pour ainsi dire, de la faction » ne pouvait être élevé à une pareille dignité, sans compromettre l'autorité royale : réflexion frappante de vérité, mais singulièrement placée dans la bouche d'un ambitieux émérite, qui n'avait pas craint de marcher à la conquête du pouvoir à travers les barricades. Il ajouta que, d'ailleurs, le titre de ministre lui enlèverait, dans les circonstances actuelles, toute l'influence qu'il avait et surle peuple et sur le duc d'Orléans et le mettrait ainsi dans l'impossibilité d'être utile à la reine. Retz connaissait merveilleusement l'art de se faire honneur de tout ce qui lui était commandé par la nécessité. « L'on ne se doit jamais jouer, dit-il, avec la faveur. On ne la peut trop embrasser, quand elle est véritable; l'on ne s'en peut trop éloigner, quand elle est fausse. »

Anne d'Autriche fit alors briller à ses yeux le chapeau de cardinal; mais, renonçant à dissimuler, elle le lui présenta comme le prix du rétablissement de Mazarin, auquel elle le pressa de travailler « pour l'amour d'elle. » Retz avait donc bien jugé la situation, quand il avait refusé le ministère. Sans chercher à combattre une résolution

qui avait sa source dans un sentiment capable de résister à l'argumentation la plus puissante, à l'éloquence la plus persuasive, dans une de ces régions de l'âme où la raison ne pénètre pas, il évita adroitement de s'engager à favoriser le retour de Mazarin; mais il épuisa toutes les ressources de son esprit pour convaincre la reine que, le jour où on le soupçonnerait de s'être radouci à l'égard du cardinal, il ne serait plus en position de la servir; qu'il fallait par conséquent qu'il continuât à se poser comme son plus irréconciliable ennemi. « Que ferez-vous donc pour moi, lui dit la reine, pour moi qui suis prête à faire tout pour vous? » — « Croyez bien, Madame, répartit le spirituel prélat, que je ne suis pas venu ici pour recevoir des grâces, mais pour essayer de les mériter. J'obligerai M. le Prince à sortir de Paris avant huit jours. » La reine, transportée de joie, lui tendit la main en lui disant : « Touchez là, vous êtes après-demain cardinal, et de plus le second de mes amis. » N'être que le second, quand Mazarin restait le premier, c'était trop peu sans doute pour Retz qui visait à monter plus haut. S'il n'eût ambitionné que le cardinalat, il n'eût pas été nécessaire qu'il bouleversât le pays pour que son ambition fût satisfaite. Le rang qu'il occupait dans l'Église de France, son nom dont la pourpre romaine avait déjà deux fois rehaussé l'éclat, ses

talents supérieurs, suffisaient certes pour le lui assurer. Sa conduite serait vraiment une énigme, s'il n'eût rêvé d'autres destinées, s'il n'eût pas envié, pour parler comme lui, cette *niche* de premier ministre où il est si doux de recevoir l'encens et les hommages des adorateurs du pouvoir, et que, par suite de ses menées, le départ de Mazarin avait laissée vide[1]. Mais il comprit qu'il devait pour le moment se contenter de la barette rouge et de la part qu'Anne d'Autriche lui offrait dans son amitié. Il ne désespérait pas du reste de mieux profiter, cette fois, des fréquents tête-à-tête que la reine serait forcée de lui accorder pour se concerter avec lui sur l'exécution de leurs desseins. Mazarin était absent ; Anne d'Autriche était femme, et Retz était un vrai démon, comme la reine le lui dit elle-même, ce jour-là, en le congédiant. Aussi le pacte fut-il conclu sans difficulté. On convint que le coadjuteur n'épargnerait pas Mazarin dans le parlement, pour empêcher Condé, qui ne cessait de déclamer contre le cardinal, d'y prendre trop d'empire. Assurément, cette partie de son rôle ne pouvait manquer d'être bien remplie.

L'entretien de Retz avec Anne d'Autriche est fort curieux à étudier. Il met dans tout leur jour

1. Omer Talon dit que le coadjuteur aspirait « à remplir la place de premier ministre, quoiqu'il fût jeune. » (Tome II, page 468.)

la finesse et la souplesse de ce factieux transformé en courtisan. Le caractère d'Anne d'Autriche s'y dessine aussi très-bien. Sa fougue, sa fierté, son aigreur perçent à travers les efforts qu'elle fait pour se montrer douce et caressante.

Dès le lendemain, le coadjuteur se mit à l'œuvre, aidé de Mme de Chevreuse et de la princesse Palatine, qui maintenant était toute à la reine. Jamais l'intrigue politique n'eut à son service de plus redoutables instruments. Sur un pareil terrain, Condé n'était pas de force à lutter contre ce formidable trio. Une trame ourdie par de tels ouvriers eût défié les plus habiles, et ce grand capitaine n'était versé que dans la stratégie des champs de bataille. L'intrigue allait encore moins à sa nature que ce genre de guerre qu'il appelait plaisamment la guerre des pots de chambre. Avec un tel adversaire, les trois alliés avaient beau jeu. « Je préparai les esprits, dit Retz, du côté de Paris, à l'ouverture de la nouvelle scène que je méditais. L'importance des gouvernements de Guienne et de Provence fut exagérée. Le voisinage d'Espagne et d'Italie fut figuré. Les Espagnols qui n'étaient pas encore sortis de Stenay, quoique M. le Prince en tînt la citadelle, ne furent pas oubliés. Après que j'eus un peu arrosé le public, je m'ouvris avec les particuliers. » A l'entendre, il lui en coûtait beaucoup de renoncer à la vie paisible au sein de

laquelle il aimait à se reposer après tant d'agitations et tant d'orages; mais l'influence que Mazarin avait conservée, malgré son exil, les prétentions exorbitantes de Condé, exposaient la France à des malheurs plus graves encore que les malheurs passés, et son dévouement aux intérêts du pays lui défendait de goûter les douceurs du repos, quand la patrie et la Fronde étaient en danger. « Ce canevas, beau et fort, dit-il, qui fut mis et étendu sur le métier par mon ami Caumartin, fut brodé par moi de toutes les couleurs que je crus les plus revenantes à ceux à qui je les faisais voir. »

Il n'y eut bientôt qu'un cri contre Condé parmi les Frondeurs. Non-seulement le coadjuteur lança dans l'arène sa meute d'aboyeurs publics, mais encore il paya bravement de sa personne. Il nous a lui-même indiqué la plupart des libelles qu'il composa. De nombreux colporteurs, soutenus par des hommes armés qui les mettaient à l'abri des insultes du parti contraire, les répandaient à pleines mains dans tout Paris. Quoique, en général, ces œuvres éphémères, nées des passions du moment, soient peu faites pour ajouter à la gloire littéraire de l'écrivain, elles n'en portent pas moins l'empreinte du génie du maître. Les plus remarquables de celles qui se rapportent réellement à cette époque, sont *La défense de l'ancienne et légitime Fronde.* — *L'avis désintéressé sur la conduite*

de M. le coadjuteur. — *Le solitaire*. L'un d'eux[1] commence ainsi : « On ne peut mieux répondre à de mauvais discours que par de bonnes actions. La réputation de M. le coadjuteur est autant au-dessus de la calomnie et de l'imposture que son cœur est au-dessus de la crainte et son esprit au-dessus de l'intérêt.... Je me contenterai de faire pour sa défense ce qu'un des plus grands hommes de l'ancienne Rome fit autrefois pour sa propre gloire. Après que ce capitaine si glorieux par la conquête de l'Afrique eût rendu Rome entièrement victorieuse dans ces fameuses guerres qui domptèrent l'orgueil de Carthage, il fut accusé par ses ennemis, et il confondit toutes les calomnies par cette belle et fière parole : « Allons au temple re-« mercier les Dieux du bonheur que je vous ai « acquis par mes victoires. » Peuple, souffrez que j'anime aujourd'hui de ces mêmes paroles une voix plus modeste, mais qui pourrait vous dire avec autant de justice : « Allons au temple rendre grâce « au ciel de la tyrannie renversée, du Mazarin « chassé, de vos rentes conservées, des taxes sup-« primées, de la liberté publique établie. » Puis Retz attaque vivement Condé qu'il désigne assez clairement sans le nommer, quand il dit : « Votre aveuglement est étrange. Il est de la nature de

1. *L'avis désintéressé*.

celui qui vous persuada que vous prendriez Paris en trois jours. » Écoutez cette philippique : « Toute sorte de tyrannie nous est odieuse. Nous n'avons point combattu pour le choix des tyrans, et quand la plus saine partie de la France s'est opposée aux desseins du cardinal Mazarin, desseins que vous partagiez avec lui, ce n'a pas été pour élever votre puissance, mais au contraire pour soumettre à notre jeune monarque celle que vous usurpiez dans la faiblesse de son gouvernement et par les moyens que vous laissait prendre un ministre faible et timide. » Il dit ailleurs : « Il n'y a rien de plus constant en politique que le crédit est toujours plus dangereux dans la personne des princes que dans celle des particuliers. Leur naissance les élève assez sans qu'on cherche à les élever davantage.... Le coadjuteur hait le despotisme. On va rarement contre son propre génie. C'est comme l'eau qui ne remonte jamais contre sa source.... Qu'est-il besoin de réfuter les accusations dont le coadjuteur est l'objet, après les preuves de désintéressement qu'il a données? A-t-il été en ton pouvoir d'être consul et l'as-tu refusé, ne te justifie pas davantage. Cette parole fut autrefois dite à un ancien. Il faudrait la mettre au-desous du nom du coadjuteur sans autre apologie. » On voit qu'il mêle toujours la défense et l'attaque. Il y a, ce

nous semble, dans ces divers extraits quelque chose de la fermeté de pensée et de style, de *l'air de grandeur* et de *l'impétuosité de génie*[1] qui distinguent les discours de Retz et les meilleurs morceaux de ses *Mémoires*, qu'il est permis de considérer comme le plus intéressant et le plus curieux des pamphlets sortis de sa plume. Dans un autre libelle, Retz reproche à Condé l'affectation qu'il met à ne plus aller à la cour : « M. le Prince demande seulement qu'on le laisse en repos dans Paris. Il prétend qu'il peut bien demeurer sans voir le roi. Pour moi, je crois que cela est absolument contraire à l'autorité royale, au crédit et à la réputation de l'État.... Le connétable de Montmorency ayant été forcé de se retirer de la cour, changea même la face de la maison qu'il choisit alors pour sa retraite, parce qu'elle était tournée du côté de Paris, croyant qu'un sujet ne pouvait point soutenir le visage de son prince irrité ni regarder seulement le lieu de son séjour et de sa demeure. Ce grand homme voulut que ses respects parussent même dans les choses inanimées et que la figure et la forme de son palais fussent des témoignages publics et éternels de sa soumission. » Cette dernière réflexion exprime avec noblesse ce profond sentiment de

1. Expressions de Voltaire.

respect pour la royauté qui animait les anciens gentilshommes et que la Fronde avait tant affaibli chez les nouveaux.

Retz comptait alors, parmi ses auxiliaires, un des beaux esprits du temps, Ollivier Patru, non « le Patru cicéronien et solennel à qui l'on s'adressait, quand on avait besoin d'une belle épître dédicatoire, d'une belle préface, d'une belle inscription laudative[1], » et qui mit quatre ans à se fixer sur la traduction de la première phrase de l'*Oratio pro Archiâ*, mais « le Patru familier, piquant, plein de bons mots et de sel, véritable type de cette libre race de bourgeoisie, naturellement moqueuse et plus gaie que prévoyante, » suivant le portrait que fait de lui M. Sainte-Beuve.

Condé avait, pour le défendre, plusieurs de ces écrivains à gages qui se vendaient au plus offrant et qu'un des leurs apprécie très-sainement en ces termes : « Il leur est indifférent de louer ou de blâmer, de noircir ou de blanchir la vie d'un homme, de justifier ou de condamner ses actions, de le mettre au rang des saints ou des démons. » Mais ce prince était moins habile à diriger cette armée que celle de Lens et de Rocroy, et Retz avait l'avantage dans ce genre de lutte. Un certain Dubosc-Montandré, dont le moindre défaut était de

1. Sainte-Beuve.

citer à tort et à travers les Pères de l'Église, les poëtes latins, les controversistes, nuisait à la cause de Condé par la violence et la grossièreté de ses diatribes, qui allaient jusqu'à outrager la reine dans le plus ignoble langage.

Il y avait à la fois plus d'esprit, plus de mordant et plus de convenance dans les libelles de Sarrazin, secrétaire du prince de Conti, qui était presque de taille à tenir tête au coadjuteur. Il le raillait dans la *Lettre d'un marguillier à son curé*, que Retz appelle lui-même « une fort belle pièce, » sur la courte durée de sa retraite. « Se piquant, disait-il de lui, d'avoir pour les grandeurs un même esprit que Dioclétien et Charles-Quint, il s'est, comme le premier, bientôt ennuyé de la vie contemplative, et comme l'autre, repenti d'avoir quitté la cour pour le cloître. »

Pendant ces tristes débats, la cour songeait aux moyens de se débarrasser de Condé. Retz proposa à Anne d'Autriche de le faire arrêter au Luxembourg, chez le duc d'Orléans, où il eût été facile de l'attirer. Mme de Motteville va plus loin; elle affirme qu'il proposa à la reine de le faire assassiner, et qu'Anne d'Autriche en fut profondément indignée. Retz met sur le compte du maréchal d'Hocquincourt cette affreuse proposition, qu'il prétend avoir rejetée avec horreur. Il insinue que la reine n'aurait pas été éloignée d'y donner les

mains, et il lui prête ce propos : « Le coadjuteur n'est pas aussi hardi que je le croyais. » C'est là un point d'histoire qui n'a jamais été bien éclairci, à cause des contradictions qui existent entre les différents témoignages des contemporains du coadjuteur. Il y a parfois tant d'obscurité, dans les intrigues de la Fronde, que l'historien de cette singulière période de nos annales pourrait prendre pour épigraphe cette phrase de Retz : « Les faits en cette matière se trouvent dans une si grande involution de circonstances obscures et bizarres que je me ressouviens que l'on s'y perdait dans les moments qui en étaient les plus proches[1]. »

1. « Il est impossible de supposer, dit M. Cousin, que ce soit là une invention de Mme de Motteville, si honnête, si sobre d'accusations envers les personnes, si tempérée dans ses jugements ; elle n'a fait ici autre chose que répéter ce qu'elle a entendu dire autour d'elle, et vraisemblablement à la reine elle-même.... Ce témoignage est donc très-considérable.... N'oublions pas que Retz a pris soin de nous raconter que, tout jeune, il était entré dans une conjuration contre la vie de Richelieu, n'oublions pas qu'il avait pour conseillère Mme de Chevreuse, la complice de Chalais et de bien d'autres, Mme de Chevreuse, qui, en 1643, avec Mme de Montbazon, avait armé le bras de Beaufort et l'avait porté à assassiner Mazarin au sortir du Louvre. Quant à Anne d'Autriche et à Mazarin, il n'y a pas, dans toute leur vie, un seul fait qui permette de leur attribuer des intentions sanguinaires, l'homicide attentat dont il est ici question ; leur intérêt n'y était pas le moins du monde. Que pouvait gagner la reine à la mort de Condé? La Fronde, délivrée pour toujours d'un tel adversaire, se retournait contre elle plus puissante que jamais, avec toutes ses forces réunies, et Anne d'Autriche

L'étude que nous avons faite du caractère de Retz, nous porte à penser que la vérité pourrait bien être du côté de Mme de Motteville; car nous ne saurions avoir foi dans la délicatesse de sa conscience. Une ambition et une audace sans bornes comme sans scrupules, tel était, nous l'avons dit, le fond même de sa nature; il n'était pas homme à reculer devant un crime, pour atteindre plus vite le but auquel il tendait d'une vue fixe et par toutes les voies, celui qui, en racontant sa première conspiration contre Richelieu, nous dit, on s'en souvient : « L'imagination de l'assassinat d'un prêtre, d'un cardinal, me vint à l'esprit; mais j'eus bientôt honte de ma réflexion; j'embrassai le crime qui me parut consacré par de grands exemples, honoré par un grand péril. »

Retz présente comme inexplicable le refus d'Anne d'Autriche, et il se moque à ce sujet « de

était perdue. Par cette même raison, Retz et Mme de Chevreuse avaient tout intérêt à la mort de Condé; car ils n'avaient que deux ennemis, Mazarin et Condé. Mazarin était en exil sous le poids d'une réprobation universelle et irrésistible; il n'y avait donc entre eux et le pouvoir qu'un seul obstacle, et cet obstacle, ils n'étaient pas d'humeur à le respecter, s'ils pensaient pouvoir l'abattre.... Nous les croyons capables de tout pour satisfaire leur passion et leur intérêt. »

M. Cousin explique aussi très-bien pourquoi Anne d'Autriche, « à qui agréait fort l'idée d'arrêter Condé, » n'accepta pas le mode d'exécution et le plan du coadjuteur. Il remarque avec raison que, si le duc d'Orléans eût fait arrêter M. le Prince et eût pu, le tenant prisonnier, le déchaîner ou

ces historiens vulgaires qui croiraient se faire tort, si, dans leurs ouvrages, ils laissaient un seul événement dont ils ne démêlassent pas tous les ressorts; ressorts qu'ils montent et relâchent presque toujours sur des cadrans de collége. » — « Il y a, dit-il encore, des points dans les affaires qui échappent, par des rencontres même naturelles, aux plus clairvoyants. Nous en rencontrerions bien plus fréquemment dans les histoires, si elles étaient toutes écrites par des gens qui eussent été eux-mêmes dans le secret des choses, et qui, par conséquent, eussent été supérieurs à la vanité ridicule de ces auteurs impertinents qui, étant nés dans la basse-cour, et n'ayant jamais passé l'antichambre, se piquent de ne rien ignorer de ce qui s'est passé dans le cabinet.... Faites réflexion, je vous prie, sur l'inutilité des recherches qui se font tous les jours par les gens d'étude, à l'égard des siècles qui sont plus éloignés. »

le retenir à son gré, il eût été l'arbitre de la monarchie : « Car, dit-il, Condé dans les fers et Mazarin en exil, le parlement et Paris entre les mains de la Fronde, la reine était hors d'état de rien refuser à Monsieur, c'est-à-dire à Retz et à Mme de Chevreuse. Voilà pourquoi Retz avait pu amener le duc d'Orléans à cette résolution extrême; voilà pourquoi lui-même la proposait à la reine.... Un tel expédient eût abaissé encore plus l'autorité de la reine et élevé le duc d'Orléans au-dessus du roi, ce prince ne pouvant prendre une pareille mesure qu'en sa qualité de lieutenant général du royaume, et en alléguant l'impuissance de la royauté.... La reine n'entendait pas livrer Condé aux Frondeurs. C'est à cette opposition d'intérêts et de desseins que Condé dut son salut. »

Averti par Chavigny des sinistres complots qu'on tramait contre lui, se sentant menacé de ce qu'il redoutait par-dessus tout, lui dont le grand cœur sut toujours mépriser la mort, c'est-à-dire d'être enseveli vivant dans le tombeau d'une prison éternelle, Condé se retira à Saint-Maur, un soir qu'il fut prévenu que deux compagnies des gardes s'avançaient vers le faubourg Saint-Germain, comme pour investir son hôtel. Retz reconnaît « que la place n'était plus tenable » pour ce prince à Paris, et quoiqu'il lui fût très-hostile, il s'élève dans les termes les plus vifs contre « ces âmes de boue qui ont osé écrire et imprimer qu'un cœur aussi ferme, aussi éprouvé que celui de César, eût été capable, en cette occasion, d'une alarme mal prise. » Il reconnaît aussi que la guerre civile n'était pas encore résolue dans l'esprit de Condé, qu'elle lui inspirait naturellement une sorte d'horreur; qu'il regardait la qualité de chef de parti comme un malheur et « comme un malheur au-dessous de lui, » et qu'il aurait, selon toute apparence, fini par se réconcilier avec la cour, si les Frondeurs n'avaient pas remué ciel et terre pour faire avorter toute tentative d'accommodement. Le sang versé doit donc retomber sur eux, et Retz est en quelque sorte responsable devant l'histoire des égarements de ce prince.

Toutes les notabilités de la nouvelle Fronde ac-

coururent auprès de Condé. Il se vit bientôt entouré d'une cour brillante, qui s'apprêtait à conspirer au milieu des plaisirs et des fêtes, suivant l'usage de ce temps extraordinaire. La reine essaya de faire revenir Condé à Paris par des protestations mensongères. Il ne voulut recevoir le messager d'Anne d'Autriche, le maréchal de Grammont, qu'en présence de tout son conseil, que ce maréchal comparait en riant aux états de la Ligue, et il mit pour condition de son retour le renvoi des sous-ministres, qu'il avait déjà demandé avec tant de hauteur.

Retz dépeint ainsi l'embarras de Condé, au milieu de son entourage; cette page mérite d'être citée, parce qu'il en ressort de précieux enseignements : « M. de la Rochefoucauld qui était un des membres les plus considérables de ce parti par le pouvoir absolu qu'il avait sur l'esprit de M. le prince de Conti et sur celui de Mme de Longueville, était dans la faction ce que M. de Bullion avait été autrefois dans les finances. M. le cardinal de Richelieu disait que celui-ci employait douze heures par jour à la création de nouveaux offices et les douze autres à leur suppression ; et Matha appliquait cette remarque à M. de la Rochefoucauld en disant qu'il faisait tous les matins une brouillerie et que tous les soirs il travaillait à un rhabillement; c'était son mot.

M. le duc de Bouillon qui n'était nullement content de M. le Prince et qui ne l'était pas davantage de la cour, n'aidait pas à fixer les résolutions, parce que la difficulté de s'assurer des uns et des autres brouillait à midi les vues qu'il avait prises à dix heures ou pour la rupture ou pour l'accommodement. M. de Turenne qui n'était pas plus satisfait des uns ni des autres que de M. son frère, n'était pas, de plus, à beaucoup près aussi décisif dans les affaires qu'à la guerre. M. de Nemours, amoureux de Mme de Châtillon, trouvait dans la crainte de s'en éloigner des obstacles aux mouvements que la vivacité de son âge, plutôt que celle de son humeur, lui pouvait donner pour l'action.... Mme de Longueville voulait en certains moments l'accommodement, parce que M. de la Rochefoucauld le souhaitait, et désirait en d'autres la rupture, parce qu'elle l'éloignait de M. son mari qu'elle n'avait jamais aimé, mais qu'elle avait commencé à craindre depuis quelque temps.... Cette constitution des esprits eût embarrassé Sertorius.... M. le Prince avait à se défendre des défiances qui sont naturelles et infinies dans les commencements des affaires encore plus que dans leur progrès et dans leurs suites. Comme rien n'y est encore formé, l'imagination, qui n'y a point de bornes, se prend et s'étend même à tout ce qui est possible. Le chef est responsable par avance

de tout ce qu'on soupçonne lui pouvoir tomber dans l'esprit. » Ce tableau ne le cède en rien à tous ceux que nous avons déjà eu occasion d'admirer, et les réflexions qui le terminent, dénotent chez Retz une grande connaissance du cœur humain et surtout des partis.

Nous ne saurions entrer ici dans le détail de toutes les négociations, de toutes les menées ténébreuses qui se croisèrent en tous sens, et de toutes les scènes dont le Parlement fut le théâtre. Ce serait inutilement fatiguer le lecteur, qui aurait de la peine à nous suivre dans ce dédale et dans ce chaos. Épargnons-lui un spectacle qui arrache à Retz cette exclamation pleine de vérité : « Quelle foule de mouvements tout opposés! Quelle contrariété ! quelle confusion ! » Le coadjuteur ne cesse d'y jouer le double jeu par lequel il a entrepris de se frayer un chemin vers le pouvoir, entre ses deux ennemis renversés l'un par l'autre; tonnant publiquement contre Mazarin et ses partisans; opinant avec violence dans le Parlement pour le renvoi des sous-ministres, qu'il appelle *les restes* du cardinal, mais lançant à Condé des traits acérés tels que celui-ci : « Il est vrai que, si l'aversion d'un de M. les Princes du sang était toujours la règle de la fortune des hommes, cette dépendance diminuerait beaucoup de l'autorité du roi et de la liberté de ses sujets,

et l'on pourrait dire que ceux du conseil et les autres, qui n'ont de subsistance que par la cour, auraient beaucoup de maîtres ; » puis, s'efforçant à plusieurs reprises d'insinuer à la reine, auprès de laquelle il s'érige en conciliateur entre la royauté et la Fronde, que le sacrifice qui coûte tant à son cœur, lui est commandé par les circonstances et qu'à ce prix tout fléchira devant elle; mais trouvant toujours un obstacle insurmontable dans l'inclination d'Anne d'Autriche pour le cardinal, et s'écriant après tant d'inutiles entretiens : « Il est impossible que la cour conçoive ce que c'est que le public. La flatterie qui en est la peste, l'infecte au point qu'elle lui cause un délire incurable sur cet article, et j'observai que la reine traitait tout ce que je lui disais de chimère, comme si elle n'eût jamais eu aucun sujet de réfléchir sur des barricades. » Le duc d'Orléans ajoute un chapitre à la longue, à l'interminable histoire de ses indécisions, de ses faiblesses, de ses variations continuelles. Il oscille du Palais-Royal à Saint-Maur, de Saint-Maur au Palais-Royal; et, en cherchant à ménager à la fois et la reine et Condé, il arrive à les irriter l'un et l'autre. « Tel est le sort, dit Retz, des gens qui veulent assembler les contradictoires en contentant tout le monde. » Et il insiste « sur l'excellence de la sincérité » comme s'il avait le mérite de la

pratiquer lui-même. Le parlement ne se lasse pas d'accabler Mazarin sous le poids de nouveaux arrêts, et de servir ainsi d'instrument à de misérables passions; il exige de la reine une nouvelle déclaration qui garantisse la perpétuité du bannissement du cardinal et mette le pays à l'abri de son influence. Les partis se mesurent dans le temple de la justice comme en un champ clos. Ils ont des criailleurs à gages, chargés du service des manifestations populaires, qui prodiguent les applaudissements et les outrages, selon les besoins du moment. Un jour les criailleurs du parti de Condé insultent Mme et Mlle de Chevreuse qui venaient assister dans les tribunes à une séance du parlement. Le nom du coadjuteur se trouve tristement mêlé aux injures qu'elles ont à supporter. Ces grandes dames demandent au coadjuteur une vengeance éclatante. Elles ne parlent de rien moins que de « laver dans le sang de Bourbon l'affront fait à celui de Lorraine. » Retz forme le projet de les faire accompagner au palais le lendemain par une escorte imposante d'hommes armés. Il peut résulter de cette bravade un sanglant conflit. Retz le sait; ses amis cherchent à le détourner de ce dangereux dessein en lui représentant que les conséquences pourraient être terribles dans l'état d'effervescence où sont les esprits; mais il s'obstine à l'exécuter pour complaire

à Mlle de Chevreuse. « Ceux du bas peuple, dit-il, qui avaient accoutumé de clabauder dans la salle, s'éclipsent de frayeur, et M. le prince de Conti est obligé de passer avec de grandes révérences devant Mme et Mlle de Chevreuse et de souffrir que le chef des insulteurs soit bâtonné.... Je ne me suis jamais reproché cette action comme une faute, parce qu'à mon sens, elle est de la nature de celles que la politique condamne et que la morale justifie. » La morale que Retz invoque ici, n'est pas assurément la morale de l'Évangile.

Dès que le parlement eut obtenu, par ses remontrances, l'éloignement des sous-ministres, Condé rentra dans Paris, comme pour jouir de son triomphe et avec la ferme intention de tenir tête et à la reine et aux Frondeurs. La concession qu'il avait arrachée à Anne d'Autriche le rendait encore plus audacieux. Il s'était fait précéder par de nombreux agents, qui étaient pour la plupart des officiers déguisés et qui travaillaient en secret à remuer le peuple en sa faveur. Il s'installa hardiment dans son hôtel et vint reprendre sa place au parlement, sans avoir donné au roi et à la reine le moindre témoignage de respect et de soumission. Molé lui reprocha, de la façon la plus digne et la plus noble, de vouloir élever autel contre autel, et le conjura, au nom du salut de l'État, de mettre un terme à la division de la famille

royale. Condé répondit avec aigreur qu'il savait, de source certaine, qu'il y avait eu au Palais-Royal des conférences nocturnes dans le but de l'arrêter et qu'il pourrait nommer les personnes qui avaient provoqué son arrestation. En prononçant ces dernières paroles, il se tourna fièrement vers le coadjuteur et le fixa de manière à faire comprendre que c'était à lui qu'elles s'adressaient. Puis il dénonça au Parlement le mariage du duc de Mercœur avec une nièce de Mazarin et les voyages continuels que faisaient, de Bruhl à Paris et de Paris à Bruhl, les serviteurs du cardinal, au mépris de l'arrêt de proscription. Son discours fut accueilli par un murmure approbateur; quelques applaudissements se firent entendre. Le duc d'Orléans, qu'entraînait aisément tout ce qui avait l'apparence du succès, appuya fortement Condé et se porta garant de ses assertions. Le coadjuteur ne se laissa déconcerter ni par l'air menaçant de Condé ni par le changement inattendu de Gaston, ni par l'impression qu'ils avaient produite l'un et l'autre sur la compagnie. Sa mémoire, à laquelle suppléait si bien son imagination toujours fertile en expédients, quand ses souvenirs étaient en défaut, lui fournit le moyen de se tirer heureusement de ce mauvais pas. « Je me rappelai, dit-il, ce que M. de Guise fit dans ce même Parlement, quand M. le prince de Condé se plaignit de ceux

qui l'avaient porté sur le bord de l'échafaud, sous le règne de François II. Il dit à la compagnie qu'il était prêt à se dépouiller de sa qualité de prince du sang pour combattre ceux qui avaient été cause de sa prison, et M. de Guise, qui était celui qu'il marquait, supplia le Parlement de faire agréer à M. le Prince qu'il eût l'honneur de lui servir de second dans ce duel. » Retz suivit l'exemple de M. de Guise. Il demanda gravement qu'il fût ordonné au procureur général d'informer contre les méchants qui avaient osé conseiller à la reine d'attenter à la liberté de M. le Prince, « dont la sûreté faisait aujourd'hui celle de l'État. » La hardiesse du coadjuteur, son sang-froid, à travers lequel perçait une fine ironie, excitèrent l'hilarité de l'assemblée. Cette hilarité gagna Condé lui-même. Retz garda seul son sérieux, et formula, sans se troubler le moins du monde, des conclusions qui donnaient satisfaction à Condé. Le Parlement s'empressa de les adopter, et, sur la proposition du coadjuteur, le prince fut invité par arrêt à aller voir le roi. Combien de pareilles comédies rapetissent les personnages de la Fronde! Le lecteur rit, lui aussi, au récit de ces *pantalonnades*, pour faire ici une juste application d'une des expressions favorites de Retz; mais il rit de pitié, et cette pitié se change bientôt en indignation, quand il pense que le repos, la prospérité,

la grandeur de la France sont en jeu dans ces tristes intrigues.

Pour ne pas déplaire au Parlement, Condé fit une visite à la reine, qui le reçut avec froideur, mais sans se plaindre de sa conduite. Il n'en continua pas moins à braver l'autorité royale, en se montrant partout avec une suite plus nombreuse et plus magnifique que celle du roi. Trop irritée pour se contenir plus longtemps, la reine résolut de brusquer le dénouement. Sa confiance dans le coadjuteur avait augmenté depuis le jour où la duchesse d'Orléans, sommée, au moment même où elle venait d'accomplir un devoir pieux, de lui dire, dans toute la sincérité de son âme, s'il servait fidèlement la cause royale auprès de son mari, lui avait assuré qu'il montrait beaucoup de zèle pour les intérêts de la cour. Le coadjuteur qui, toujours séduit par les grands rôles, par les grandes situations, mettait alors sa vanité à se poser ouvertement en adversaire du premier prince du sang, et en protecteur de cette royauté qu'il avait tant contribué à rabaisser, s'était engagé envers Anned'Autriche à disputer à Condé *le haut du pavé*. Elle le chargea de s'entendre avec Châteauneuf sur la rédaction d'un mémoire où seraient énumérés tous les griefs de la couronne à l'encontre de Condé. « Châteauneuf, dit-il, qui était à la veille de se voir à la tête du conseil, et dont la

crainte d'une réconciliation qui eût renversé ses espérances avait aigri le style, y mit moins d'encre que de fiel. Je l'apportai à la reine qui le trouva trop doux. Elle l'envoya par moi à Monsieur qui le trouva trop fort. M. le premier président à qui elle le communiqua par le canal de M. de Brienne, y trouva trop de vinaigre; mais il y mit du sel. » Cet écrit, où des mains exercées avaient si bien mélangé le fiel, le vinaigre et le sel, était comme un réquisitoire contre Condé, qu'on accusait justement d'être en correspondance avec l'archiduc, et d'avoir causé l'insuccès de la campagne de Picardie, en séparant les vieux régiments de sa maison des troupes du roi, pour les réunir à Clermont et à Stenay sous le commandement d'un ami éprouvé. Le commencement était *orné*, selon le langage de Retz, de la promesse formelle que faisait la reine de ne jamais rappeler Mazarin; c'était là le passe-port obligé de l'acte d'accusation. On frappait Mazarin, pour atteindre plus sûrement Condé. Anne d'Autriche convoqua solennellement au Palais-Royal tous les princes, à l'exception de Condé, des députés de toutes les cours souveraines et le prévôt des marchands; le mémoire fut lu en leur présence. De même que Retz avait, peu de jours auparavant, imité le duc de Guise, Condé imita Retz à son tour en payant d'audace. Il se présente devant le Parlement et le sup-

plie de faire promptement justice *des calomnies* dont il est l'objet. « S'il est coupable, il se soumet à être puni; s'il est innocent, il demande le châtiment de ses calomniateurs. » Il montre ensuite, d'un air de triomphe, un billet signé du duc d'Orléans, qui atteste son innocence et qu'il a arraché à la faiblesse de Gaston. Enfin il apostrophe vivement le coadjuteur, qu'il signale comme l'auteur du réquisitoire lancé contre lui, et il se livre aux récriminations les plus amères. Le coadjuteur, toujours prompt à la réplique, lui jette à la face le manque de foi que les Frondeurs sont en droit de lui reprocher. Un mot, un geste de Condé auraient suffi, ce jour-là, pour amener une effroyable mêlée, où le coadjuteur et ses amis, bien inférieurs en nombre à leurs adversaires, auraient été infailliblement écrasés. Il eut le courage de maîtriser sa colère; avec son caractère naturellement violent, il fallut qu'il remportât sur lui-même une grande victoire. Retz se plaît dans ses *Mémoires* à rendre hommage à sa modération; mais alors il ne lui en sut aucun gré, et il eut l'outrecuidance de croire qu'il l'avait intimidé.

Dans la prévision d'une prochaine bataille, Retz fait ses préparatifs en véritable stratégiste. On le voit occupé avec une activité et une ardeur sans pareilles à s'emparer des meilleures positions, à se mettre en mesure, « de prendre en flanc et

en queue[1], » le parti de Condé, comme eût pu faire un général consommé. Par ses soins, la salle du palais est presque investie, sans qu'on s'en aperçoive, de gens déterminés qui ont tous des pistolets et des poignards sous leurs manteaux. L'idée d'entrer en lutte avec le premier capitaine du siècle, l'exalte et l'enivre. On sent encore quelque chose de cette exaltation et de cet enivrement dans sa narration ; elle est comme empreinte de l'humeur guerrière de ce singulier prélat, à qui l'épée eût bien mieux convenu que la crosse pastorale.

Le lendemain, les deux partis ou plutôt les deux armées sont de bonne heure à leurs postes. Chacune d'elles a son mot de ralliement. Il y a plus de gentilshommes dans l'armée du glorieux chef de la noblesse française ; mais l'élément populaire est plus fort dans celle du coadjuteur, où dominent « ces gros bourgeois, » comme il les appelle, qui sont toujours prêts à suivre leur archevêque ; il n'a pas voulu des nobles de la cour, pour éviter toute apparence de mazarinisme. Le sanctuaire de la justice offre l'aspect d'un camp. Au milieu de cet appareil militaire, qui semble annoncer des scènes de carnage, Condé se lève et dit qu'il s'étonne qu'il y ait en France des gens

1. *Mémoires*, tome III.

assez insolents pour lui disputer le haut du pavé. « Il y en a, riposte résolûment le coadjuteur, qui ne doivent, à cause de leur dignité, céder le pavé qu'au roi. » Le dialogue se poursuit sur le ton de la menace; les esprits s'échauffent de plus en plus; les épées brillent, mais les présidents se précipitent entre les deux rivaux; Molé fait le plus touchant appel à la concorde, et il obtient, à force de supplications, que tous les hommes armés soient congédiés.

Au moment même où il vient de faire retirer ses amis, Retz se sent fortement serré par les deux battants d'une porte, que la Rochefoucauld, qui le déteste profondément, s'efforce de refermer sur lui en excitant quelques partisans de Condé à le poignarder. Sans l'intervention de Champlâtreux, fils du premier président Molé, qui accourt pour le délivrer, surmontant noblement l'aversion qu'il lui inspirait depuis longtemps, afin d'empêcher un crime; sans le dévoûment de d'Argenteuil, qui le couvre de son corps pour le dérober aux regards d'un misérable qui le cherchait des yeux un poignard à la main, un horrible assassinat eût été commis. Le sang du coadjuteur eût rejailli sur la Rochefoucauld, et eût imprimé à son front une tache ineffaçable. Voilà pourtant jusqu'où les haines politiques et les mauvaises passions que l'ambition entraîne après elle, peu-

vent conduire les héritiers des plus grands noms! L'auteur des *Maximes* ne paraît pas avoir compris, alors même qu'il écrivait ses *Mémoires*, c'est-à-dire à une époque bien éloignée des événements, tout ce que cette action avait d'odieux. Il semble regretter que les serviteurs de Condé, « aient manqué de résolution et de courage, » et, selon lui, « il était juste que la vie du coadjuteur répondît du mal qu'il avait causé. » Nous l'avons dit et nous ne saurions trop le redire, (car nous aspirons avant tout à faire une œuvre utile, où les leçons de l'histoire soient mises en relief en quelque sorte à chaque ligne), le propre des discordes civiles est d'éteindre le sens moral dans les cœurs même les plus généreux. Soyons indulgents pour les hommes qui ont eu le malheur de subir l'influence d'un tel milieu; mais maudissons, maudissons mille fois la cause fatale de leurs erreurs, et que de si déplorables exemples apprennent aux peuples à ne rien épargner, pour se préserver d'un tel fléau.

Il y eut une grande émotion dans Paris, quand les dernières scènes du Parlement furent connues. On se crut à la veille de nouvelles barricades. « La plupart des artisans, dit Retz, avaient leurs mousquets auprès d'eux en travaillant dans leurs boutiques. Les femmes étaient en prières dans les églises. M. le Prince dit au comte de Fiesque :

« Paris a failli être brûlé aujourd'hui ; quel feu de « joie pour le Mazarin! Et ce sont ses plus grands « ennemis qui ont été sur le point de l'allumer. » Ce mot de Condé était bien le mot de la situation. Les ennemis de Mazarin servaient merveilleusement ses intérêts, et se chargeaient eux-mêmes du soin de le venger, en consommant leur propre ruine. Leurs dissensions étaient comme le prélude de son triomphe.

Effrayé du danger qu'avait couru la paix publique, le Parlement voulut étouffer cette affaire, et, par ordre de la reine, qui céda dans cette circonstance aux prières du duc d'Orléans et de Mathieu Molé, Retz dut s'abstenir pendant quelque temps d'aller au palais. Il s'y soumit d'autant plus volontiers qu'il sentait bien qu'il s'était trop avancé dans cette lutte contre le premier prince du sang, où son orgueil l'avait porté à s'engager, et qui pouvait le mener à un abîme. Condé parut aussi se rendre au vœu du Parlement. Le jour suivant, en sortant du palais, il rencontra le coadjuteur en rochet et en camail, à la tête d'une procession, à laquelle assistaient tous les curés de Paris. Quelques personnes de la suite du prince crièrent *au Mazarin,* dès qu'elles l'aperçurent; et le peuple, qui commençait à l'abandonner, parce qu'il se défiait de lui, malgré ses invectives incessantes contre le cardinal, poussa quelques cris

d'*à bas le coadjuteur*. Condé lui imposa silence, et, descendant aussitôt de sa voiture, il se mit à genoux pour recevoir la bénédiction du prélat. La coadjuteur la lui donna de la meilleure grâce du monde, et s'inclina ensuite devant lui, avec les marques du plus profond respect. C'est là un de ces épisodes qui, dans la Fronde, égayent de temps en temps le tableau. La Fronde abonde en piquants contrastes. Du reste, si cette aventure eut son côté comique, à cause de l'affectation qu'ils mirent l'un et l'autre dans cet échange d'hommages publics séparé par un si court intervalle de l'incartade de la veille, elle eut du moins pour effet de calmer un peu les esprits, qui se plurent à y voir comme un gage de sécurité. Au fond, Condé s'honora lui-même, en honorant, dans l'homme qui l'avait si cruellement outragé, le caractère sacré dont il était revêtu.

Anne d'Autriche s'étant montrée fort satisfaite de la résolution avec laquelle il s'était déclaré contre Condé, le coadjuteur jugea le moment favorable pour essayer de pénétrer là même où Mazarin avait puisé jusque-là toute sa force. Quelques paroles de la reine « sur ses belles dents, » qu'il rapporte avec la fatuité d'un homme à bonnes fortunes étaient venues jusqu'à ses oreilles, et avaient enflé les espérances de ce nouvel émule du fameux Buckingham, en flattant sa vanité.

Mme de Chevreuse qui avait longtemps vécu dans l'intimité d'Anne d'Autriche, et qui connaissait toutes ses petites faiblesses féminines, lui offrit le concours de sa vieille expérience. Elle lui donna elle-même des leçons de galanterie, et lui indiqua la marche qu'il avait à suivre. Ils travaillèrent de concert à faire le siége de la place, et Retz prétend qu'après deux mois de tranchée ouverte, il n'était guère éloigné du but, quand la jalousie de Mlle de Chevreuse fit tout échouer. La reine sut par elle qu'il l'avait traitée avec dédain de *suissesse*, et ce mot, accompagné de commentaires malveillants ne lui fut, dit-il, jamais pardonné. Nous n'avons pas besoin d'ajouter qu'en pareille matière nous sommes encore moins disposé à croire à sa véracité, qui est si problématique en toute chose. Notre opinion est qu'il se vante, en calomniant la reine, et cette misérable tentative d'un prélat indigne, guidé par une femme éhontée, n'a de valeur à nos yeux que comme trait de mœurs.

Cependant le jour où la majorité du jeune roi devait être solennellement proclamée dans un lit de justice, était arrivé. Les princes et les grands du royaume se pressèrent autour du trône dans cette imposante cérémonie. Seul Condé n'y parut pas, manquant ainsi au devoir le plus impérieux; et l'explication qu'il donna de son ab-

sence ne fit qu'aggraver sa faute. Dans un moment de colère et d'indignation, Anne d'Autriche s'écria : « *Il périra ou je périrai.* » Propos imprudent, qui fut comme le signal de la guerre civile. Le vieux frondeur Châteauneuf succéda à Chavigny dans le ministère. Molé, que Condé avait eu le tort de s'aliéner, reprit les sceaux qui lui avaient été enlevés pour être donnés à Séguier. Un ami de la Palatine, que la reine était parvenue à enlever entièrement au parti de Condé, eut la surintendance des finances. Condé ne pouvait se dissimuler qu'une ligue redoutable de toutes les forces de la Fronde et de celles de la royauté se formait contre lui. Mme de Longueville était la plus ardente à l'exciter à la révolte. Elle lui représentait sans cesse les périls auxquels il serait exposé, et l'on connaît le mobile qui la poussait elle-même : il fallait que la France fût mise à feu et à sang, pour soustraire une épouse infidèle au juste courroux de l'époux qu'elle avait trahi ! Ce qui a fait dire à un homme d'esprit, « que les dernières années de la Fronde furent comme un tournoi entre deux femmes, Geneviève de Bourbon et Anne d'Autriche, dont l'une voulait à tout prix fuir un mari abhorré, et l'autre rapprocher d'elle son cher cardinal[1]. »

1. Lemontey.

Condé hésita longtemps avant de lever l'étendard de la rébellion. Les principes et les tendances éminemment monarchiques qu'il tenait de son éducation, un reste de respect pour ces lois sacrées de la loyauté et de l'honneur, qui flétrissent la félonie, le détournaient de cette voie funeste; car, comme on l'a fort bien dit[1], avec les allures d'une *tête-ronde*, Condé avait les idées d'un *cavalier*. Le fatal ascendant de Mme de Longueville finit hélas! par l'emporter. A la vérité, elle fut puissammeut aidée par l'aversion de Condé pour les négociations et les intrigues, qui ne répugnaient pas moins à son caractère franc et ouvert que la guerre civile, et par la conviction qu'il avait que les dispositions de la cour à son égard ne lui permettaient de traiter sérieusement qu'à la tête d'une armée. Après avoir séjourné à Chantilly où l'amour, qui perdit Troie, faillit sauver la France en enlaçant Condé dans les filets de la belle duchesse de Châtillon, ce prince partit pour le Berri; sa femme et sa sœur l'y avaient devancé.

Le duc d'Orléans joua une de ces comédies, si fréquentes dans ce temps-là, qui semblent à certains moments faire de la Fronde une farce bonne à être représentée sur les tréteaux, en lui

1. De Carné.

enlevant toute espèce de dignité. Ravi au fond du cœur de voir son rival s'éloigner, il voulut néanmoins avoir l'air de le retenir, et il envoya quelqu'un à Angerville, où Condé devait s'arrêter vingt-quatre heures, pour attendre la réponse de la reine à une sorte d'ultimatum qu'il lui avait adressé de Chantilly par l'intermédiaire de Gaston ; mais le messager reçut en secret l'ordre de n'y arriver que lorsque Condé l'aurait quitté. Un historien attribue aux conseils du coadjuteur ce malheureux subterfuge. Comme le duc d'Orléans n'agissait guère que d'après les inspirations de son favori, et que d'ailleurs Retz avait intérêt à rendre tout rapprochement entre Condé et la cour impossible, il est naturel de supposer que le mérite de l'invention lui appartient, et notre rusé personnage est là parfaitement dans son rôle.

De Bourges, Condé se dirigea sur Bordeaux, non sans avoir jeté encore un regard en arrière et résisté aux obsessions de sa famille et de ses amis, qui furent en réalité les plus grands coupables. « Souvenez-vous, leur dit-il, que je tire l'épée malgré moi, mais que je serai le dernier à la remettre dans le fourreau : » triste prévision qui ne devait que trop se vérifier.

Turenne et Bouillon l'abandonnèrent, et la cour réussit bientôt à s'assurer leur appui. Le génie de Turenne pouvait seul balancer celui de

Condé. L'adhésion de ce grand homme de guerre à la cause de l'autorité royale, qui l'avait compté parmi ses plus terribles adversaires, était pour elle comme une faveur inespérée de la fortune, et la monarchie lui dut peut-être son salut.

Condé jouissait d'une immense popularité dans la Guienne, dont il avait pris chaudement la défense auprès de Mazarin pendant les premiers troubles. Il lui était facile d'y raviver le feu qui couvait sous des cendres encore chaudes. Toute la noblesse de ces belles contrées, où s'étaient conservées plus qu'ailleurs les grandes races seigneuriales du moyen âge et les vieilles traditions de la féodalité, vint se ranger autour de lui. Ce fier parlement de Bordeaux, qui prétendait, dit-on, au titre de *Majesté*, se mit à ses pieds. L'Espagne, qu'il avait si souvent humiliée, s'engagea, par un traité qui était pour elle le plus sûr moyen de vengeance, à lui fournir des subsides et des soldats, et les eaux de la Gironde virent bientôt flotter son pavillon mêlé aux couleurs de la maison de Condé. Marsin, vice-roi de Catalogne, entièrement dévoué à ce prince, lui amenait à travers les Pyrénées plusieurs régiments d'élite, sans s'inquiéter des conséquences de cette criminelle défection, qui devait nous faire perdre une province chèrement achetée. Le Berri, l'Anjou, le Poitou et plusieurs villes de la Champagne

et de la Bourgogne arborèrent le drapeau de l'insurrection[1]. Ajoutez à tous ces éléments de succès la capacité administrative et militaire de Condé, qui n'avait pas d'égale. Jamais peut-être l'autorité royale n'avait été menacée d'un orage plus formidable.

Il ne saurait entrer dans notre plan de suivre Condé pas à pas dans cette guerre sacrilége, qui fut la grande tache de sa vie, mais où il déploya toute l'étendue de ses brillantes facultés, et où, par des prodiges d'habileté et d'audace comme par le prestige de son nom, il justifia si bien ces paroles de Retz : « Les plus petites actions de guerre de Condé ont toujours été plus grandes que les plus héroïques des autres hommes.... Condé, à le bien prendre, soutient les affaires par sa seule personne.... Il renverse moins l'ennemi par le choc de ses armes que par le bruit de son nom. » En dehors des particularités de ce long drame qui se rapportent directement à notre sujet, c'est-à-dire en dehors de la part que Retz y a prise, nous ne relaterons ici que ce qui nous paraîtra nécessaire pour donner une notion générale

1. A Beaune, dans un banquet, les officiers du régiment du marquis de Persan mêlèrent leur sang au vin et jurèrent, en trempant dans le breuvage la pointe de leurs épées, de mourir pour défendre leur général. (Feillet, *La misère au temps de la Fronde*, page 170.)

des événements ou pour compléter la physionomie de l'époque.

Dès que la nouvelle de cette levée de boucliers était parvenue à Paris, le vieux Châteauneuf avait prouvé qu'il n'était pas, suivant l'expression de Retz, « un homme hors d'œuvre » et qu'il avait encore, dans sa verte vieillesse, avec un esprit de décision admirable, toute la vigueur de l'âge mûr. Il avait pris sur-le-champ les mesures les plus énergiques; et, se souvenant de l'heureux effet que produisit, en 1650, la présence du roi en Normandie et en Bourgogne, quand ces provinces furent agitées par les partisans de Condé, il avait conduit la cour à Bourges. Quelques jours lui avaient suffi pour étouffer la révolte dans tout le Berri. L'armée royale ne devait rencontrer qu'une faible résistance, partout où Condé n'était pas; seul, lorsqu'il était là, il animait tout du feu de son génie.

En sortant de Paris, la cour s'était délivrée de la tutelle du duc d'Orléans et de celle du Parlement. Anne d'Autriche avait recouvré sa liberté d'action. On pouvait dès lors prévoir le prochain retour de Mazarin. Châteauneuf avait vainement espéré qu'il lui serait aisé d'amuser la reine à cet égard, de gagner ainsi du temps, et de la détacher peu à peu du cardinal, en prenant sur elle de l'empire par l'éclat de ses services. Retz fait remarquer lui-

même que les ennemis de Mazarin commirent une faute énorme, en laissant partir la reine. Il regrette amèrement de ne s'être pas opposé à ce voyage; et, se frappant la poitrine avec des marques de repentir qu'il ne donne point pour des torts assurément bien plus graves, il paraphrase en quelque sorte cet adage latin : *Quos vult perdere Jupiter dementat.* « Il y a, dit-il, des fautes qui ne sont pas humaines, parce qu'il y en a de si grandes que des gens qui ont le sens commun ne les pourraient pas faire. »

Mazarin se préparait à rentrer en France avec une armée que le maréchal d'Hocquincourt, fidèle à la cause du cardinal, travaillait à réunir, pour le compte de ce grand homme d'État, qui, non moins ferme que patient dans la disgrâce, allait être récompensé de n'avoir pas désespéré de la fortune. Retz dut craindre de voir bientôt s'évanouir toutes ses espérances. Il conçut alors l'idée de former un tiers parti séparé à la fois du parti de Condé et du parti de Mazarin, auxquels il ferait la loi. Ce tiers parti devait être composé des cours souveraines et des grandes villes du royaume, et avoir pour chef apparent le duc d'Orléans: on devine facilement quel était, dans la pensée du coadjuteur, le chef réel. Le rêve de Retz, qui voyait clairement qu'à côté de Mazarin et de Condé, il ne saurait y avoir pour lui, dans

l'exercice du pouvoir, d'autre rôle qu'un rôle secondaire, était toujours de gouverner sous le nom du faible Gaston élevé sur leur ruine et devenu par ses soins l'arbitre de la situation. Vraiment nous avons peine à comprendre qu'on ait pu dire que Retz n'avait pas de but déterminé et qu'il ne voulut le mouvement que pour le mouvement même. Rien n'est plus contraire à la vérité; fixité dans le but, variété dans les moyens, voilà en deux mots l'histoire du coadjuteur. L'idée de Retz ne manquait pas de grandeur, et pouvait avoir, à certains points de vue, quelques chances de succès, si le duc d'Orléans eût été un autre homme, malgré les difficultés que rencontrera toujours, dans les temps de troubles, l'organisation d'un tiers parti : « D'une part, dit un historien[1], était le despotisme ministériel; de l'autre, une oligarchie princière et nobiliaire, coalition d'égoïsmes sans principes et sans plan; entre les deux et hostile à tous deux, la masse bourgeoise et populaire, qui avait salué si ardemment les promesses parlementaires de 1648 et qui eût encore volontiers suivi la direction des parlements, si les parlements eussent été capables de rien diriger. » Cette masse, dominée par l'aristocratie de robe, eût constitué le fond même du tiers parti

1. M. Henri Martin.

que Retz avait imaginé. En dehors de la réalisation de son idée, le coadjuteur sentait qu'il serait réduit « à brousser à l'aveugle, » comme disait Olivier Patru, et « à combattre à la façon des Andabates,» comme il disait lui-même, c'est-à-dire à tâtons.

Le duc d'Orléans refusa le plan qui lui fut proposé par le coadjuteur, soit qu'il craignît de lancer le pays trop avant dans la carrière des révolutions, soit que la tâche qu'il aurait eu à remplir lui parut au-dessus de ses forces. Retz termina l'entretien qu'ils eurent ensemble à ce sujet par ces paroles prophétiques: « Vous serez fils de France à Blois, et je serai cardinal au bois de Vincennes. » Il semble avoir eu comme une intuition de l'avenir; mais, pour prédire un tel événement, il n'était pas nécessaire d'être prophète; il suffisait en quelque sorte d'être logicien; car, en l'état, la voie dans laquelle ils étaient engagés l'un et l'autre, devait, selon les règles inflexibles de la logique, les conduire infailliblement à leur perte.

Peu s'en fallut du reste que le coadjuteur ne vît bien plus tôt s'ouvrir, pour se refermer sur lui, les portes d'une autre prison que Condé lui destinait. Le prince, dont il avait conseillé l'arrestation et peut-être l'assassinat, avait résolu de le faire enlever dans Paris, quoiqu'il marchât toujours accompagné, pour le reléguer ensuite dans le château de Damvilliers. Un ancien domestique de

la Rochefoucauld, nommé Gourville, homme entreprenant et hardi, se chargea d'exécuter ce coup de main qui, très-bien concerté, n'échoua que par l'effet de circonstances toutes fortuites. Prévenu par de secrets avis qu'un complot était ourdi contre sa personne, Retz qui avait l'humeur fort aventureuse et que rien n'intimidait, n'en continua pas moins ses courses nocturnes; et ce ne fut que par miracle qu'il échappa aux agents que Gourville avait apostés près de l'hôtel Chevreuse, où il se rendait tous les soirs. « Les hommes, dit-il à cette occasion, ne sont pas maîtres de la vie des hommes. » Il eut la générosité de demander qu'on relâchât ceux des coupables qu'on était parvenu à arrêter. Il disait plaisamment au lieutenant criminel, qui voulait qu'on poussât la procédure jusqu'à la question, « qu'il était beau d'exposer sa vie dans une entreprise aussi difficile que celle d'enlever un homme qui n'allait jamais seul la nuit, et qu'il ne fallait pas pénétrer plus avant, de peur qu'on ne fît quelque découverte qui déparât une action qui honorait le siècle. » Au fond, il était homme à aimer, à admirer la hardiesse en toute chose, alors même qu'elle s'exerçait contre lui. Tout ce qui avait un caractère romanesque plaisait à son imagination[1].

1. Depuis cette tentative, lorsqu'il allait à l'hôtel de Che-

Sur ces entrefaites, Mazarin avait tout à coup paru à Sedan, suivi de dix mille hommes parés de ses couleurs, et semblable à un souverain rentrant en possession de son royaume. Il eût mieux fait de n'avoir d'autres couleurs que celles du roi; car il semblait qu'il fût d'un parti différent de celui de son maître; mais il ne pût résister à la vanité de faire porter ses livrées à une armée. Le maréchal d'Ancre avait eu la même témérité, et ce qui avait contribué à le perdre, devait réussir à Mazarin. Turenne partageait avec le maréchal d'Hocquincourt le commandement de cette armée, ceignant lui-même l'écharpe verte, comme les soldats du cardinal. De là, Mazarin s'était dirigé vers Poitiers, où la cour observait les mouvements de Condé et où le plus brillant accueil lui était réservé. Le Parlement qui, quelques mois auparavant, avait mis dix jours à délibérer sur l'enregistrement d'une ordonnance du roi par laquelle Condé et ses adhérents étaient déclarés rebelles envers l'autorité royale, rendit contre Mazarin, sans désemparer, un arrêt qui dépassait en violence ses arrêts des plus mauvais jours. Il mettait sa tête à prix, comme, sous Charles IX, il avait mis celle de l'amiral Coligny,

vreuse, il plaçait, pour sa sûreté, des vedettes en dehors de la porte de cet hôtel; ces vedettes se trouvaient tout près des sentinelles de la reine, qui gardaient le Palais-Royal.

et la vente de sa précieuse bibliothèque devait fournir la somme destinée à récompenser le meurtrier. C'était un acte de vandalisme joint à un acte d'atrocité. Les plus grands scélérats étaient invités à purger la terre de ce monstre odieux ; car il n'était pas de crime qui ne fût racheté par un tel service. L'arrêt leur promettait rémission pleine et entière de toutes les peines qu'ils auraient pu encourir. Les annales de nos tribunaux révolutionnaires ne nous offrent rien de plus révoltant. L'avocat général Talon avait bien raison de s'écrier : « Nous ne savons tous ce que nous faisons ; nous sommes en dehors des grandes règles. »

Retz fait un tableau animé et pittoresque de la séance qui fut marquée par cette grande iniquité, et il ajoute : « Vous croyez que le cardinal est foudroyé par le Parlement, en voyant que les gens de loi même enflamment les exhalaisons qui produisent un aussi grand tonnerre ? Nullement. Au même instant que l'on donnait cet arrêt avec une chaleur qui allait jusqu'à la fureur, un conseiller ayant dit que les gens de guerre qu'assemblait Mazarin se moqueraient de toutes les défenses du Parlement, si elles ne leur étaient signifiées par des huissiers qui eussent de bons mousquets et de bonnes piques, ce conseiller, qui ne parlait pas de trop mauvais sens, fut repoussé par un soulè-

vement général de toutes les voix, comme s'il eût avancé la plus sotte et la plus impertinente chose du monde. Et toute la compagnie s'écria, même avec véhémence, que le licenciement des gens de guerre n'appartenait qu'à Sa Majesté.... Accordez, s'il est possible, cette tendresse de cœur pour l'autorité du roi avec l'arrêt qui, au même moment, défend à toutes les villes de donner passage à celui que cette même autorité veut rétablir. Il y a des faits si opposés les uns aux autres qu'ils en sont incroyables; mais l'expérience nous démontre que tout ce qui est incroyable n'est pas faux. »

Retz insiste à plusieurs reprises sur les perpétuelles contradictions de ces magistrats qui empêchaient d'un côté ce qu'ils ordonnaient de l'autre; qui proscrivaient Mazarin et ses généraux, enjoignaient aux communes de leur courir sus, et qui défendaient en même temps « de faire aucune levée de troupes ou de deniers sans commission expresse de Sa Majesté. » Il y voit une des principales causes de l'impuissance de la Fronde : « On ne saurait, dit-il, bien faire la guerre civile avec les conclusions des gens du roi. » Ces contradictions, masquées pour le vulgaire sous la vaine solennité des formes judiciaires, ne pouvaient échapper à la sagacité de Mazarin, dont elles augmentaient la confiance, en lui faisant entrevoir le résultat final

de la lutte. Du reste, le véritable esprit du Parlement se montrait tout entier à ses yeux dans la personne des conseillers envoyés en Champagne pour s'opposer à sa marche. « Ils allaient à cheval, dit un historien[1], la plume à la main, verbalisant des désordres des gens de guerre. Rencontraient-ils des partis ennemis? Ils leur signifiaient avec une gravité sénatoriale les arrêts de la compagnie, et, après en avoir donné copie, sommaient les soldats de se retirer, s'ils ne voulaient être poursuivis selon la rigueur des lois édictées contre les délinquants. Les soldats ne faisaient qu'en rire... » Mazarin ne s'effrayait pas davantage des foudres parlementaires : *Telum imbelle sine ictu.*

Le retour de Mazarin avait révolutionné le parti de la vieille Fronde, et brisé le faisceau qu'il avait formé jusque-là. Mme de Chevreuse et plusieurs de ses amis l'avaient abandonné pour s'attacher à tout jamais au cardinal, que cette fière duchesse haïssait bien moins que le prince qui avait fait à l'orgueil de sa maison une si profonde blessure. Mlle de Chevreuse avait elle-même rompu avec le coadjuteur, que remplaçait maintenant près d'elle l'abbé Fouquet[2], frère du surintendant Fouquet

1. M. de Sainte-Aulaire, *Histoire de la Fronde.*

2. « L'abbé Fouquet, dit M. Cousin, fut bien avant dans la confiance et les secrets de Mazarin. C'était un homme de conseil et d'exécution, avec lequel les plus fiers ne plaisan-

que sa disgrâce a rendu si célèbre, et l'un des agents les plus sûrs de Mazarin. Retz nous dit, du ton le plus enjoué, d'un ton qui, de sa part et en pareille matière, ne peut qu'indigner le lecteur, que « ce choix ne l'humilia pas. » C'est très-flatteur en vérité pour l'abbé Fouquet, qui était en effet bien digne à tous égards de lui succéder; car il y avait entre eux de nombreux traits de ressemblance: même audace, même goût de l'intrigue, mêmes mœurs enfin. La verve satirique avec laquelle Retz esquisse, à cette occasion, le portrait de Mlle Chevreuse, prouve bien qu'il ne lui avait pas pardonné son inconstance[1].

Le duc d'Orléans, se croyant joué par la reine, s'était rapproché de Condé, et ils avaient conclu un nouveau traité d'alliance. Retz lui reproche

taient pas. Il entretenait à ses dépens cinquante ou soixante personnes, la plupart gens de sac et de corde, qui lui servaient d'espions et le faisaient craindre. Il proposait tout simplement à Mazarin d'enlever, d'assassiner et de saler le coadjuteur. » Nous ajouterons que l'abbé Fouquet ne fut jamais prêtre. Le titre d'abbé, qui est resté attaché à son nom, indique seulement qu'il avait obtenu des bénéfices d'église, dont il touchait les revenus sans remplir aucune fonction sacerdotale. (M. Chéruel, *Mémoires sur Fouquet*, page 19.)

1. « Mlle de Chevreuse n'avait que de la beauté de laquelle on se rassassie quand elle n'est pas accompagnée. Elle n'avait de l'esprit que pour celui qu'elle aimait; mais, comme elle n'aimait jamais longtemps, l'on ne trouvait pas assez longtemps qu'elle eût de l'esprit. Elle s'indisposait

de n'avoir pas su ménager la transition et de s'être trop hâté de se prononcer ouvertement dans cette évolution nouvelle : « Les hommes faibles, dit-il, tournent si court, quand ils changent de sentiments, qu'ils ne mesurent plus leurs allures; ils sautent au lieu de marcher. » Le duc d'Orléans joignit les régiments dont il disposait, et qu'il avait mis sous les ordres du duc de Beaufort, aux troupes qu'amenait des Pays-Bas le duc de Nemours. L'arrivée de ces troupes étrangères ayant éveillé la juste susceptibilité du parlement et donné lieu à une protestation patriotique, Gaston soutint qu'elles n'étaient pas espagnoles, parce qu'elles se composaient de soldats recrutés en Allemagne, misérable équivoque « qui ne pouvait tromper personne, comme Retz le fait très-bien remarquer, et qui ne servait qu'à faire voir qu'on voulait tromper. » Tout le monde savait, en effet, que l'armée de Nemours appartenait à l'Espagne, était à la solde de l'Espagne, et qu'elle apportait son concours aux rebelles en vertu des plus criminelles conventions. « Cette figure, dit encore Retz, est de tous les temps; mais il faut avouer que celui du cardinal

contre ses amants comme contre ses hardes. Les autres femmes se lassent de leurs hardes; elle les brûlait. Ses filles avaient beaucoup de peine à sauver une jupe, des coiffes, des gants, un point de Venise. Je crois que, si elle eût pu mettre au feu ses galants, quand elle s'en lassait, elle l'eût fait du meilleur de son cœur. »

Mazarin l'a étudiée et pratiquée et plus fréquemment et plus insolemment que tous les autres. Elle y a été non-seulement journellement employée, mais consacrée dans les arrêts, dans les édits et dans les déclarations, et je suis persuadé que cet outrage public fait à la bonne foi a été pour beaucoup dans nos malheurs. » C'est parler d'or assurément, et nous ne pouvons qu'applaudir à ce langage; mais qui donna plus que Retz l'exemple du funeste travers dont il se plaint à juste titre? Qui plus que lui outragea la bonne foi, dans ces temps malheureux où les personnages les plus élevés par le rang et par la naissance semblaient avoir perdu jusqu'à la simple notion de la ligne droite et ne marchaient jamais à leur but que par des chemins détournés, répudiant les traditions de la vieille loyauté française? N'est-il pas le premier à qui s'appliquent ces réflexions si vraies? Ne renferment-elles pas sa propre condamnation? Acceptons-les comme une espèce d'amende honorable pour les honteux artifices auxquels il eut si souvent recours. Ces sortes d'amendes honorables ne sont que trop rares dans ses Mémoires, où l'on devrait pourtant en rencontrer à chaque pas; car, lorsqu'il les écrivit, il avait à réparer bien des scandales.

Peu de jours après la cérémonie dans laquelle Louis XIV avait été déclaré majeur, Anne d'Au-

triche, fidèle à sa promesse, avait présenté Retz pour le cardinalat; mais, tant que le choix du roi n'était pas sanctionné par Rome, la nomination pouvait être révoquée. La prudence commandait donc à Retz la plus grande réserve, dans la position délicate où il était; aussi resta-t-il en dehors du pacte conclu par le duc d'Orléans; sans se séparer de ce prince, il ne prit aucun engagement envers Condé. Mazarin n'avait conseillé à Anne d'Autriche de faire briller à ses yeux ce chapeau de cardinal, qu'il désirait avec tant d'ardeur, qu'avec l'intention d'agir sous main auprès du pape, pour empêcher qu'il ne l'obtint; mais Retz avait lu au fond de son âme, et il déploya, pour déjouer ses intrigues, une activité admirable. Il eut soin d'envoyer à Rome un de ses affidés les plus sûrs [1], avec la mission de presser par tous les moyens la solution de l'affaire, en amusant l'ambassadeur de France, qui avait ordre de le contrecarrer et qui s'y sentait d'autant plus disposé qu'il aspirait lui-même à la pourpre. La barette rouge fut en quelque sorte enlevée d'assaut par cet intelligent messager qui, guidé par Retz, ne négligea rien pour lui concilier la faveur de la cour de Rome. Le coadjuteur venait enfin de recevoir le

1. L'abbé Charrier. La correspondance de Retz avec l'abbé Charrier a été retrouvée par M. de Chantelauze, qui ne tardera pas sans doute à la publier.

prix de ses incroyables manœuvres. Un pamphlétaire du temps a bien qualifié son élévation : « Cette pourpre, dit-il, le déshonore, étant teinte, comme elle est, du sang qui a inondé la France depuis les barricades. Cette éminente dignité, au lieu d'être la récompense d'un grand service, est la récompense d'un grand crime. » Les partisans de Condé présentèrent sa promotion au cardinalat comme une preuve de sa connivence avec Mazarin, et, un jour qu'il se trouvait chez le duc d'Orléans, deux ou trois cents hommes de la lie du peuple firent entendre contre lui des cris de mort, dans la cour même du Luxembourg. Retz alla au-devant des mutins avec son intrépidité habituelle, menaça de faire pendre le chef de la bande, et leur imposa tellement par sa fière contenance, que ces hommes, venus avec des intentions hostiles, se confondirent en protestations de dévouement et jurèrent qu'ils étaient prêts à mourir pour lui, pourvu qu'il leur promit « d'être toujours bon Frondeur. » Le crédit de Retz fut aussi battu en brèche auprès de Gaston, à l'occasion de cette promotion; on chercha à le rendre suspect à ce prince; mais sur ce terrain Retz triompha encore de ses ennemis, dont les efforts n'aboutirent qu'à raffermir ce crédit qu'ils voulaient ébranler, parce que « en fait de calomnie, selon sa judicieuse observation, ce qui ne nuit pas,

sert à celui qui est accusé. » Gaston les raillait lui-même en disant « qu'ils n'avaient réussi qu'à lui faire connaître, tous les matins, leur méchanceté couverte du nom de zèle et, tous les soirs, leur sottise déguisée en pénétration. »

Retz se conduisit, du reste, avec beaucoup de tact, d'esprit et de noblesse, en prenant possession de sa nouvelle dignité. Plus il avait montré de hauteur, quand il avait été nommé coadjuteur de Paris, pour rendre quelque prestige à des fonctions que la faiblesse de son oncle avait singulièrement amoindries, plus il montra de modestie, quand à la mître d'archevêque il eut marié ce chapeau de cardinal, dont « la couleur vive et éclatante fait, suivant lui, tourner la tête à la plupart de ceux qui en sont honorés. »—« Le plus grand de tous les secrets, dit-il, est de diminuer l'envie. » Il sut prouver qu'il possédait ce secret. Il répondit aux gentilshommes de sa suite qui se réjouissaient, en pensant que désormais ils ne seraient plus les premiers à saluer : « Vous vous trompez, Messieurs, nous saluerons toujours les premiers et plus bas que jamais. A Dieu ne plaise que je sois assez aveuglé par le bonnet rouge pour disputer la préséance aux princes du sang! » Il déclara publiquement qu'il ne recevrait que les honneurs qui avaient toujours été rendus aux cardinaux de son nom, et il renonça de lui-même,

sans cependant trop s'abaisser, à certains priviléges que l'exemple de Richelieu et de Mazarin semblait avoir attachés au cardinalat. Puis, affectant d'imiter Louis XII, qui, en montant sur le trône, annonça que le roi de France avait oublié les injures du duc d'Orléans, il tendit la main à ses anciens adversaires. « Je fus ravi, dit-il, de me raccommoder avec tout le monde dans un instant où mes avances ne se pouvaient attribuer qu'à générosité. Je m'en trouvai très-bien, et la reconnaissance de quelques-uns de ceux auxquels j'avais épargné le dégoût du premier pas, m'a payé plus que suffisamment de l'ingratitude de quelques autres. Je maintiens qu'il est autant de la politique que de l'honnêteté de ceux qui sont les plus puissants, de soulager la honte des moins considérables, et de leur tendre la main, quand ils n'osent pas eux-mêmes la présenter. » Cette dernière réflexion est fort belle. Nous aimons à la citer, comme tout ce qui relève un peu notre héros. Ici l'expression est aussi noble que la pensée.

Retz affirme qu'il prit en ce moment la résolution de renoncer à la vie agitée qu'il avait menée jusque-là, et de jouir, au sein du repos, « à l'ombre des tours de Notre-Dame, » des grandes dignités que la fortune avait réunies sur sa tête. Il disait au président de Bellièvre : « Nous sommes

dans une grande tempête, et il me semble que nous voguons tous contre le vent. J'ai deux bonnes rames dont l'une est la masse de cardinal et l'autre la crosse de Paris? Je ne veux pas les rompre, et je n'ai plus maintenant qu'à me soutenir. » Mais ce ne fut chez lui qu'une lueur de bon sens bien passagère; son mauvais génie devait bientôt l'emporter et faire évanouir ce beau projet. *Naturam expellas furcâ tamen usque recurret.*

Mazarin n'avait rencontré aucun obstacle sur son passage. Beaufort et Nemours avaient perdu à Paris un temps précieux, et Retz nous fait connaître, dans ce style incisif qui en quelques traits dessine admirablement un caractère, les motifs qui les retinrent dans la capitale, lorsque leur place était sur les bords de la Loire : « Tout contribua, dit-il, à retarder le départ de l'armée, l'incertitude de Monsieur qui ne pouvait se déterminer pour l'action, même dans les choses les plus résolues, l'amour de Mme de Montbazon qui amusait à Paris M. de Beaufort, la puérilité de M. de Nemours qui était bien aise de montrer son bâton de général à Mme de Châtillon et de parader devant elle, et la fausse politique de M. de Chavigny qui croyait qu'il serait beaucoup plus maître de l'esprit de Monsieur, quand il lui éblouirait les yeux par ce grand nombre d'écharpes de couleurs différentes. » C'est ainsi que la faiblesse des

uns, la frivolité ou les calculs ambitieux des autres avaient concouru au succès de Mazarin.

Pendant qu'il guerroyait en Guienne avec des alternatives de victoires et de défaites, Condé recevait journellement de Paris les lettres les plus alarmantes sur l'effet des menées du coadjuteur. On lui avait proposé de le faire assassiner; mais il avait noblement rejeté cette proposition comme une offense. La plupart de ses amis le pressaient de venir lui-même rétablir ses affaires dans la capitale. Sans doute la capitale du royaume était loin d'avoir alors cette espèce d'omnipotence que lui a donnée de nos jours une centralisation poussée peut-être à l'excès, et qui lui a permis tant de fois de courber la France entière sous le joug de ses volontés capricieuses. Néanmoins Paris pesa toujours d'un grand poids dans la balance des destinées du pays, et il importait de l'avoir pour soi dans les dissensions civiles, si l'on voulait faire passer la fortune de son côté.

Ensuite, Beaufort et Nemours, incapables tous deux de commander et surtout de résister à des généraux tels que Turenne, mais tous deux pleins de morgue et de suffisance, n'étaient pas longtemps restés unis. « Un prétendu démenti, dit Retz, que M. de Beaufort voulait assez légèrement avoir reçu, produisit un prétendu soufflet que M. de Nemours ne reçut aussi, à ce que j'ai ouï

dire à des gens qui étaient présents, qu'en imagination. C'était au moins un de ces soufflets problématiques dont il est parlé dans les *Petites lettres* de Port-Royal. » Cette mésintelligence que Retz paraît attribuer à des griefs imaginaires, ira plus tard jusqu'à armer Beaufort et Nemours l'un contre l'autre, malgré les liens du sang.

Condé se détermina à laisser à un de ses lieutenants le commandement de son armée de Guienne, pour courir lui-même là où était à ses yeux le nœud de la situation, et où sa présence seule pouvait mettre fin à des jalousies, à des divisions, à des querelles, qui compromettaient la cause de la Fronde. Il organisa à Bordeaux un gouvernement auquel présidaient, sous la suprématie du prince de Conti, assisté de l'ardente duchesse de Longueville et de l'héroïque Clémence de Maillé, les deux hommes les plus dignes de sa confiance et par leur fidélité éprouvée et par leurs talents supérieurs, Lenet et Marsin. Puis il franchit d'un vol d'aigle l'énorme distance qui séparait la Gironde de la Loire[1]. Ce voyage ex-

1. « Quand César, arrivé en Grèce, dit l'auteur de *Mme de Longueville*, apprit que la flotte qui le suivait et portait son armée avait été dispersée et détruite par celle de Pompée, il se jeta seul, la nuit, dans un bateau de pêcheur pour aller chercher en Asie, à travers la mer, les légions d'Antoine et revenir avec elles gagner la bataille de Pharsale. Quand Napoléon connut en Égypte l'état de la France,

traordinaire qui tient du roman, est une des entreprises les plus hardies que nous rencontrions dans l'histoire. Une telle audace est l'heureux privilége du génie, et la fortune se plaît à la seconder.

Vers le même temps apparaissait avec éclat sur la scène une autre héroine de la Fronde, Mlle de Montpensier, fille du duc d'Orléans, princesse pleine d'esprit et de cœur, dont le caractère un peu fantasque peut-être, mais chevaleresque, formait un frappant contraste avec la pusillanimité proverbiale de son père, et qui, élevée à l'école de l'hôtel de Rambouillet, visait toujours au grand dans ses actions comme au délicat dans son langage, au risque de tourner, d'une part, à l'excentricité, comme, de l'autre, à l'afféterie. Elle prétendait à l'honneur de ceindre la couronne de

les hontes du Directoire, l'agitation des partis et que déjà plus d'un général songeait à un dix-huit brumaire, il n'hésita pas, et quelque folie qu'il y eût en apparence à tenter de traverser la flotte anglaise sur un frêle embarcation, qui pouvait si facilement être prise et coulée à fond, il affronta tous ces périls, et, à force d'adresse et d'énergie, parvint à gagner les côtes de France. Condé fit de même; il alla porter la terreur dans l'âme de ses ennemis et relever le courage des siens, sans autre escorte qu'un petit nombre d'amis intrépides, la vive conscience de la nécessité de cette démarche aventureuse, l'habitude et le goût secret du danger, son incomparable présence d'esprit et sa gaieté accoutumée. »

France en s'unissant au jeune roi ; et, mécontente des dispositions d'Anne d'Autriche et de Mazarin, elle s'était jetée avec ardeur dans la Fronde, pour les forcer à compter avec elle, en se rendant redoutable, pour arracher en un mot ce qu'elle ne pouvait obtenir. Si Mme de Longueville ne cherchait, comme on l'a dit, dans cette lutte qu'à fuir un mari irrité, Anne d'Autriche qu'à rapprocher d'elle un favori adoré, Mlle de Montpensier ne voulait guerroyer que pour *conquérir* en quelque sorte un mari couronné. L'armée royale se trouvait alors près d'Orléans, chef-lieu de l'apanage de Gaston. Méconnaissant son autorité, cette ville était prête à ouvrir ses portes au roi. Mlle de Montpensier se chargea de la conserver à la Fronde. Elle partit de Paris, suivie de quelques gentilshommes dévoués et des dames de Fiesque et de Frontenac, nobles amazones, qui prirent le titre de *maréchales de camp*[1]. Ollivier Patru disait, selon Retz, que, comme les murailles de Jéricho étaient tombées au son des trompettes, celles d'Orléans s'ouvriraient au son des violons, faisant allusion à la légéreté du duc de Rohan, l'un des héros de cette bande joyeuse, qui n'était pas moins avide de plaisirs que d'aventures. Mlle de Mont-

1. Une gravure du temps représente Mademoiselle, avec ses deux maréchales de camp, « balayant le Mazarin comme une ordure qu'elles chassent d'Orléans. »

pensier se présenta devant Orléans, au moment où Mathieu Molé demandait, au nom du roi, à y entrer. Repoussée d'abord par les habitants qui refusent de la recevoir, elle fait enfoncer une petite poterne qu'on avait négligé de garder, et par là elle s'introduit seule dans la ville. La confiance qu'elle témoigne ainsi au peuple lui gagne tous les cœurs. Elle se voit environnée de respect et d'amour. Une foule immense l'accompagne jusqu'à l'hôtel de ville, lui prodiguant les acclamations et les hommages. Elle défend chaleureusement les intérêts de la Fronde auprès des échevins réunis. Sous le charme de cette parole éloquente et persuasive, qui rappelait à certains égards celle de Gaston, ces magistrats rejettent la demande du garde des sceaux. Mlle de Montpensier put à bon droit s'enorgueillir d'un pareil triomphe.

L'arrivée inattendue de Condé sur les bords de la Loire avait excité l'enthousiasme de son armée et changé soudain la face des choses. La déroute du maréchal d'Hocquincourt, sur qui ce prince était venu fondre à l'improviste, lorsqu'on le croyait encore dans la Guienne, lui eût livré la cour, si Turenne qui, aux coups portés à cet imprudent maréchal, si cruellement puni d'avoir dédaigné ses conseils, avait deviné la présence du maître, ne l'eût arrêté au milieu de sa victoire. On connait ce fameux combat de Bléneau, qui mit

aux prises ces deux illustres rivaux pour la première fois. « Il est difficile de juger, dit Retz, qui eut plus de gloire dans cette journée, ou de M. le Prince ou de M. de Turenne. » Ils s'y montrèrent l'un et l'autre aussi braves soldats que grands capitaines, et tels en tous points que nous les représente le magnifique pa rallèle de Bossuet ; mais, ce jour-là, il était donné à Turenne d'effacer la honte d'un passé malheureux, en combattant pour son roi et en sauvant la monarchie, tandis que Condé n'usait des plus beaux dons du ciel que pour frapper, en sujet rebelle, cette royauté dont la Providence l'avait appelé à être le soutien naturel, quand elle l'avait fait naitre sur les degrés du trône. Turenne eut donc la meilleure part de gloire. Ajoutons qu'il n'avait que quatre mille hommes sous ses ordres, lorsque Condé n'en avait pas moins de dix mille. Après la défaite de d'Hocquincourt, alors que toute la cour ne voyait son salut que dans la fuite, Anne d'Autriche n'avait pas voulu céder aux instances de son entourage, et elle avait continué sa toilette, sans manifester la moindre émotion.

Son admirable sang-froid prouvait combien elle comptait sur la valeur et le génie du défenseur qu'elle avait encore près d'elle. Turenne ne pouvait répondre plus dignement à cette noble confiance de sa souveraine. Elle reconnut haute-

ment que son fils lui devait la conservation de sa couronne.

Condé s'était dirigé vers Paris, le lendemain du combat de Bléneau. Retz le blâme de s'être éloigné de son armée « qu'il avait abandonnée, dit-il, à la conduite de deux novices pour se rendre à l'appel de Chavigny dont les inquiétudes n'avaient pas de fondement réel. » Condé eût bien mieux fait sans doute de rester à la tête de ses troupes que d'aller se perdre dans des intrigues qui ne convenaient guère à sa nature et où il était sûr d'avance d'avoir affaire à plus fin que lui. Il eût dû comprendre que la question ne pouvait être décidée d'une manière définitive que sur les champs de bataille ; que l'épée seule trancherait le nœud gordien ; que rien ne saurait mieux rallier les Frondeurs autour de lui et prévenir les défections qu'une grande victoire, et que Paris se rangerait infailliblement sous les lois du vainqueur, quel qu'il fût. Or, aucun de ses lieutenants n'était de taille à le remplacer, surtout en face d'un général tel que Turenne, dont il venait d'apprendre assez chèrement à apprécier le mérite ; et, par suite de son départ, l'avantage qui faisait sa force passait du côté de l'ennemi. Mais Chavigny n'en avait pas moins de sérieuses raisons à faire valoir pour attirer Condé dans la capitale. Le coadjuteur travaillait sans relâche à rompre l'alliance de ce

prince et du duc d'Orléans, qui eût peut-être assuré le succès de la Fronde. Il avait pénétré si avant dans l'intimité de Gaston qu'il avait pu un jour se permettre impunément de lui dire à lui-même que, de l'humeur dont Dieu l'avait fait, il ne le croyait pas capable de persister longtemps dans une résolution énergique. L'empire qu'il exerçait sur son esprit, joint à la facilité avec laquelle ses instincts jaloux étaient excités, devait faire craindre qu'il ne l'entrainât à manquer à ses derniers engagements, si Condé n'était pas là pour les lui rappeler. Gaston, dirigé par Retz, avait essayé de fermer à Condé les portes de Paris. D'après le conseil du coadjuteur, il avait provoqué une manifestation de l'hôtel de ville, qui s'était très-nettement prononcé contre ce prince ; mais les partisans de Condé avaient organisé à leur tour une émeute contre l'hôtel de ville ; et, quoique promptement réprimée, cette émeute intimida Gaston, qui ne fut pas d'avis cette fois qu'il était bon que le peuple s'éveillât de temps en temps, comme il l'avait dit dans une autre circonstance. Par un des brusques changements à vue qui lui étaient si familiers, il affecta dès lors d'être étroitement uni avec ce prince et lui fit le plus brillant accueil. Ils parurent ensemble au parlement ; et là Condé déclara qu'il poserait les armes, par déférence pour la compagnie, dès que les arrêts qu'elle avait lancés contre

Mazarin auraient été exécutés. Le président de Bailleul, s'inspirant des nobles exemples de Mathieu Molé, dont il occupait la place, lui exprima éloquemment la douleur qu'éprouvait le parlement à le voir siéger sur les fleurs de lis, les mains teintes du sang français. Le président Amelot, dans une autre enceinte, l'accusa avec une grande véhémence de faire des levées d'hommes à l'aide des subsides que lui fournissait l'Espagne, et les clameurs de ses amis ne purent couvrir ces deux voix généreuses, qui étaient les interprètes de l'immense majorité du pays. Condé, si altier, si emporté, sut se contenir, parce qu'il sentait combien il avait besoin de ménager les grands corps de l'État; car il n'avait pas tardé à s'apercevoir qu'on était las de la guerre civile. Le parlement renouvela bien ses remontrances au roi sur la violation des nombreux arrêts qui proscrivaient Mazarin; mais Condé n'obtint rien de plus; on ne lui accorda pas même le droit de faire battre le tambour pour convoquer la milice bourgeoise. Une imprudence de la cour faillit un instant ranimer sérieusement une irritation qui était près alors de s'évanouir; elle répondit aux remontrances du parlement, en lui enjoignant d'enregistrer une déclaration qui annulait pour ainsi dire les condamnations prononcées contre Mazarin. Le moment n'était pas encore venu de contraindre cette com-

pagnie à se condamner elle-même ou à s'avouer vaincue. Les discours les plus furibonds retentirent de nouveau dans la grand'chambre. « Condé, dit Retz, ne fut plus celui qui venait de tailler en pièces les troupes du roi ; ce fut celui qui venait à Paris pour s'opposer au retour d'un ministre détesté. » On décida que tous les parlements du royaume seraient invités à joindre leurs protestations à celles du parlement de Paris. Il y eut, à l'hôtel de ville, une grande assemblée composée des députés des cours souveraines, du corps municipal et des notables de chaque quartier, où l'on proposa l'union des principales villes de France ; mais, malgré la chaleur des esprits, la proposition fut repoussée comme une réminiscence de la Ligue. Peu à peu cette effervescence se calma, Anne d'Autriche et Mazarin ayant compris qu'ils s'étaient trop hâtés et qu'il fallait attendre. Condé ne profita pas, comme il aurait pu le faire, de l'imprudence de la cour. Retz nous dit qu'il pécha d'un côté par excès de douceur, « ce qui, fait-il observer, est beau de la part d'un homme doué du courage le plus héroïque, » et qu'il montra, de l'autre, un de ces aveuglements extraordinaires qu'on est bien forcé d'attribuer à des causes mystérieuses et surhumaines. Il ajoute que, n'étant dans la faction que par force, M. le Prince n'étudia pas assez les principes d'une science dans laquelle l'amiral de

Coligny disait qu'on ne pouvait pas être docteur. — Remarquons, entre deux parenthèses, que Coligny n'eût pas tenu ce langage, s'il eût connu le coadjuteur. — Dans la leçon rétrospective qu'il fait à Condé, notre illustre professeur de cabales et de complots expose quelques-uns de ces principes, et le gourmande, en examinant sa conduite au point de vue de l'art, de ne les avoir pas mis en pratique. Il insiste avec complaisance sur ce que peut, dans une réunion d'hommes, « un discours haut, sentencieux, prononcé à propos et dans des moments décisifs par eux-mêmes ; » il est si expert en pareille matière ! Il lui est si souvent arrivé d'opérer des revirements soudains par la puissance de sa parole ! Il y a là un passage fort curieux à lire et à étudier. Ce prétendu excès de douceur que Retz signale, et qui était si éloigné du caractère de Condé, fut surtout le résultat de l'attitude incertaine, ambiguë du duc d'Orléans, qui paralysa ses efforts et le réduisit en quelque sorte à l'impuissance. Son aveuglement consista à ne pas voir ce que l'expérience du passé eût dû rendre évident pour lui, c'est-à-dire que la voie des négociations, où Mazarin était si habile à tendre ses filets, ne pouvait que le conduireà sa perte ; il eut le tort de s'y engager sous la pression de la Rochefoucauld, qui, plein de ressentiment contre la volage duchesse de Longueville que le beau Nemours

avait su charmer, ne soupirait maintenant qu'après le repos ; il eut le tort de s'y engager sous la pression plus puissante encore de la duchesse de Châtillon, dont il était violemment épris et qui le poussait vers la paix, non-seulement par ambition, parce qu'elle espérait que la cour la récompenserait largement, mais encore par haine pour Mme de Longueville, qui le poussait vers la guerre. Il y consuma inutilement un temps précieux. C'était là au fond tout ce que voulait Mazarin, qui avait trop souffert des exigences hautaines de Condé pour désirer beaucoup un accommodement qui l'eût peut-être remis sous son joug.

Condé commit une autre faute, lorsque, sous le coup de l'injonction irréfléchie de la cour, le parlement tendait à se tourner entièrement vers lui ; il ne fit rien pour réprimer la licence des criailleurs à gages attachés à son parti, qui se livraient aux actes les plus coupables, effrayaient les gens de bien, et nuisaient ainsi à la cause qu'ils croyaient servir. Cette licence, dont on le rendait responsable, eut bientôt refroidi à son égard la plupart des magistrats.

Retz n'assistait plus aux séances du parlement, depuis sa nomination au cardinalat. Il ne devait désormais s'y asseoir que sur le banc des ducs et pairs, dont il était devenu l'égal, et, selon les règles de l'étiquette, il ne pouvait exercer ce droit qu'a-

près avoir reçu le chapeau des mains du roi; aussi ne nous donne-t-il, contrairement à ses habitudes, qu'une courte et sèche analyse de ces séances, où « manque, comme il le dit avec finesse, cet esprit des délibérations qui se discerne bien plus par un coup-d'œil, par un air qui est même quelquefois presque imperceptible, que par la substance des choses qui paraissent plus importantes. » Malgré son apparente inaction, il n'en fut pas moins pour beaucoup, même au sein de cette compagnie, dans l'insuccès de Condé, parce qu'il y donnait toujours l'impulsion par ses affidés. C'était lui, on le sait, qui, par son irrésistible influence, empêchait le duc d'Orléans de s'allier sincèrement à ce prince, et développait les tristes germes de la sourde inimitié qui n'avait cessé de couver au fond de son cœur. Ce fut encore lui qui le détermina à entamer secrètement des négociations avec la cour, pour faire échouer plus sûrement celles de Condé, qu'il accusait de perfidie envers l'oncle du roi, et qui, à l'entendre, cherchait, sous main, à consommer sa ruine. Ce fut encore lui qui contribua le plus à discréditer dans l'opinion Condé et ses plus chauds partisans. Il rompit ce qu'il appelle *la trève de l'écriture*, et recommença cette guerre de pamphlets dans laquelle il était si redoutable. *Les Intérêts du Temps*, *Les Contre-temps de M. de Chavigny*, *Le Vrai et le Faux de M. le*

Prince et du cardinal de Retz ouvrirent le feu; ils méritent tous les trois de fixer un instant notre attention.

Le premier débute par quelques-unes de ces maximes que Retz aime tant à formuler : « Dans les temps où règne la vertu, on peut juger les hommes par leur devoir; dans les siècles corrompus qui portent cependant des gens habiles, on doit les juger par leur intérêt; dans ceux où il y a beaucoup de dépravation avec peu de lumière, comme celui où nous vivons, il faut joindre l'inclination des hommes avec leur intérêt, et en faire la règle de notre discernement.... Si M. le Prince eut, dès le commencement, bien connu ses intérêts, il eût été persuadé qu'il n'en avait pas de plus grand que de vivre selon les devoirs de sa naissance.... Il est difficile de distinguer la passion de la gloire de l'ambition; elles ont souvent les mêmes effets; elles ne se rencontrent presque jamais dans les esprits de même trempe.... Le cardinal de Retz est plus touché par la gloire des grandes actions que par l'amour des dignités. » Après ce que nous l'avons vu faire pour être décoré de la pourpre, comment peut-il espérer de tromper ainsi le lecteur? Il cherche ensuite à démontrer qu'en l'état, les intérêts de Condé sont le maintien de Mazarin et la guerre, tandis que ceux du coadjuteur sont l'éloignement de Mazarin

et la paix. Il termine par une raillerie à l'adresse de Beaufort et un trait de courtisanerie à celle de Gaston : « Je ne m'étendrai point sur les intérêts de M. de Beaufort : il ne les connaît pas assez lui-même pour savoir en quoi ils consistent, et je croirais manquer à la vérité et au respect que je dois à M. le duc d'Orléans, si j'osais seulement mettre son nom dans un ouvrage qui porte le titre d'*Intérêts*, puisque toute l'Europe avoue qu'il n'en a jamais eu d'autres que le bien de l'État, le service du roi, le soulagement des peuples et la tranquillité publique. » N'en déplaise à toute l'Europe, dont Retz invoque ici le témoignage d'une manière peut-être un peu hasardée, toutes ces belles et bonnes choses étaient précisément ce dont s'inquiétait le moins ce triste prince, et il avait, hélas! dans tous les camps de nombreux imitateurs.

Le second pamphlet est une mordante satire contre Chavigny, dont Retz fait ressortir les fausses manœuvres, et qu'il nous représente, comme le maréchal de Meilleraye, « pétri de bile et de contre-temps. » Il nous raconte que Chavigny versa des larmes de dépit en le lisant. Nous y remarquons particulièrement ce qui suit : « Le cardinal de Richelieu étant mort, et cette grande puissance ne couvrant plus de son nom ceux qui avaient agi sous son autorité, ses créatures parurent dans leur

naturel; on les connut par leur propre caractère. Chavigny ne fit pas un pas sans se découvrir.... Les Jeannin, les Villeroi et les Sillery sortiront du tombeau pour venger le cruel outrage que ce faux politique[1] a fait à cette dignité de ministre qu'ils ont remplie avec tant de gloire et tant de bonheur pour l'État! »

Le troisième pamphlet est un plaidoyer toujours habile, souvent chaleureux, quelquefois même éloquent, où Retz, résumant les événements à sa façon, s'y donne le plus beau rôle aux dépens de Condé, et où il dévoile, en le critiquant amèrement, le traité secret qui se négociait alors entre ce prince et Mazarin. Retz s'y révèle dans cette phrase : « La vérité est trop forte pour pouvoir jamais être étouffée; elle éclate même par les actions de ceux qui la veulent ensevelir. » On le reconnaît aussi quand il parle « des propos ou plutôt des lâches murmures de ces langues vénales qui sont la honte du siècle, » — « de ces hommes qui ne savent rougir qu'au fond de leur cœur, et dont l'effronterie ne cesse jamais de paraître et

1. « Retz donne lui-même un démenti à son prétendu mépris pour Chavigny par l'âpreté avec laquelle il poursuit ce rival redoutable; mais il est vrai de dire qu'incapable d'occuper le premier rang, trop orgueilleux pour se contenter du second, Chavigny perdit en misérables intrigues d'heureuses et brillantes qualités. » (M. Chéruel, *Mémoires sur Fouquet.*)

sur leur visage et dans leurs discours; » — « de la calomnie qu'on ne saurait peindre, parce qu'elle change à chaque instant de forme et de figure; » — « de ces vieilles troupes qui portaient la victoire dans leurs étendards. » C'est de ce pamphlet que Condé disait : « Je prends plaisir à le lire, malgré sa violence, parce qu'il me fait connaître mes fautes, dont personne n'ose me faire apercevoir. » — « Ces paroles, dit Retz, sont belles, hautes, sages, grandes, et proprement des apophtegmes, desquels le bon sens de Plutarque eût honoré l'antiquité avec joie. » On ne saurait mieux dire : Retz, rendons-lui cette justice, ne laisse échapper, dans ses Mémoires, aucune occasion de relever Condé, de mettre en relief sa grandeur d'âme; il semble qu'il veuille réparer envers lui, en contribuant ainsi à le grandir aux yeux de la postérité pour laquelle il écrit, le mal qu'il lui a fait dans ces misérables luttes. Dans un des libelles qu'opposait à ceux de Retz le parti de Condé, libelles dont la plupart ne valent pas même l'honneur d'être nommés, nous trouvons une silhouette[1] du coadjuteur qui nous paraît très-bien tracée, et le jugement qui l'accompagne est plein de vérité : « Le coadjuteur est un ambitieux; cela

1. *La Vérité prononçant ses oracles* à l'article intitulé *le Coadjuteur*. Passim. (*Choix de Mazarinades*, par Moreau.)

est constant. C'est un intrigant; il a l'intrigue inépuisable; cela ne se contredit point. Il est superbe et arrogant, entreprenant et hardi; tout le monde en tombe d'accord. Il aime à tout brouiller; sa conduite n'est autre chose qu'une suite de souplesses entrelacées les unes aux autres; il ne finit jamais, parce qu'en sortant d'un abîme il tombe dans un autre.... Mais où dit-on qu'il aspire? Au ministère d'État. Que fera-t-il pour y arriver? Tout. Il travaillera sans scrupule à détruire tous ceux qui peuvent l'en empêcher.... Le prince de Condé ne veut point d'autre maître que le roi. Le coadjuteur veut commander à tous ceux qui sont au-dessous du roi. » Voilà tout Retz. Ne dirait-on pas que l'auteur lui a emprunté, pour le dépeindre, son style et sa manière? Le fond de son cœur n'a jamais été mieux mis à nu et d'une façon plus incisive; jamais portrait ne fut plus conforme au modèle. Quand Retz ose affirmer qu'il n'ambitionnait pas le ministère, que le ministère « était encore moins à son goût qu'à sa portée; » quand il soutient que « les gazettes du temps lui ont injustement prêté l'intention de conquérir à force d'armes la première place dans les conseils du roi, » il compte un peu trop vraiment sur la crédulité du lecteur; car tous ses actes protestent contre ses paroles.

L'infatigable pamphlétaire, que nous avons déjà

vu à l'œuvre pour le compte de Condé, Dubosc-Montandré, se multipliait dans ces combats de plumes. Il s'adressait surtout à la partie vive du peuple, sur laquelle Condé, dans l'égarement de son orgueil, ne craignait pas de s'appuyer, et il ne reculait devant aucun excès de langage pour remuer la fibre populaire au profit de son maître. Ses libelles offraient le plus odieux amalgame de passions démagogiques et de passions nobiliaires : c'était l'image fidèle de la confusion qui régnait dans les esprits. D'un côté, Dubosc-Montandré proclamait les principes les plus aristocratiques; il soutenait que « les rois ne pouvaient rien faire sans l'avis des princes et des grands, assesseurs naturels de la royauté; » que les ministres « avaient ôté la connaissance du gouvernement aux véritables administrateurs en éloignant les nobles et en appelant pour les remplacer les bourgeois. » De l'autre, il s'érigeait en tribun farouche, en Tyrtée révolutionnaire, et faisait entendre cette terrible menace, qui semble comme un cri échappé des mystérieuses entrailles de l'avenir, comme un prélude lointain des saturnales de 93 : « *Les grands ne sont grands que parce que nous les portons sur nos épaules; nous n'avons qu'à les secouer pour en joncher la terre.* » C'est, à peu de chose près, la fameuse épigraphe des *Révolutions de Paris : Les grands ne sont grands*

que parce que nous sommes à genoux; levons-nous. » Prud'homme et Loustalot n'inventaient rien, on le voit, quand ils faisaient ce formidable appel à l'insurrection.

Dans ces abominables pamphlets, il y a des pages qui exhalent comme une odeur de sang, et en les lisant on se croit transporté, tantôt au plus fort de la Ligue, tantôt au plus fort de la Terreur : « Vive Dieu ! vive le roi ! point de Mazarins, point de Mazarins ! Main basse sur cette maudite engeance; tue, tue, tue ! » Tel est le refrain de *La franche Marguerite* : n'y a-t-il pas là comme un écho des atroces mots d'ordre de 1572 et de 1588? « Faisons carnage, sans respecter ni les grands ni les petits, ni les jeunes ni les vieux.... Tuons, saccageons, brisons, sacrifions à notre vengeance tout ce qui ne se croisera pas pour marquer le parti de la liberté. » C'est l'horrible péroraison du *Point d'Ovale* : n'y a-t-il pas là comme un rugissement du tigre qui portait le nom de Marat? Voilà ce qui s'imprimait sous le patronage apparent du grand Condé, sinon avec son consentement formel ! Que d'amères réflexions naissent d'un tel rapprochement !

Paris était en proie à la plus affreuse anarchie. A ces libelles incendiaires se joignaient les excitations continuelles des seigneurs, qui se mêlaient, déguisés, à la populace, et cherchaient à la sou-

lever contre le parlement, accusé par eux de *mazarinisme*, malgré ses déclarations si violentes et si souvent réitérées, parce qu'il persistait dans son refus de donner à Condé les moyens d'abattre leur ennemi commun. En butte à des outrages incessants[1], le parlement subissait la destinée réservée à tous ceux qui veulent, dans les révolutions, nous ne dirons pas arrêter le torrent, mais s'arrêter eux-mêmes à la limite qu'ils ne croient pas devoir franchir. Le peuple l'avait réduit brutalement à se mettre sous la protection de l'assemblée de l'hôtel de ville[2], qui était priée d'aviser « à la sûreté de la justice. » C'était, de la part du parlement, une sorte d'abdication et comme la fin de son rôle politique. On est peu tenté de le plaindre, en vérité, quand on le voit encore occupé à délibérer sur les moyens de réaliser la somme de cent cinquante mille francs promise à celui qui délivrerait la France de Mazarin, et cela le jour même où il réglait les détails d'une pro-

1. Omer Talon fit entendre de nobles paroles au parlement effrayé des scènes qui se passaient autour du palais et quelquefois dans son enceinte. Après avoir encouragé ses collègues à mépriser le danger, il leur dit : « Il faut au moins garder les apparences extérieures, ne point abandonner le Palais, ni l'exercice de la justice; nous sommes débiteurs de ce dépôt au roi et à l'État. C'est le cas où il faut savoir périr, parce que *non est tanti vivere.* » (*Mémoires*, tome III, p. 378.)

2. Henri Martin, *Histoire de France*.

cession de la châsse de sainte Geneviève ; ce qui fit dire à un magistrat, aussi sensé que spirituel : « Nous sommes aujourd'hui en dévotion de fête double ; nous ordonnons des processions, et nous travaillons à faire assassiner un cardinal. »

Bordeaux présentait alors le même spectacle. Le prince de Conti et la duchesse de Longueville s'appuyaient, pour maîtriser le parlement et triompher de la résistance de la bourgeoisie, sur les hommes du drapeau rouge, sur l'Ormée, société à peu près semblable par son organisation au fameux club des Jacobins et en quelque sorte animée du même esprit, qui avait son Robespierre et son Legendre [1] et se livrait sous leur direction à tous les excès. C'est sur l'alliance monstrueuse de l'aristocratie et de la démagogie qu'était partout fondée la Fronde nobiliaire.

Pendant que l'esprit de faction désolait ainsi et la capitale et la province, n'aboutissant en définitive qu'à raviver chaque jour de plus en plus le désir de la paix au sein des classes bourgeoises, Mazarin prenait plaisir à amuser à la fois et les agents du prince de Condé et ceux du duc d'Orléans, tout en manœuvrant pour ébruiter le plus possible les négociations. « Les choses en vinrent

1. Duretète était un ancien boucher comme Legendre, et Villars un ancien avocat comme Robespierre.

au point, dit Retz, que Mme de Châtillon alla publiquement à Saint-Germain, où M. de Turenne avait conduit la cour. Nogent prétendait qu'il ne lui manquait, en entrant au château, que le rameau d'olive à la main. Elle y fut reçue et traitée effectivement comme Minerve aurait pu l'être. La différence est que Minerve aurait apparemment prévu le siége d'Étampes que M. le cardinal entreprit dans le même instant et dans lequel il ne tint presque à rien qu'il n'ensevelît tout le parti de M. le Prince. »

La ville d'Étampes venait, en effet, d'être investie par Turenne, à la suite d'une sanglante victoire qui avait refoulé dans ses murs les restes de l'armée de Condé. La perte de cette place, que sa position rendait importante, eût achevé la ruine du prince, après tous les échecs que ses lieutenants avaient essuyés, depuis que, cédant à une malheureuse inspiration et à de funestes conseils, il les avait abandonnés à eux-mêmes. Condé appela à son secours le duc de Lorraine, qu'un traité liait envers lui comme envers l'Espagne. Le duc de Lorraine, frère de la duchesse d'Orléans, n'était plus qu'un aventurier de haut parage. Chassé trois fois de ses états, il s'était mis à la tête d'une troupe de mercenaires aguerris, qui rappelait les *grandes compagnies* du temps de Duguesclin, et il se vendait au plus offrant, mais

toujours avec l'arrière-pensée d'éluder ses engagements par quelque fourberie, au moment décisif, afin de ménager ses soldats, qui constituaient maintenant sa dernière ressource. Toute sa politique consistait à faire acheter chèrement son appui, et à le prêter le moins possible, quand il en avait touché le prix. Tous les partis se l'étaient disputé, à cause de sa bravoure et de la réputation qu'il avait acquise comme homme de guerre sur plusieurs champs de bataille. Il avait négocié avec Mazarin aussi bien qu'avec Condé. L'or de l'Espagne avait d'abord fait pencher la balance du côté de ce dernier; mais la cour le savait homme à recevoir de toutes mains, et elle n'avait pas renoncé à l'espoir de l'enlever bientôt à ses adversaires. Ce vieil ennemi de la France fit son entrée dans Paris, au milieu des plus grandes démonstrations de joie; le parti de Condé l'accueillit comme un sauveur. Un brillant cortége de gentilshommes *escadronnait* derrière lui, suivant l'expression de Retz; l'envoyé espagnol, don Gabriel de Tolède, y était mêlé aux représentants des plus grandes maisons de France. Le parlement refusa d'admettre le duc de Lorraine à s'asseoir sur les fleurs de lys. Retz le vit plusieurs fois, pendant son séjour dans la capitale; il essaya de le faire entrer dans ses intérêts; mais ils ne parvinrent pas à s'entendre. « Dans une

de ses entrevues avec le coadjuteur, dit un historien[1], le duc de Lorraine parut écouter attentivement les discours étudiés de l'éloquent prélat, puis, au lieu de lui répondre, tirant un bréviaire de sa poche, il commença à réciter l'office du jour. » Était-ce une leçon qu'il voulait lui donner? Il avait assez d'esprit et d'originalité pour qu'on puisse le supposer[2].

Le noble *condottiere* se dirigea vers Étampes. A son approche, Turenne leva le siége et marcha à sa rencontre. Le combat fut sur le point de s'engager près de Villeneuve-Saint-Georges; mais Mazarin avait agi dans l'intervalle; et ce prince, habitué à manquer à la parole donnée, quand il y trouvait quelque avantage, s'était laissé gagner par ce fin diplomate. Il décampa devant l'armée royale sans brûler une amorce, quoiqu'il fût en mesure de lui résister, et il repassa la frontière, non sans avoir ravagé tout le pays qu'il avait tra-

1. M. de Sainte-Aulaire, *Histoire de la Fronde*.

2. « Le duc d'Orléans, l'ayant envoyé chercher un jour que le cardinal de Retz était dans son cabinet et voulant lui parler d'affaires, il lui répondit : « Avec les prêtres, il faut « prier Dieu; que l'on me donne un chapelet. » Quelque temps après arrivèrent Mmes de Chevreuse et de Montbazon, renommées par leur beauté et leur galanterie; comme on tenta encore de parler de choses sérieuses, le duc de Lorraine prit une guitare et leur dit : « Dansons, mesdames; « cela vous convient mieux que de parler d'affaires. » (M. Chéruel, *Mémoires sur Fouquet*, page 98.)

versé comme un véritable fléau de Dieu. Condé se voyait trahi par ses alliés, après s'être vu trahi par la fortune [1].

En parlant de la retraite du duc de Lorraine, Retz nous dit qu'il remarqua que « beaucoup de ceux qui avaient crié hautement contre son arrivée, crièrent plus hautement encore contre son éloignement, » et il ajouta : « Il n'est pas étrange que les hommes ne se connaissent pas ; il y a des temps où ils ne se sentent même point. » Toutes les têtes étaient alors tellement troublées, tellement bouleversées, qu'il n'y avait pas de contradiction dont on pût s'étonner.

Condé résolut enfin de réparer lui-même les fautes de ses lieutenants. Il sortit de Paris, où il était si loin d'avoir atteint son but, pour reprendre le commandement de l'armée qu'il n'eût jamais dû quitter ; mais il était trop tard. Tandis que le découragement s'était emparé de cette armée, affaiblie plus encore par les divisions que par les défaites, Turenne, en se rapprochant de la capitale, avait reçu des renforts qui lui avaient

1. Il fut également trahi par Chavigny, qui lui avait été jusque-là si fidèle et qui traita en secret avec la cour. Condé lui ayant reproché sa trahison, Chavigny mourut du chagrin d'avoir encouru la disgrâce de ce prince, comme Mme de Rhodes était morte, peu de temps auparavant, de celui d'avoir été mal accueillie par Mazarin. « Ainsi, dit spirituellement M. Bazin, l'intrigue compta deux martyrs. »

donné à un très-haut degré la supériorité du nombre [1]. Pendant plusieurs jours, les deux armées, campées autour de Paris, préludèrent par de nombreuses escarmouches à ce fameux combat où leurs illustres chefs devaient se porter de si rudes coups et dépasser l'un et l'autre les exploits de Bléneau. Le 2 juillet 1652, le faubourg Saint-Antoine fut témoin d'une lutte sanglante, qui moissonna dans sa fleur l'élite de la noblesse française. Condé surtout s'y couvrit de gloire, si toutefois la gloire peut être le prix du sang versé dans la guerre civile. « La valeur et la capacité de M. le Prince, dit Retz, eurent quelque chose de surhumain... Il sauva ses troupes qui n'étaient qu'une poignée de monde, attaquées par M. de Turenne et par M. de Turenne renforcé de l'arrivée du maréchal de la Ferté. » Il ne les eût pas sauvées, malgré toute sa bravoure et son génie, sans l'héroïsme de Mlle de Montpensier, cette fille intrépide d'un père pusillanime, qui, après avoir vainement supplié avec larmes le duc d'Orléans d'aller au secours de Condé, qu'il ne

1. « Il est évident, dit M. Cousin, qu'il ne restait à Condé d'autre alternative que de traiter à tout prix avec la cour ou de se jeter entre les bras de l'Espagne, et le combat de Saint-Antoine, sérieusement considéré, n'est qu'un acte de désespoir, une héroïque et vaine protestation du courage contre la fortune. »

pouvait abandonner sans violer la foi jurée, n'hésita pas à y aller elle-même, fit tirer le canon de la Bastille sur les troupes du maréchal de la Ferté, et ouvrit les portes de la ville à celles du prince. On connaît le mot qu'inspira à Mazarin la courageuse initiative de cette princesse, qui aspirait, on le sait, à s'unir au jeune roi : « Voilà, dit-il, un coup de canon qui a tué son mari. » Si, à ce point de vue, elle mesura toute la portée d'un trait digne par lui-même des plus beaux jours de la chevalerie, on ne saurait trop l'admirer d'avoir sacrifié la plus brillante perspective au désir d'épargner à sa maison une éternelle honte. Mais n'est-il pas permis de croire, au contraire, que la même pensée qui l'avait déterminée à embrasser et à défendre, avec autant d'énergie qu'elle en avait déployé à Orléans, la cause de la Fronde, la poussa à conjurer sa perte? N'était-ce pas du triomphe de cette cause qu'elle attendait l'accomplissement des grandes destinées qu'elle avait rêvées? Mlle de Montpensier vivait, nous ne pouvons l'oublier, à une époque et dans un milieu où l'intérêt, l'intérêt souvent fort mal entendu sans doute, viciait les résolutions en apparence les plus nobles. Admirons son intrépidité; mais ne lui faisons pas un mérite d'un désintéressement aussi problématique.

Mme de Motteville prétend que le duc d'Or-

léans fut retenu au Luxembourg, durant le combat, par le coadjuteur, qui, voulant se défaire de Condé et le laisser périr, persuada à Gaston que Condé s'était secrètement accommodé avec la cour, et que, dans le choc des deux armées, il n'y avait autre chose qu'une comédie. La version de Mme de Motteville, qui peut bien se tromper quelquefois, mais qui est incapable de mensonge, nous paraît avoir tous les caractères de la vraisemblance, et Retz nous trouve fort incrédule, quand il affirme « que la pourpre avait fait de lui une figure muette et presque immobile, » que depuis quelque temps il n'exerçait aucune action sur le duc d'Orléans, auquel il ne répondait plus que par monosyllabes, » qu'il se tenait, en un mot, complétement à l'écart, ne voyant ce qui se passait « que d'une loge qui était au coin du théâtre. » La mort de tant de vaillants officiers, de tant d'amis dévoués que Condé avait eu la douleur de voir tomber à ses côtés, et les pleurs qu'elle lui fit verser, démontraient avec une éloquence sans égale la fausseté des assertions du coadjuteur. Ce qu'il avait osé appeler une comédie avait tourné au drame de telle sorte que Gaston, quel que fût son aveuglement, ne put se méprendre sur la valeur de l'excuse suggérée à sa lâcheté par son indigne favori. Nous croyons, quant à nous, qu'au fond du cœur, il n'avait pas eu besoin pour l'ap-

précier de cette éloquente démonstration, et que, toujours souveraine maîtresse « de cette âme qui lui convenait[1], » la peur seule l'avait retenu. Condé lui pardonna sa couardise, en considération du service éclatant que sa fille lui avait rendu; mais il se montra moins disposé à pardonner au coadjuteur ses tristes menées. Retz nous apprend que, le lendemain même de la bataille, Condé forma le projet de se débarrasser de lui, en le faisant arrêter dans le cloître Notre-Dame et conduire hors de Paris. « Il avait observé, dit-il, que je ne me gardais nullement et que je me servais même avec quelque affectation du prétexte de l'incognito, auquel le cérémonial m'obligeait, pour faire voir la sécurité et la confiance que j'avais en la bonne volonté du peuple, au milieu de ses plus grands mouvements. Il résolut, et très-habilement, de s'en servir à son tour pour faire une des plus belles et des plus sages actions qui ait été peut-être pensée de tout le siècle. Il fit dessein d'émouvoir le peuple le jour de l'assemblée à l'hôtel de ville, de marcher droit à mon logis, de me prendre civilement dans son carrosse, de me mener hors de la ville et de me faire, à la porte, une défense en forme de n'y plus rentrer. Je suis convaincu que le coup était sûr et

1. Expression de Rivarol.

qu'en l'état où était Paris, les mêmes gens qui eussent mis la hallebarde à la main pour me protéger, s'ils eussent eu loisir d'y faire réflexion, en eussent approuvé l'exécution. Il est certain que dans les révolutions qui sont assez grandes pour tenir tous les esprits dans l'inquiétude, ceux qui priment sont toujours applaudis, pourvu que d'abord ils réussissent. M. le Prince se fût rendu maître du cloître sans coup férir, et j'eusse été peut-être à la porte de la ville avant qu'il y eût une alarme assez forte pour s'y opposer. Rien n'était mieux imaginé. Monsieur qui eût été attéré du coup, y eût donné des éloges. L'hôtel de ville en eût tremblé. La douceur avec laquelle M. le Prince m'aurait traité, aurait été louée et admirée. Il y aurait eu un grand déchet de réputation pour moi à m'être laissé surprendre. La fortune tourna contre M. le Prince ce beau dessein, et elle lui donna le succès le plus funeste que la conspiration la plus noire eût pu produire. » La première réflexion que fait naître ce singulier passage, où il n'y a pas assurément le moindre accent d'ironie, c'est qu'il fallait que Retz se regardât, en conscience, comme un personnage bien redoutable et bien coupable à la fois pour mettre lui-même au nombre *des plus belles et des plus sages actions* du siècle, des *plus beaux desseins*, le projet de l'enlever dans son palais et de

le chasser de la capitale sans autre forme de procès. En s'exprimant ainsi, il n'a fait évidemment que se rendre justice; car il avait bien mérité le châtiment que Condé voulait lui infliger. Mais a-t-il eu réellement l'intention, quand il a écrit ces lignes extraordinaires, de prononcer par là sa propre condamnation? Nous ne saurions le croire; il nous a trop peu accoutumés à de pareils accès de sincérité et de droiture pour que nous puissions voir là autre chose que le langage d'un artiste en complots, amoureux de son art, qui s'est pris, théoriquement en quelque sorte, d'un bel enthousiasme pour une machination dont il a saisi d'un coup d'œil tous les avantages, au point de vue de celui qui l'a conçue, quoique cette machination fût ourdie contre sa personne.

Ce *funeste succès* dont parle Retz ne fut rien moins que l'incendie de l'hôtel de ville et le massacre des magistrats égorgés à la lueur des flammes. Condé, suivant lui, n'avait ni prémédité ni prévu ces affreux résultats, en formant le *beau dessein d'émouvoir le peuple*. Une circonstance fortuite l'ayant empêché de donner en temps utile des instructions aux officiers qu'il avait mêlés le matin à la populace réunie sur la place de Grève, pour la diriger dans l'exécution de son projet, la fureur de cette populace surexcitée par l'arrivée d'un héraut du roi, qui portait l'ordre de

renvoyer à huitaine l'assemblée de l'hôtel de ville, « se déchargea, dit Retz, sur l'objet présent. » Malheureusement pour Condé, tous les historiens s'accordent à présenter les faits sous un autre jour, et assignent à ce prince un tout autre rôle dans la sédition. Il y en a qui vont jusqu'à l'accuser d'avoir provoqué lui-même tous les crimes qui furent commis.

La journée du 4 juillet 1652 est une des plus néfastes de nos annales. Dubosc-Montandré, qui soutenait qu'en matière de soulèvement on n'était coupable que de trop de modération, dut être content, ce jour-là : le peuple lui prouva qu'il avait bien profité de ses leçons. Nous n'avons pas à retracer ici ces scènes de désolation et de carnage, qui soulevèrent d'horreur et d'indignation tous les cœurs honnêtes, et précipitèrent la chute du parti sur lequel l'opinion faisait à juste titre peser la responsabilité de ces exécrables forfaits. Bornons-nous à signaler la généreuse intervention de Mademoiselle, qui contribua beaucoup à dissiper les séditieux, et celle d'un brave curé, qui se jeta courageusement dans les rangs de ces forcenés, le Saint-Sacrement à la main, pour essayer de les arrêter, au nom d'un Dieu de paix. Le coadjuteur resta prudemment enfermé dans son cloître, et, s'y barricadant comme dans une citadelle, il se mit en mesure de se dé-

fendre, s'il était attaqué. Un de ses successeurs de glorieuse mémoire trouvera dans son cœur d'évêque une plus noble inspiration, quand les passions populaires seront déchaînées autour de lui. Au milieu de la plus effroyable lutte qui ait jamais ensanglanté les rues de Paris, il ira, bravant la mitraille, dans un sublime élan de charité et d'abnégation, faire entendre sa voix à un peuple égaré, et s'interposer entre les combattants. On verra ce saint martyr du devoir courir au devant d'une mort certaine et consommer avec joie un sacrifice accepté d'avance, dans l'espoir qu'en coulant pour une si belle cause, son sang apaisera l'irritation des esprits et éteindra le feu des discordes civiles.

Après cette fatale journée du 4 juillet, Retz, pressentant sans doute l'inévitable issue des événements, eut un instant la pensée de se retirer dans le pays de sa famille. Il expose très-bien les raisons qui l'engageaient à quitter Paris, à la suite d'un mouvement qui avait excité la haine publique contre un parti dont il avait tout à craindre : « Je n'eusse point perdu, dit-il, ceux des Frondeurs qui étaient de mes amis, parce qu'ils eussent considéré ma retraite comme une résolution de nécessité. Je me fusse établi insensiblement dans l'esprit des pacifiques, parce qu'ils m'eussent regardé comme exilé pour une cause

qui leur était commune. Monsieur n'eût pas pu se plaindre de ce que j'abandonnais un lieu où il paraissait assez qu'il n'était plus le maître. M. le cardinal Mazarin même eût été obligé, en ce cas, et par la bienséance et par l'intérêt, de me ménager; et il se pouvait même que naturellement, l'aigreur que la cour avait contre moi, diminuât de beaucoup par une conduite qui aurait eu pour effet de noircir celle de ses ennemis.... Ainsi je fusse sorti de l'embarras journalier où j'étais, et de celui que je prévoyais pour l'avenir.... Ainsi j'eusse attendu, en patience, ce qu'il eût plu à la Providence d'ordonner de la destinée des deux partis, sans courir aucun des risques auxquels j'étais exposé à tous moments des deux côtés. Je me fusse approprié l'amour public, que l'horreur que l'on a d'une action violente concilie toujours infailliblement à celui qu'elle fait souffrir... Je me fusse trouvé à la fin des troubles, cardinal et archevêque de Paris, purgé de la faction par ma retraite hors de Paris, purgé du mazarinisme par ma retraite hors de la cour.... J'eus toutes ces vues et plus grandes et plus étendues qu'elles ne sont sur ce papier. Je ne doutais pas qu'elles ne fussent les justes et les bonnes; je ne balançai pas néanmoins à ne les pas suivre. » Il comprenait que l'intérêt de ses amis et les engagements qu'il avait moralement contractés envers eux, lui comman-

daient de rester à son poste; il ne voulut pas qu'ils pussent lui reprocher de s'être séparé d'eux pour tirer son épingle du jeu. Il eut toujours à cet égard, reconnaissons-le, un certain point d'honneur auquel il se piquait d'être fidèle. Mais il fut aussi retenu par un sentiment d'orgueil; il lui en eût trop coûté d'avoir l'air de reculer devant Condé et de lui céder la place. Sa fierté se révoltait à cette idée. Il l'avoue en blâmant sa faiblesse, et il fait observer « qu'il n'y a que l'expérience qui puisse apprendre aux hommes à ne pas préférer ce qui les touche dans le présent à ce qui les doit toucher bien plus essentiellement dans l'avenir. »

Renonçant à s'éloigner de Paris, le coadjuteur publia, sous le voile de l'anonyme, un petit écrit intitulé : *Le vraisemblable sur la conduite de Mgr le cardinal de Retz.* Il s'y justifiait encore une fois de l'accusation de mazarinisme, si souvent lancée contre lui. Ce pamphlet est plein de nerf, et il est empreint à chaque page de la hauteur qui est naturelle à Retz. On sent qu'il veut avant toût persuader au lecteur qu'il a la conscience de sa force, et que s'il paraît avoir pris la résolution de se tenir à l'écart, ce n'est certes pas la peur qui la lui a inspirée. Dès le début, le maître s'annonce, et par le fond et par la forme, avec ce grand air qui le caractérise : « Je ne puis comprendre, dit-il, l'emportement ou plutôt l'aveuglement de notre

siècle; je ne vois personne qui ne décide sur les affaires d'État, et je ne vois personne qui les connaisse. Le vulgaire ne se contente pas de former des conjectures ; il pénètre jusque dans le secret des cabinets; il perce les mystères les plus cachés; il ajoute à des connaissances imaginaires des fantaisies chimériques. Ainsi tout est plein de fausses lumières; ainsi les impressions ou jetées par l'artifice des imposteurs, ou naissantes dans les esprits par un raisonnement bizarre et mal fondé, étouffent les plus belles vérités; ainsi nous calomnions nos libérateurs, et nous couronnons nos tyrans. J'ai essayé, pour sortir de ces labyrinthes dans lesquels nos esprits se trouvent enveloppés, de démêler ces confusions, et j'ai voulu juger du vrai par le vraisemblable qui n'est pas toujours, à la vérité, une raison démonstrative, mais qui est pourtant assez souvent et presque toujours opposé au faux, et à mon sens la règle la plus certaine dans ces sortes de sujets si diversifiés, si mystérieux, si pleins d'obscurités et de nuages qu'il est impossible de les pénétrer par d'autres moyens.... Y a-t-il apparence que le coadjuteur souhaite la conservation et travaille à l'agrandissement d'un ministre qu'il a attaqué dans sa plus grande puissance, qu'il a cruellement offensé dans une infinité de rencontres différentes et dont la grandeur est incompatible avec la sienne à cause

de la jalousie naturelle qui est entre eux par leurs dignités? D'un favori qui ne laisse aucune part dans les affaires même à ses meilleurs amis? Le cardinal de Retz est-il assez stupide pour prendre confiance aux promesses du cardinal Mazarin? Le cardinal Mazarin *est-il assez hardi pour ne pas redouter la vigueur du cardinal de Retz*, qui est bien établie, comme on sait, dans la réputation du monde? Cela peut être vrai, mais il faut avouer que cela n'est pas vraisemblable. » Et il continue à passer en revue et à réfuter toutes les allégations de ses ennemis en accompagnant de ce refrain chacune de ses réfutations. Il flétrit énergiquement les massacres de l'hôtel de ville « qui saigneront, dit-il, aux siècles à venir dans le cœur de tous les bons Français, qui demandent justice au ciel et qui doivent animer la terre contre un crime si noir et si tragique. » Après quelques coups d'encensoir donnés au duc d'Orléans qui seul, selon lui, a de bonnes intentions, il termine par une péroraison vraiment digne de l'exorde : « Si le cardinal de Retz a cessé de se mêler des affaires d'un parti où l'on ne peut plus être avec honneur et sûreté, où l'on ne fait la guerre que pour piller, où l'on ne la veut pas assez forte pour chasser entièrement le Mazarin, où chacun ne cherche que des avantages particuliers, la bonté avec laquelle Son Al-

tesse royale le traite, fait bien voir qu'il n'y a été obligé par aucun changement qui soit arrivé du côté du Luxembourg, et pour ce qui est des violences, il est en possession de n'en point reconnaître que celles qu'il se fait à lui-même. Nous avons vu la sédition régner dans le palais, nous l'avons vu triompher de l'hôtel de ville, et nous avons vu que le cloître ne l'a pas appréhendée. » C'est fier et habile tout ensemble. Cette dernière phrase, et celle que nous avons soulignée plus haut, rendent bien transparent le voile de l'anonyme; elles équivalent à une signature. Retz s'est trahi lui-même en les écrivant. Du reste, il y a un vice radical dans ce pamphlet, un vice qui en diminue singulièrement la portée, c'est qu'il émane de l'homme à l'égard duquel on peut le moins juger « le vrai par le vraisemblable, » de l'homme dont la conduite rappelle le plus le vers si connu de Boileau [1]! Il n'était pas vraisemblable qu'un prêtre, un archevêque, au moment de recevoir l'onction sainte, eût pris « après six jours de réflexion, le parti de faire le mal par dessein, en y mettant seulement des préalables qui le couvrissent un peu aux yeux du monde, » et pourtant, de son aveu, cela était vrai. Il n'était pas vraisemblable que, pour mieux cacher ses honteux désordres, et

1. Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

pour se venger en même temps d'une raillerie, ce prêtre, cet archevêque fût allé jusqu'à déchaîner le fléau de la guerre civile sur le troupeau que la Providence lui avait confié, et pourtant, de son aveu, cela était vrai. Nous pourrions pousser bien loin l'énumération de ces tristes exemples; on conçoit aisément combien ils affaiblissent son argumentation.

Les odieux attentats de la place de Grève, dernières convulsions d'un parti aux abois, avaient dispersé l'assemblée de l'hôtel de ville. Les quelques membres qui s'y présentèrent les jours suivants, signèrent pour ainsi dire avec le sang des magistrats tombés sous le poignard des assassins, l'acte d'union demandé par les princes. Si, comme Retz le prétend, les princes n'avaient pas ordonné les massacres qui venaient de déshonorer la Fronde, ils voulurent du moins les mettre à profit. Mais, en dépit de tous leurs efforts, ces massacres ne devaient pas être moins funestes à la Fronde que l'assassinat de Brisson, de Larcher et de Tardif n'avait été fatal à la Ligue; le monde allait apprendre une fois de plus que les partis « périssent bien plus vite par leur crimes que par leur fautes [1]. » Retz a dit quelque part : « L'évé-

1. De Carné, *Étude sur les fondateurs de l'unité française.*

nement ne manque jamais de tourner en faveur de l'autorité royale tous les désordres qui passent jusques aux derniers excès. » De nouvelles taxes furent imposées à la population parisienne pour la solde et l'entretien de l'armée. Broussel fut nommé prévôt des marchands; le duc de Beaufort, gouverneur de Paris; Condé, généralissime des troupes; et le duc d'Orléans, lieutenant-général du royaume, sous prétexte que, « le roi était détenu prisonnier par le cardinal Mazarin. » Retz assure qu'il ne négligea rien pour dissuader Gaston de prendre ce titre, parce qu'il était convaincu « que les mêmes lois qui nous permettent quelquefois de nous dispenser envers les rois de l'obéissance exacte, nous défendent toujours de ne pas respecter le titre du sanctuaire qui, en ce qui regarde l'autorité royale, est le plus essentiel. » Gaston lui répondait que, tout étant à l'aventure, il fallait bien suivre le flot. Il suivait en effet le flot plutôt qu'il ne le dirigeait; de quelque titre qu'ils pussent se parer, ni lui ni Condé n'étaient alors les maîtres de la situation. D'un côté, ils subissaient la pression des égorgeurs du 4 juillet, faisant une rude expérience de cette vérité, que l'émeute dont on se sert pour vaincre les résistances du jour en prépare de plus dangereuses pour le lendemain. De l'autre, ils avaient à lutter contre l'hostilité de la bourgeoisie tout entière, que les

cadavres de l'hôtel de ville séparaient d'eux par une barrière insurmontable et qui se sentait entraînée vers la royauté d'une manière irrésistible, hâtant de tous ses vœux le moment [1] où elle pourrait retrouver quelque sécurité sous son égide. Ce qui favorisait encore cette disposition des esprits, c'étaient les succès de l'Espagne, qui nous enlevait chaque jour quelques-unes de nos conquêtes, pendant que nous étions occupés à tourner contre nous-mêmes les armes qui avaient si glorieusement ajouté ces brillants fleurons à la couronne de France. Éveillée par des revers qui blessaient l'orgueil national, la haine de l'étranger se joignait à la haine de l'anarchie pour activer le mouvement en rejaillissant sur ses alliés. La profonde misère à laquelle le peuple était en proie [2], après quatre années de troubles, les dévastations

1. Balzac écrivait à cette époque : « Aristote, Tacite, Machiavel ne verraient goutte dans nos ténèbres.... Il y a dans la maladie de l'État quelque chose de divin qui défie la raison humaine.... Dieu ne fera-t-il pas descendre du ciel en terre cette fille bien-aimée pour laquelle je soupire nuit et jour? » Cette fille bien-aimée, c'était la paix, et Balzac exprimait à cet égard les sentiments de toute la bourgeoisie.

2. Les documents les plus authentiques renferment des détails navrants sur cette misère et sur les excès de tout genre commis par des soldats mercenaires accoutumés aux horreurs de la guerre de Trente Ans. (Voir l'ouvrage de M. Feillet, *La misère au temps de la Fronde*, dont nous avons déjà fait mention.)

incessantes des deux armées qui ruinaient les paysans et affamaient la capitale, et surtout les affreux brigandages des Lorrains, qui avaient reparu, envoyés de nouveau par l'archiduc pour entretenir nos querelles intestines, mirent le comble à la lassitude générale. L'effet moral que produisit la mort du duc de Nemours, tué en duel par le duc de Beaufort, son beau-frère, scandale sans nom qui eut pour pendant la grossière dispute d'un des grands du royaume avec le premier prince du sang [1]; puis l'inaction forcée à laquelle Condé fut condamné par une maladie grave; enfin les habiles manœuvres de Turenne[2], achevèrent de ruiner les espérances des Frondeurs. Leur cause était irrévocablement perdue; la paille

1. Querelle du comte de Rieux et de Condé. (Voir les *Mémoires d'Omer Talon*, tome III, page 442.)

2. Omer Talon cite un beau trait de Turenne : « Le roi « couchant à Gergeau pour aller à Sully, le pont de Gergeau « fut attaqué par les troupes des princes, qui se rendirent « maîtres de la moitié du pont et sans doute eussent emporté « le reste et pris le roi, parce que ses troupes n'avaient ni « poudre ni plomb. Dans cette occasion si périlleuse, M. le « maréchal de Turenne fit une belle action : il fit ouvrir les « portes du port du côté de la ville, et parut lui seizième « l'épée à la main, faisant contenance d'aller aux ennemis, « lesquels ne sachant pas la faiblesse des troupes et le défaut « de munitions, n'osèrent avancer, se retranchèrent au bout « du pont et le rompirent; et de l'autre bout les troupes du « roi le rompirent pareillement. » (*Mémoires*, tome III, page 349.)

qu'ils avaient adoptée pour marque distinctive [1], cédait la place au papier, signe de ralliement de leurs adversaires, qui partout levaient fièrement la tête. Le parlement, ou plutôt la fraction du parlement qui continuait à siéger à Paris, malgré l'ordre du roi qui convoquait la compagnie à Pontoise, cherchait vainement à masquer, par un redoublement de violence, l'impuissance à laquelle il était réduit; sa voix n'était plus écoutée. Cassés par le conseil du roi, ses arrêts l'étaient aussi par l'opinion publique [2].

Retz tint une conduite ambiguë, durant cette agonie de la Fronde. D'une part, nous le voyons s'associer aux plaintes qu'excitaient dans le public tous les désordres dont Paris avait à souffrir, « les relever, comme il le dit lui-même, de façon à se rendre agréable à tous ceux qui les

1. « La paille n'est plus paille, écrivait Marigny à Lenet pendant la Fronde; c'est fleur d'antimazarin. »

2. « Au début des révolutions, dit fort bien M. Cousin, que nous aimons toujours à citer, quand les imaginations enivrées s'élancent à la poursuite d'un objet mal défini et qui, par cela même, émeut davantage, il est des hardiesses, des violences même, qui, par un faux semblant d'énergie, répondant à l'état des esprits et des âmes, réussissent et accroissent le mouvement commencé; il en est tout autrement des dissensions civiles, quand l'expérience a ôté les illusions et que la fièvre est tombée : les mêmes violences, qui d'abord avaient été applaudies, envisagées de sang-froid, révoltent et redoublent le besoin du repos. »

blâmaient, et ramener ainsi insensiblement et doucement à lui les partisans de la paix. » D'autre part, nous le voyons aller tous les jours au Luxembourg courtisant le duc d'Orléans, et circuler au milieu des soldats de Condé aussi librement que s'il était devenu l'un des meilleurs amis de ce prince, lui, qui la veille en quelque sorte, avait failli être enlevé. Il semble s'étudier à ménager tous les partis, et s'attacher en même temps à faire croire à tout le monde qu'il a conservé assez de popularité, assez de pouvoir sur les masses, pour que chacun doive compter avec lui[1].

Mazarin était évidemment appuyé par tous ceux qui n'avaient d'autre intérêt que celui de l'État; et, « si cette espèce de gens, dit Retz, ne peut rien dans le commencement des troubles, elle peut tout dans les fins. » Il n'en conseilla pas moins au roi d'accueillir favorablement les remontrances du parlement de Pontoise relatives à son éloignement, tout en rendant justice à son ministre par une déclaration solennelle. Persuadé qu'une concession apparente porterait le dernier coup à ses ennemis, il résolut de s'effacer momentanément, sans renoncer pour cela à la haute direction des affaires, et il s'éloigna de la cour après

1. Retz disait qu'il était « la troisième tour de l'Église de Paris et si chéri du peuple que, si l'on voulait entreprendre contre lui, il prendrait les armes pour le mettre en liberté. »

s'être concerté avec la reine [1]. Montrant autant de modération que d'habileté, il crut qu'il était d'une bonne politique de ne pas témoigner trop d'empressement à rentrer en vainqueur dans une ville qui l'avait abreuvé d'humiliations et d'outrages; d'aider, en se retirant, les hommes les plus compromis à faire leur soumission, sans qu'il en coûtât trop à leur amour-propre; et de laisser le calme se rétablir entièrement, au sein d'une population si longtemps et si profondément remuée, avant de jouir d'un triomphe qui ne pouvait plus lui échapper et qui eût peut-être en ce moment ravivé des haines mal éteintes. Une amnistie générale vint clore le passé et ouvrir une ère nouvelle. Retz fait observer qu'elle renfermait « des restrictions telles que peu de gens pouvaient y trouver leur sûreté. » Cette observation n'est pas fondée. Ce grand acte de clémence était au contraire fort large; il n'y avait guère de restrictions que pour les auteurs des attentats du 4 juillet; aussi fut-il reçu comme un immense bienfait. C'est toujours par là qu'un pouvoir bien avisé termine ces déplorables luttes où, des deux côtés, la part de l'erreur est encore plus grande que celle du

1. M. Feillet cite une lettre de saint Vincent de Paul à Mazarin, dans laquelle il l'engage à conseiller au roi de rentrer à Paris sans attendre qu'il puisse y rentrer avec lui. (*La misère au temps de la Fronde*, page 433.)

crime, surtout pour les subalternes, comme le démontrent admirablement ces réflexions de Retz : « Je connaissais, en ce temps-là, des gens de bien qui étaient convaincus jusques au martyre, s'il eût été nécessaire, de la justice de la cause de MM. les princes. J'en connaissais d'autres, et d'une vertu désintéressée et consommée, qui fussent morts avec joie pour la défense de celle de la cour. L'ambition des grands se sert de ces dispositions comme il convient à leurs intérêts. Ils aident à aveugler le reste des hommes, et ils s'aveuglent eux-mêmes après, plus dangereusement que le reste des hommes. » Condé persista par malheur dans cet aveuglement. Il refusa de se soumettre aux conditions de l'édit du 26 août qui l'invitait à poser les armes, à licencier ses troupes, à rompre avec l'étranger, et passa sous les drapeaux de l'Espagne, qui dut compter cette coupable défection d'un prince français et du plus fameux capitaine de l'époque au nombre de ses plus grandes victoires. Il y passa avec tous les régiments de sa maison, dont les officiers, appartenant à la meilleure noblesse de France, se considéraient comme liés à leurs chefs par les lois de la fidélité militaire, alors même qu'il ne s'agissait pour eux de rien moins que de combattre contre leur pays ; tant il est vrai que les vieilles traditions féodales étaient encore vivantes dans une partie de la société et

que Richelieu avait laissé quelque chose à faire à son successeur, pour l'entière destruction de l'obstacle qui s'était si longtemps opposé à la constitution définitive de l'unité nationale ! Ce jour-là, Condé descendit encore plus bas dans la honte que le jour où il arbora l'étendard de la guerre civile. On verra ce nouveau connétable de Bourbon déchirer sa patrie de ses propres mains, pour satisfaire de misérables ressentiments; mais il sera dans sa destinée, comme dans celle de Turenne, de ne vaincre qu'au service de la France; son génie semblera l'abandonner pour un temps, et il ne le retrouvera dans toute sa force qu'en revenant sous le drapeau national.

Paris désirait ardemment le retour du roi, qui se trouvait à Compiègne, depuis le départ de Mazarin. Tous les corps de l'État s'empressèrent de lui envoyer des députations, pour le supplier de revenir dans sa capitale. Les gazettes du temps sont remplies, à cet égard, de récits plus ou moins touchants, plus ou moins naïfs, qui prouvent combien l'amour de la royauté était profond dans les âmes, malgré tout le mal qu'avait pu faire ce long règne de l'esprit de faction. Retz voulut, comme en 1650, se donner le mérite, aux yeux du peuple et de la cour, d'avoir provoqué ce qu'il ne pouvait plus empêcher, en allant lui-même à Compiègne, à la tête de la députation du clergé. Il

était d'ailleurs impatient de recevoir des mains du roi la barette rouge, quoiqu'il dise, avec sa sincérité ordinaire, « que, de toutes les choses du monde, c'était pour lui la plus indifférente. » Il met dans la bouche de M. de Fontenay, qui de concert avec M. de Lamoignon, le futur successeur de Molé, ne cessait, dit-il, de le presser de sauver l'État par cette démarche, un de ces longs discours qu'on rencontre presque aussi souvent dans ses Mémoires que dans la *Conjuration de Fiesque;* nous y remarquons ce tableau de la situation dessinée en quelques mots d'une manière saisissante : « Paris gémit sous le poids; le parlement n'y est plus qu'un fantôme; l'hôtel de ville est désert; Monsieur et M. le Prince n'y sont maîtres qu'autant qu'il plait à la canaille la plus insensée; les Espagnols, les Allemands et les Lorrains sont dans ses faubourgs, qui ravagent jusque dans les jardins. » Retz a bien soin de faire dire à son interlocuteur que chacun rend hommage à son désintéressement, que chacun se plaît à reconnaître qu'il ne veut que le bien de l'État, et il ajoute : « La providence de Dieu qui, par de secrets ressorts inconnus à ceux même qu'il fait agir, dispose les moyens pour leur fin, se servit des exhortations de ces Messieurs pour me décider à sortir de mon inaction. » Cette phrase à la Bossuet est à un diapason un peu élevé pour la circonstance; car la

démarche de Retz ne devait influer en rien sur la détermination de la cour, et c'était par d'autres ressorts que la Providence avait préparé le retour du roi. Retz a trop de sagacité pour s'abuser sur ce point; mais c'est chez lui un parti pris de ne laisser échapper aucune occasion de se donner de l'importance. Quand le fond même des choses qu'il raconte ne se prête pas aux calculs de sa vanité, il cherche à y suppléer par la forme; sous l'impression du même sentiment qui le porte à n'émettre un avis sur le plus mince incident qu'en invoquant les plus grands exemples et les principes les plus absolus, il monte son style au ton de la grandeur, uniquement dans le but de se grandir lui-même.

Retz déploya à Compiègne un faste inouï : « Je tenais, dit-il, sept tables servies en même temps, et je dépensais huit cents écus par jour. On essaya d'en plaisanter à la cour; mais ce qui est nécessaire n'est jamais ridicule. » Il était parti de Paris, accompagné de deux cents gentilshommes et de cinquante gardes du duc d'Orléans; mais il avait été forcé de congédier en route une partie de ce cortége presque royal, sur l'ordre qu'il avait reçu de la cour. Les plus zélés serviteurs de Mazarin opinèrent pour qu'on s'emparât de sa personne; mais Anne d'Autriche s'y opposa; elle accueillit Retz avec bonté, d'après le conseil de Mazarin lui-

même, à qui la princesse Palatine fit comprendre que la prudence commandait encore d'agir ainsi. Il harangua Louis XIV, au nom du clergé, dans une audience solennelle, où le jeune roi lui remit le chapeau de cardinal. Le discours qu'il prononça est un beau morceau d'éloquence; il nous a paru plein de dignité et de noblesse. Retz y parle seulement comme chef du clergé de Paris, sans aucune allusion à sa situation particulière. Rien n'y dénote le factieux de la veille. Dans les représentations qu'il adresse à son souverain, il ne va pas au delà de la liberté de langage que comporte le saint ministère et qui est au nombre de ses plus légitimes priviléges. Il déclare hautement que « le véritable repos, le véritable bonheur des peuples consistent dans leur soumission à l'autorité royale. » Affectant de s'élever au-dessus des passions politiques, s'il a un mot pour le duc d'Orléans, il en a un aussi pour le prince de Condé, qui n'avait pas encore abdiqué sa nationalité. A la façon dont il déplore les malheurs de la guerre civile, on dirait qu'au lieu d'en être le principal auteur, il n'en a été que la victime. Il conjure le roi de mettre un terme à tant de maux, en suivant l'exemple de Henri IV; de retourner dans sa capitale en imitant la modération de ce grand monarque; de répondre enfin au vœu qu'il lui exprime, comme son auguste aïeul répondit dans une circonstance

anologue à celui du cardinal de Gondi ; il demande avec instance que sa prière ne soit pas moins écoutée aujourd'hui que ne le fût alors celle de son oncle. Il finit en rappelant au jeune Louis XIV les dernières recommandations de Saint-Louis à son fils, en comparant Anne d'Autriche à Blanche de Castille, et en faisant un magnifique éloge d'une reine si indignement calomniée par les Frondeurs. En vérité, quand on songe au rôle qu'il a joué, ce qui frappe encore plus, de la part d'un tel homme, que la dignité et la noblesse dont ses paroles sont empreintes, c'est l'audace de son hypocrisie. Citons quelques extraits de ce discours, pour qu'on puisse juger de l'élévation des pensées et du style :

« Sire, tous les sujets de Votre Majesté peuvent lui représenter leurs besoins; mais il n'y a que l'Église qui ait le droit de vous rappeler vos devoirs, parce qu'elle vous les rappelle au nom de celui de qui les ordres vous doivent être aussi sacrés qu'ils le sont au moindre de vos sujets. Le caractère dont ses ministres sont revêtus, leur impose l'obligation d'exercer ce droit, surtout quand il s'agit de la conservation des peuples; car la puissance qui nous a établis médiateurs entre Dieu et les hommes, fait que nous sommes naturellement leurs intercesseurs envers les rois qui sont les images vivantes de la divinité sur la terre.... Mais

nous nous gardons bien d'oublier que nous sommes tenus plus particulièrement que le reste des hommes à vous donner toutes les marques imaginables de respect, d'obéissance et de fidélité.... Le pouvoir de Henri IV qui avait été si violemment attaqué et presque abattu, se trouva relevé par sa douceur, en un point et plus haut et plus fixe que n'avait jamais été celui de ses prédécesseurs.... Vous n'aurez pas moins de bonté pour une grande ville qui vous offre avec ardeur le sang de tous ses citoyens pour le répandre pour votre service, que le grand Henri n'en eût pour des sujets rebelles qui lui disputaient sa couronne et qui attentaient à sa vie.... Ainsi vous règnerez d'un règne en quelque sorte semblable à celui de Dieu, parce que votre autorité n'aura de bornes que celles qu'elle se donnera à elle-même par les règles de la raison et de la justice. Il est, Sire, de votre devoir d'arrêter, par une bonne et prompte paix, le cours de ces profanations abominables qui déshonorent la terre et qui attirent les foudres du ciel; vous le devez comme chrétien, vous le devez et vous le pouvez comme roi. » Retz n'est-il pas ici à la hauteur des plus éloquents interprètes de la loi divine? Que manque-t-il à ce discours pour exciter une admiration sans réserve? Il y manque la sincérité, la moralité de l'orateur.

Le roi répondit que les témoignages d'affec-

tion qu'il recevait du clergé de la bonne ville de Paris, le touchaient profondément, et qu'il était heureux de penser que ceux qui dirigeaient les consciences, apprendraient toujours à son peuple, par leur exemple aussi bien que par leurs enseignements, ce qu'il devait à son souverain. Retz ne pouvait se méprendre sur la signification de ces paroles, qui renfermaient en réalité un reproche et une leçon à son adresse. Évitant ensuite de se prononcer d'une manière catégorique sur l'époque de son retour dans la capitale, le roi dit qu'il fallait avant tout, pour qu'il y rentrât, que les habitants fissent disparaître les obstacles qui les avaient jusques-là privés de sa présence, comme leurs prédécesseurs, sous Henri IV dont on venait d'évoquer le souvenir, avaient chassé ceux qui opprimaient leur liberté, quoiqu'ils eussent à lutter contre un parti bien plus puissant que celui d'aujourd'hui. Il ne convenait pas à la cour de donner à Retz la satisfaction qu'il ambitionnait, en souffrant qu'il s'attribuât le mérite d'avoir, par son éloquence, décidé le roi à revenir à Paris.

Retz avait une autre mission à remplir, celle de négocier secrètement avec la reine pour le compte du duc d'Orléans, qui, en échange de quelques concessions, destinées surtout à masquer un peu sa défaite, à épargner à son orgueil une trop grande humiliation, offrait d'abandonner Condé

et de se retirer à Blois. La reine méprisait ce prince et ne lui faisait pas l'honneur de le redouter; elle renvoya Retz aux sous-ministres, dont la princesse Palatine disait : « qu'ils aimeraient mieux que tout le temple périt, que si le coadjuteur y mettait seulement une pierre pour le réparer. » Ils cherchèrent à l'amuser par de vagues promesses qui n'engageaient à rien : ce fut là tout ce qu'obtint pour son maître l'ambassadeur de Gaston. Le temps des concessions et des traités particuliers était passé, quoique, par l'effet d'une vieille habitude, princes et grands seigneurs affichassent encore la prétention de traiter, chacun à part, avec la cour, de puissance à puissance. La cour n'ignorait pas que l'état des esprits lui permettait aujourd'hui d'imposer sa volonté et de ne subir celle de personne. Retz se venge des tristes résultats de son ambassade sur l'entourage d'Anne d'Autriche, qu'il dépeint de manière à le rendre odieux ou ridicule : « La défiance était partout autour de la reine. Servien et le Tellier se haïssaient cordialement. Ondédéi était leur espion, comme il était celui de tout le monde. L'abbé Fouquet aspirait à la seconde place de l'espionnage. Bertet, Ciron, le maréchal du Plessis étaient pour leur *vade*. Madame la Palatine m'avait fait connaître la *carte du pays;* mais je vous confesse que je ne me l'étais pas figurée telle que je la trouvai. »

Ailleurs Retz nous montre Ondédéi « habillé en capitan de comédie, chargé de plumes comme un mulet, et tenant des discours encore plus fous que sa mine. » Ondédéi, qu'on a justement nommé le P. Joseph du successeur de Richelieu, n'était rien moins que fou; Mazarin n'eut jamais de serviteur plus intelligent; sa pénétration, sa sagacité, sa souplesse qui semble si bien indiquée par son nom, ne le cédaient qu'à son dévouement.

Atterré par l'insuccès du coadjuteur, le duc d'Orléans était retombé dans ses irrésolutions et ses perplexités habituelles. Combattu entre la crainte de voir la paix se faire sans lui et la peine qu'il avait à s'avouer vaincu et à se soumettre sans conditions, il passait tour à tour d'un extrême abattement à une exaltation factice, dont Retz n'était pas dupe. Les efforts que faisait Gaston pour se persuader à lui-même et pour persuader aux autres qu'il était en mesure de résister, pouvaient bien lui monter un moment la tête et lui donner un semblant d'énergie; mais la peur qui, du reste, était ici d'accord avec la raison, reprenait bientôt le dessus, et il tremblait de tous ses membres de s'être trop avancé. Il eût voulu, pour se tirer d'affaire, que Retz soutînt contre lui que la guerre était désormais impossible, afin d'avoir l'air de ne céder que par condescendance, et son

malin favori se jouait de son embarras. Retz a décrit avec son esprit ordinaire cette lutte de la vanité et de la peur. C'est une de ces scènes de comédie dans lesquelles il se montre l'égal de nos meilleurs auteurs comiques; sa mordante ironie y voue le duc d'Orléans au seul genre d'immortalité qui convienne à un tel prince. Écoutez-le :

« Au langage que tenait Monsieur, on eût dit qu'il était à cheval, armé de toutes pièces et prêt à couvrir de sang et de carnage les plaines de Saint-Denis et de Grenelle.... « Je ferai demain la « guerre, s'écria-t-il d'un ton guerrier, et plus fa- « cilement que jamais. Demandez-le à M. le car- « dinal de Retz. » — Il croyait que j'allais lui disputer cette thèse. Je m'aperçus que c'était là ce qu'il désirait dans le but de pouvoir dire après qu'il eût fait des merveilles, si on ne l'avait retenu. Je lui répondis froidement et sans m'échauffer : Sans doute, Monsieur. — Le peuple n'est-il pas toujours à moi? reprit Monsieur. — Oui, Monsieur, lui répartis-je. — M. le Prince ne reviendra-t-il pas, si je le mande? ajouta-t-il. — Je le crois, Monsieur, lui dis-je. — L'armée d'Espagne ne s'avancera-t-elle pas, si je le veux? continua-t-il. — Toutes les apparences y sont, lui répliquai-je. — Vous attendez après cela une grande résolution ou du moins une grande délibération; rien moins, et je ne saurais mieux vous expliquer

l'issue de cette conférence qu'en vous suppliant de vous ressouvenir de ce que vous avez vu quelquefois à la comédie italienne. La comparaison est irrespectueuse, et je ne prendrais pas la liberté de la faire si elle était de mon invention : ce fut Madame elle-même à qui elle vint à l'esprit, aussitôt que Monsieur nous eut quittés, et elle la fit moitié en riant, moitié en pleurant. « Il me semble, me « dit-elle, que je vois Trivelin qui dit à Scara- « mouche : que je t'aurais dit de belles choses, si « tu n'avais pas eu assez d'esprit pour ne me pas « contredire ! » Voilà comment finit la conversation, Monsieur concluant que bien qu'il fût très-fâcheux que le roi vînt à Paris sans concert avec lui, il ne devait pas s'y opposer, parce que tout le monde verrait clairement qu'il le pouvait et qu'il n'était arrêté que par la considération du repos de l'État. »

Cette petite scène de comédie nous paraît le digne couronnement de la grande comédie de la Fronde, qui s'y résume en quelque sorte, au moment où la toile va tomber. Le sentiment qu'elle doit inspirer au lecteur est bien celui qu'inspire le drame lui-même à tout homme qui juge sainement les choses en dehors de tout esprit de système, de toute idée préconçue. Retz complète le tableau en se faisant *gronder*, par son ami Caumartin, de se laisser trop aller à dire la vérité sur

le compte des deux partis, de s'exposer ainsi à leur haine, et en lui répondant : « Je sais bien que je manque à la politique ; mais je satisfais à la morale, et *j'estime plus l'une que l'autre.* »

Presque en même temps, un autre de ses amis, Montrésor, le gourmande (toujours d'après lui) au sujet des *scrupules* qui l'empêchent de ranimer la guerre civile, et Retz fait cette réflexion édifiante : « Il est vrai que les scrupules ne réussissent pas dans les cours au moins pour l'ordinaire; mais il y a des gens qui préfèrent au succès la satisfaction qu'ils trouvent en eux-mêmes. » Retz arrêté par des scrupules! Retz sacrifiant par conviction, par devoir, sans se préoccuper de ses intérêts, la politique à la morale! Qui s'en serait douté? c'est là quelque chose de si nouveau pour nous, de si contraire à toutes les données de l'histoire, que nous sommes confondu d'étonnement en présence de ces audacieuses assertions, quoique il ne faille être surpris de rien de la part d'un tel personnage ; nous serions tenté de les prendre pour des plaisanteries de mauvais goût.

Cependant le travail de dissolution qui s'opérait au sein de la Fronde depuis plus de trois mois, avait atteint son dernier période. Condé était parti de Paris, avec le duc de Lorraine et quelques amis dévoués, non moins irrité au fond du cœur

que Coriolan au sortir de Rome, mais laissant le champ libre à la cour sur le principal théâtre de la lutte. Le vieux Broussel, ce doyen des factieux, cette caricature de tribun parlementaire, s'était démis de ses fonctions de prévôt des marchands, et le duc de Beaufort, cette ancienne idole du peuple, ce roi des halles détrôné, de celles de gouverneur de la capitale. Le parlement de Paris avait cessé de foudroyer de ses arrêts le parlement de Pontoise, en signe de soumission. La cour triomphait : chacun s'inclinait devant l'autorité royale. Tout était prêt pour la rentrée du roi. Elle eut lieu, le 21 octobre, avec beaucoup d'éclat. Le peuple se porta en foule au devant du jeune monarque et se livra à de grandes démonstrations de joie ; il ne pouvait se lasser d'admirer cet air à la fois plein de douceur, de grâce et de majesté, qui donnait tant de charme à son noble visage et qui devait bientôt tout fasciner autour de lui. Le duc d'Orléans refusa, malgré les instances de la cour, d'aller à la rencontre de son royal neveu, dans la crainte d'être arrêté, et resta enfermé au Luxembourg, en proie aux plus vives terreurs.

Beaufort avait proposé à ce prince de soulever les halles, de faire des barricades, et de chasser le roi de Paris. Gaston avait eu un instant quelque velléité de suivre ce conseil, et il avait fait en-

tendre des menaces « qui, dit Retz, dans la bouche de Gaston de Foix, eussent marqué un grand exploit, mais qui, dans la bouche de Gaston de France, ne me présagèrent qu'un grand rien. » Retz nous dit que cette entreprise aurait certainement réussi, parce que « la pente du menu peuple et même celle du moyen était encore pour Monsieur, » oubliant, par une de ces distractions qui étonnent chez un homme si profondément versé dans l'art d'arranger les faits à sa guise, qu'il nous a dit, quelques lignes plus haut, que Gaston avait eu raison de refuser d'aller à la rencontre du roi, parce que, « vu les dispositions où était le peuple, » tout dessein contre sa personne eût été aisément exécuté. « Il y avait, fait-il observer, une agitation et un égarement dans les esprits (c'est ainsi qu'il appelle l'heureuse surexcitation produite par le grand événement du jour) qui se pouvaient, à mon sens, tourner à tout, et l'éclat de la majesté royale, tombant tout d'un coup sur cette agitation et sur cet égarement, l'eût emporté sur tout autre moyen d'action. » Quand, après avoir exprimé la vérité en si beau langage, Retz se contredit, en cherchant à faire croire que le duc d'Orléans eût eu de grandes chances de succès, s'il se fût décidé à résister à force ouverte, c'est uniquement pour se donner l'honneur d'avoir épargné à la cour un danger réel, en détournant

Gaston d'une pareille tentative. Travailla-t-il réellement à l'en détourner, ou au contraire fut-il le plus ardent à l'y pousser, comme on l'en a accusé? Nous pensons, quant à nous, que Retz connaissait trop bien ce faible prince, et, pour citer ses propres paroles, « qu'il voyait trop clairement et son humeur incorrigible et le *deshingandement* irremédiable du parti » dont il était le chef, pour le lancer dans une entreprise où eût échoué, en l'état, l'homme même le plus énergique, et qui ne pouvait que les conduire l'un et l'autre au plus profond abîme, en rendant leur chute encore plus éclatante. Toujours est-il que Gaston obéit sans résistance à l'ordre qu'il reçut de se retirer à Limours; il jugea prudent de renoncer à « faire danser l'Espagnole, » comme il s'en était vanté, suivant Retz, et la cour ne rencontra pas la moindre apparence d'opposition, quoique Retz, qui avait sur le cœur la triste issue de son ambassade à Compiègne, « estime qu'elle fut imprudente, aveugle, téméraire au delà de ce qu'on peut imaginer, en rentrant dans Paris sans avoir traité avec le duc d'Orléans. »

La cour s'installa au Louvre, qu'il était plus facile de mettre à l'abri d'un coup de main, dans un mouvement séditieux, que le Palais-Royal. Ce fut là que, dans un lit de justice auquel assistèrent les deux parlements, réunis désormais en un

seul, Louis XIV prit définitivement possession de la plénitude du pouvoir pour ne plus s'en dessaisir. Une amnistie, plus large encore que celle du 26 août, fut enregistrée solennellement. La royauté se sentait maintenant assez forte pour ajouter à sa clémence et pour réduire à un très-petit nombre d'exceptions les restrictions qu'elle avait cru devoir apporter à l'exercice de la plus belle de ses prérogatives. Il fut enjoint au parlement de se renfermer à l'avenir dans le cercle de ses fonctions judiciaires et de ne plus s'immiscer dans le gouvernement de l'État. Le parlement essaya, par de timides remontrances ou plutôt par d'humbles prières, de sauver du naufrage quelques débris de ses anciennes usurpations. Le roi ordonna que la déclaration royale fût enregistrée sans la moindre modification; ce fut là sa seule réponse, et le parlement se garda bien de répliquer; il comprit qu'il avait un maître[1]. Le véritable règne de Louis XIV date de ce jour-là. La Fronde avait commencé le 13 mai 1648, par l'ar-

1. Néanmoins le parlement conserva encore pendant quelque temps, par l'effet d'une vieille habitude, une certaine liberté de langage; car, en 1655, l'avocat général Bignon alla jusqu'à dire, à propos de l'édit du timbre, que « celui qui avait osé donner l'avis de mettre la main dans le sanctuaire de la justice, en voulant imposer un droit honteux et inouï sur les actes les plus légitimes et les plus nécessaires à la sûreté publique, était digne du dernier supplice. »

rêt d'union, qui était comme le manifeste du parlement rebelle contre la royauté; elle finissait, le 24 octobre 1652, par cette dernière déclaration, qui consommait la ruine politique de ce même parlement au profit de la royauté victorieuse. C'était le quatrième anniversaire de la naissance de la prétendue charte constitutionnelle du 24 octobre 1648, à laquelle il attachait tant de prix, quoiqu'elle fût bien loin d'avoir l'importance que certains historiens lui ont attribuée. Cette singulière coïncidence méritait bien d'être signalée.

Ainsi la Fronde avait duré plus de quatre ans; et, dans ces quatre années si funestes à la grandeur et à la prospérité de la France, « aucun principe de droit public, aucune garantie tutélaire n'avaient été consacrés; » et de tant de mouvements stériles il ne restait au sein du pays « qu'un entraînement général vers la dictature dont Louis XIV, a fort bien dit M. de Carné, n'eut qu'à suivre la pente. » La Fronde s'agitera encore sur plusieurs points du royaume, comme un serpent dont on a coupé la tête; elle s'agitera surtout dans les provinces, où abondaient le plus ces châteaux forts « qui servaient d'asile à la haute aristocratie pour se dérober à l'empire des lois[1]. » Mais, après le coup mortel qui l'a frappée

1. M. Cousin.

au cœur, les exploits des uns, les crimes des autres, ne réussiront qu'à prolonger un peu son agonie. Dans la Guienne, les secours réunis de l'Espagne et de l'Angleterre et l'exaltation révolutionnaire de l'Ormée lui donneront pendant quelque temps, une apparence de vitalité. Là, d'horribles forfaits voueront à l'exécration de la postérité les noms de Duretète et de Villars, ces dignes ancêtres des septembriseurs, tandis que les plus beaux traits d'héroïsme entoureront d'une auréole immortelle ceux de Chevalier et de Filhot, ces nobles martyrs de la cause royale. Là, nous aurons la douleur de voir Condé solliciter l'appui du régicide Cromwell, lui vendre, lui livrer le sol français, appeler à son aide les passions républicaines, et les haines religieuses, se rendre enfin complice des plus sanglantes exécutions; mais tout cela ne pourra galvaniser qu'un moment la Fronde expirante; et, par les négociations plus encore que par les armes, la royauté parviendra bien vite à éteindre partout les dernières étincelles du feu de la discorde. On pouvait donc regarder la Fronde comme définitivement vaincue, quand Louis XIV eut repris possession de sa capitale.

Un feu roulant de chansons et de libelles, dirigé contre le parlement, acheva de le déconsidérer. Il est de nobles natures qui regarderaient comme une lâcheté d'insulter une puisssance

tombée. Il en est d'autres, au contraire, qui se plaisent à passer brusquement de la flatterie à l'outrage et à compenser en quelque sorte l'excès de l'une par l'excès de l'autre. On remarqua le pamphlet intitulé *le Parlement à confesse aux pieds du Roi*. Le peuple railla impitoyablement ce pouvoir déchu, dont les moindres arrêts étaient naguère pour lui de véritables oracles. La main du bourreau lacéra dans les registres de la compagnie et dans ceux de l'hôtel de ville, tous les actes officiels de la Fronde.

Le jour de l'arrivée du roi, Retz était allé l'attendre au Louvre. Il osa se présenter devant lui, le front haut, et déposer à ses pieds comme un sujet fidèle l'hommage de son respect et de son dévouement. La reine fit au coadjuteur le meilleur accueil ; Retz prétend même « qu'elle dit au roi de l'embrasser, parce que c'était à lui qu'il devait particulièrement son retour à Paris. » Anne d'Autriche avait appris à dissimuler à l'école de Mazarin et plus encore peut-être à l'école du malheur, et le coadjuteur n'avait certes pas le droit d'exiger d'elle plus de franchise. Continuant à redouter son humeur inquiète et remuante[1],

1. Les lettres que Mazarin écrivait journellement à l'abbé Fouquet prouvent à quel point la présence de Retz à Paris le préoccupait. Dans une de ces lettres, Mazarin lui dit que

elle chercha, peu de jours après, à l'éloigner, en lui faisant offrir les plus grands avantages, pourvu qu'il s'engageât à passer trois ans à Rome. Caumartin le pressait vivement d'accepter ces offres : « Vous êtes, lui disait-il, comme le vaisseau sur lequel le parti de la Fronde pourrait de nouveau mettre à la voile selon les occasions, et ce vaisseau n'a aujourd'hui qu'un moyen de salut, celui de prendre le large et de se jeter du côté du Levant, c'est-à-dire du côté de Rome. » Retz affirme qu'il eût cédé volontiers, parce que cet avis lui paraissait fort sage[1]; mais que le même motif, qui l'avait empêché de sortir de Paris, le lendemain des massacres de l'hôtel de ville, l'avait encore retenu : il veut parler de l'intérêt de ses amis, dont la plupart comptaient sur lui pour obtenir les faveurs de la cour. « Ceux qui sont à la tête des grandes affaires, remarque-t-il, ne trouvent pas moins d'embarras dans leur propre parti que dans celui de leurs ennemis. Les miens, quoique tout puissants dans l'État, l'un par sa naissance, par son mérite et par sa faction, l'autre par l'empire

« Retz n'a rien de bon dans l'âme, malgré toutes ses protestations, ni pour l'État, ni pour la reine, ni pour lui »

1. Omer Talon dit que Retz, « n'osant pas rejeter la proposition qui lui était faite, demanda de si grandes sommes, que l'impossibilité visible de le satisfaire fit connaître que sa pensée n'était pas d'abandonner Paris. »

qu'il avait sur la reine, n'avaient pu, avec tous leurs efforts, m'obliger à quitter mon poste, et je puis dire, sans vanité, que je l'aurais conservé et même avec dignité, en lâchant seulement un peu la voile, si les différents intérêts ou plutôt les différentes visions de mes amis, qui ne comprenaient pas qu'il n'y avait plus assez d'étoffe pour en faire un trafic considérable, ne m'eussent forcé à prendre une conduite qui me fit périr, par la pensée qu'elle donna que je voulais tenir contre le vent.... Les bonnes intentions se doivent moins outrer que quoi que ce soit. Je me suis très-mal trouvé de n'avoir pas observé cette règle. Néanmoins comme à la réserve de la religion et de la bonne foi, tout doit être, au moins à mon opinion, égal aux hommes, je crois que je puis être raisonnablement content de ce que j'ai fait. » Ces quelques lignes portent, ce nous semble, en tout point, le cachet du coadjuteur. Nous croyons qu'il lui arriva bien plus souvent *d'outrer* les mauvaises intentions que les bonnes, et que la religion et la bonne foi furent les choses dont il se préoccupa le moins. Cependant, comme on ne saurait nier, ainsi que nous l'avons déjà dit, qu'il se piquait d'être fidèle aux lois de l'amitié, que c'était là une de ses qualités dominantes, nous sommes loin de repousser ici d'une manière absolue son témoignage, qui nous est en général si suspect;

mais nous pensons qu'il exagère, quand il donne à entendre « qu'il s'est volontairement sacrifié pour ses amis, attendu qu'il ne s'était jamais fait illusion sur les dangers de la situation ; » quand il se pose en victime du sentiment le plus généreux. Un sentiment qui l'eût rendu capable de tant d'abnégation se concilie bien peu avec la sécheresse de cœur dont est empreint sont court récit de la mort de Mlle de Chevreuse, qu'il avait été le premier à entraîner dans le désordre et qui fut enlevée, à cette époque, comme par un coup de foudre, dans tout l'éclat de la jeunesse et de la beauté, après avoir tenté de se rapprocher de lui pour venir en aide aux intrigues de sa mère. Retz se borne à nous dire qu'elle avait les plus beaux yeux du monde et un art à les tourner qui était admirable, et qu'elle ne lui pardonna pas la froideur avec laquelle il avait accueilli ses avances. Voilà les seules réflexions que lui inspire cette fin prématurée, que la religion n'avait pas eu le temps de sanctifier, et qui eût dû le faire rentrer en lui-même, en éveillant dans son âme un salutaire repentir. Du reste, ce qui tend à prouver qu'il n'était pas resté à Paris dans le seul but de suivre les négociations entamées en faveur de ses amis et de ne point séparer leur cause de la sienne, c'est qu'il est parfaitement avéré, malgré ses dénégations intéressées, qu'il ne tarda pas à

ourdir dans l'ombre de nouvelles intrigues. Il ne pouvait pas s'accoutumer à l'idée de voir Mazarin revenir à la cour plus puissant que jamais ; et, toujours prêt à s'allier à celui de ses deux plus grands ennemis, qui était pour le moment le moins redoutable, contre celui qui l'était le plus, il travaillait sous main à se reconcilier avec Condé. Pour lui donner un gage d'union, quand l'édit qui le déclarait criminel de lèse-majesté fut porté au parlement, il ne voulut pas assister à la délibération, quoique le roi l'y eût formellement invité, sous prétexte que les bienséances lui défendaient de prendre part à la condamnation d'un prince qui lui était si ouvertement hostile. Bien plus, un jour il alla jusqu'à braver la cour, en se présentant à Rambouillet avec une suite de deux cents gentilshommes : « Dans la passion, dit-il d'une façon non moins juste qu'énergique, il est difficile de conserver une conduite qui ne *déborde* pas. » Le 1er décembre, il avait prêché à Saint-Germain l'Auxerrois devant le roi et la reine. La *Muse historique* de Loret, gazette en mauvais vers fort répandue alors, en faisant l'éloge de l'éloquence de Retz et en constatant l'effet immense qu'elle produisit, qualifia son sermon de *hardi ;* sans doute il rappela trop à la cour ceux de 1648. Tous ces divers indices, et les avis secrets que reçut Anne d'Autriche, firent décider son arrestation. Depuis

quelque temps, il ne paraissait plus au Louvre, ce qui n'avait fait que confirmer la cour dans ses soupçons. On l'y attira en feignant d'être disposé à lui accorder tout ce qu'il avait demandé et pour lui et pour ses anciens complices. Il fut arrêté dans l'antichambre de la reine, par le capitaine des gardes, le 19 décembre 1652. Il se plaint d'avoir été fouillé « comme un coupeur de bourse. » Il avait sur lui une lettre du roi d'Angleterre, qui le priait de lui procurer quelque argent : on répandit le bruit que c'était une lettre de Cromwell, de laquelle il résultait que Retz conspirait de concert avec le Protecteur. Il fut ensuite transféré et emprisonné à Vincennes : il succédait à Condé dans ce vieux donjon, à deux ans d'intervalle. En parlant de l'appareil militaire qui fut déployé dans cette circonstance, Retz reconnaît lui-même que ces précautions étaient bien inutiles et que ses amis s'efforcèrent en vain d'émouvoir le peuple[1] : « Rien, dit-il, ne branla dans la ville. La douleur et la consternation y parurent ; mais elles n'allèrent pas jusques au mouvement, soit

1. Omer Talon nous apprend qu'ils firent exposer pendant deux jours le Saint-Sacrement ; « ce qui, ajoute-t-il, fut désapprouvé par les gens de bien comme un abus insupportable du plus auguste de nos mystères, et qui se trouva sans effet, chacun ayant aversion et étant mal persuadé de sa conduite. » (Tome III, page 478.)

que l'abattement du peuple fût trop grand, soit que ceux qui étaient bien intentionnés pour moi perdissent courage, ne voyant personne à leur tête. Malclerc qui essaya de soulever le quartier de Notre-Dame y trouva les femmes dans les larmes, mais les hommes dans l'inaction et la frayeur. »

Là où Retz nous montre l'abattement et les larmes, l'inaction et la frayeur, plusieurs de ses contemporains ne nous montrent, au contraire, que des manifestations de joie. Le peuple brûle si aisément le lendemain ce qu'il adorait la veille, que cette dernière version est, à nos yeux, la plus vraisemblable. Le duc d'Orléans était alors relégué à Blois, où il devait traîner, dans l'isolement le plus complet, sa triste existence, pronostiquant sans cesse la fin de la monarchie, parce qu'il avait perdu toute influence et toute autorité. Ainsi s'accomplissait la prédiction du coadjuteur : « Vous serez fils de France à Blois, et je serai cardinal à Vincennes. » C'est à quoi venaient aboutir tant de manœuvres ténébreuses, tant de combinaisons machiavéliques, tant de flots d'encre venimeuse, ajoutons hélas ! tant de sang versé ! Quelle leçon pour les factieux, pour les agitateurs, pour tous ceux qui se plaisent à remuer les parlements et les peuples, dans l'intérêt de leur ambition ! Telle est la morale de la pièce ; elle satisferait pleine-

ment la raison et la conscience, si Retz eût été puni selon les lois et non en vertu d'une lettre de cachet. En ce temps-là, le monde fut témoin de deux spectacles bien différents. Tandis que le coadjuteur expiait dans les fers le déplorable abus qu'il avait fait des facultés les plus brillantes, Cromwell, bien plus coupable que Retz, Cromwell souillé du sang de son roi, trônait paisiblement à Londres et voyait l'Angleterre fléchir le genou devant lui. La Providence a seule le secret de ces mystérieux contrastes; mais l'histoire nous apprend que, si quelquefois, dans ses desseins impénétrables, elle permet le triomphe du mal, ce triomphe n'est que passager; et Cromwell, cet heureux audacieux, en offre lui-même un exemple. Bientôt un grain de sable arrêtera le cours de ses prospérités; et quand, du faîte des grandeurs humaines, il aura été précipité dans les bras de la mort, l'édifice qu'il avait si péniblement élevé, croulera sans qu'on prenne la peine de le renverser, parce qu'il n'y a de stable sur la terre que les édifices fondés sur le respect des plus saintes lois.

Il manquait encore quelque chose au dénoûment : c'était le retour de Mazarin, du véritable vainqueur de la lutte. Le rétablissement de l'autorité monarchique était sans contredit son ouvrage, et rien ne s'opposait plus à ce qu'il vînt jouir du

fruit de sa victoire ; mais, avant de rentrer dans cette capitale où son nom n'était naguère prononcé qu'avec horreur, il avait voulu acquérir de nouveaux titres à la reconnaissance publique. Il était allé rejoindre Turenne, en lui amenant un renfort de quatre mille hommes bien équipés. Sûr de l'assentiment de la cour, il s'était emparé de la haute direction des opérations militaires, et il avait pris sur lui de faire prolonger la campagne jusqu'au cœur de l'hiver. Le succès avait couronné son audace et son courage. Condé, revêtu de l'écharpe rouge des vaincus de Rocroy et de Lens, qui devait être doublement fatale à sa renommée, avait été repoussé jusque dans le Luxembourg. Les Espagnols s'étaient vus forcés d'évacuer les villes qu'ils avaient occupées grâce à nos divisions et de repasser la frontière. Puis Mazarin s'était dirigé vers Paris, où l'avait précédé la nouvelle de ces merveilleux résultats et où elle avait excité le plus vif enthousiasme. Il y fit son entrée, le 3 février 1653, au milieu d'un concert de bénédictions, qui dût agréablement étonner des oreilles si longtemps accoutumées à n'entendre que des imprécations et des outrages. Il y avait deux ans que, presque à pareil jour, il fuyait, abandonné de tous, la colère de ce peuple inconstant et mobile, qui maintenant lui prodiguait les plus chaleureux témoignages de sa faveur capricieuse. Le jeune roi

l'accueillit avec une émotion toute filiale, et Anne d'Autriche, avec une joie mêlée d'orgueil. Ce grand ministre reçut solennellement au Louvre les hommages de ses anciens ennemis, de ce parlement qui avait poussé le délire de la haine jusqu'à mettre sa tête à prix, de cette aristocratie qui lui avait disputé le pouvoir avec tant d'acharnement, de cette bourgeoisie qui l'avait accablé de ses malédictions, lorsqu'en réalité il faisait merveilleusement ses affaires. Une fête splendide lui fut donnée à l'hôtel de ville, dont les murs portaient les marques de l'incendie du 4 juillet et où le sang des victimes de la fureur populaire avait laissé des traces encore visibles. Mais n'allons pas plus loin.... Dans un magnifique chapitre intitulé *Triomphe de Mazarin,* l'illustre auteur de *Mme de Longueville* a esquissé de main de maître le tableau de ce prodigieux retour. On ne refait pas de tels morceaux; et, si leur étendue ne permet pas de les citer, quand on est amené par son sujet à rappeler les événements qu'ils retracent, on se borne à les signaler en les admirant.

Parvenu au plus haut degré de puissance qu'un ministre ait jamais atteint, Mazarin prit pour armoiries un rocher battu par les flots irrités, avec ces mots : *Quàm frustrà! Et murmure tanto!* Il avait trop souvent cédé à l'orage, pour qu'un roc demeurant inébranlable au milieu du déchaîne-

ment des tempêtes fût véritablement l'emblème de sa destinée; un tel emblème ne répondait guère à la souplesse de sa nature; mais la devise latine qu'il avait adoptée était comme un résumé saisissant des vaines agitations de la Fronde. Il se consacrera désormais tout entier à cicatriser les plaies de la guerre civile par un heureux mélange de fermeté et de douceur. La sagesse et la modération de sa politique, qui rappellera celle d'Henri IV et de Sully, concilieront tous les cœurs à la royauté : Retz seul devait trouver chez Mazarin l'inflexibilité de Richelieu. En préparant les splendeurs du grand règne, Mazarin méritera jusqu'à la fin par ses glorieux services qu'un des premiers orateurs du siècle[1] le place « au nombre de ces hommes en qui Dieu met ses dons d'intelligence et de conseil, et qu'il tire de temps en temps des trésors de sa providence pour assister les rois et pour gouverner les royaumes ». Sa gloire eût été plus grande encore, si Louis XIV eût appris de lui à soumettre de son propre mouvement l'autorité royale à des règles salutaires, à restreindre dans de sages limites ce pouvoir sans contrôle, d'où sortira un jour la funeste omnipotence des Pompadour et des Dubarry, à restituer à la nation, quand il eût pu le faire sans danger, la libre

1. Fléchier.

jouissance de ses droits les plus légitimes, et à épargner ainsi à la France, d'une part, des hontes auxquelles aujourd'hui même on ne peut songer sans rougir, de l'autre, des malheurs à jamais déplorables dont le souvenir ne saurait être effacé par les bienfaits qui les ont accompagnés.

TROISIÈME PARTIE

RETZ APRÈS LA FRONDE

TROISIÈME PARTIE.

RETZ APRÈS LA FRONDE.

Le lendemain du jour où Retz avait été enfermé à Vincennes, le clergé de Paris, qui lui était profondément dévoué, s'étant assemblé, avait décidé que des remontrances seraient adressées au roi, au sujet de l'acte arbitraire commis contre un prince de l'Église. L'archevêque de Paris était allé, à la tête du chapitre de Notre-Dame et des docteurs de la Sorbonne, réclamer ou le jugement ou la liberté de son neveu, et il avait ordonné des prières publiques pour que la cour mît promptement un terme à un scandale qui affligeait, disait-il, tous les cœurs chrétiens. L'archevêque de Toulouse, au nom de plusieurs de ses collègues réunis alors dans la capitale, épousa la querelle du coadjuteur,

et se plaignit à son tour du traitement infligé à un membre de l'épiscopat si haut placé dans la hiérarchie religieuse. Le nonce du pape revendiqua en faveur de Retz les prérogatives attachées à l'onction sainte et à la pourpre. Aucun d'eux ne fut écouté; la cour se montra inflexible. Mazarin répondit qu'on ne s'était pas tant ému, quand la tête d'un cardinal avait été mise à prix par le parlement. Retz dut se résigner à son sort; il s'y soumit, rendons-lui cette justice, avec dignité. Il prétend qu'il demeura quinze jours sans feu, au milieu de l'hiver, dans une vaste chambre presque entièrement démeublée, où il était gardé à vue; mais on ne tarda pas à se relâcher à son égard de cette extrême rigueur, grâce aux réclamations incessantes du clergé. On lui permit d'avoir des livres; il eut à son service un valet de chambre et un médecin. Un chanoine, M. de Bragelonne, que Retz avait pour ami depuis son enfance, fut appelé par le chapitre à charmer les ennuis de sa captivité en la partageant. Ce bon chanoine, qui était entré à Vincennes avec joie, avait trop présumé de ses forces; son âme n'était pas aussi fortement trempée que celle du coadjuteur; il fut bientôt victime de son dévouement. Le sombre aspect des murs du vieux donjon qui portait, pour ainsi dire, la mystérieuse empreinte de toutes les douleurs dont il avait été témoin, le jeta dans une profonde

mélancolie qui en peu de jours le conduisit au tombeau[1]. Retz se réfugia dans le travail; il se livra avec ardeur à la culture des lettres, et il y trouva l'ineffable soulagement qu'elles ne refusent jamais à ceux qui les aiment. La langue divine de Cicéron et de Virgile, la langue non moins divine d'Homère et de Démosthènes, lui étaient depuis longtemps familières et avaient pour lui un attrait tout particulier. La lampe de ses veilles éclairait souvent jusqu'à une heure avancée de la nuit les chefs-d'œuvre des anciens dont il fut toujours un des plus grands admirateurs. Il parut aussi demander sincèrement à la religion, cette éternelle consolatrice des malheureux, quelque adoucissement à ses peines : l'adversité a le privilége de remuer ces régions secrètes du cœur où vont se cacher les bons instincts, quand le vice les chasse devant lui, et de faire vibrer les meilleures cordes de l'âme; c'est l'instrument dont se sert ordinairement la Providence pour ramener l'homme au bien, lorsqu'il s'est éloigné du sentier de la vertu. A l'imi-

1. On lit dans les *Lettres de Guy-Patin*, tome II, page 73 : « Le cardinal a cherché un médecin qui se voulût enfermer avec lui, moyennant 4000 livres par an. M. Vacherot a accepté l'offre qui lui a été faite. » Ce médecin ne tarda pas à s'attacher à lui, comme tous ceux qui l'approchaient, et lui donna plus tard des preuves de dévouement. Il eut bientôt occasion de lui être utile; car Guy-Patin parle, dans une autre lettre, d'une grave maladie que fit Retz dans la prison de Vincennes. (Tome II, page 115.)

tation de Boëce, ce dernier des Romains, qui unissait comme lui le génie des affaires à la passion de l'étude, et qui sut donner aux doctrines platoniciennes la sévérité de l'orthodoxie, en les parant de tout l'éclat de la poésie, il composa une *Consolation de théologie;* mais son livre ne devait pas avoir la destinée de celui de Boëce. L'œuvre de Boëce devint si populaire dans les premiers temps du moyen âge, qu'avant la fin du dixième siècle, elle passa dans les langues vulgaires de l'Angleterre, de l'Allemagne et de la Provence, tandis que celle de Retz est restée dans l'ombre; il n'en est question que dans ses Mémoires; nous ne la connaissons que par la courte mention qu'ils en font : « Je prouvai, dit-il, dans cette *Consolation de théologie,* que tout homme qui est prisonnier doit essayer d'être le *vinctus in Christo* dont parle saint Paul. Je ramassai, dans une manière de *Sylva,* beaucoup de matières différentes et entre autres une application, à l'usage de l'Église de Paris, de ce qui était contenu dans le recueil des actes de celle de Milan dressé par les cardinaux Borromée, et j'intitulai cet ouvrage : *Partus Vincennarum.* » Ces mélanges ne sont pas non plus parvenus jusqu'à nous. De tels travaux semblaient annoncer qu'il s'était opéré dans l'esprit du coadjuteur une révolution heureuse. A ces travaux sérieux il joignait quelques distractions qui rappelaient celles

du bon père ermite du cloître Notre-Dame, « sifflant ses linottes. » Il s'amusait à élever des tourterelles. Dans ces mêmes lieux Condé s'était plu à cultiver les fleurs; ce qui avait inspiré à Mlle de Scudéry le quatrain suivant, qui eut alors le plus grand succès :

En voyant ces œillets qu'un illustre guerrier
Arrosa de sa main qui gagnait des batailles,
Souviens-toi qu'Apollon a bâti des murailles
Et ne t'étonne plus que Mars soit jardinier.

Dans une autre prison, Pellisson fera plus tard d'une araignée sa compagne fidèle, et Delille nous peindra, en vers charmants, cette touchante amitié d'un insecte et d'un prisonnier :

Défiant et barreaux et grilles et verroux,
Nos deux reclus entre eux rendaient leur sort plus doux.

Retz eut, pendant quelque temps, un autre compagnon d'infortune. Croissy, l'un des plus intrépides Frondeurs du parlement de Paris, qui avait été le premier à proposer de mettre à prix la tête de Mazarin, et qu'on accusait, comme le coadjuteur, d'entretenir des intelligences avec Condé, fut enfermé dans une chambre qui était au-dessus de la sienne; et il s'était établi entre Retz et son ancien complice une correspondance active par un de ces expédients que la nécessité,

mère de l'industrie, fournit si aisément à l'imagination des détenus.

Les amis du coadjuteur avaient réussi à gagner un de ses gardiens, et il ne cessait de combiner avec eux des projets d'évasion que des circonstances fortuites faisaient toujours avorter[1].

On raconte que Mme de Pommereux et Mme de Lesdiguières vendirent ou mirent en gage leurs bijoux et leurs pierreries pour envoyer quelque argent au malheureux cardinal. Craignant que la cour ne le fît empoisonner, Mme de Lesdiguières essaya, dit-on[2], de lui faire passer deux petites boîtes renfermant du contre-poison. Ces boîtes furent saisies, et l'un des membres du conseil proposa de remplacer le contre-poison par du poison véritable et de rendre les boîtes au prisonnier; mais Anne d'Autriche et Mazarin rejetèrent cette proposition avec horreur.

Sur ces entrefaites, l'archevêque de Paris vint à mourir. D'après les règles canoniques, le coadjuteur était de droit le successeur de son oncle. Dans la prévision d'un événement par lequel il

1. L'abbé Fouquet avait été chargé par Mazarin de déjouer, par la plus active surveillance, les complots des partisans de Retz. On voit, dans une de ses lettres au ministre, qu'il s'alarme des sentiments de pitié qu'exprimaient les gardiens du cardinal.

2. Ce fait est rapporté non-seulement par Guy-Joly, mais encore par l'abbé de Choisy.

devenait, au sein de sa disgrâce, le chef du plus beau diocèse de France, il avait tout disposé, par l'intermédiaire de ses affidés, pour qu'on pût prendre possession de l'archevêché en son nom, dès que son oncle aurait rendu le dernier soupir. « Quand M. le Tellier, dit-il, parut dans l'église pour s'y opposer, il entendit qu'on fulminait mes bulles dans le jubé. Tout ce qui est surprenant émeut les peuples. Cette scène l'était au suprême degré; car y avait-il rien de plus extraordinaire que l'assemblage de toutes les formalités nécessaires à une action de cette espèce, dans un temps où l'on ne croyait pas qu'il fût possible d'en observer une seule? Les curés s'échauffaient encore plus qu'à leur ordinaire; mes partisans soufflaient le feu. Le nonce, qui croyait avoir été doublement joué par la cour, parlait fort haut et menaçait de censures. Un petit livre fut mis au jour qui soutenait qu'il fallait fermer les églises. Le cardinal Mazarin eut peur; et, comme ses peurs allaient toujours à négocier, il négocia.... Il me fit jeter cent et cent vues de permutations, d'établissements, de gros clochers, de gouvernements, de retour dans les bonnes grâces du roi, de liaison solide avec le ministre. » Le but de Mazarin était d'obtenir de Retz une démission qu'il se serait engagé à ratifier, dès qu'il aurait sa liberté, en donnant ses meilleurs amis pour otages. En échange

du siége de Paris, Mazarin lui offrit les plus riches abbayes. Puis aux promesses succédèrent les menaces; il chercha à vaincre sa résistance en lui faisant entrevoir qu'au besoin il ne reculerait pas devant l'emploi des moyens les plus violents : « Les grandes âmes, fait remarquer Retz ou l'une des personnes qu'il met en scène, disent quelquefois, pour leurs fins, de ces sortes de choses sans les faire; les âmes basses ont plus de peine à les dire qu'à les faire. » Dans la pensée de Retz, ce n'est pas la première de ces deux réflexions qui s'applique à Mazarin, qu'il a dépeint, on le sait, sous les plus noires couleurs; c'est évidemment la seconde; mais ici la haine l'égare; car un des principaux titres de Mazarin à l'admiration de la postérité, consiste dans le mérite qu'il eut de terminer une révolution sans cesser un seul instant d'opposer une modération peut-être sans exemple aux violences de ses ennemis, qui n'avaient pas craint de le désigner aux poignards des assassins. Quoi qu'il en soit, Retz ne se laissa pas plus intimider par les menaces qu'il ne se laissa séduire par les promesses[1]. Il publia sa réponse à Mazarin, déclarant hautement que la résolution qu'il avait prise, de ne jamais renoncer à l'archevêché de

1. « Il dit qu'il veut mourir dans son péché, que la coadjutorerie de Paris est son péché et qu'il y mourra. » (Guy-Patin, tome II, page 115.)

Paris, était irrévocable et qu'aucune considération ne serait capable de l'ébranler. Cette déclaration pleine de fermeté eut beaucoup de retentissement. Néanmoins il finit par consentir à un arrangement d'après lequel il devait envoyer au roi sa démission datée du donjon de Vincennes, être transféré immédiatement, sous la garde du maréchal de la Meilleraye, au château de Nantes, en sortir ensuite pour aller à Rome, lorsque la nomination de son successeur aurait reçu la sanction du pape[1]. Il se réservait à part lui de faire annuler, quand il serait libre, une démission qu'entachait de nullité le lieu même où elle lui avait été comme arrachée. Il quitta Vincennes, le 30 mars 1654, quinze mois après son arrestation. Mazarin voulut qu'il fût escorté par ses propres gardes.

A Nantes, une vie toute nouvelle commença pour Retz. Le maréchal de la Meilleraye lui rendit ses chaînes légères, tout en le soumettant à la surveillance la plus rigoureuse. « Tout le monde me voyait, dit-il; on me procurait même tous les divertissements possibles; j'avais, presque tous les

1. « Enfin, par plusieurs considérations tant bonnes que mauvaises, le cardinal de Retz a donné sa démission de l'archevêché de Paris, moyennant cent mille livres de rente en bénéfices, y compris quelques abbayes de feu son oncle. Il part demain pour s'en aller à Nantes, où il demeurera en attendant que ses bulles soient venues pour les bénéfices nouveaux qu'on lui donne. » (Guy-Patin, tome II, page 127.)

soirs, la comédie. Toutes les dames de la ville s'y trouvaient; elles y soupaient souvent. » Rien ne peint mieux, à notre avis, ce singulier personnage que cette vie mondaine au sein d'une prison; il y a là un trait de mœurs et de caractère que l'historien ne saurait négliger. Parmi les dames qui formaient sa société habituelle, attirées près de lui par les charmes de sa conversation, par cet esprit fascinateur auquel il devait l'empire qu'il exerçait autour de lui, on distinguait Mme de la Vergne, qui avait épousé en secondes noces le chevalier de Sévigné, si mêlé aux intrigues de la Fronde, si dévoué à Retz, et sa fille Mlle de la Vergne, la future Mme de la Fayette, que Boileau, ce grand aristarque du siècle, mettra un jour au nombre de nos meilleurs écrivains. Mlle de la Vergne comptait alors vingt printemps, comme on eût dit à l'hôtel de Rambouillet où nous l'avons déjà vue paraître avec un certain éclat. Elle était aussi jolie qu'aimable, aussi aimable que spirituelle. A une imagination romanesque s'alliait chez elle une raison solide, qui en tempérait l'ardeur, et dont Mme de Sévigné ne parle jamais, dans ses lettres ravissantes, sans l'appeler *divine*. « Elle me plut beaucoup, dit Retz, et la vérité est que je ne lui plus guère, soit qu'elle n'eût pas d'inclination pour moi, soit que la défiance que sa mère et son beau-père lui avaient donnée dès Paris même, avec application, de mes

inconstances et de mes différentes amours, la missent en garde contre moi. » C'est bien là le langage d'un homme qui ne croit guère à la vertu! Mlle de la Vergne n'avait pas besoin d'être prémunie contre les séductions du galant prisonnier et d'être prémunie *avec application* par de pareilles confidences, pour résister à ces séductions; elle n'eut qu'à faire usage de cette raison, de cette sagesse tant vantées, que Dieu lui avait libéralement départies. Retz ajoute : « Je me consolai de sa cruauté avec la facilité qui m'était naturelle, et grâce à la grande liberté que M. de la Meilleraye me laissait avec les dames de la ville. » On voit que les bonnes impressions du donjon de Vincennes s'étaient bien vite effacées; nous sommes déjà loin des *Consolations de théologie!* Du reste, Retz ne se montre pas reconnaissant envers le maréchal; car voici le portrait qu'il nous trace de son complaisant cerbère : « Le maréchal était de tous les hommes le plus bas à la cour. La nourriture qu'il avait prise à celle du cardinal Richelieu avait façonné son esprit de telle sorte que, bien qu'il eût beaucoup d'aversion pour la personne du cardinal Mazarin, il tremblait dès qu'il entendait prononcer son nom, et il était toujours le plus humble de ses serviteurs.... Il avait plus d'artifice que de jugement, plus d'impétuosité que de bonne foi...»

Cependant le pape avait refusé d'une manière

péremptoire d'accepter la démission de Retz; ce qui l'exposait à subir une captivité perpétuelle. Ce fut en vain que Retz lui écrivit pour lui expliquer ses véritables intérêts; ce fut en vain qu'il fit agir à Rome ses amis les plus sûrs pour le presser de revenir momentanément sur un refus qui aurait pour effet de river ses fers. Le pape répondit qu'il se déshonorerait, « s'il agréait, même pour un instant, une démission datée d'une prison; que son devoir était de protester énergiquement contre une violence qui, à ses yeux, atteignait l'Église tout entière[1]. » Dès lors Retz songea d'autant plus sérieusement à recouvrer sa liberté par une évasion qu'il avait été prévenu que la cour se proposait de le faire conduire à Brest avant la fin du mois. « La chose était difficile, dit-il; le préalable était d'amuser le maréchal en lui faisant croire que Rome tendait à s'adoucir.... Je connus encore, en cette occasion, que les gens les plus défiants sont très-souvent les plus dupes. » Son dessein était d'aller à Paris, et de s'installer à l'archevêché, malgré la cour. Il avoue qu'il espérait se rendre bientôt maître de la capitale, dans un moment où

1. « Le pape a refusé les bulles des sept abbayes pour le cardinal de Retz, au lieu de son archevêché, et a défendu au cardinal d'Est de lui plus parler de cette affaire de la part du cardinal Mazarin ni d'aucun autre, que ledit cardinal de Retz n'ait été six mois hors de prison et en toute sorte de liberté. » (Guy-Patin, tome II, page 141.)

Condé, assiégeant Arras, les amis de ce prince ne manqueraient pas de se joindre aux siens, s'ils les voyaient descendre dans la rue, pour assurer le succès de son entreprise par la plus puissante des diversions. Nous croyons qu'il s'abusait sur la disposition générale des esprits, qui, certainement, n'étaient pas prêts à recommencer la guerre civile, quoique, à la nouvelle de son évasion, le chapitre eût fait chanter un *Te Deum* en son honneur, et que des feux de joie eussent été allumés dans plusieurs quartiers; il y avait loin de là à une levée de boucliers. Mais de cet aveu, qui nous édifie si bien sur ses intentions, il résulte clairement que la cour était en droit de lui reprocher d'avoir tendu la main à Condé pour préparer, de concert avec lui, de nouveaux complots. Ce concert est encore démontré jusqu'à l'évidence par les lettres que le prince écrivit à Noirmoutiers et à Retz lui-même, pour leur témoigner la joie que lui avait causée une si heureuse délivrance.

Retz exécuta son projet d'évasion avec une audace inouïe. Entouré de gardiens qui avaient ordre de ne jamais le perdre de vue, quand il sortait de sa chambre, il trouva moyen de s'échapper, en plein jour, entre deux sentinelles qui n'étaient qu'à trente pas l'une de l'autre. D'après la *Muse historique* de Loret, il lui arrivait souvent de griser ses gardiens; c'était pour lui en apparence une sorte

de passe-temps; mais en réalité il s'exerçait par là à l'exécution du plan qu'il avait conçu[1]. Le 8 août 1654, pendant qu'ils étaient occupés à boire, il se laissa glisser, à l'aide d'une grosse corde, le long d'un bastion qui n'avait pas moins de quarante pieds de haut. Un des soldats en faction l'aperçut et le coucha en joue. Il le menaça, de l'air le plus résolu et sans donner la moindre marque d'effroi, de le faire pendre, s'il tirait sur lui. La sentinelle crut qu'il était d'accord avec le maréchal, et n'osa pas faire feu. Retz dut son salut, dans cette circonstance, à ce sang-froid merveilleux, à cette présence d'esprit incomparable qui, nous l'avons dit, ne l'abandonnaient jamais. Quatre gentilshommes l'attendaient avec des chevaux au bas du bastion. « Je fus moi-même à cheval, dit-il, avant qu'il y eût eu la moindre alarme, et comme j'avais quatre relais posés entre Nantes et Paris, je serais arrivé infailliblement le surlendemain à la pointe du jour, sans un accident que je puis dire avoir été le fatal et le décisif du reste de ma vie. » Son cheval, lancé au galop sur un pavé glissant, s'abattit, et il fut jeté violemment contre une borne,

1. Il semble résulter du passage suivant d'une lettre de Guy-Patin qu'il rencontra des auxiliaires dans son entourage : « M. Vacherot est prisonnier à Rennes pour avoir aidé à sauver son maître le cardinal de Retz. On a déjà pendu deux de ses gardes. »

qui lui démit l'épaule. Il eut néanmoins le courage de se remettre en selle et de continuer sa course à franc étrier, au milieu des souffrances les plus aiguës, pour se dérober à la poursuite du maréchal, qui s'était bientôt mis en campagne. A cinq lieues de Nantes, il traversa la Loire dans un bateau; mais, durant le trajet, la douleur était devenue si vive que, dès qu'on l'eut débarqué, il fallut le déposer dans une grange et l'ensevelir dans le foin, pour qu'il ne tombât pas entre les mains des cavaliers qui couraient après lui. Là il resta caché plus de sept heures, sans faire un mouvement, en proie à une fièvre brûlante, et forcé d'endurer le plus cruel de tous les supplices, le supplice de la soif. C'était là le second châtiment de son ambition. Que de réflexions amères durent se présenter à son esprit! Mazarin même eût eu pitié de lui, s'il l'eût vu dans la triste situation à laquelle il était réduit en expiation de ses fautes. On put enfin le transporter à Beaupréau[1], où furent réunis en peu de temps plus de cinq cents gentilshommes, qui l'escortèrent jusqu'à Machecoul, dans le pays de Retz, en passant tout près de Nantes, et repoussè-

1. De Beaupréau il écrivit au chapitre et aux curés de Paris, pour leur annoncer son évasion et les remercier des témoignages d'affection qu'ils lui avaient donnés. Il écrivit aussi au roi; mais le roi refusa de recevoir le gentilhomme que Retz avait chargé de lui porter sa lettre.

rent, chemin faisant, une vigoureuse sortie des gardes du maréchal. Mécontent de l'accueil de sa belle-sœur, qui craignait de voir sa maison investie par les troupes de M. de la Meilleraye, il s'embarqua pour Belle-Isle sur une chaloupe qui faillit vingt fois être prise par un navire espagnol. A peine fut-il arrivé à Belle-Isle, qu'il s'aperçut qu'on n'y redoutait pas moins la vengeance du maréchal qu'à Machecoul, et que, là aussi, ses amis étaient impatients de se débarrasser de lui. Il ne put supporter l'idée de leur être à charge. Après s'être revêtu de méchants haillons, qui lui auraient servi de déguisement, s'il eût fait en mer quelque fâcheuse rencontre, il partit pour Saint-Sébastien, ville du Guipuscoa, en compagnie de deux gentilshommes qui avaient consenti à s'associer à sa fortune. C'était avec une simple barque de pêcheur qu'il entreprenait un voyage de quatre-vingts lieues dans la saison la plus orageuse. Pendant plusieurs jours il erra sur l'Océan sans boussole, ballotté par une mer en furie, pourchassé par un corsaire turc, ne se sauvant enfin que par miracle à travers mille accidents. Les fatigues d'une navigation[1] aussi périlleuse avaient

1. La *Muse historique* de Loret commence ainsi le récit de l'Odyssée de Retz :

Monsieur le cardinal de Retz,
Dont la personne est hors des rets,

irrité sa blessure; il fut obligé de garder le lit pendant trois semaines. En abordant à Saint-Sébastien, il s'était vu sur le point d'être emprisonné avec tout l'équipage, parce qu'il n'avait pas eu soin de se munir des pièces exigées par les règlements maritimes, et que les haillons qu'il portait avaient inspiré quelque défiance aux autorités du pays; mais dès qu'elles surent qu'elles avaient affaire au cardinal de Retz, à l'un des chefs de la Fronde, à l'ami du comte de Fuensaldagne, elles le comblèrent de prévenances et d'attentions. La cour d'Espagne s'empressa de l'inviter à venir à Madrid. Retz comprit qu'elle voulait, selon la maxime de Philippe II, l'engager par des démonstrations publiques; il ne se rendit pas à son invitation. On eut alors recours à tous les moyens de séduction pour lui persuader d'aller en Flandre et d'y traiter avec Condé : l'Espagne avait un si grand intérêt à rallumer parmi nous la guerre civile! Retz nous dit que ce dernier parti lui souriait beaucoup, et qu'il l'aurait certainement adopté, s'il eût suivi son inclination; mais ses amis le décidèrent à se diriger vers Rome, lui représentant avec raison que « l'asile naturel

Ayant fait sur les ondes bleues
Environ deux cent trente lieues,
A pris terre à Saint-Sébastien,
Ce m'a conté certain chrétien, etc.

d'un cardinal et d'un évêque persécuté était le Vatican. » — « Il y a des temps, dit-il, où il n'est pas malaisé de prévoir que ce qui devrait servir d'asile peut facilement devenir un lieu d'exil. Je le prévis, et néanmoins je cédai, par déférence pour des amis dévoués. » L'échec essuyé par Condé devant Arras, qu'il apprit à Saint-Sébastien, influa sur sa détermination plus encore peut-être que ce sentiment de déférence. Le roi d'Espagne, sachant que sa bourse était épuisée et qu'il se trouvait en quelque sorte dépourvu de tout, lui envoya quarante mille écus; Retz affirme qu'il les refusa et qu'il n'accepta que quatre cents pistoles à titre de prêt. Une seconde tentative du même genre, faite au moment de son départ, ne fut pas plus heureuse que la première. Cette fois il ne refusa pas les présents de la cour ; mais il affecta de les distribuer aux gens du pays. Il prétend que l'Espagne ne lui pardonna jamais l'indépendance dont il fit preuve dans cette occasion. Cependant le gouvernement espagnol mit à sa disposition une des meilleures galères de l'escadre napolitaine, qui devait le prendre à Vivaroz, près de Valence. Il traversa la Navarre et le royaume d'Aragon dans une litière du roi, accompagné de muletiers parés de la livrée royale. A Tudèle, cette litière et cette livrée ne le préservèrent pas des insultes et des menaces des habitants, qui étaient en

lutte avec les paysans des environs soulevés contre eux, et qui, au milieu de l'effervescence générale, le prirent, sur on ne sait quel indice, pour un des instigateurs de la révolte; mais dans toutes les autres villes où il passa, il fut merveilleusement accueilli. La cour d'Espagne avait donné des ordres pour qu'il reçût partout les plus grands honneurs; elle n'avait pas oublié les immenses services qu'il lui avait rendus, et elle acquittait ainsi sa dette, afin de le pousser à lui en rendre encore de pareils. L'admirable plaine qui entoure la ville de Valence, l'île de Mayorque et Port-Mahon, qu'il visita après avoir quitté Vivaroz, durent l'impressionner vivement; car il en fait une description charmante, et l'on remarque en lisant ses Mémoires qu'il n'est pas prodigue de ce genre de descriptions. « Le royaume de Valence, dit-il, est le plus beau jardin du monde. Les grenadiers, les orangers, les limoniers y font les palissades des grands chemins. Les eaux les plus belles et les plus limpides y servent de canaux. Toute la campagne, émaillée d'un million de différentes fleurs qui flattent la vue, y exhale un million de parfums différents qui charment l'odorat.... Une grande montagne, qui environne de tous côtés Port-Mahon, fait un théâtre qui, par la multitude et la hauteur des arbres dont elle est couverte et par les ruisseaux qu'elle jette avec une abondance pro-

digieuse, ouvre mille et mille scènes sans exagération plus surprenantes que celles de l'Opéra. » Ici son talent d'écrivain se montre sous un jour nouveau. On dirait que ces deux ravissants tableaux émanent de la plume élégante qui a répandu tant de poésie sur celui de l'île de Calypso.

A Mayorque, on lui fit une réception vraiment princière. Il décrit avec complaisance cette réception, dont le souvenir semble encore chatouiller agréablement son orgueil; et pourtant ce souvenir eût dû être mêlé pour lui de quelque amertume; car, après tout, c'étaient les ennemis de la France qui lui prodiguaient ces hommages, et dans un but qui ne pouvait lui échapper : « Le vice-roi vint au-devant de moi avec cent vingt carrosses remplis de noblesse.... On nous servit un dîner somptueux, dans une superbe tente de brocart d'or qu'il avait fait élever au bord de la mer.... La vice-reine, qui était plus laide qu'un démon, assise sous un grand dais et toute brillante de pierreries, donnait un merveilleux lustre à soixante dames qui étaient auprès d'elle et qui avaient été choisies entre les plus belles de la ville; elles avaient toutes des teints de lis et de roses.... L'on me ramena avec cinquante flambeaux de cire blanche dans la galère, au son de toute l'artillerie des bastions et d'une infinité de hautbois et de

trompettes. » Puisque Retz repoussait les dons de l'Espagne, pour ne pas fournir des armes contre lui à ses ennemis et pour conserver toute sa liberté d'action, comme il le dit lui-même, pourquoi acceptait-il, d'une nation en guerre avec son pays, des honneurs non moins compromettants, des honneurs qui devaient évidemment avoir pour effet de justifier aux yeux du monde les accusations dont il était l'objet? Il y a là une de ces contradictions dont fourmille en quelque sorte la vie de Retz, telle qu'elle est présentée dans ses Mémoires, et qui, nous ne saurions trop le répéter, rendent naturellement fort suspect tout ce qui n'est appuyé que sur son témoignage.

De Port-Mahon à Piombino en Toscane, sa traversée fut pleine de vicissitudes. Le pieux Énée, naviguant sur cette même mer vers l'Italie qui paraissait fuir devant lui, n'eut pas à subir de plus rudes épreuves. D'abord peu s'en fallut que l'aventureux prélat ne tombât au milieu d'une escadre française commandée par le duc de Guise, qui allait à Naples terminer, par une page de roman, la glorieuse histoire de sa maison. Ensuite sa galère lancée à voiles déployées à la poursuite d'un bâtiment turc que le capitaine chargé de la conduire eut la fantaisie d'attaquer, pour donner à son noble passager le spectacle d'un petit combat naval, échoua sur un banc de sable,

et on eut beaucoup de peine à la relever. Enfin une des plus effroyables tempêtes qu'on eût jamais vues lui fit courir les plus grands dangers. Le récit qu'il nous a laissé de cette traversée est plein d'intérêt. Son esprit railleur et sceptique perce dans la plupart des détails relatifs à la confusion, à la frayeur qui régnaient sur le navire pendant la tempête. On dirait que, dans les circonstances les plus graves, le côté plaisant ou ridicule des choses est ce qui le frappe le plus. Nous avons particulièrement remarqué, dans son récit, le trait de cet officier « qui se fit apporter, au plus fort de la tourmente, ses manches en broderie et son écharpe rouge, en disant qu'un véritable Espagnol devait mourir avec la marque de son roi. »

A Piombino, il prit congé du capitaine et de l'équipage, qui manifestèrent, en le voyant partir, les regrets les plus touchants. Retz avait au plus haut degré le don de se faire aimer. La gaieté et l'aménité de son caractère, la vivacité de son esprit et l'intrépidité, la sérénité même qu'il montrait au sein du péril, lui gagnaient bien vite les cœurs. C'était là surtout ce qui avait fait sa force dans la guerre civile. Quelle n'eût pas été sa puissance pour le bien, avec une nature aussi sympathique, si ses passions ne l'eussent pas détourné de la bonne voie! Quelques jours d'une vie commune

sur la galère qui l'avait amené d'Espagne, avaient suffi pour lui concilier l'attachement de tous ses compagnons de voyage.

De Piombino, Retz alla par terre à Florence, où le grand-duc de Toscane le traita de manière à lui prouver qu'il était le digne héritier de Laurent le *Magnifique*. Florence fut sa dernière étape avant d'arriver à Rome; mais il dut craindre un moment de faire naufrage au port; car un coup de tonnerre, qui effraya ses mules, fit tomber, la nuit, sa litière dans un torrent grossi par des pluies diluviennes. Il eut encore le bonheur de se tirer de ce mauvais pas, et il entra dans Rome, le 30 novembre 1654. Deux ans s'étaient presque écoulés depuis son emprisonnement à Vincennes.

Les cardinaux favorables à la cour de France se liguèrent contre lui; mais le pape se déclara hautement son protecteur, et sembla l'honorer de son amitié [1]. Innocent X avait eu de sérieux démêlés avec Mazarin, et l'irritation qu'il en ressentait le disposait à bien accueillir le plus cruel ennemi de ce ministre. En recouvrant sa liberté, Retz s'était empressé de lui écrire pour l'en in-

1. « Le cardinal de Retz a mandé à ses amis de deçà qu'ils ne se mêlassent plus en aucune façon de son affaire, que le pape avait pris ses intérêts de si bonne sorte qu'il s'en fallait fier à lui tout seul. » (Guy-Patin, tome II, page 181.)

former. Innocent X l'avait félicité de sa délivrance par un bref spécial, où il exaltait en termes pompeux la fermeté d'âme qu'il avait montrée dans son infortune : « Cette noble fermeté, lui disait-il, a donné en quelque sorte un nouveau lustre au sénat apostolique dont vous faites partie. » Innocent X, comme le clergé de Paris, ne voyait alors en Retz que le rival de Mazarin, son rival malheureux, persécuté, et le défenseur des immunités de l'Église. Les faiblesses et les désordres qu'il s'est plu à nous dévoiler, sans y ajouter, hélas! ce qui aurait pu les lui faire pardonner, n'avaient eu que fort peu de retentissement à cette époque, où il était bien plus facile que de nos jours de tout environner de mystère. Retz avait mis tous ses soins à sauver les apparences; on se rappelle qu'en prenant, au moment de recevoir l'onction sainte, la résolution « de faire le mal par dessein, » il avait pris en même temps celle « d'y mettre toujours des préalables qui le couvrissent le plus possible. » Il avait par là réussi à s'attirer non-seulement l'affection, mais encore l'*estime* de son clergé. Bossuet a dit de Retz, on le sait, dans l'oraison funèbre de Michel le Tellier, qu'on ne pouvait « ni l'*estimer*, ni le craindre, ni l'aimer, ni le haïr à demi. » Ce qui explique cette estime qui étonne au premier abord quiconque a lu les confessions de Retz, explique aussi la conduite d'In-

nocent X à son égard. Habile à fasciner tous ceux qu'il avait intérêt à séduire, Retz sut si bien circonvenir le pape qu'il tint un consistoire tout exprès pour lui donner solennellement le chapeau, et qu'il était à la veille, dit-on, de l'adopter pour son neveu, quand il fut enlevé par une mort prématurée.

Depuis que Retz était devenu le légitime successeur de son oncle, deux grands vicaires, auxquels il avait délégué ses pouvoirs, administraient en son nom le diocèse de Paris. Dès qu'il se fut évadé du château de Nantes, le conseil du roi leur enjoignit de ne publier aucun mandement qui ne lui eût été préalablement communiqué. Peu de temps après, le même conseil décida, par un arrêt solennel, que la démission de Retz rendait le siége vacant, quoique le pape ne l'eût point acceptée, et le chapitre de Notre-Dame fut forcé de prendre en main l'administration du diocèse. Retz protesta vivement contre cette éclatante violation des lois de l'Église. Il adressa de Rome à tous les archevêques et évêques de France une lettre que le dernier éditeur de ses Mémoires a insérée textuellement. Au milieu de répétitions et de longueurs, défauts qui déparent plus ou moins tous les écrits de Retz, il y a dans cette lettre, presque à chaque page, quelques-uns de ces éclairs qui illuminent tout ce qui sort de sa plume. Il s'y

plaint d'abord, avec non moins d'amertume que d'éloquence, du traitement rigoureux qui lui a été infligé « sans aucune forme de procès. » Il s'y donne, avec son aplomb ordinaire, le rôle de l'innocence opprimée. Louis XIV avait ordonné au parlement de le poursuivre comme ennemi de l'État, parce qu'en passant par l'Anjou et le Poitou, il avait cherché à soulever la noblesse de ces deux provinces. Après avoir repoussé cette accusation, Retz réfute une à une toutes celles dont il a été l'objet : « Les particuliers, dit-il, n'ont qu'à conserver leur conscience pure devant Dieu; mais les hommes publics, et surtout les ministres de Jésus-Christ, ont encore à maintenir leur réputation sans tache devant les hommes. » A l'entendre, il n'a jamais eu le moindre tort à se reprocher, dans les temps désastreux que la France vient de traverser; c'est à lui que revient tout l'honneur du retour du roi à Paris; il a été l'instrument de la Providence pour le rétablissement de l'autorité royale, et la cour lui a rendu le mal pour le bien. Il va jusqu'à dire qu'*il a été lapidé pour ses bonnes œuvres*, selon le langage de l'Évangile. C'est un peu dépasser, ce nous semble, les bornes naturelles de la défense. Il insiste sur le respect que tous les fidèles et les princes même doivent avoir « pour les images vivantes du Fils de Dieu et pour les ambassadeurs du Maître

des rois, » sur ce respect auquel on ne pouvait manquer autrefois sans tomber sous le coup « des excommunications et des anathèmes. » Il s'indigne de ce que, dans un royaume très-chrétien, « le sacerdoce royal de Jésus-Christ a été flétri en sa personne de la dernière des ignominies. » Il s'indigne de ce que, non contente de lui ravir sa liberté, ses biens, son autorité, la cour a sévi « contre ses domestiques, contre ses amis, contre ses proches, contre son père lui-même, » que n'ont pu protéger ni son extrême vieillesse, ni ses anciens services, ni la sainteté de sa vie. Le père de Retz, qu'une piété sincère avait porté de bonne heure à se retirer dans un cloître, ne s'était jamais mêlé aux intrigues de la Fronde. Le seul crime qu'il eût à expier consistait dans l'obstination qu'il avait mise, sous l'impulsion d'un sentiment d'orgueil, à forcer la vocation de son fils, pour le faire asseoir sur le siége de Paris; il ne méritait pas d'être enveloppé dans sa disgrâce; mais peut-être le promoteur des arrêts du parlement qui avait proscrit Mazarin, avec toute sa famille et tous ses serviteurs, confisqué tous ses biens, traîné son nom dans la boue et qui, enfin, dans le paroxysme de la haine, était allé jusqu'à mettre sa tête à prix, eût-il montré un peu plus de modération dans ses plaintes, s'il eût bien voulu considérer qu'à tout prendre, il ne faisait que subir

la peine du talion. Retz s'attache ensuite à établir que sa cause est celle de l'épiscopat tout entier. — Tandis que les lois canoniques « déclarent expressément que l'alliance spirituelle qu'un évêque contracte avec son Église ne peut être rompue que par le souverain pontife, » un concile d'une nouvelle espèce, un concile de maréchaux de France et de ministres d'État a osé le dégrader et le déposer par la plus révoltante des usurpations, en s'appuyant sur une démission radicalement nulle, parce qu'elle n'a pas été validée par le libre consentement de celui à qui elle a été extorquée par violence. « Ceux qui ne sont que brebis, dit-il, dans le troupeau de Jésus-Christ, ont entrepris, par une témérité inouïe, d'en juger les juges et les pasteurs. Une assemblée toute séculière n'a pas craint d'arracher l'encensoir au pontife du Seigneur! » Tous les évêques, selon lui, sont unis les uns aux autres par les liens de la plus étroite solidarité; ce que rend très-bien cette expression empruntée aux Pères de l'Église : *Ils ne sont en quelque sorte qu'un évêque.* Il suffit qu'un seul d'entre eux soit frappé, pour que tous le soient avec lui. Si des prélats que « leur caractère sacré oblige à soutenir les droits et la majesté de l'Église aux dépens même de leur existence, » semblaient sanctionner par leur silence la consommation d'une si grande iniquité, les membres de

l'épiscopat français ne seraient plus « que les petits vicaires du conseil d'État, destituables à la moindre volonté d'un favori. » Retz ne nomme pas Mazarin dans sa lettre; mais il le désigne assez clairement pour que l'on ne puisse se méprendre sur ses intentions : c'est à lui surtout qu'il s'attaque; c'est sur lui seul qu'il cherche à faire peser la responsabilité des mesures contre lesquelles il s'élève : « Que si tout le monde sait que des princes très-religieux ont été souvent prévenus de sinistres impressions contre de très-saints évêques; si le grand Constantin a relégué saint Athanase; si Arcade a fait déposer saint Chrysostome; si le jeune Théodose a fait emprisonner saint Cyrille; si Henri II, roi d'Angleterre, a banni son archevêque et son primat, le généreux saint Thomas de Cantorbéry, et donné occasion à son martyre; et si Louis le Gros, l'un des ancêtres de Sa Majesté, a persécuté l'illustre Étienne, évêque de Paris, l'un de mes prédécesseurs; si ces grands pontifes ont été presque tous traités de criminels de lèse-majesté, et si ceux qui ont écrit l'histoire de leurs persécutions ont reconnu qu'il ne fallait pas en accuser ces princes, mais ceux qui abusaient de leur bonté et remplissaient leurs esprits de vaines frayeurs, on ne peut trouver étrange que mes ennemis aient eu assez de pouvoir pour surprendre Sa Majesté par leurs rapports artificieux.... Tout

prouve d'ailleurs que Sa Majesté a eu très-peu de part à ce que j'ai eu à souffrir. » En lisant ce passage, qui est évidemment à l'adresse de Mazarin, on ne saurait s'empêcher de remarquer que Retz a soin de se présenter au lecteur en compagnie de nobles et saintes figures, et qu'il se plaît à comparer sa destinée à celle des Athanase, des Chrysostome, des Thomas de Cantorbéry, c'est-à-dire des évêques qui ont jeté le plus d'éclat sur la religion, en luttant avec un courage surhumain contre la tyrannie, en défendant au péril de leur vie le droit contre la force. Il est vrai qu'il dit un peu plus loin que c'est pour lui une consolation « d'être conforme à ces grands hommes dans leurs travaux et dans leurs souffrances, leur étant d'ailleurs si inférieur en vertu et en mérite, et de voir que les mêmes persécutions qui étaient les couronnes et les récompenses de leur sainteté soient aujourd'hui les épreuves et les exercices de sa faiblesse. » Cette précaution oratoire était bien nécessaire pour faire passer la comparaison ! Retz invoque enfin le souvenir de l'évêque de Léon, qui, dépossédé violemment de son siége par Richelieu et condamné à l'exil, trouva de si chaleureux défenseurs dans l'assemblée du clergé de 1645. Il rappelle qu'il fut l'interprète des énergiques réclamations de cette assemblée, et que la fermeté qu'il déploya dans cette circonstance fut l'origine

de l'inimitié que Mazarin n'avait cessé de lui témoigner depuis lors : « Que dirait la postérité, s'écrie-t-il, si vous ne faisiez pas maintenant, pour un archevêque de Paris, ce que vous fîtes à cette époque pour un simple évêque ?... Il est impossible que de tels scandales ne vous brûlent et qu'à la vue de tant d'énormes excès, vous ne ressentiez ces nobles impatiences que les Pères ont appelées de saintes indignations. » Dans le passage où il cherche à se justifier d'être allé en Espagne, nous rencontrons cette phrase qui nous paraît digne d'être citée : « Un bon Français ne change pas de cœur pour changer d'air. » Il termine ainsi son habile plaidoirie : « Je ne me servirai jamais, pour me maintenir dans le rang où Dieu m'a mis, que des seules voies ecclésiastiques, toutes spirituelles et toutes divines, et qui ne tendent d'elles-mêmes qu'à la concorde et à l'union.... Quoi que Dieu permette, selon les ordres adorables de sa providence, j'espère demeurer dans la paix au milieu de la tempête ; et, jusqu'à ce qu'il fasse sortir la lumière de ces ténèbres et succéder le calme à cet orage, je lui dirai tous les jours, du plus profond de mon cœur, avec une humble et fidèle confiance, les paroles d'un grand roi et d'un grand prophète : « *In umbrâ alarum tuarum sperabo, donec transeat iniquitas.* » La lettre que nous venons d'analyser a été attribuée par un

historien[1] à l'abbé de Rancé, le futur réformateur de l'ordre de la Trappe, qui, au temps de ses erreurs, était un des familiers du coadjuteur et lui servait souvent de secrétaire; mais elle nous semble marquée trop fortement au coin du génie impétueux et inégal de Retz pour que nous l'attribuions à tout autre qu'à lui-même. Elle fut saisie et déférée au Châtelet, comme un libelle séditieux qui tendait à troubler la paix publique; ce qui n'empêcha pas les amis de Retz d'en répandre dans Paris un grand nombre d'exemplaires. Le Châtelet la condamna à être brûlée en place de Grève par la main du bourreau, et cette sentence fut exécutée le 29 janvier 1655. Il fut, de plus, défendu à tous les sujets du roi, sous les peines les plus sévères, d'avoir les moindres communications avec Retz. Si l'on ne considère que le texte même de cette lettre qui, à plus d'un point de vue, contient de grandes vérités et qui ne renferme absolument rien que la justice eût le droit de punir, on ne saurait approuver un tel excès de rigueur; mais, quand on ne s'arrête pas à la surface, quand on songe aux menées que couvraient ce grand étalage de principes incontestables ou de maximes spécieuses, ces protestations hypocrites de respect pour l'autorité royale, on est fort tenté d'excuser

1. Le père d'Avrigny.

ce qui, dans une pareille sentence, peut constituer un abus de pouvoir. L'assemblée générale du clergé était alors à la veille d'être convoquée ; nous verrons bientôt ce qu'elle répondit à l'éloquent appel de Retz. En attendant, les agents qui le représentaient à Paris d'une manière permanente, firent entendre des plaintes qui ne furent point écoutées.

Le pape Innocent X mourut le 7 janvier 1655. Avant de rendre le dernier soupir, il avait dit à ceux qui entouraient son lit de douleur : « Voyez où vont aboutir les grandeurs du souverain pontife. » Le conclave se réunit pour élire son successeur. Chacune des puissances de l'Europe cherchait à peser sur ce sénat auguste par l'influence des cardinaux qui étaient sous sa dépendance ; mais il y avait un certain nombre de cardinaux indépendants « et des factions et des couronnes, » suivant l'expression de Retz, qui formaient ce qu'on appelait l'*Escadron volant*, et qui, dans l'état de division où se trouvait le conclave, pouvaient, quoiqu'ils fussent en minorité, faire pencher la balance du côté où ils mettraient le poids de leurs votes. Retz se chargea de diriger l'*Escadron volant*, et il déploya, sur ce nouveau théâtre, toutes les ressources de ce génie de l'intrigue que nul ne possédait plus que lui, et qui l'avait rendu si redoutable sur un autre champ de bataille. En racontant ce qui se passa dans ce conclave, il

exerce sa verve satirique contre plusieurs de ses collègues. Là, nous voyons successivement figurer le cardinal Sachetti, « homme d'une représentation pareille à celle du président le Bailleuil, dont Ménage disait qu'il n'était bon qu'à peindre ; » la cardinal Barberin, « qui avait un travers dans l'humeur qui le rendait *inamorato* de l'impossible; « le cardinal Cesy, « l'homme le plus singe en tout qu'on eût jamais vu ;» le cardinal Rasponi « dont la nomination eût installé *la volpe* [1] sur la chaire de Saint-Pierre. » Là, Retz nous montre encore le cardinal Spada, « rompu et corrompu dans les affaires, se déclarant contre son collègue Rapaccioli jusqu'à faire un libelle par lequel il l'accusait d'avoir cru que le diable pouvait être reçu à pénitence ; » le cardinal Fiorensola, « s'étendant sur la beauté du carnaval que la signora Basti, belle et galante nièce de Cecchini, donnerait au public, si son oncle était pape. » La plupart de ces cardinaux étaient non moins distingués par leurs vertus que par leurs lumières; mais Retz sacrifie tout au plaisir de satisfaire l'invincible penchant qui le porte naturellement à la raillerie et qui le domine, qui l'entraîne, dès qu'il tient la plume. Nous préférons à la galerie de tableaux dont nous venons de détacher quelques

1. La ruse.

traits, le tableau suivant, qui se ressent à peine de la malice de l'auteur : « Il semblait que tous ceux qui composaient le conclave ne fussent nés que pour agir les uns avec les autres. L'activité d'Imperiali y était tempérée par le flegme de Lomelin. La profondeur d'Ottoboni se servait utilement de la hauteur d'Aquaviva. La candeur d'Homodéi et la froideur de Gualtieri y couvraient, quand c'était nécessaire, l'impétuosité de Pio et la duplicité d'Albizi. Azolin, qui est un des plus beaux et des plus faciles esprits du monde, veillait avec une application continuelle aux mouvements de ces différents ressorts, et l'inclination que MM. les cardinaux de Médicis et Barberin, chefs des deux factions les plus opposées, prirent pour moi d'abord, suppléa, dans les rencontres, en ma personne au défaut des qualités dont j'avais besoin pour y tenir mon coin.... Tous les acteurs firent bien ; le théâtre y fut toujours rempli ; les scènes n'y furent pas beaucoup diversifiées ; mais la pièce fut belle, d'autant plus qu'elle fut simple. » A l'exception peut-être d'une phrase, où l'antithèse semble un peu forcée ou du moins trop mise en relief, dans celle qui nous présente « la profondeur d'Attoboni se servant de la hauteur d'Aquaviva, » ce tableau nous paraît aussi parfait dans son ensemble que celui de l'entourage d'Anne d'Autriche au Palais-Royal le jour

des barricades, qu'assurément le lecteur n'a pas oublié.

Retz contribua puissamment au succès de l'*Escadron volant*. Son candidat était le cardinal Chigi, que Mazarin repoussait; il l'emporta, après une longue lutte, sur les candidats de la France et de l'Espagne. Voici le portrait que Retz fait de ce cardinal, qui, en succédant au pape Innocent X, prit le nom d'Alexandre VII : « Sa sévérité paraissait douce, ses maximes paraissaient droites ; il se communiquait peu ; mais ce peu qu'il se communiquait était mesuré et sage (*savio col silencio*). Tous les dehors d'une piété véritable et solide relevaient toutes ces qualités, ou plutôt toutes ces apparences.... Comme Innocent était d'un génie fort perçant, il découvrit bientôt que le fond de celui de Chigi n'était ni si bon ni si profond qu'il se l'était imaginé; mais comme il se voyait mourant, il ne voulut pas condamner son propre choix, et Chigi qui, par la même raison, ne craignait le pape que médiocrement, se fit un honneur de se faire passer dans le monde pour un homme d'une vertu inébranlable et d'une rigidité inflexible, en blâmant tout ce que le public n'approuvait pas de la cour d'Innocent.... Il semait de la graine pour le pontificat futur, dans un champ où il n'y avait plus rien à cueillir pour le présent.... Le cardinal Azolin avait remarqué,

dans ses maximes, de certaines finoteries qui n'avaient pas de rapport à la candeur dont il faisait profession.... Au conclave, Chigi était toujours enfermé dans sa cellule, où il ne recevait même aucune visite. Il recevait de moi quelques avis, que je lui donnais au scrutin: mais il les recevait toujours d'une manière si éloignée du désir de la tiare qu'il excitait mon admiration. Tous les discours qu'il me faisait n'étaient pleins que de zèle pour l'Église et de regret de ce que Rome n'étudiait pas assez l'Écriture, les conciles et la tradition.... Comme l'on ne se peut jamais si bien contraindre qu'il n'échappe toujours quelque chose du naturel, il ne se put si bien couvrir que je ne m'aperçusse qu'il était homme de minuties; ce qui est toujours signe non-seulement d'un petit génie, mais encore d'une âme basse. Il me parlait un jour des études de sa jeunesse, et il me disait qu'il avait été deux ans à écrire de la même plume. Cela n'est qu'une bagatelle; mais comme j'ai remarqué souvent que les plus petites choses sont quelquefois de meilleures marques que les plus grandes, cela ne me plut pas. Je le dis à l'abbé Charrier, qui était un des conclavistes. Je me souviens qu'il m'en gronda, en me disant que j'étais un maudit, qui ne savait pas estimer la simplicité chrétienne.... Pour abréger, Chigi fit si bien, par sa dissimulation profonde, que nonob-

stant sa petitesse, qu'il ne pouvait cacher à l'égard de beaucoup de petites choses, sa physionomie qui était basse, et sa mine qui tenait beaucoup du médecin, quoiqu'il fût de bonne naissance, il fit si bien, dis-je, que nous crûmes que nous renouvellerions en sa personne, si nous le pouvions porter au pontificat, la gloire et la vertu de saint Grégoire, et de saint Léon. Nous nous trompâmes dans cette espérance.... Le cardinal Grimaldi me dit à moi-même que j'avais fait une chose dont je me repentirais en mon particulier, et il se trouva, par l'événement, qu'il dît vrai. » Ce portrait, qui n'est en réalité qu'une mordante satire, a son explication dans cette dernière phrase. Retz s'attendait à gouverner le souverain pontife, à être son favori ou son premier ministre, parce qu'il avait été le principal artisan de son élévation et qu'Alexandre VII l'avait hautement reconnu, le jour où il s'était assis pour la première fois sur le trône de saint Pierre, en lui disant, devant tous les cardinaux et tous les ambassadeurs : *Ecce opus manuum tuarum* ; mais il ne tarda pas à être désabusé, et il se crut en droit de reprocher au pape Alexandre d'avoir perdu le souvenir des services rendus au cardinal Chigi, comme si ce pape eût voulu en quelque sorte parodier le roi Louis XII oubliant les injures du duc d'Orléans. Il s'est vengé, se-

lon sa triste habitude, en dénigrant ce pontife, mieux apprécié par l'histoire, qui comprit que son titre de père commun des fidèles ne lui permettait pas de suivre les inspirations de Retz; qui, au lieu de s'attacher comme lui à tout diviser, s'efforça de tout concilier; qui travailla avec ardeur à terminer la longue et sanglante querelle de la France et de l'Espagne et à donner la paix au monde; qui mit tant de zèle à réformer les abus comme à maintenir l'intégrité, la pureté, l'unité de la foi; qui montra tant de prévoyance et de générosité, en des jours de désolation et de misère, et qui, en des temps plus prospères, sut protéger les arts en digne descendant d'Augustin Chigi, l'ami, le protecteur de tous les hommes éminents de la cour de Léon X. Retz se raille de l'idée qu'eut Alexandre VII, le lendemain de son installation, de faire apporter son cercueil près de son lit avec une certaine solennité. Là où il ne voit qu'une faiblesse d'esprit, nous voyons au contraire l'indice d'une âme fortement trempée et profondément pénétrée de la vanité de toutes les grandeurs. Alexandre VII nous enseignait, par cette lugubre cérémonie, que plus nous nous élevons ici-bas, plus nous avons besoin d'être souvent appelés à méditer sur notre néant; il nous enseignait que cette méditation est nécessaire pour que les fumées de l'orgueil ne nous enivrent pas, pour que nous

ne perdions jamais de vue le terme de cette vie d'un jour, après laquelle nous nous trouverons en face d'un juge qui nous demandera compte de l'accomplissement de nos devoirs, dont le cercle s'étend à mesure que nous montons. Le véritable portrait d'Alexandre VII est dans ce court dialogue de deux cardinaux que cite l'auteur de *Rome chrétienne* : « Il nous faut chercher un homme de bien, » disait le cardinal Ottoboni, à la mort d'Innocent X. — « En voilà un là-bas, » répondit Azzolino, en montrant Chigi, qui fut loin de démentir plus tard cet éloge mérité. Le prétendu portrait que Retz nous a laissé n'est autre chose qu'une caricature esquissée par la haine. A côté de cette caricature, il nous a paru convenable de placer le modèle que Retz a ainsi défiguré.

Du reste, le tableau qu'il trace des intrigues du conclave, des ridicules ou des travers de plusieurs de ses membres, semble plutôt appartenir à un disciple de Voltaire qu'à un prince de l'Église. Ce chapitre, où le talent de l'écrivain brille sans contredit dans tout son éclat, est encore un de ceux qui attristent quiconque aime et respecte la religion ; car les détails dont il est rempli ne peuvent avoir pour effet que de diminuer le prestige dont doivent être environnées les institutions sur lesquelles elle repose. Par une heureuse contradiction, il atténue le mal un peu plus loin, en

peignant sous des couleurs plus vraies la physionomie générale du conclave « On y vécut, dit-il, toujours ensemble avec le même respect et la même civilité que l'on observe dans les cabinets des rois, avec la même politesse qu'on avait dans la cour de Henri III, avec la même familiarité que l'on voit dans les colléges, avec la même modestie qui se remarque dans les noviciats et avec la même charité qui pourrait être entre des frères parfaitement unis. Je n'exagère rien et j'en dis encore moins que je n'en ai vu dans les autres conclaves auxquels j'ai assisté. Il n'y a rien de plus sage ni de plus grand que l'extérieur ordinaire d'un conclave. » Cette péroraison, qui est l'expression exacte de la vérité, rachète un peu ce que ses dénigrements et ses railleries ont d'affligeant.

Retz eut, dans le conclave, l'occasion de montrer cette hauteur de caractère que signale Bossuet. Le cardinal de Médicis lui dit un jour, à la suite d'une discussion un peu vive : « Vous devriez vous souvenir que, sans la reine Catherine de Médicis, vous seriez un gentilhomme comme un autre à Florence. » — « Pour vous faire voir, lui répondit-il, que je sais bien ce que je serais à Florence, je vous dirai que, si j'y étais selon ma naissance, j'y serai autant au-dessus de vous que mes prédécesseurs y étaient au-

dessus des vôtres, il y a quatre cents ans. » On sait que Retz avait la prétention de faire remonter bien haut l'origine de sa noblesse. Quelques jours après, l'ambassadeur d'Espagne ayant adressé au sacré collége un acte officiel où il donnait à son maître le titre de fils aîné de l'Église, Retz se leva, après la lecture de cet acte, et réclama contre cette usurpation d'un titre qui était depuis longtemps le glorieux privilége des rois de France. Le titre usurpé fut effacé.

Quoique privé de ses revenus, qui avaient été confisqués, Retz s'établit à Rome sur un grand pied et y mena un train de prince, « dans le but, disait-il, de soutenir sa dignité et d'imposer aux agents du gouvernement français, » qui avaient ordre de ne pas lui épargner les affronts. Il fut ainsi entraîné à contracter des dettes énormes, qu'il acquitta plus tard avec une scrupuleuse exactitude.

Retz voulut qu'Alexandre VII consacrât, par une faveur nouvelle, le droit que la cour de France persistait à lui contester. Il demanda le *pallium*[1] de l'archevêché de Paris. Le Pape consentit à le lui accorder. L'ambassadeur français, Lyonne, vit une injure grave à l'adresse de son gouvernement dans cet honneur obtenu par un

1. Ornement archiépiscopal que le pape donne aux métropolitains.

sujet qu'il considérait comme rebelle. Il se plaignit; il menaça. Alexandre VII résista d'abord et aux plaintes et aux menaces; mais, après de longs tiraillements qui amenèrent le rappel de l'ambassadeur, il finit par comprendre que Retz était peu digne de l'intérêt que le saint-siége lui avait témoigné jusque là, et il parut disposé à lui retirer sa protection. Retz a exercé contre Lyonne sa vengeance favorite : il l'a voué au ridicule et au déshonneur en fouillant dans les secrets de son foyer domestique, dont il a étalé les misères d'un ton railleur, dans une de ces pages qu'on voudrait pouvoir faire disparaître de ses Mémoires, parce qu'elles démontrent jusqu'à l'évidence qu'à l'époque où il les a écrits, son âme ne s'était pas encore ouverte au sentiment religieux, toute idée religieuse étant incompatible avec un tel oubli des convenances les plus vulgaires. Effrayé de la révolution inattendue qui s'était opérée chez le pape, Retz crut devoir s'éloigner de Rome pendant quelque temps. Il alla passer deux mois à Saint-Cassien, dans l'ancien Tusculum de Cicéron converti en abbaye. Là, il vivait pour ainsi dire en compagnie de ce grand homme; tant il aimait à rechercher tout ce qui rappelait son souvenir. Pour un esprit aussi cultivé que le sien, aussi enthousiaste de l'antiquité, il ne pouvait y avoir de plus agréable distraction, de plus douce jouissance.

Quand il revint à Rome, il eut encore à lutter contre le parti français qu'avait enhardi le changement survenu dans les dispositions du pape. Il assista, malgré les manifestations les plus hostiles, au service qu'on célébrait tous les ans pour le repos de l'âme de Henri IV, dans l'église de Saint-Jean-de-Latran, et aux solennités de la fête de saint Louis[1]. Il sut enfin faire respecter de ses ennemis ses prérogatives de cardinal français. En parlant des folles dépenses auxquelles il se livrait, Retz se plaît à citer les noms de ceux de ses amis qui s'empressèrent de lui venir en aide; mais il fait, sur l'ingratitude des autres, des observations empreintes d'amertume, mais pleines de justesse, qui sont comme un excellent commentaire du fameux distique d'Ovide :

Donec eris felix multos numerabis amicos;
Tempora si fuerint nubila, solus eris.

« Il n'y a, dit-il, que la continuation du bonheur qui fixe la plupart des amitiés. J'avais le naturel assez bon pour ne le pas croire, quoique tous les livres me l'eussent appris.... Je suis forcé aujourd'hui de reconnaître qu'il y a des gens qui diminuent autant qu'ils peuvent, dans leur propre

1. « Notre ambassadeur a eu une grosse querelle à Rome contre le cardinal de Retz pour la solennisation de la fête de saint Louis. » (Guy-Patin, tome III, page 203.)

imagination, le poids des obligations qu'ils ont aux bienfaiteurs qu'ils veulent abandonner, parce que leur amitié est devenue pour eux un embarras. » Puis il ajoute : « L'unique remède contre ces sortes de déplaisirs qui sont plus sensibles que les disgrâces mêmes, c'est de ne jamais faire le bien que pour le bien même. Ce moyen est le plus assuré. Un mauvais naturel est incapable d'y avoir recours, parce que c'est la plus pure vertu qui nous l'enseigne. Un bon cœur n'y a guère moins de peine, parce qu'il joint aisément aux motifs puisés dans sa conscience les considérations de son amitié. » Telle est la dernière réflexion de ses Mémoires qui s'arrêtent à l'année 1655. Retz laisse le lecteur sur ce bon goût ; c'est par les maximes les plus belles et les plus vraies qui soient sorties de sa plume qu'il interrompt un récit dont il ne devait pas renouer le fil. Nous n'aurons désormais, pour compléter notre étude, que les documents que nous ont transmis les contemporains de Retz.

Nous avons vu que les grands-vicaires, nommés par Retz pour administrer le diocèse en son absence, avaient été exilés et que le chapitre avait reçu du roi l'ordre de les remplacer. Retz désigna, pour les suppléer pendant leur exil, deux curés qui s'étaient particulièrement signalés par le zèle avec lequel ils avaient embrassé la cause de leur archevêque. Les grands-vicaires élus par le cha-

pitre, ayant appelé, pour présider à la cérémonie des saintes huiles et pour faire une ordination, les évêques de Dol et de Coutances, Retz fit paraître un mandement qui leur interdisait tous les actes du saint ministère dans le diocèse de Paris et les menaçait des peines édictées par les lois de l'Église contre les évêques qui exerçaient hors du cercle de leur juridiction sans l'autorisation de l'ordinaire. La capitale offrit alors le spectacle d'un véritable schisme. Les uns prétendaient que tout ce qui émanait des délégués du chapitre était entaché de nullité; les autres, au contraire, en soutenaient la validité, et ces disputes incessantes jetaient le trouble dans les esprits et dans les consciences. Quelques prêtres refusèrent de se servir des huiles bénites par l'évêque de Coutances. La cour, de plus en plus irritée, manda le curé de Saint-Séverin et le curé de la Madeleine. Le premier obéit, et fut emprisonné. Le second, prévoyant le sort qui lui était réservé, se réfugia dans les tours de l'église Saint-Jean, d'où il continua à gouverner le diocèse, lançant, chaque jour, de sa retraite quelque nouveau monitoire, faisant afficher partout, au mépris des injonctions de la cour et malgré la surveillance de la police, les ordonnances de son archevêque et les siennes, mettant enfin plus d'ardeur à défendre les droits du cardinal de Retz que le cardinal lui-même. Une sen-

tence du Châtelet le bannit du royaume, et déclara tous ses bénéfices vacants. Cette sentence fut publiée trois fois à son de trompe, devant la porte de son église. Rien ne put l'intimider; rien ne put le faire fléchir; il déploya dans sa résistance une énergie, une intrépidité, une intelligence sans pareilles. Les solitaires de Port-Royal l'excitaient sous main et lui prêtaient le concours de leurs talents en rédigeant eux-mêmes la plupart de ses monitoires. Ces hommes austères, non moins remarquables par la supériorité de leur esprit que par la sévérité de leurs mœurs, mais chez qui la vertu n'excluait pas l'orgueil, ces philosophes sincèrement chrétiens, mais égarés au milieu des subtilités du fatalisme janséniste, à qui Mme de Sévigné demandait « de vouloir bien par pitié pour elle épaissir un peu la religion qui s'évaporait à force de raisonnements, » n'étaient pas inaccessibles aux passions du dehors, dans le charmant Élysée qu'ils s'étaient créé aux environs de Paris. Ils avaient tous conservé de l'éloignement pour Mazarin, qui leur fut toujours hostile; et quiconque faisait de l'opposition à ce ministre était sûr de les avoir pour amis. Retz, qui les avait constamment flattés, quoi qu'il fût loin de professer leurs doctrines, comptait parmi eux ses plus chauds partisans.

L'époque fixée pour l'assemblée générale du

clergé approchait. Les assemblées provinciales et diocésaines devaient d'abord se réunir pour élire leurs députés. En sa qualité de métropolitain, l'archevêque de Paris pouvait seul légalement convoquer celle de sa province comme celle de son diocèse. Mazarin essaya de tourner la difficulté, à l'aide de plusieurs expédients; mais Retz et son fidèle mandataire firent tout échouer par leur ténacité; ce qui entraîna l'ajournement de l'assemblée générale. Quand le délai fut expiré, elle se vit forcée d'ouvrir la session sans les députés de la province de Paris; mais elle fut arrêtée dès le début, parce qu'il fut impossible de célébrer la messe solennelle qui devait précéder, selon l'usage, les premières opérations de l'assemblée et appeler sur elle l'assistance divine, aucun évêque n'ayant voulu s'exposer aux foudres du cardinal de Retz en officiant sans sa permission. L'assemblée insista vivement pour que le gouvernement mît fin à une situation qui avait les plus funestes conséquences. Il fut convenu que le roi choisirait plusieurs ecclésiastiques dont on enverrait les noms au pape, en le suppliant d'intervenir auprès de Retz pour lui faire accepter l'un d'entre eux comme grand-vicaire. Retz eut l'air de consentir à cet arrangement; il désigna l'abbé du Saussay, qui venait d'être nommé à l'évêché de Toul et qui fut ainsi agréé par les deux partis; mais l'abbé du

Saussay, loin de se conformer aux instructions qu'il reçut de Retz, n'obéit qu'à l'impulsion de Mazarin; c'est du moins ce qui lui est amèrement reproché dans une sorte de protestation émanée des amis de Retz. Quoi qu'il en soit, Retz ne tarda pas à le révoquer, en l'accusant d'avoir trahi la cause de l'Église, et cette révocation, qui ne déplut pas moins à la cour de Rome qu'à la cour de France, amena de nouvelles complications.

Cependant l'assemblée générale du clergé avait pu enfin procéder à l'accomplissement de son mandat. Retz lui adressa une lettre[1] où se trouvaient résumés les arguments de celle du 14 décembre 1654, qui avait été brûlée par la main du bourreau. Dans ce nouveau mémoire, où, suivant toujours le même système, il flatte encore Louis XIV pour mieux atteindre Mazarin, il s'élève avec force contre une exécution dans laquelle, dit-il, « la dignité la plus sainte qui soit sur la terre est la victime qu'on a sacrifiée sur un bûcher infâme par un ministre encore plus infâme, et qui, sous le meilleur des rois, tend à plonger l'épouse de Jésus-Christ dans la plus dure des servitudes, en ne lui laissant que la liberté des gémissements secrets et des larmes impuissantes. »

1. Cette lettre est dans le *Recueil des procès-verbaux des assemblées du clergé*.

« On lit bien, ajoute-t-il, dans les anciennes histoires, qu'il s'est trouvé des empereurs qui, ne s'étant pas contentés d'exercer leur cruauté contre des écrivains illustres, l'avaient poussée jusqu'à s'acharner contre leurs livres, et à les faire brûler sur la place publique par les soins des triumvirs. Mais ces sages et généreux politiques font aussitôt cette réflexion judicieuse, que c'était une folle et ridicule imagination de croire que ce feu pût étouffer la voix du peuple romain, la liberté du sénat, et le jugement de tous les hommes, *scilicet illo igne vocem populi romani, libertatem senatûs, et conscientiam generis humani aboleri posse arbitrabantur....* Comment ceux qui ont fait brûler ma lettre n'ont-ils pas vu que le feu qu'ils n'avaient cru allumer que sur un point de la capitale, jetait des étincelles sur toute l'Église gallicane? »

Il s'élève également avec force contre la persécution que subit un prêtre dont le seul crime est d'avoir usé, par ordre de son archevêque, d'une autorité qui lui avait été légitimement déléguée. Il fait observer que ceux qui l'ont traité « comme un téméraire usurpateur d'un ministère divin, » se condamnent eux-mêmes en considérant aujourd'hui comme légitime possesseur de ce ministère l'abbé du Saussay, dont les pouvoirs découlent pourtant de la même source, et il s'écrie : « Est-ce

que l'autorité de l'Église doit dépendre du caprice de certains hommes, qui ne peuvent accorder les principes de la religion avec leurs animosités et leurs vengeances ? Est-ce que cet édifice spirituel, que Jésus-Christ même a bâti sur une pierre inébranlable, ne doit désormais être fondé que sur le sable mouvant des imaginations des hommes ? » Passant ensuite à la confiscation de ses biens, « qui constituent le sacré patrimoine de l'Église de Paris : » — « On me reproche, dit-il, de n'avoir pas prêté au roi le serment de fidélité que lui doivent tous les évêques, et on se sert de ce prétexte pour saisir mes revenus, lorsqu'on me met dans l'impossibilité absolue d'accomplir cette formalité.... Je suis si loin de refuser de me soumettre à cet antique usage que j'ai chargé l'abbé du Saussay de se présenter devant Sa Majesté pour prêter ce serment en mon nom, et on lui a insinué de n'en rien faire.... Je suis prêt, s'il est besoin, de graver en mille endroits sur la pierre et sur le marbre, ce qui est gravé si profondément dans mon cœur.... Les biens temporels de l'Église n'ont jamais été mis par les évêques au rang des choses purement humaines et temporelles, et de grands saints se sont armés de toute leur vigueur pour les conserver, parce qu'ils les regardaient comme le prix du sang des martyrs, comme la rançon des péchés, comme les oblations des fidèles, et comme l'héri-

tage des pauvres.... Pourquoi me serait-il interdit de poursuivre par de très-humbles remontrances ce que les saints les plus illustres ont poursuivi par la voie des plus sévères corrections?... » Il cite encore l'exemple de saint Thomas de Cantorbéry, dont le zèle pour la conservation du bien temporel de l'église primatiale d'Angleterre reçut l'approbation publique des plus grands personnages de son siècle ; et il soutient que, quelle que soit son indignité, le sacerdoce et l'épiscopat n'ont pas moins d'autorité en sa personne qu'ils n'en avaient dans celle de ce saint prélat. « Ne souffrez pas, continue-t-il, que les immunités du sacerdoce soient ainsi flétries, et deviennent le jouet de ceux qui devraient en être les défenseurs. Ne souffrez pas qu'on se mette en possession de vous réduire, quand on voudra, à une espèce de mendicité, en vous ravissant le pain que l'église vous donne pour vivre en évêque ; sinon, lorsqu'on ne trouvera pas en vous assez de complaisance, on croira que, pour se rendre maître de votre bien, il suffira de vous noircir sans scrupule, de vous accuser sans preuves, de vous charger sans témoins, et de vous condamner sans jugement.... C'est ainsi, messieurs, que les injustices dont on m'accable retombent sur vous par un malheur inévitable. Dans les entreprises qu'on fait sur vos droits, il n'y a point ordinairement d'autre droit que les exemples ; les

premières usurpations sont le fondement des autres, et vous ne pouvez douter que l'histoire de mes souffrances ne serve un jour de titre pour anéantir vos priviléges et détruire vos libertés. » A l'en croire, fort de son innocence, il est le premier à désirer qu'on lui fasse son procès; mais il veut que, conformément aux règles de l'équité et à l'usage constant de l'Église, la jouissance de ses biens lui soit d'abord rendue, « comme cet évêque dont parle saint Bernard, qui s'offrait à la justice, pourvu qu'on lui restituât les choses qui lui avaient été injustement ravies ; ce que la même justice commande, dit ce père. » Enfin il s'efforce d'intéresser l'assemblée au sort des prêtres qui ont souffert pour sa cause : « Qui défendra désormais l'épiscopat, si les évêques regardent avec des yeux indifférents ceux qui sont bannis pour l'avoir défendu ? »

Il n'y a ni moins d'éloquence ni moins d'habileté dans ce second plaidoyer que dans celui du 14 décembre 1654 ; mais il renferme moins de ces traits lumineux qui portent le cachet particulier du génie de Retz ; le style est moins incisif; il est aussi moins inégal. S'il fallait attribuer l'un des deux à l'abbé de Rancé, ce serait le dernier en date que nous lui attribuerions sans hésiter. D'autres lettres succédèrent bientôt à celle-là. Retz était infatigable ; dès que quelque fait nouveau

venait à se produire, il s'empressait de le dénoncer à l'assemblée. Plusieurs de ces lettres furent retenues par la cour. Il en est qui portent en tête ces mots : « Du lieu de ma retraite que je ne puis nommer. » Retz avait alors quitté Rome, où la peste sévissait et dont le séjour ne lui offrait d'ailleurs aucune garantie de sécurité, depuis qu'il avait perdu la faveur du pape.

L'assemblée du clergé avait parfaitement accueilli les lettres de Retz ; mais elle avait reçu en même temps une lettre du roi, qui se plaignait de la révocation de l'abbé du Saussay et déclarait la considérer comme non avenue. Une députation alla le supplier de ne pas s'opposer à ce qu'en attendant que le cardinal de Retz pût donner à l'abbé du Saussay un successeur agréé par le gouvernement, le curé de Saint-Séverin administrât le diocèse, que l'évêque de Châlons compara, dans son discours, « à un navire flottant sur la mer, abandonné par le pilote ; » elle obtint satisfaction sur ce point ; mais elle demanda également que Retz rentrât en possession de ses revenus et qu'il fût jugé dans un délai de six mois par un tribunal compétent. Or, malgré ses instances, Louis XIV maintint la saisie dont elle sollicitait l'annulation. Toutefois, avant que l'assemblée ne se séparât, une déclaration royale donna une consécration nouvelle aux immunités personnelles des évêques

et révoqua l'ordonnance du 21 septembre 1654, qui enjoignait au parlement d'informer contre Retz et appliquait ainsi les maximes que le parlement lui-même avait cherché à faire prévaloir, en revendiquant « de temps immémorial, l'instruction de tous les procès criminels, quels qu'ils fussent, et le jugement exclusif des crimes de lèse-majesté[1]. » Le procès de Retz fut indéfiniment suspendu, et le clergé, satisfait, d'une part, d'avoir obtenu la déclaration qui sauvegardait en principe les priviléges qu'il était jaloux de conserver, et, de l'autre, las d'une lutte qui n'avait que trop duré dans l'intérêt de la religion, ne réclama pas davantage. Nous avons compulsé les procès-verbaux de l'assemblée générale de 1660 ; et, quoique la situation n'eût pas changé, nous n'avons rien trouvé qui se rapportât à l'affaire du cardinal de Retz. Cette assemblée fut en quelque sorte absorbée par les récents débats qu'avait soulevés le jansénisme et par les mesures qu'elle eut à prendre pour en arrêter les progrès. Les *Provinciales* de Pascal étaient venues donner une vie nouvelle à cette doctrine condamnée par l'Église et en accroître la popularité, en mettant à son service une élévation de pensées, une vigueur de génie, une puissance de dialectique, qui n'avaient pas d'éga-

1. Henri Martin, *Histoire de France*.

les, et en même temps une souplesse de talent qui savait mêler tous les tons avec un art infini, l'argumentation la plus nerveuse, l'éloquence la plus sublime à l'enjouement le plus familier, aux saillies les plus mordantes ; enfin, pour couronner l'œuvre, une langue admirable qui avait atteint du premier jet un si haut degré de perfection et où l'accent de l'énergie et de la profondeur se mariait si bien à l'accent de la verve gauloise.

Retz s'était rencontré à Rome avec l'illustre fille de Gustave-Adolphe, avec la reine Christine de Suède. Il eut l'occasion de voir de près cette femme extraordinaire qui, à l'âge de dix-huit ans, était déjà comme une encyclopédie vivante ; qui entretenait des relations littéraires et scientifiques avec les hommes les plus distingués de l'Europe, et à qui Descartes et Pascal dédiaient leurs ouvrages[1]. Tous les regards étaient, en ce moment, fixés sur elle, parce qu'elle n'avait pas hésité à descendre d'un trône qu'elle occupait dignement, pour obéir à ses convictions religieuses. Ce noble sacrifice lui avait attiré le respect et l'admiration du monde catholique, qu'elle devait perdre bientôt en se souillant d'un crime ; Alexandre VII la com-

1. Guy-Patin l'appelle une *savante et dixième Muse*, la *Sibylle du septentrion*, etc. Il prétend qu'elle savait tout Martial par cœur. Elle eût pu mieux choisir parmi les poëtes latins.

bla d'honneurs. Retz avait commencé à la connaître pendant la Fronde ; car, en 1652, elle offrit sa médiation pour le rétablissement de la paix entre les deux partis. Cette princesse, qu'on ne peut malheureusement louer sans réserve, parce que le sang de Monaldeschi crie contre elle, était comme Retz d'un commerce agréable. Il chercha à s'insinuer dans son esprit ; il y réussit aisément, et, quand elle vint en France, il contribua beaucoup à la mettre en rapport avec Mme de Sévigné, sa parente, qui lui eut bientôt inspiré une vive sympathie. Ils se rencontrèrent encore plusieurs fois, dans leurs pérégrinations à travers l'Europe,

Et ces deux grands débris se consolaient entre eux.

Retz avait quitté Rome, sans prendre congé d'Alexandre VII, et il s'était dirigé vers la Franche-Comté, sous la protection de cinquante cavaliers espagnols, que lui avait envoyés de Milan le comte de Fuensaldagne. L'Espagne n'épargnait rien pour se ménager la faculté de le lancer de nouveau sur Paris comme un brûlot. De là, il écrivit au pape qu'il avait été forcé de se rapprocher de son diocèse, pour remédier plus aisément aux désordres causés par son absence. Mazarin avait l'œil sur lui, depuis son départ de Rome. Inquiet de le voir si près de la France, il le fit poursuivre par ses émissaires. Après avoir mis en œuvre toutes sortes

d'expédients pour leur échapper, Retz fut obligé de se réfugier en Suisse ; mais il ne tarda pas à être découvert dans sa nouvelle résidence par les fins limiers du cardinal. Tandis qu'on le pourchassait de ville en ville, plusieurs de ses affidés étaient arrêtés à Paris, où ils ne cessaient de travailler à répandre l'agitation et parmi le clergé et parmi le peuple. Retz passa en Allemagne [1]. Ulm, Augs-

1. « Le cardinal de Retz est quelque part en Allemagne, où il a pensé être assassiné ; il ne s'en est fallu que de demi-heure. Deux de ses domestiques l'avaient vendu. Il montait à cheval déguisé et inconnu avec ces deux traîtres pour faire un petit voyage. A demi-heure de là, trente cavaliers devaient le rencontrer et le massacrer ; mais, ayant reçu avis de sa mort infallible, et comme il était averti par ce billet que ces deux coquins, siens domestiques, auxquels il se fiait le plus, étaient ceux qui le trahissaient, il descendit et fit arrêter ces deux malheureux pendards. » (Guy-Patin, tome II, page 304.)

« Le cardinal de Retz a été en plusieurs endroits déguisé, habillé de gris, se faisant appeler le baron de la Neuville. Il est allé à Dunkerque, à Anvers, à La Haye, à Rotterdam, à Paderborn, à Munster, en Westphalie, où il a demeuré trois mois entiers, inconnu, mais admiré merveilleusement pour les belles qualités qu'il possède. Il était logé chez un savant médecin, nommé de Rottendorf, qui soupçonna bientôt qu'il n'était pas un homme du commun, parce qu'il excellait particulièrement en politique et qu'en toute occasion il parlait mieux latin que ne font tous les gentilshommes français. Cela fut cause que ledit hôte en entretint Mgr l'évêque de Munster, prince du pays, qui témoigna de la curiosité de connaître ce gentilhomme ; mais lui, sachant qu'il eût été en danger, s'en défendit prudemment et délogea dès le lendemain de grand matin, de peur qu'il ne lui arrivât pis. » (Guy-Patin, tome III, page 396.)

bourg, Francfort, Cologne le virent successivement dans leurs murs; il changeait partout de nom et de costume : on sait qu'il n'avait pas attendu d'être en exil pour contracter l'habitude des déguisements. Ses amis de Port-Royal l'encourageaient à se dérober, par tous les moyens, aux coups de ses adversaires, et lui offraient pour modèles, dans les lettres qu'ils lui écrivaient, les saints évêques qui, au temps des persécutions, n'avaient pas reculé devant les privations les plus dures pour rester cachés dans les déserts; mais, d'après Guy-Joly, qui a laissé des Mémoires dont Voltaire a dit qu'ils étaient à ceux de Retz ce que le domestique était au maître, Retz se serait contenté d'imiter ces pieux modèles en cherchant à se soustraire aux recherches dont il était l'objet; et, loin de se pénétrer de l'esprit qui les animait, il n'aurait profité de cette vie errante et vagabonde que pour donner un libre cours à ses passions. Guy-Joly avait été longtemps un des plus intimes confidents de Retz. C'était lui, on s'en souvient, qui avait joué le principal rôle dans le simulacre d'assassinat par lequel Retz avait essayé, en 1649, de raviver un feu qui s'éteignait. A l'époque où il rédigea ses Mémoires, il avait rompu avec Retz, et l'animosité qui perce dans certains passages, et surtout dans ceux où il ajoute aux côtés infirmes de la nature de son ancien maître une bassesse de cœur que Retz

était certes loin d'avoir, doit, à notre avis, faire suspecter sa véracité d'une manière générale. Nous la mettons, quant à nous, au niveau de son mérite littéraire, et ce n'est pas la placer bien haut dans notre estime. Mais, quand il s'agit d'une de ces faiblesses sur lesquelles Retz est le premier à insister, comme s'il voulait se tresser une couronne avec ses vices, nous n'osons pas, nous l'avouons, céder au désir que nous aurions de repousser le témoignage de Guy-Joly. Nous pourrions citer plus d'une aventure peu édifiante que nous ne connaissons que par les aveux de Retz, et qui dépasse en cynisme tout ce que Guy-Joly nous révèle. Il en est d'autres qui nous ont été racontées et par le maître et par le serviteur, et ce n'est pas le dernier qui nous donne les détails les plus scandaleux. En pareille matière, Retz semble avoir pris à tâche de se noircir lui-même, bien plus que n'ont pu le faire ses plus ardents adversaires.

Au commencement de l'année 1658, nous trouvons Retz en Hollande[1]. Dès sa première apparition dans la capitale des Provinces-Unies, l'atten-

1. Plusieurs lettres de Mazarin à Colbert prouvent qu'encore à cette époque les menées des amis de Retz inquiétaient beaucoup le ministre. Il lui parle des pamphlets qu'ils font circuler; il insiste sur la nécessité de les faire saisir, de rechercher les écrivains et de déployer contre eux la plus grande sévérité. (M. Chéruel, *Histoire de l'administration en*

tion de Mazarin s'était portée sur ce point. La correspondance de l'ambassadeur de Thou, petit-fils de celui que Richelieu fit monter sur l'échafaut, met en évidence les préoccupations et les alarmes du premier ministre. On dirait que Retz est toujours devant ses yeux tel que Bossuet le dépeint, « menaçant le favori victorieux de ses tristes et intrépides regards. » On voit qu'à la Haye comme à Rome la surveillance des faits et gestes de ce redoutable personnage est la grande affaire des agents de Mazarin, de ses agents même les plus élevés, qui sont ainsi transformés en espions. Quoique rien ne leur coûtât pour arriver à leur but, Retz parvint bien souvent à tromper leur vigilance. A la fin de 1658, ils avaient entièrement perdu sa trace.

Retz n'avait pas cessé d'être en relations avec Condé. Durant son séjour à Cologne, il avait dû à l'intervention du prince de sortir d'un bien mauvais pas. Traqué par des émissaires de Mazarin, qui faillirent s'emparer de sa personne, il avait demandé à ce prince une escorte qui l'accompagnât en Hollande, et Condé s'était empressé de la lui

France, tome II, pages 48-49.) D'après une lettre de Guy-Patin, écrite vers le même temps, Mazarin ne se serait pas borné, pour repousser les attaques des libellistes, aux moyens de rigueur; car nous y lisons ce qui suit : « Il court ici un poëme français in-folio contre le cardinal de Retz pour le Mazarin; il est intitulé *Lettre en vers*. »

donner. Ils se virent à Bruxelles, et se promirent de nouveau de s'appuyer l'un sur l'autre. Peu de temps après, Retz s'associa au projet que Condé avait conçu de soulever la noblesse de Normandie de concert avec le maréchal d'Hocquincourt, alors mécontent de Mazarin, pendant que l'armée espagnole s'avancerait sur les bords de la Somme[1]. Le prince devait ensuite marcher sur Paris, et conduire avec lui le cardinal de Retz. La bataille des Dunes, où le génie de Turenne, puissamment aidé par l'incapacité des généraux espagnols, l'emporta sur celui de Condé, fit évanouir ces dangereux desseins.

Quelques échecs éprouvés par l'armée royale, et la rupture des négociations entamées avec l'Espagne avaient amené Mazarin à subir les conditions de l'Angleterre, qui, fidèle à ses vieilles traditions, mit son alliance à un prix exorbitant. La forteresse de Mardyck et plusieurs places maritimes de la Flandre avaient été livrées au Protecteur.

1. Les séductions de la duchesse de Châtillon avaient arraché au maréchal d'Hocquincourt la promesse de livrer au prince de Condé Péronne et Ham, deux des principales clefs du royaume. Il fallut une armée conduite par Turenne, 200 000 écus et l'installation de son fils comme gouverneur dans Péronne pour que le maréchal rendît au roi ces deux places. D'autres gouverneurs de villes et de provinces firent aussi acheter leur soumission. Louis XIV ne put parvenir à conquérir entièrement son royaume qu'à l'aide de grands sacrifices pécuniaires.

Retz publia, sous le titre de *Remontrance adressée au roi sur le traité avec l'Angleterre*, un petit écrit dans lequel il faisait vivement ressortir les funestes conséquences d'un tel abandon. Cet écrit, plein de chaleur, eut un succès prodigieux, non-seulement en France, mais à l'étranger. Les applaudissements qui l'accueillirent, en chatouillant agréablement l'orgueil de Retz, durent encore surexciter son ambition. Du reste, Retz avait ici beau jeu, au moment où il écrivait. Quand, pour obtenir le concours des Anglais, Mazarin ne craignait pas de remettre entre leurs mains une position aussi importante que celle de Dunkerque et de leur offrir en perspective la conquête des Indes occidentales ; quand, de plus, il prodiguait à Cromwell les adulations et les hommages[1], le saluant de tous les titres réservés jusque-là aux plus grands rois, et qu'il interdisait le territoire français au fils de l'infortuné Charles Ier, aux petits-fils de Henri le Grand, les avantages d'une pareille alliance devaient sembler payés bien cher ; et il ne fallait rien moins que les résultats encore éloignés de cette alliance, qui fixa la fortune et força l'Espa-

1. S'il faut en croire Guy-Patin, un peu suspect quand il s'agit de Mazarin, on vendait à Paris, avec l'autorisation du cardinal, des portraits de Cromwell, qui le représentaient « à cheval, avec des vers au-dessous où il était dit qu'il subjuguerait toute la terre, qu'il vaincrait l'Espagne et *la France*. » (Tome II, page 183.)

gne à faire la paix, pour justifier Mazarin du reproche d'avoir par là porté atteinte et à la puissance et à l'honneur du pays.

Retz, qui détestait profondément Cromwell, avait toujours été favorable au parti des Stuarts. On se rappelle l'intérêt qu'il avait témoigné à la malheureuse Henriette, et le service qu'il lui avait rendu dans sa détresse. On se rappelle la générosité qu'il avait montrée envers le duc de Montrose, ce gentilhomme si dévoué à Charles Ier. Charles II résidait alors à la Haye; il s'y préparait àreconquérir son royaume. Retz eut avec lui de nombreuses conférences, et ses conseils furent loin d'être inutiles à ce monarque détrôné. Charles II ne l'oublia pas, quand la Providence l'eut replacé sur le trône de ses pères.

L'année 1659 fut marquée par le fameux traité des Pyrénées, qui complétait l'œuvre du traité de Westphalie, et qui eût suffi pour immortaliser celui qui, par un bonheur peut-être sans exemple, avait attaché son nom aux deux plus beaux monuments de la diplomatie du dix-septième siècle. Le mariage de Louis XIV avec une petite-fille de Charles-Quint, avec l'infante Marie-Thérèse, que Mazarin méditait depuis quatorze ans dans ses profondes combinaisons d'homme d'État[1], vint,

1. Président Hénault.

quelques mois plus tard, cimenter l'union de la France et de l'Espagne, si longtemps acharnées l'une contre l'autre, et faire prévoir le prochain abaissement des hautes barrières qui les séparaient. Le cardinal apparut d'autant plus grand dans ces longues négociations qui ont donné tant de célébrité à la petite île des Faisans, que ce fut au milieu des souffrances les plus aiguës qu'il eut à débattre les graves questions d'où dépendait la paix du monde, et que ni sa fermeté ni sa présence d'esprit ne se démentirent un seul instant. La soumission de Condé ne fut pas la conséquence la moins heureuse du traité qui mettait le comble à la renommée du cardinal. La France entière applaudit au retour de ce prince égaré, qui avait déchaîné sur son pays le double fléau de la guerre civile et de la guerre étrangère, et s'était jeté dans les entreprises les plus criminelles sans avoir un but déterminé. Cet illustre enfant prodigue fut reçu avec joie par la mère dont il avait déchiré le sein. L'Espagne acheta son pardon d'une manière digne d'un si grand homme, par de nouvelles cessions territoriales; grâce au prestige qui entourait son nom, sa réconciliation avec sa patrie eut pour elle tout l'effet d'une victoire. Malgré les efforts de Condé, Retz ne fut pas compris dans l'acte qui amnistiait les erreurs et les hontes d'un malheureux passé. L'ini-

mitié de Mazarin le condamna à continuer sa vie errante.

La mort d'Olivier Cromwell, sitôt suivie de l'abdication de son fils Richard, incapable de supporter le poids du lourd héritage que son père lui avait transmis, ayant ranimé les espérances de Charles II, et ouvert la voie à la restauration des Stuarts, ce prince avait sollicité l'appui de l'Espagne et de la France, après la paix des Pyrénées; mais ces deux puissances, qu'épouvantait encore l'ombre du Protecteur, s'étaient montrées sourdes à ses prières. Heureusement le général Monk n'eut besoin d'aucun secours pour réinstaller dans le palais de Saint-James le représentant de la vieille royauté. Retz s'empressa d'aller à Londres rappeler à Charles II la promesse qu'il lui avait faite de l'aider à rentrer en grâce. Le roi se souvint des engagements du proscrit. Il écrivit à Louis XIV pour plaider la cause de l'habile auxiliaire qui avait contribué au succès de ses manœuvres, et auquel il témoigna dignement sa reconnaissance; mais il ne put triompher des préventions invétérées de la cour de France contre le remuant cardinal[1]. Retz séjourna quelque temps dans la capi-

1. « Le cardinal de Retz est en Angleterre, mais fort mal dans l'esprit du roi Louis XIV par la suggestion du cardinal Mazarin, qui a eu peur de lui jusqu'après sa mort. Le roi d'Angleterre a fait prier le roi qu'il permette au cardinal de

tale de l'Angleterre; les personnages les plus considérables de la cour s'empressaient autour de lui; la faveur dont il jouissait auprès du roi lui donnait une grande influence. Mazarin envoya vainement ambassadeur sur ambassadeur ; il fut impuissant à ébranler un crédit qui lui faisait ombrage. Retz eut assez de pouvoir sur l'esprit de Charles II pour faire échouer toutes les tentatives d'un ministre qui, arrivé à l'apogée de sa gloire, était accoutumé à voir tout céder devant lui. Mazarin n'aspirait à rien moins qu'à placer sur la tête d'une de ses nièces, d'Hortense Mancini, la couronne d'Angleterre, en la mariant à Charles II. Il avait énergiquement combattu, sous l'impulsion d'un noble sentiment de patriotisme, la sérieuse inclination de Louis XIV pour une autre de ses nièces, Marie Mancini, qu'il éloigna de la cour pour l'empêcher de monter sur le trône de France, où l'intérêt du pays appelait une princesse de sang royal, et qui, en s'arrachant avec larmes aux douceurs d'un amour partagé, prononça ce mot charmant : « Vous êtes roi; vous

Retz de se déclarer dans Londres, où il est caché il y a longtemps. C'est la reine d'Angleterre qui en a porté la parole au roi et à la reine-mère, qui ont été fort étonnés de cette demande et qui ont pris terme pour y répondre. Le roi d'Angleterre a fait dire qu'il avait de l'obligation à ce cardinal de Retz, le conseil duquel lui avait bien servi pour se faire rétablir dans Londres. » (Guy-Patin, tome III, page 341.)

m'aimez, et je pars ! » Il espérait se dédommager du cruel sacrifice que lui avaient imposé les exigences de la politique, par la brillante alliance qu'il rêvait pour sa nièce Hortense. Retz détourna Charles II de ce mariage, qu'il avait recherché dans des temps moins prospères, et valut à son rival l'humiliation d'un refus. Mazarin ne put lui pardonner un échec qui l'atteignait dans ce qu'il avait de plus sensible, dans sa vanité. La haine dont il était animé devint encore plus ardente et plus implacable, et il poussa la passion jusqu'à faire renouveler, avec un surcroît de sévérité, tous les arrêts rendus contre Retz et contre ses partisans. Pressentant sa fin prochaine, il semblait vouloir assurer sa vengeance au delà même du tombeau.

Il s'acheminait en effet à grands pas vers sa dernière heure. Toutefois, il lui fut donné d'être témoin des fêtes splendides qui signalèrent l'entrée à Paris de Louis XIV et de sa jeune épouse, et où se révéla, nous aimons à le faire observer en passant, dans une pièce de circonstance intitulée *Ode à la nymphe de la Seine*, le futur auteur d'*Athalie*. Par une de ces coïncidences singulières qui produisent de si utiles enseignements qu'on est tenté d'y voir autre chose qu'un simple effet du hasard, quand on croit à l'action de la Providence, c'était alors l'anniversaire des barricades

de 1648. Il y avait douze ans qu'à pareil jour le coadjuteur soulevait tout Paris contre un ministre qu'il aspirait à remplacer, et contre la royauté qui le soutenait, et qu'il leur infligeait le plus sanglant affront en les forçant à pactiser avec la révolte, en les mettant à la merci des factieux. Maintenant le héros des barricades errait dans l'exil, en proie aux plus cruelles angoisses, et l'exilé de Brulh assistait, au milieu d'un enthousiasme universel, au milieu du magnifique appareil de la toute-puissance, à la glorification de son ouvrage, et comme au prélude de l'apothéose de cette royauté qu'il avait sauvée. Mazarin eut encore l'immense satisfaction d'achever, en quelque sorte sur son lit de douleur, la pacification de l'Europe par le traité d'Oliva, qui étendit aux États du nord les bienfaits de la paix des Pyrénées. En jetant les yeux autour de lui et en voyant tant de grandes choses accomplies par ses soins, l'homme d'Etat pouvait assurément regarder avec quelque orgueil sa tâche comme terminée; il ne restait plus au chrétien, au prince de l'Église, qu'à se préparer à bien mourir : c'est ce qu'il fit sans ostentation et sans faiblesse. Il s'éteignit doucement le 9 mars 1661. Quand on compare sa destinée et celle de Richelieu, on est frappé des nombreux traits de ressemblance qu'elles présentent dans les dernières années de la vie de ces deux grands hommes, de

caractères si différents. Comme Richelieu, Mazarin avait traversé la France, depuis la frontière d'Espagne jusqu'à Paris, en triomphateur, mais en triomphateur à demi-vaincu lui-même par la mort, qui avait déjà marqué sa victime au sein de la pompe dont elle était environnée. Comme Richelieu, il ne disparaissait de la scène du monde qu'après avoir abattu tous ses ennemis, et anéanti toutes les résistances au profit de l'autorité monarchique. Comme Richelieu, il laissait la France puissante et respectée au dehors, soumise et tranquille au dedans. Comme Richelieu, enfin, il emportait, en mourant, la certitude que son œuvre ne périrait pas après lui; car il comptait sur son royal élève [1], comme son illustre maître avait compté sur lui pour la continuation de sa politique. Pourquoi faut-il qu'il y ait une ombre au brillant tableau qu'offre, malgré ses agitations et ses vicissitudes, une si noble carrière? Nous le disons avec ce sentiment de tristesse qu'on ne peut s'empêcher d'éprouver, quand on rencontre les misères de l'humanité dans une de ces grandes figures que la gloire illumine de ses rayons, quand on découvre, à travers leur éclatante auréole, quelque chose qui les dépare et les rapetisse :

1. Mazarin disait de Louis XIV qu'il y avait en lui de l'étoffe pour faire quatre rois.

l'immensité des richesses que Mazarin avait accumulées, formait un scandaleux contraste avec la pénurie du trésor ; c'était là comme un irrécusable témoignage de son avarice et des dilapidations dont elle l'avait rendu coupable; mais s'il eut le tort grave d'accroître sa fortune personnelle dans des proportions vraiment fabuleuses, aux dépens de celle du pays, il répara ou du moins il atténua le mal qu'il avait fait, d'une part en transmettant son héritage au roi qui eut la générosité de le refuser, et de l'autre en désignant Colbert comme le seul homme capable de rétablir l'ordre dans les finances de l'État. La France fut en partie redevable à Mazarin des merveilles qu'enfanta le génie organisateur de ce célèbre financier, dont il sut deviner le mérite et qu'il tira le premier de son obscurité [1].

Les amis de Retz ne doutaient pas que la mort de Mazarin ne mît fin à sa disgrâce. Plusieurs d'entre eux allaient jusqu'à espérer pour lui sa succession. C'est du moins ce qu'affirme Guy-Patin [2], dans une lettre où il dit que les jésuites

1. Mme de Motteville qui n'aimait pas Mazarin, lui a cependant rendu justice : « Il a eu, dit-elle, la destinée des grands hommes, tant par son bonheur que par ses infortunes; il en aura aussi la réputation, et je doute si les siècles ensemble nous en pourront produire un plus grand. » On voit qu'elle a même un peu dépassé les limites de la vérité.

2. Guy-Patin, que nous citons ici pour la première fois

font une violente opposition à cette candidature, et que, si Retz n'a pas « un très-fort et très-puissant archange qui renverse toute cette noire légion, » il lui paraît impossible qu'il réussisse [1]. La noire légion dont parle Guy-Patin n'avait pas

dans le cours de l'ouvrage, mais que nous avons déjà cité plusieurs fois dans les notes, était un médecin du dix-septième siècle, qui tenait, dans le monde savant de l'époque, une place considérable par l'étendue de ses relations et la tournure essentiellement originale de son esprit. M. Sainte-Beuve nous le montre « à l'affût des nouvelles, des particularités et des personnalités; railleur, franc parleur, franc jugeur, avide des *on dit* qui courent, les redisant non sans les colorer de son humeur et les redoubler de son accent. » Il avait quelque chose de Rabelais, et il exerçait sans cesse son humeur satirique. Mazarin n'eut pas de plus ardent ennemi. On trouve dans une des lettres de Guy-Patin, qui avait une affection toute particulière pour la langue de Juvénal, ce portrait du cardinal-ministre : « *Animal rubrum, callidum et rapax, capax et vorax omnium beneficiorum.* » Il dit dans une autre lettre : « *Mazarinus paucorum sanguinem effudit, quia omnium sanguinem suxit.* » Il reconnaît cependant que Mazarin fut calme et courageux en face de la mort : « Il mourut, écrit-il, intrépide, comme disent les Italiens. » (Tome III, page 328.)

1. Nous voyons ailleurs : « Le bruit court que la reine-mère s'entretient souvent des affaires avec M. le Tellier, qui a beaucoup de disposition pour la première place. Néanmoins il y en a qui croient que le cardinal de Retz reviendra et qu'elle s'en servira par nécessité, *ut habeat in illo, quem opponat Condæo*, qu'elle craint et qu'elle hait. » (Tome III, page 316.) Remarquons ce mélange de français et de latin qu'on retrouve dans plusieurs ouvrages de la même époque. La phrase suivante d'Omer Talon est le modèle du genre : « Toute la cour, *nemine dempto*, alla faire visite au duc d'Orléans *in odium* du premier ministre. » (*Mémoires*, tome II, page 343.)

besoin de s'agiter beaucoup pour éloigner Retz du pouvoir; il n'avait jamais été question en haut lieu de l'y faire entrer. D'abord Mazarin ne devait avoir pour successeur que le roi lui-même, qui avait résolu de prendre en main le gouvernail. Ensuite Louis XIV, suivant en cela l'exemple de Louis XIII, était bien décidé à exécuter fidèlement les dernières instructions de son ministre, et Mazarin lui avait recommandé par-dessus tout d'écarter Retz, non-seulement de ses conseils, mais encore du siége de Paris. Retz s'aperçut bien vite que son redoutable ennemi n'était pas descendu tout entier dans la tombe et qu'il dirigeait encore Louis XIV, qui n'agissait que d'après ses inspirations. Toutes les dispositions rigoureuses dont Retz se plaignait furent maintenues, et l'ambassadeur français eut l'ordre de redoubler d'activité pour obtenir d'Alexandre VII une prompte solution des difficultés sur lesquelles il était appelé à se prononcer, et une solution entièrement conforme aux désirs de la cour. Le pape s'étudia à traîner l'affaire en longueur pour échapper à la triste nécessité de sanctionner en quelque sorte les violences commises contre un archevêque. Excité par son entourage, Retz lança l'interdit sur son diocèse; ce qui impressionna fortement les esprits dans la capitale. On sentit enfin des deux côtés que le moment était venu de mettre

un terme à cette situation par un arrangement. La princesse Palatine, dont « le caractère particulier, a dit Bossuet, était de concilier les intérêts opposés, en trouvant le nœud secret par où on pouvait les réunir, » le facilita par son intervention. Retz, qui était las de supporter les privations de l'exil, consentit à donner sa démission de l'archevêché de Paris; et le pape ayant à son tour consenti à l'accepter, il reçut en échange plusieurs abbayes, parmi lesquelles figurait celle de Saint-Denis. Il fut autorisé à s'établir à Commercy, petite ville de la Lorraine, dont la principauté lui appartenait et où il avait une maison de campagne, sur le bord d'une rivière, dans un site ravissant. N'oublions pas d'ajouter qu'il ne se montra pas ingrat envers ceux qui s'étaient compromis pour sa cause, et qu'il eut soin de stipuler en leur faveur toutes les garanties désirables. Il ne voulut signer son abdication qu'à la condition expresse qu'aucun d'eux ne serait inquiété, qu'une amnistie pleine et entière les mettrait à l'abri de toutes poursuites, et que, s'ils ne pouvaient être réintégrés dans leurs fonctions, une indemnité leur serait accordée. On lit, dans les prétendus Mémoires d'Anne de Gonzague, œuvre d'un homme d'esprit, qui a su très-bien imiter le style du temps et souvent même celui de Retz : « En m'occupant de l'arrangement du cardinal de Retz avec la cour,

j'ai poussé mes réflexions plus loin, et je me suis demandé ce qu'il avait de mieux à faire, après le rôle qu'il a joué.... Tout bien examiné, il n'a que deux partis à prendre : Le premier, de se retirer à Rome, où il emporterait sa gloire et sa réputation ; mais, à Rome, un cardinal est un personnage si considérable qu'il ne lui est pas permis de vivre sans faste et sans une grande magnificence extérieure : il faut donc renoncer à ce parti qui aurait eu beaucoup d'avantages; le second, de se retirer à Commercy et d'y vivre dans la solitude. S'il pouvait adopter ce dernier parti, il serait un jour le premier homme de son siècle aux yeux des grands du monde, de la cour, de la ville, de l'Europe; ce serait un nouveau saint Augustin, connu, comme lui, par ses égarements, sa conversion et la sublimité de son génie. La vie modeste qu'il aurait menée l'aurait mis à portée d'acquitter ses dettes.... Je connais l'élévation de son âme; il se serait fait un devoir et une gloire de payer ce qu'il doit, de rendre à des amis qui l'ont si généreusement secouru des sommes dont ils se sont privés pour le faire subsister avec la dignité convenable.... Voilà un beau rêve, m'allez-vous dire. Hélas! je le sais, les premières séductions que trouvera sur ses pas notre nouveau saint Augustin, détruiront l'édifice de sa sainteté. Revenons à ce qu'il y a de plus simple : qu'il vive à

Commercy d'abord, ensuite à Paris, quand on le lui permettra... Je me réjouis de songer que je causerai un jour dans le calme avec notre ami. Il a vécu mille ans dans dix ou douze années, par la multitude des sentiments qui se sont succédé, la vivacité des passions qui l'ont agité, l'importance et la variété des affaires qui l'ont occupé, des plaisirs qui l'ont enivré. Toutes ces diverses situations n'ont pas passé comme un tableau mouvant; il a réfléchi, à mesure qu'il sentait et agissait. Il s'est fait des maximes d'après l'expérience. Il pourrait en faire un code utile aux rois, aux princes et aux hommes de toute condition. La démangeaison d'écrire serait bien placée dans le cardinal de Retz. » Ce morceau serait bien curieux, s'il n'avait été écrit après coup; tant il y a de vérité dans le jugement que l'auteur porte sur Retz, dans l'opinion qu'il exprime sur les conséquences du parti auquel il lui conseille de s'arrêter, et tant on y remarque, à certains égards, un juste pressentiment de l'avenir. Le rêve qu'on prête ici à Anne de Gonzague se réalisera suffisamment pour que la dernière période de la vie de Retz rachète en quelque sorte à nos yeux les déplorables erreurs dont celle que nous venons de parcourir est remplie. Nous sommes encore loin de cette heureuse période. Maintenant nous allons le voir, il est vrai, désabusé des vaines

illusions de l'ambition; mais il vivra bien plus en philosophe qu'en chrétien. Ce ne sera que plus tard, à l'époque où il interrompra ses Mémoires, que son esprit s'ouvrira aux clartés de la foi, et son cœur aux émotions du repentir. Guy-Patin dit quelque part, au sujet de la réconciliation de Retz avec la cour et des sacrifices qu'elle lui avait coûtés : « Voilà un homme qui a mal joué son rôle. » Ce mot résume bien la conduite de ce singulier personnage qui, avec beaucoup d'ambition et peu de scrupules, n'avait su profiter d'aucune des occasions que la fortune lui avait offertes; qui, avec de merveilleuses facultés et l'étoffe peut-être d'un véritable homme d'État, avait accumulé fautes sur fautes, et n'avait été qu'un grand agitateur; qui, avec une certaine hauteur de vues, disons plus, avec une certaine grandeur d'âme, avait consumé inutilement les plus belles années de son existence dans de misérables intrigues, comme s'il n'eût bouleversé son pays, en y suscitant des troubles sans résultat, que pour la triste satisfaction de se poser en chef de parti. C'est pour avoir mal joué son rôle qu'il se voyait condamné à une retraite prématurée, dans toute la force de l'âge, lorsqu'il eût pu jouir longtemps encore de la position la plus brillante et la plus enviée; et il n'avait mal joué son rôle que parce qu'il n'eut jamais, pour le guider et le soutenir dans la bonne

voie, ces convictions fortes sans lesquelles l'homme est comme un nautonnier sans boussole, lancé sur une mer inconnue; que parce que le scepticisme en toute chose était le fond même de sa nature, et que le propre du scepticisme est de paralyser, d'annihiler en quelque sorte les plus riches organisations.

Il s'était tout à coup opéré chez Retz une de ces révolutions qui marquent le commencement d'une ère nouvelle. Dès qu'il fut installé à Commercy, il travailla sans relâche à mettre un peu d'ordre dans ses affaires. On le vit porter son attention, exercer sa surveillance sur toutes les parties de l'administration de ses biens, descendre enfin, comme eût pu le faire un simple bourgeois du Marais, jusqu'aux plus petits détails d'intérieur, pour augmenter ses revenus et arriver, par ses économies, à liquider toutes les dettes qu'il avait contractées. Ces occupations vulgaires étaient ennoblies par le but qu'il se proposait. Sa correspondance avec ses intendants est très-intéressante à lire. Il leur donne les instructions les plus minutieuses; il les gourmande quelquefois; il les encourage le plus souvent par ses éloges : « Je vous honore, messire Nicolas, écrit-il à l'un d'eux, qui s'était très-bien tiré d'un procès avec des châtelains du voisinage; et, pour vous le témoigner, je fais travailler Brosseau au recueil des louanges que

avez méritées. O vaillant Hercule, destructeur des cruels monstres, les châtelains ! » Ce qui frappe encore dans cette correspondance, c'est la sollicitude qu'il montre pour ses petits créanciers. Le grand seigneur prodigue et fastueux, qui répondait, comme on sait, à ceux qui lui reprochaient l'énormité de ses dettes : « j'ai supputé ; à mon âge, César devait dix fois plus que moi, » s'était entièrement tranformé. Il semble en vérité que ces lettres soient celles d'un bon propriétaire à qui rien n'échappe de ce qui peut accroître les produits de son domaine, et qui se renferme dans cet étroit horizon. La froide raison reprenait chez Retz la place qu'avait trop longtemps usurpée la *folle du logis*. C'était, si l'on veut, la prose succédant à la poësie; mais la prose du châtelain de Commercy, rehaussée d'ailleurs par une pensée généreuse, nous plaît bien plus, nous l'avouons, que la poésie quelque peu échevelée du héros de la Fronde.

Toutefois, les soins domestiques ne lui faisaient pas plus négliger le gouvernement de son petit état, que l'esprit d'ordre et d'économie ne l'empêchait de recevoir dignement ses vassaux, quand ils venaient, dans les grands jours de fête, lui apporter le tribut de leurs hommages, et de justifier par une noble libéralité, par un train de maison conforme à son rang, ces paroles de Voltaire :

« Après avoir vécu en Catilina, il vécut en Atticus. » Il rendait lui-même la justice à ses sujets, c'est-à-dire aux paysans de ses terres, aidé de deux conseillers qu'on appelait *l'Éminence noire* et *l'Éminence grise*, comme le père Joseph, favori du cardinal Richelieu. Il publiait des règlements pleins de sagesse, fondait des institutions destinées à secourir les pauvres et à soulager les malades. Cependant, un de ses serviteurs, auquel il avait confié des fonctions importantes, ayant commis quelques exactions, et les finances de la ville n'étant pas aussi bien administrées que celles de son seigneur et maître, qui ne ménageait pas assez les deniers publics, la paix ne tarda pas à être troublée. Il était absent, lorsque l'orage éclata. Aux délibérations tumultueuses de l'hôtel de ville se joignirent les bruyantes manifestations de la rue; le peuple fit entendre des plaintes amères. On eût dit une réminiscence de la Fronde, *si parva licet componere magnis*. A son retour, Retz eut sous les yeux comme un tableau en miniature du spectacle qu'il s'était donné si souvent à lui-même sur un plus vaste théâtre; mais il eut bientôt raison de cette Fronde au petit pied; le peuple était depuis longtemps accoutumé à obéir à sa voix. Du reste, il s'attacha à réformer les abus, et sa popularité n'eut à souffrir qu'une atteinte passagère.

Il était depuis peu installé à Commercy, quand le duc de Créqui entra à Rome avec un cortége militaire qui semblait annoncer des intentions peu pacifiques, dans un moment où une sourde mésintelligence présidait aux rapports de la cour de France et du Vatican. Cette entrée fut marquée par une collision sanglante entre ses soldats et la garde corse du palais pontifical, que provoqua l'imprudence de Mario Chigi, et par les plus graves insultes qu'un ambassadeur puisse recevoir; insultes qui étaient restées impunies. Il fallait à Louis XIV, le plus fier et le plus intraitable des monarques, quand il s'agissait de l'honneur national, une réparation éclatante de l'affront fait à la France dans la personne de son ambassadeur. Non content d'envahir le comtat Venaissin et de le réunir à la Provence, il voulut que les Chigi, qu'il accusait de complicité dans l'attentat des Corses, fissent amende honorable en demandant leur pardon, qu'il fût interdit aux Corses de faire partie de la garde du Pape, et que cette défense fût écrite sur une pyramide élevée au centre de la ville. Consulté en secret de la part du roi, à cause sans doute du long séjour qu'il avait fait à Rome et qui lui avait permis d'y bien étudier le terrain, sur le genre de satisfaction qu'il convenait d'exiger dans cette circonstance, Retz avait lui-même indiqué ces trois derniers moyens, et c'était son avis

qui, après bien des négociations et des menaces, avait fini par triompher.

Dans l'arrangement qui avait mis fin à l'exil de Retz, il avait été arrêté qu'il ne viendrait à Paris et ne paraîtrait à la cour qu'après l'installation de son successeur. La mort de l'archevêque de Toulouse, frappé le jour même où les bulles qui le transféraient à l'archevêché de Paris étaient arrivées, son remplacement par l'évêque de Rodez, Mgr de Péréfixe, précepteur de Louis XIV, puis les différends survenus entre Rome et la France, qui retardèrent l'institution canonique du nouveau titulaire, avaient amené de longs délais. Retz put enfin se présenter devant Louis XIV, qu'il n'avait pas revu depuis douze ans. Le roi le reçut avec froideur. Louis XIV n'avait pas encore perdu le souvenir du passé; Mazarin n'avait rien négligé, avant de mourir, pour le graver profondément dans sa mémoire : « M. le cardinal, dit le roi à Retz, vos cheveux ont blanchi. » — « Sire, lui répondit-il, on blanchit vite, lorsqu'on a le malheur d'être dans la disgrâce de Votre Majesté. » Nous avons vu que, pendant la Fronde ou du moins dans sa seconde période, Retz ne fut jamais qu'un factieux doublé d'un courtisan. Ici l'adresse du courtisan brille dans tout son éclat; on ne saurait pousser plus loin l'art si rare de l'à-propos; nous ne connaissons pas de flatterie plus fine et plus délicate.

Retz retrouva à Paris des amis fidèles qui le dédommagèrent de ce froid accueil. Parmi eux, nous distinguons d'abord Mme de Sévigné qui, unie à Retz par les liens de la parenté, lui avait voué de bonne heure l'amitié la plus sincère. Ignorant ou ne connaissant qu'à demi, comme la plupart de ses contemporains, les désordres de sa vie privée, lui pardonnant d'autant plus aisément les écarts de sa vie politique qu'elle avait toujours eu de l'éloignement pour Mazarin, elle s'était sentie attirée vers lui par son prodigieux esprit; il y avait entre eux, sous ce rapport, une affinité naturelle. Retz n'était pour Mme de Sévigné, que l'homme le plus aimable et le plus séduisant de son temps. Née à une époque où Retz était bien moins digne qu'il ne le sera désormais de l'attachement d'une femme non moins vertueuse que spirituelle, qui sut rester pure au sein d'un monde corrompu, et que le plus léger soupçon n'atteignit jamais au milieu des hommages qu'on lui prodiguait de toutes parts, cette liaison va maintenant devenir chaque jour plus étroite, et peut-être contribuera-t-elle à prêter quelque intérêt à la fin de cette étude. A côté de Mme de Sévigné, nous distinguons ensuite le célèbre avocat Patru, orateur élégant et disert, libelliste plein de verve et de malice, que Retz eut pour compagnon d'armes dans la guerre de pamphlets où ils excel-

laient l'un et l'autre, et qui ne l'avait pas moins servi de ses bons mots que de sa plume. Retz n'avait pas d'ami plus dévoué que Patru. L'extrait suivant de la lettre que Patru lui écrivit, quand il rentra en France, donne une idée de son dévouement : « Ce n'est, Monseigneur, ni votre pourpre, ni la splendeur ou les couronnes de votre maison qui m'attachent à vous; c'est quelque chose de plus grand, c'est vous-même; c'est ce cœur que rien ne peut vaincre, c'est cette bonté qu'on ne peut assez admirer, ce sont tous ces dons si précieux dont le ciel vous a si heureusement comblé.... De tels liens ne peuvent se rompre qu'on ne perde la vie ou la raison. » Nous aimons à recueillir ce témoignage d'un homme justement estimé, dont Boileau prisait beaucoup le talent, et qui mourut avec honneur dans l'indigence. Certes ce n'était pas une nature ordinaire que celle qui inspirait de pareils sentiments à un homme de cette trempe. Il fallait évidemment que, dans cet incroyable mélange de bien et de mal qu'on remarquait chez Retz, la Providence eût fait encore assez large la part du bien.

L'Église de France était alors agitée par les grands débats qu'avait soulevés la bulle d'Alexandre VII, qui enjoignait à tous les évêques d'adhérer par écrit à la condamnation prononcée par le saint-siége contre les cinq fameuses propositions

de Jansénius. Quoiqu'il ne fût pas en faveur à la cour, Retz fut envoyé à Rome pour aplanir les difficultés qui s'étaient élevées à cette occasion, par suite de l'intervention du parlement et de la résistance de plusieurs évêques, que soutenait l'Université de Paris. Le conclave de 1655 avait mis en lumière son génie diplomatique et l'influence que lui donnaient dans Rome ses relations avec les personnages les plus éminents. On comprit qu'il pourrait rendre de grands services. La confiance qu'on lui témoigna ne fut pas trompée. Le zèle et les talents qu'il déploya dans l'accomplissement de la mission qu'il avait à remplir, commencèrent à dissiper les préventions de Louis XIV[1]. Aussi, à la mort d'Alexandre VII qu'une cruelle maladie enleva l'année suivante, Retz fut-il chargé par le roi de représenter la France au conclave qui était appelé à élire le successeur de ce grand pontife, de ce noble Mécène des arts. Il n'y montra pas moins de finesse et d'habileté que dans le précédent conclave. Il fit manœuvrer en tacticien consommé cet *Escadron volant* qui lui avait alors assuré la victoire, et qui, toujours prêt à suivre son

1. Il fut alors question de lui confier d'autres missions diplomatiques. « On parle, dit Guy-Patin, de la diète de Ratisbonne, et que le roi veut y envoyer le cardinal de Retz. Plût à Dieu qu'il rentrât en grâce! Il est homme d'esprit qui aime la belle gloire et le public, auquel il ferait infailliblement du bien. » (Tome III, page 406.)

impulsion, lui préparait un nouveau triomphe. Il devint bientôt le centre de tous les mouvements qui s'opéraient au sein de cet auguste sénat. Mais, cette fois, il avait mis au service de son pays les rares qualités qu'il avait reçues de la nature, et il contribua par l'ascendant d'une vraie supériorité à faire sortir du calice qui était l'urne symbolique de l'élection des papes et comme l'emblème de son caractère divin, le nom du candidat de la France, de Jules Rospigliosi, l'un des cardinaux les plus dignes de la tiare. Il n'exerça pas moins d'influence sur la nomination de Clément IX qu'il n'en avait exercé sur celle d'Alexandre VII. Les dépêches de l'ambassadeur français sont remplies d'éloges à l'adresse de Retz, et lui attribuent tout l'honneur du succès : « Le cardinal de Retz, dit-il, a fait des merveilles ; *il a joué toutes sortes de personnages.* » Nous savons qu'il n'avait pas d'égal dans cet art qui exige tant de souplesse. M. de Lyonne le félicita dans les termes les plus chaleureux. Louis XIV lui écrivit lui-même pour lui exprimer « sa reconnaissance. » Deux ans après, Clément IX ayant rendu sa belle âme à Dieu, Retz retournait à Rome pour assister à un autre conclave, et pour se donner un titre de plus à la bienveillance du gouvernement français, en servant encore les intérêts de la France. Le roi l'avait vivement pressé de partir et avait accompa-

gné son invitation de quelques-unes de ces paroles qui furent toujours pour ceux qui l'approchaient la plus douce des récompenses et le plus puissant des encouragements. Cette élection, qui fit asseoir sur le trône pontifical le cardinal Altieri, à qui Clément IX, en le décorant de la pourpre, avait prédit qu'il lui succéderait, présenta plus de difficultés que la dernière. Retz fut assez heureux pour les surmonter. Ce nouveau succès acheva de le réhabiliter dans l'esprit du roi, que les faveurs de la fortune disposaient d'ailleurs à oublier le passé. C'était le temps où chaque jour quelque nouvelle victoire venait ajouter au prestige du nom français et illustrer à jamais le grand règne. C'était le temps où Boileau, célébrant les exploits de Louis XIV, lui disait, dans des vers dignes de son héros, qui marquaient bien le diapason de l'enthousiasme général : *Grand roi, cesse de vaincre, ou je cesse d'écrire.* C'était le temps où Mme de Sévigné écrivait : « Avez-vous ouï parler d'une étoile aussi brillante que celle du roi ? » C'était le temps enfin où toutes les gloires réunies environnaient le trône d'un éclat inconnu jusqu'alors, et en faisaient comme un foyer de lumière dont les rayons se répandaient sur le monde. Le royal élève de Mazarin, ne se souvenant plus des torts de l'ancien chef de la Fronde, et ne voyant en lui qu'un sujet soumis et dévoué, l'honora de

son estime et de sa confiance. Dans les nombreuses occasions qui se présentaient de féliciter le glorieux monarque, Retz ne manquait pas de joindre sa voix au concert de louanges qui s'élevait de toutes parts, et Louis XIV lui répondait toujours dans les termes les plus affectueux. Il y eut entre eux un fréquent échange de lettres, pleines, d'un côté, de témoignages de respect et d'admiration, imprégnées, de l'autre, de cette grâce et de cette amabilité que Louis XIV savait si bien concilier avec la majesté du rang suprême.

Pendant le séjour qu'il fit à Commercy dans les intervalles de ses voyages à Rome, Retz partagea son temps entre l'embellissement de son château, les devoirs de son gouvernement, des études sérieuses dont nous le verrons plus tard recueillir le fruit, et sa correspondance avec Mme de Sévigné, qui était fort active, mais qui malheureusement n'est pas arrivée jusqu'à nous. Nous n'avons qu'une lettre du cardinal de Retz à Mme de Sévigné, et elle nous fait regretter celles qui sont perdues pour la postérité. Mme de Sévigné lui avait écrit pour l'entretenir d'un procès qu'avait le maréchal d'Albret avec la duchesse de Chatillon, remariée depuis quelques années au duc de Mecklembourg. Retz lui répond : « Si les intérêts de Mme de Mecklembourg et de M. le maréchal d'Albret vous sont indifférents, Madame, je solliciterai

pour le cavalier, parce que je l'aime quatre fois plus que la dame. Si vous voulez que je sollicite pour la dame, je le ferai de très-bon cœur, parce que je vous aime quatre millions de fois plus que le cavalier. Si vous m'ordonnez la neutralité, je la garderai. Enfin commandez, et vous serez ponctuellement obéie... » Il lui parle ensuite du mariage de sa fille, qui était à la veille de devenir Mme de Grignan et pour laquelle il montre une tendre sollicitude. Rien ne touchait davantage le cœur de Mme de Sévigné, cet admirable cœur de mère où l'esprit le plus fin et le plus délicat sut puiser tant de petits chefs-d'œuvre, que les preuves d'affection qui se rapportaient à cette fille adorée, en qui elle avait mis toutes ses complaisances. Ceux qui voulaient lui plaire étaient certains d'y réussir en flattant chez elle ce sentiment maternel qui fut l'unique passion de sa vie. Si Retz l'avait charmée par ses spirituelles saillies et par cet ensemble de qualités aimables qui le rendait l'un des hommes les plus séduisants de son temps malgré sa laideur, il s'était bien plus encore insinué dans ses bonnes grâces par sa tendresse pour celle qu'il appelait familièrement « la petite, » comme on le remarque à la fin de cette lettre : « En vérité, dit-il, je me trouve sans comparaison plus sensible à ce qui vous regarde, vous et la petite, qu'à ce qui m'a jamais touché moi-même le plus sensible-

ment. » — « Retz, dit quelque part Mme de Sévigné, entre dans mes faiblesses. » Voilà pourquoi elle s'était si profondément attachée à lui.

Nous avons vu que Retz s'était reconcilié avec Condé, après l'heureux dénoûment de la Fronde, c'est-à-dire après la rentrée du roi à Paris. Depuis, il leur était arrivé plus d'une fois de se rencontrer dans l'exil, et cette communauté d'infortune avait achevé de les rapprocher l'un de l'autre. Quand la clémence royale leur eut ouvert les portes de la France, leurs relations continuèrent. Condé s'était retiré à Chantilly, où, corrigé par les durs enseignements de l'expérience, il se faisait aimer et bénir de tous ceux qui l'entouraient. Les événements l'avaient transformé à ce point qu'on a pu dire de lui qu'un grand homme ne s'est jamais moins ressemblé à lui même. Son orgueil intraitable, son humeur altière avaient fait place à une douceur et à une bonté qui attiraient à lui tous les cœurs. C'est là que Bossuet s'est plu à nous le montrer vivant sans faste et sans ostentation, « avec ce je ne sais quoi d'achevé que les malheurs donnent aux grandes vertus. » Retz alla le voir dans sa retraite, et reçut de lui le meilleur accueil. Ils visitèrent ensemble un petit hermitage, situé non loin du parc de Chantilly, qu'habitait un religieux qui aimait à cultiver les fleurs. Voulant éprouver la patience du solitaire,

ils affectèrent, en se promenant dans son jardin, de fouler aux pieds ses fleurs les plus belles. Le religieux, comprit à leur malin sourire, l'intention qui leur avait inspiré ce petit complot. « Eh! Messieurs, leur dit-il; c'est bien le temps d'être d'accord contre un pauvre religieux! Il fallait l'être autrefois, pour le repos de la France et pour le vôtre! » Oui, le solitaire disait vrai; leurs anciennes divisions n'avaient pas été moins funestes à leur repos qu'à celui de la France, et la leçon était bien méritée. Les deux illustres personnages à qui s'adressait cette observation pleine d'à-propos, le sentirent si bien qu'ils pardonnèrent à ce paysan du Danube l'audace et la rudesse de son langage. Quelque temps après, Retz eut à son tour la visite du duc d'Enghien, et lui fit la plus magnifique réception; ce qui resserra encore les liens qui l'unissaient à la maison de Condé.

Ce fut vers cette époque que, cédant aux sollicitations de Mme de Caumartin, Retz commença à écrire ses Mémoires, qui furent précédés d'un travail sur la généalogie de sa famille. Guy-Joly prétend qu'il en avait déjà eu la pensée au donjon de Vincennes, mais qu'il voulait alors les écrire en latin, à l'exemple du président de Thou. S'il eût donné suite à sa première idée, nous aurions assurément perdu beaucoup sous le rapport littéraire; car les lettres françaises compteraient un

chef-d'œuvre de moins; mais, sous le rapport moral qui pour nous domine tous les autres, il eût sans doute mieux valu que Retz eût fait ses tristes confessions, que n'accompagne aucune marque de repentir, dans un idiome inconnu au vulgaire, qui eût restreint le cercle de leur publicité[1].

1. D'après l'auteur des *Eloges historiques des évesques et archevesques de Paris*, Algay de Martignac, Retz aurait au moins commencé à réaliser la pensée qu'il avait eue de choisir de préférence la langue latine. Voici ce que dit cet auteur, dont l'ouvrage a été imprimé à une époque où les Mémoires que nous avons du cardinal de Retz n'étaient pas encore publiés (1698) :

« En le perdant, on perdait avec lui l'histoire de sa vie, qu'il avait composée lui-même en latin du style et à la manière des meilleurs auteurs de l'antiquité, y mêlant les secrets du cabinet et les événements les plus curieux de son temps. Mais il n'a jamais pu se résoudre à la mettre par écrit, se contentant de la retenir par cœur pour y faire de mûres et sérieuses réflexions sur la vanité des choses de ce monde, et d'en réciter de temps en temps quelques traits à ses amis qui l'en priaient et qui en étaient toujours charmés et *édifiés* tout ensemble. On ne se peut plaindre en cela que de sa modestie, qui a privé la postérité de ce trésor, dont elle eût tiré beaucoup de lumière et de consolation. » (Page 53.) S'il était vrai que Retz eût composé en latin l'histoire de sa vie sans la mettre par écrit, et qu'il se plût à en citer des fragments à ses amis, il faudrait qu'elle eût été bien différente de celle qu'il nous a laissée en français pour qu'ils pussent en être *édifiés*, et qu'il y eût lieu de regretter que la postérité ait perdu une telle source de lumière et de *consolation*. Cette réflexion démontre suffisamment que les assertions contenues dans ce singulier passage n'ont aucun caractère d'authenticité.

C'est ici le lieu de jeter un coup d'œil général sur ce livre extraordinaire, qui place Retz bien haut comme écrivain, mais qui rabaisse singulièrement son caractère, en mettant à nu les misères et de sa vie privée et de sa vie politique; sur cet étonnant amalgame de grands drames publics et de petits drames intimes, de sérieux et de plaisant, de vérités et de mensonges, de belles maximes et de dangereux principes, de réflexions judicieuses et de vues chimériques, de généreux sentiments et d'odieux calculs, de rares qualités et de honteux travers, où le plus merveilleux esprit sert de lien aux choses les plus disparates, en les couvrant d'un brillant vernis, et qui fait passer le lecteur par tant d'impressions diverses, depuis l'admiration la plus vive jusqu'au dégoût le plus profond. Nous nous sommes attaché, dans le cours de cette étude, à mettre en lumière les passages les plus saillants des curieux Mémoires de notre héros. Nous avons eu soin de citer, à mesure que les faits se déroulaient devant nous, ce que ces Mémoires nous ont paru renfermer de plus remarquable et pour le fond et pour la forme, comme aussi de plus propre à faire bien connaître celui qui en est l'auteur. Nous avons loué ou blâmé ce qui méritait, selon nous, l'éloge ou le blâme. Notre jugement sur l'ensemble de l'ouvrage ne peut donc être qu'une espèce de

résumé des appréciations éparses dans les pages qui précèdent. Ce résumé, qui nous permettra de les compléter, si elles offrent quelque lacune, nous donnera comme en raccourci la photographie du personnage, tel qu'il se dessine dans son œuvre capitale.

Disons-le sans hésiter, ce qui nous a le plus frappé, dans les Mémoires de Retz, c'est l'immoralité dont ils sont empreints d'un bout à l'autre. Quand nous les avons lus pour la première fois, le livre nous est tombé des mains, et nous avons senti notre cœur bondir d'indignation, en présence des aveux qu'il nous fait sans la moindre parole de regret ni de remords, des scandales auxquels il nous initie avec une légèreté qu'on ne saurait trop sévèrement qualifier. Un tel cynisme dénote non-seulement l'absence de toute idée religieuse, mais encore celle de toute idée morale. « Conçoit-on, dit le président Hénault, qu'un homme ait le courage ou plutôt la folie de dire de lui-même plus de mal que n'en eût pu dire son plus cruel ennemi ? » On croit rêver, lorsqu'on pense que ce livre est adressé à une dame, que Retz nous dit qu'il l'a composé pour l'instruction des enfants de cette dame que Dieu avait entourée d'une nombreuse famille, et qui certes, avait quelque chose de mieux à faire, pour remplir ses devoirs de mère, que

de mettre sous ses yeux de déplorables exemples, présentés d'un ton badin qui les rendait encore plus pernicieux. Nous ne trouvons dans notre langue à comparer au livre de Retz que les *Confessions* de J. J. Rousseau, et encore n'y a-t-il rien dans ces *Confessions*, qui approche des résolutions que prit Retz au séminaire de Saint-Lazare, des motifs qui le portèrent à allumer la guerre civile, de l'aventure sans nom, que nous avons dû à peine indiquer, dans la crainte qu'une indication plus précise ne blessât trop les lois de la pudeur.

Le défaut de sens moral qu'annoncent les Mémoires de Retz, la froide indifférence que professe pour le bien et pour le mal, à un âge où un pareil aveuglement est sans excuse, à l'âge de près de soixante ans, ce prêtre, cet archevêque, ce prince de l'Église, que l'orgueil de sa famille, ne l'oublions pas, avait fait entrer malgré lui, dans le sacerdoce, rappellent en quelque manière, ces paroles de l'Écriture : *Impius, cùm in profondum venerit, contemnit.* Non, aucune lecture ne nous a plus douloureusement affecté, que celle des confessions de Retz. Nous lui devons cependant, d'une façon indirecte, une des émotions les plus douces, et en même temps, les plus salutaires qu'il nous ait été donné d'éprouver; car nous lui devons de connaître les

Confessions de saint Augustin, où nous sommes allé chercher, dans les épanchements d'une âme sincèrement revenue à Dieu, le langage de la vertu et de la foi, pour l'opposer en nous-même à celui du vice et de l'incrédulité, qui nous avait si péniblement ému. « Ce prodigieux monument de l'humilité et du génie du grand évêque d'Hippone, cette immortelle esquisse du cœur humain, tracée aux dernières lueurs de la civilisation romaine, qui est à la fois un beau poëme, une belle histoire, un beau traité de philosophie[1], » nous a surabondamment démontré qu'il n'est rien qui ne puisse être purifié par le repentir, et nous en a ainsi révélé toute la puissance. C'est là comme une piscine sainte, dans laquelle on est heureux de se retremper, après avoir respiré l'air délétère des Mémoires de Retz.

A peine atténuée, de temps en temps, par un de ces réveils de la conscience qui souvent protestent, au milieu même de nos plus grandes erreurs, contre les vices qui nous entraînent, l'immoralité de ces Mémoires afflige d'autant plus le lecteur, que Retz prouve, en plus d'un endroit, qu'aux dons aimables qui faisaient dire à Mme de Sévigné, que « c'était l'homme de la plus charmante société qu'on pût voir, » aux facultés éminentes,

1. Poujoulat, *Histoire de saint Augustin.*

qui imprimaient sur son front le sceau de la supériorité, à ce courage intrépide qui ne fléchissait jamais, ni en face du danger, ni au sein de la mauvaise fortune, il joignait un cœur accessible aux plus beaux sentiments, aux plus nobles inspirations, et qu'il apportait dans le commerce de l'amitié une sincérité, une générosité, un dévouement à toute épreuve; ce qu'exprime très-bien Bossuet, quand il nous le dépeint, « si fidèle aux particuliers. » Plus la Providence semble avoir été prodigue envers Retz, plus nous nous prenons à déplorer que de misérables faiblesses soient venues tarir, dans cette nature d'élite, la source divine des bons instincts de l'humanité. Quelques historiens lui ont pardonné cette immoralité en faveur de la franchise avec laquelle il la confesse; mais, outre que des aveux sans repentir ne font qu'ajouter au mal une circonstance aggravante à cause du scandale qui en résulte, cette franchise n'est qu'un artifice de son amour-propre, qui avoue des fautes auxquelles il a le malheur de n'attacher aucune importance, pour faire admettre comme vrai tout ce qu'il a combiné après coup dans l'intérêt de sa vanité. D'autres lui ont pardonné en faveur de son esprit. Mais cet esprit même qu'il n'avait reçu de Dieu, qu'avec l'obligation formelle de s'en servir pour le bien, ne le rend que plus coupable en

lui donnant, par surcroît, le tort immense d'avoir abusé des dons du ciel. Cette tendance, si commune de nos jours, à tout pardonner aux hommes d'esprit est, selon nous, l'indice d'une grande altération du sens moral. Que nous aimons bien mieux la pensée de M. de Maistre, qui ne veut pas qu'on accorde les honneurs dus au génie à quiconque en a fait un mauvais usage ! Là où l'on s'est plu à voir un motif d'indulgence, nous voyons, nous, un motif de sévérité. Nous ne trouvons de circonstance atténuante que dans les mœurs du temps.

Dom Calmet nous apprend que les avertissements ne manquèrent pas à Retz, pendant qu'il rédigeait ses Mémoires, pour l'arrêter dans une voie funeste. Retz avait pour secrétaires deux religieux qui se récriaient, quand il leur dictait un de ces passages où il faisait si bon marché de sa réputation, et refusaient quelquefois de l'écrire. Retz prenait alors la plume, et il écrivait lui-même. L'état du manuscrit qu'a laissé le cardinal et qui a été conservé à la Bibliothèque Impériale, vient à l'appui de l'assertion de Dom Calmet. On y remarque trois écritures bien distinctes, et presque tout ce qui est relatif aux intrigues de Retz avec Mlle de Chevreuse, est écrit de sa propre main. Les bénédictins de l'abbaye de Saint-Mihiel, qui en étaient dépositaires, lui avaient fait subir de nombreuses

mutilations, dans un but qu'il est aisé de deviner. Une curiosité indiscrète est parvenue à découvrir, sous le voile jeté par des mains pieuses sur certaines révélations, ce que ces sages censeurs avaient condamné, et à rétablir à peu de chose près le texte primitif dans son intégrité. Nous aurions préféré, quant à nous, que la louable intention de ces bons religieux eût été respectée, et qu'on n'eût pas mis au jour ce qu'ils avaient voulu à jamais ensevelir dans l'ombre. Notre culte pour le talent ne va pas jusqu'à donner du prix aux tristes témoignages de ses égarements, et nous sommes loin de regarder comme une profanation qu'on doit se hâter de réparer, une épuration qui tend à éloigner de ses œuvres tout ce qui est capable de corrompre les âmes.

La partie politique des Mémoires de Retz ne vaut guère mieux, à certains égards, que la partie morale, et l'homme public, tel qu'ils nous le montrent, occupe à peu près dans notre estime la même place que l'homme privé. Retz a beau disserter brillamment sur le gouvernement des nations; il a beau enfler sa voix en exaltant le despotisme et la liberté, se poser en réformateur, faire un pompeux étalage de maximes libérales, de vues désintéressées, et chercher, avec la fougue qui le distingue, à élever la Fronde à la hauteur d'une révolution. Cet appareil imposant et gran-

diose, qui fait honneur à son génie, ne saurait nous tromper sur le fond de sa pensée, puisque nous connaissons par son propre témoignage les véritables mobiles qui le guident. En nous dévoilant, par des confidences dont il n'a pas mesuré toute la portée, l'ambition qui palpite sous son prétendu libéralisme, il détruit lui-même l'effet de ces démonstrations hypocrites. La Rochefoucauld nous dit, dans son fameux portrait du cardinal de Retz, que « Retz paraissait ambitieux sans l'être et qu'il avait suscité les plus grands désordres, sans avoir un dessein formé de s'en prévaloir. » On a appliqué à Retz cette phrase de Tacite : *non tàm præmiis periculorum quàm periculis lætus, pro certis et olim partis nova, ambigua, ancipitia mallebat.* Le président Hénault a commenté à son tour la même idée. Nous sommes loin de partager une telle opinion. Non-seulement le contraire résulte clairement, selon nous, des aveux les plus signicatifs; mais encore il perce à travers même la peine que Retz se donne pour faire prendre le change au lecteur. Ses contradictions ne sont pas moins significatives que ses aveux. Oui, nous ne saurions en douter, c'est la passion du pouvoir, non moins que l'amour de la vaine gloire, qui l'a porté à arborer le drapeau de chef de parti et à allumer la guerre civile en tendant la main à l'étranger. L'homme d'action se

réflète fidèlement, en dépit qu'il en ait, dans l'homme d'imagination.

Si l'on examine sa conduite dans le choix des moyens, on voit que, la plupart du temps, il fait fausse route, et que, malgré sa hardiesse, sa décision, sa sagacité naturelles, malgré son aptitude à changer de rôle, dans cette tragi-comédie de la Fronde qu'on dirait faite « tout exprès pour ce caractère héroï-comique [1], » et à jouer celui qui lui semble convenir le mieux au moment, à la scène, à la disposition des esprits, il finit par se perdre dans l'inextricable imbroglio de ses intrigues. Presque toujours sa présomption et sa vanité l'égarent et l'empêchent d'apercevoir les écueils contre lesquels sa barque devait aller se briser, quoiqu'il fût armé, pour nous servir de son langage, de deux bonnes rames, « de la masse de cardinal et de la crosse de Paris. » Signalons encore l'absence de dignité que dénote chez Retz ce goût des déguisements, des petites ruses, des petits expédients, qui semble faire de lui quelquefois un vrai Figaro politique.

Si, indépendamment de ses actes et des motifs qui l'ont dirigé, on considère en eux-mêmes les principes qu'il émet, on est forcé de reconnaître qu'il égale souvent les plus éminents publicistes,

1. Marmontel.

et que ce n'est pas sans raison que M. Sainte-Beuve a dit de lui : « Il avait, dans l'esprit et dans l'imagination, la sérieuse idée de l'essence des sociétés et la grandeur de la conception politique ; et, s'il l'avait profondément altérée dans la pratique, il la ressaisissait, plume en main, avec netteté et plénitude. » On sent qu'il y a chez lui une parfaite connaissance des hommes et des affaires, qu'il a étudié à fond et sur le terrain la marche des partis. Les retours et les caprices de la faveur populaire, dont il a lui-même éprouvé l'inconstance, lui ont inspiré des réflexions fort justes, et plus d'un homme d'État pourrait profiter des conseils que l'auteur a puisés dans son expérience.

Mais, par malheur, ce n'est pas là ce qui domine dans la partie politique de ses Mémoires. On s'y heurte, presque à chaque pas, contre les doctrines les plus anarchiques. On y trouve comme une poétique à l'usage des instigateurs de troubles et de révoltes. Il est évident que ce que Retz possède le mieux, c'est la théorie des cabales, des complots, des séditions. Il se complait dans l'exposition d'une science qui n'a plus pour lui de secrets : c'est tout à la fois un savant et un artiste en matière de conspiration. Son livre est rempli de préceptes tels que celui-ci : « Il est important de faire paraître au peuple, même quand on attaque, qu'on ne songe qu'à se défendre. » Nous

avons lu quelque part que ce livre faisait les délices d'un des coryphées de 93, et nous n'en sommes pas surpris; car il mérite bien, à cause des déplorables enseignements qu'il renferme, le nom qu'on lui a donné de *Bréviaire des révolutionnaires;* à cela près, hâtons-nous de le dire, qu'il ne va pas jusqu'à légitimer, au nom de la raison d'État, le meurtre pratiqué sur une large échelle comme il le fût dans les mauvais jours de la Terreur. Retz a été bien dépassé par les Danton et les Robespierre; et, pour que ce *bréviaire* fût complet, il faudrait y ajouter plus d'un chapitre écrit de leur main.

Les Mémoires de Retz pourraient encore être intitulés, comme on l'a remarqué fort judicieusement : « Souvenirs d'un factieux grand seigneur, à l'usage des gens qui se destinent à intriguer contre les cours. » Cet art offrit, de tout temps, plus de dangers que de profits à ceux qui le cultivèrent. Retz apprit cette vérité à ses dépens, et le résultat de toutes ses menées est une des grandes leçons de l'histoire.

L'ouvrage qui nous occupe ne fut publié, on le sait, qu'au commencement de la régence du duc d'Orléans, en 1717. Le régent demanda au lieutenant de police quel effet cet ouvrage pouvait produire : « Aucun qui doive vous inquiéter, monseigneur, répondit d'Argenson; la façon dont le

cardinal parle de lui-même n'encouragera personne à l'imiter ; ses malheurs rebuteront les brouillons et les étourdis. On ne comprend pas pourquoi cet homme a laissé sa confession générale par écrit : si on l'a fait imprimer dans l'espérance que sa franchise lui vaudra son absolution de la part du public, il la lui refusera certainement. » Le fils de d'Argenson, qui nous a transmis cette réponse, ajoute que son père se trompa dans ses conjectures, quoiqu'elles fussent fondées sur d'excellentes raisons, que ce livre exerça sur l'opinion publique la plus funeste influence, et que, de même que la triste fin des Gracques, de Catilina et du comte de Fiesque, n'avait pas détourné Retz de ses entreprises criminelles, ses disgrâces ne rebutèrent pas ceux qui, séduits par ses idées et non moins sans doute par son esprit, voulurent le prendre pour modèle, comme on le vit dans la conjuration de 1718.

Ce qui constitue le véritable titre de Retz à l'admiration de la postérité, c'est la partie littéraire de ses Mémoires. S'il n'a pas obtenu le genre de gloire qu'il ambitionnait le plus en les écrivant, il lui a été donné d'en acquérir un autre que peut-être il ne cherchait pas, ou qu'assurément il cherchait moins. Retz raconte avec un charme infini. Ses récits sont pleins de verve, d'originalité, de traits qui frappent, de jets d'esprit qui

éblouissent. Avec une rapidité entraînante, ils ont parfois la chaleur du drame ou du roman et plus souvent encore le piquant de la comédie. Retz prend tous les tons comme en se jouant; il passe du plaisant au sérieux, du sérieux au plaisant, avec une souplesse qui tient du prodige. Il a tout à la fois quelque chose et du génie de Molière et du génie de Bossuet. Nul ne manie mieux que lui cette arme du ridicule, dont il se sert aussi bien contre ses amis que contre ses ennemis, et nul ne sait mieux formuler les graves pensées du moraliste. Nul n'expose avec plus de finesse, de netteté et de clarté les affaires les plus compliquées, et nul n'est plus impétueux ni plus éloquent. Retz excelle, nous l'avons dit, dans le portrait comme dans la caricature, dans le tableau d'histoire comme dans le tableau de genre; souvent quelques coups de pinceau ou même de crayon lui suffisent pour dessiner un personnage, qu'il veuille l'entourer d'une immortelle auréole ou en faire un objet de risée. Son livre ressemble à une galerie où les toiles les plus magnifiques seraient mêlées aux toiles les plus grotesques. Qui ne connaît l'intéressant musée que l'inimitable artiste a placé au milieu de son récit de la Fronde comme une agréable station pour le lecteur de ses Mémoires, et qui fait passer sous nos yeux les principaux acteurs de la pièce

qui se joue sous sa direction? Qui n'a admiré cette collection de petits chefs-d'œuvre, tous remarquables ou par la vigueur ou par la délicatesse de la touche? Que de vie, que d'éclat, que d'animation dans ces esquisses variées qui, quoique si courtes, sont toutes si complètes et si ressemblantes, et dont chaque trait est si incisif et si pénétrant! Comme Retz peint avec bonheur deux grandes figures bien dignes d'exercer son pinceau, celles de Condé et de Turenne, de Condé « à qui la nature avait fait l'esprit aussi grand que le cœur, mais à qui la fortune n'a pas permis de remplir tout son mérite, » de Turenne « à qui il n'a manqué que les qualités dont il ne s'est pas avisé, à qui il ne faut en refuser aucune; car qui sait? il a toujours eu en toute chose comme en son parler de certaines obscurités qui ne se sont développées qu'à sa gloire! » Quoi de plus noble, quoi de plus beau que ce début du portrait de Mathieu Molé, qui renferme en quelques mots l'éloge de trois grands hommes! « Si ce n'était pas une espèce de blasphème de dire qu'il y a quelqu'un dans notre siècle de plus intrépide que le grand Gustave et M. le Prince, je dirais que ç'a été Mathieu Molé, premier président. » Quoi de plus ravissant que le portrait de Mme de Longueville, si bien nommée par lui l'aventurière de la Fronde, « qui avait une langueur dans les ma-

nières qui touchait plus que le brillant de celles mêmes qui étaient les plus belles, et une dans l'esprit qui n'était pas sans charme, parce qu'elle avait des réveils lumineux et surprenants! » Quoi de plus mordant, enfin, que les portraits de Beaufort, « cet esprit court et lourd dont le jargon formait une langue qui aurait déparé le bon sens de Caton, » de Conti, « ce zéro qui ne multipliait que parce qu'il était prince du sang, » de la Rochefoucauld « qui n'a jamais été guerrier, quoiqu'il fût très-soldat, qui n'a jamais été bon courtisan, quoiqu'il eût bonne intention de l'être, qui a toujours eu du je ne sais quoi en tout! » Retz se délecte dans la raillerie, dans la satire fine et enjouée, comme Saint-Simon qui seul l'égale par ses croquis impérissables, se délecte dans l'invective, dans la satire violente et passionnée; mais Retz sait souvent être impartial envers ses ennemis, Saint-Simon n'écoute jamais que sa haine; il s'enivre de cette haine implacable; « il nage, comme il dit, dans sa vengeance, » et il y puise parfois une éloquence non moins effrayante qu'originale. Si à tous les portraits de ce musée sans pareil on ajoute celui de Richelieu qui est à la hauteur du génie de ce grand ministre, et plusieurs silhouettes du duc d'Orléans, pleines d'une spirituelle malice, celle surtout qui nous le montre passant péniblement par les divers étages de sa

faiblesse[1], quel peintre nous aura jamais offert une plus riche exposition de tableaux! Un seul des portraits peints par Retz ne mérite pas d'y figurer, c'est le portrait de Mazarin. Ce n'était pas avec le crayon d'un Callot qu'il fallait dessiner cette grande figure. Retz a été injuste envers le continuateur de Richelieu, envers le négociateur du traité de Westphalie, envers l'homme d'État qui fit monter si haut le flot de la grandeur française. Il s'est vengé de n'avoir pu le vaincre en faisant sa caricature. Le libelliste a tristement déteint sur le peintre comme sur l'historien, et Retz a ainsi rabaissé ses Mémoires au niveau de ces pamphlets qui furent pendant la lutte au nombre de ses armes favorites.

Retz excelle aussi dans la peinture de l'intérieur du parlement, qu'il anime de manière à la rendre vivante, soit qu'il nous fasse assister aux scènes tumultueuses de « la sainte cohue » des Enquêtes, soit qu'il s'amuse aux dépens du bonhomme Broussel et le voue à l'immortalité du ridicule, soit qu'il mette en relief l'ascendant de Mathieu Molé.

Le style de Retz a le tour libre et abondant, « l'arête saillante et vive ». Naturel et pittoresque

1. « Il y avait plusieurs étages dans la faiblesse de Monsieur. Chez lui, il y avait bien loin de la velléité à la volonté, de la volonté à la résolution, de la résolution au choix des moyens, du choix des moyens à l'application. »

tout ensemble, il est semé d'expressions heureusement écloses. Ce je ne sais quoi de simple, de familier, d'aisé, d'agréable et de souverainement distingué qui le caractérise plus particulièrement, cette touche inimitable qui atteste une main de maître, ne se rencontrent nulle part à un si haut degré. Ni l'antiquité ni les littératures étrangères n'ont rien de comparable à cette langue étincelante, où l'on sent, comme on l'a si bien dit, circuler l'esprit des choses. « Sous la Fronde, fait justement observer M. Michelet, la langue française a subi comme une transformation chimique. Elle était solide ; elle devient fluide. Peu propre à la circulation, elle marchait d'une allure rude et forte. Mais voici que, liquéfiée, elle court légère, rapide et chaude, admirablement lumineuse. Si quelques capricieux en exploitent surtout l'étincelle, le grand courant, facile et pur, n'en va pas moins d'une fluidité continue de Retz en Sévigné et de Sévigné en Voltaire. La Fronde a fait cette langue. » Oui, la Fronde a fait cette langue, et Retz a été un de ses principaux instruments dans cette œuvre merveilleuse. Quand le style prime-sautier de Retz s'élève avec le sujet, il a tour à tour de la hardiesse, de la force, de l'éclat, de la grandeur, cette grandeur à laquelle Retz visait par-dessus tout, dans ses écrits comme dans ses actions.

Parmi les sentences et les maximes dont il sem-

ble affecter de se montrer prodigue, il en est qui ne dépareraient pas le recueil de la Rochefoucauld ou celui de Vauvenargues. Il en est d'autres que Pascal lui-même n'eût pas désavouées. Soumises à une épreuve bien périlleuse par trois écrivains, grands partisans de Retz[1], qui les ont détachées du fond de l'ouvrage pour les réunir en faisceau, elles ont en général résisté à cette épreuve, quoique, séparées de ce qui les précède et de ce qui les suit dans le texte d'où elles sont tirées, plusieurs d'entre elles perdent considérablement de leur prix. Elles forment comme un livre à part qui ne nous paraît pas trop indigne d'être mis à côté de ceux de nos meilleurs moralistes. Il y a là une foule de pensées heureuses et précises, d'une application journalière, qui se gravent d'elles-mêmes dans l'esprit, parce qu'elles le saisissent toujours par quelque chose de vif ou de profond. Quand il formule ainsi les leçons de l'expérience, Retz connaît l'art d'être court sans rien ôter à la justesse et à la clarté. Quelquefois, au contraire, il semble caresser avec amour l'image dont il colore son idée, et prendre plaisir à l'étendre. Nous avons déjà reproduit quelques-unes de ses maximes dans le cours de cette étude, en les mêlant au récit des

1. Lord Chesterfield, M. Lezay-Marnezia, M. Musset-Pathay.

événements, afin que le lecteur pût mieux les apprécier. Qu'on nous permette d'en citer encore quelques autres qui n'ont pas moins fixé notre attention :

« L'extrémité du mal n'est jamais à son période que quand ceux qui commandent ont perdu la honte, parce que c'est justement le moment dans lequel ceux qui obéissent perdent le respect; et c'est dans ce même moment que l'on revient de la léthargie, mais par des convulsions. »

« Il ne faut considérer les petits incidents que comme des victimes que l'on doit sacrifier aux grandes affaires. »

« Les gens qui mettent du mystère à tout s'imaginent qu'on ne pense qu'à les amuser. »

« Quand, dans les troubles, on fait le premier une proposition agréable à la multitude, on a *la fleur de la gloire;* ce qui, pour le peuple, est le principal. »

« Rien ne marque tant le jugement solide d'un homme que de savoir choisir entre les grands inconvénients. »

« On n'est jamais qu'un homme médiocre quand on a l'esprit plus grand que le cœur. »

Cette dernière maxime vaut bien la maxime si connue de Vauvenargues : « Les grandes pensées viennent du cœur. »

Mais, quel que soit le talent que Retz a déployé, sa gloire d'écrivain n'est pas exempte d'ombres.

Les plus belles médailles ont leur revers, et, même au point de vue où nous sommes placé en ce moment, Retz a payé son tribut à l'infirmité humaine. Il n'a pas toujours rempli toutes les conditions de l'art d'écrire, le plus difficile comme le plus noble de tous les arts. Voltaire, si bon juge en pareille matière, fait justement remarquer qu'il y a, dans les Mémoires de Retz, une inégalité qui, jointe à cet air de grandeur, à cette impétuosité de génie qu'il se plaît à signaler, « offre, dit-il, l'image de sa conduite » : *Eodem animo scripsit quo bellavit.* En effet, le style de Retz, qui, plus que tout autre peut-être, rappelle ce mot de Buffon : « *Le style, c'est l'homme,* » a le défaut de n'être pas soutenu ; il est souvent diffus et incorrect. Si, parmi les négligences dont chaque page est émaillée, il en est qui lui donnent seulement un air d'abandon qui ne manque pas d'une certaine grâce, le plus grand nombre fait tache et choque le lecteur.

Jean-Baptiste Rousseau a dit que les Mémoires du cardinal de Retz étaient « un salmigondis de bonnes et mauvaises choses, écrites tantôt bien, tantôt mal, entremêlées de particularités curieuses, mais de détails peu intéressants et ennuyeux ; que, si l'on y trouvait de fort jolis traits, des pensées très-solides à propos de bagatelles, il y avait beaucoup de verbiage à propos de choses sérieuses. »

Selon nous, J.-B. Rousseau n'a pas suffisamment rendu justice au mérite littéraire de Retz; mais, sous plus d'un rapport, son jugement n'est pas dépourvu de vérité. Le mot de *salmigondis* ne fut jamais mieux appliqué; car l'ordonnance générale du livre est défectueuse, même en tenant compte, dans une juste mesure, de la liberté que ce genre de littérature comporte; on dirait que l'auteur n'avait pas d'avance arrêté son plan; tant il y a de confusion et de longueurs dans certaines parties de l'ouvrage. Il paraît avoir jeté là, en courant et comme au hasard, les idées qui se présentaient, qui se pressaient sous sa plume, « ne faisant qu'un bond de son esprit sur le papier, » sans s'inquiéter de les lier l'une à l'autre. D'abord cela nuit à l'harmonie de l'ensemble. Ensuite, quand l'ordre et l'enchaînement sont absents, l'attention, privée du fil conducteur des transitions, est bien vite fatiguée. On se perd au milieu de ces longs détails, si bien qualifiés par Rousseau, qui gâtent quelquefois les récits les plus attachants par de fastidieuses digressions. Retz pousse aussi trop loin, dans quelques-uns de ses portraits, l'amour de l'antithèse, et un goût épuré y retrancherait volontiers un peu d'enluminure. Enfin, si, en nous montrant le derrière de la toile, en nous révélant les petits mystères des coulisses, il rattache trop souvent de grands résultats aux plus petites

causes, il lui arrive bien plus souvent encore d'élever une misérable intrigue à la hauteur d'un grand intérêt.

Malgré tous ces défauts, Retz est digne, on ne saurait le contester, d'être compté parmi les écrivains supérieurs, parce que du *salmigondis* dont parle Rousseau jaillissent de nombreux éclairs de ce feu sacré, de ce rayon de l'intelligence suprême qu'on appelle le génie, parce qu'il a contribué à créer une langue où s'épanouissent et brillent toutes les qualités qui constituent le fond même de notre caractère national; parce que, si son vol est capricieux et inégal, il ressemble parfois à celui de l'aigle, qui atteint d'un coup d'aile les régions les plus élevées, et que c'est par ses grands côtés que quiconque, prosateur ou poëte, a senti du ciel la secrète influence, est mis à la place qui lui convient dans la hiérarchie intellectuelle. La place de Retz serait encore plus haute, si chez lui le cœur eût été à la hauteur de l'esprit. Gardons-nous d'oublier qu'il n'y a de gloire complète que pour l'écrivain qui unit la moralité au talent.

Retz destinait-il ses Mémoires à la publicité? Ou bien faut-il ne les considérer que comme des confidences réservées à l'amitié? Les négligences, les incorrections, les irrégularités de tout genre qui fourmillent dans cet écrit, le laisser aller et le décousu qui y règnent en plus d'un endroit, certaines

images et certaines tournures qui sont du domaine de la conversation la plus familière, semblent indiquer que l'auteur ne songeait nullement au public, quand il s'est ainsi livré à tous les caprices de son imagination, à tous les mouvements de son âme. Mais nous avons peine à admettre que des morceaux tels que la belle dissertation politique qui précède l'histoire de la Fronde, les entretiens si remarquables de Retz avec Condé ou avec le duc de Bouillon, tous ces grands discours à la façon de Salluste, les portraits de Richelieu, de M. le prince, de Mathieu Molé, et une foule d'autres passages qui ont un cachet d'élévation qu'on ne rencontre pas dans des causeries intimes, n'aient été écrits que pour plaire à une amie et charmer ses loisirs. Nous inclinons fortement à penser que de telles pages étaient, dans l'esprit de Retz, à l'adresse de la postérité. Tous les artifices dont il use sans cesse pour satisfaire sa vanité, tout le soin qu'il met à se grandir, comme chef de parti, tendent à prouver, que, lorsqu'il composait ses Mémoires, ses regards s'étendaient bien au delà du cercle étroit de la famille Caumartin. Assurément nous n'irons pas jusqu'à prétendre que la plupart des taches et des défauts que nous avons relevés, et qui paraissent fournir des arguments contre notre opinion, doivent eux-mêmes être mis au nombre de ces artifices, et que Retz a voulu essayer, par

un désordre prémédité, de donner le change sur le but qu'il se proposait comme écrivain, de la même manière qu'il avait cherché à le donner sur celui qu'il s'était proposé comme homme politique, se sacrifiant sur quelques points pour mieux se faire valoir sur d'autres qui avaient plus de prix à ses yeux : on n'émet pas sans preuves des assertions aussi extraordinaires. Mais si par hasard quelque découverte de bibliophile venait un jour nous faire une pareille révélation, nous n'en serions pas étonné; nous reconnaîtrions bien là notre héros; ce dernier trait de caractère serait parfaitement en harmonie avec tous les autres.

Il est encore une question non moins intéressante que celle-là. Les Mémoires de Retz, on le sait, ne vont que jusqu'au milieu de l'année 1655. La mort seule l'a-t-elle empêché de continuer son œuvre, ou l'a-t-il interrompue volontairement? On conçoit la portée de cette question, au point de vue de sa conversion, que cet écrit posthume a pu entourer de nuages. Selon nous, ce n'est pas le temps qui a manqué à Retz pour terminer l'histoire de la partie aventureuse de sa vie, qui finit à l'époque de sa rentrée en France, ou pour la conduire beaucoup plus loin. Il est bien établi que Retz a commencé ses Mémoires après l'élection de Clément X, pour laquelle il était allé à Rome vers la fin de 1669, et qui avait eu lieu dans les pre-

miers mois de 1670. Retz n'est mort qu'en 1679[1], et il résulte des indications qu'il donne sur certains personnages[2] qu'en 1673 il avait au moins composé les deux premiers volumes, malgré la maladie qu'il fit à Paris en 1672, et quoiqu'il mêlât à ce travail des études philosophiques, dont nous allons avoir à nous occuper. Il est très-vraisemblable qu'il n'a pas mis six ans à composer les deux autres, qui sont d'ailleurs bien inférieurs aux deux premiers : c'est d'autant plus vraisemblable que Retz avait une facilité prodigieuse, et qu'il possédait à un degré éminent le don de l'improvisation. Comme Mme de Sévigné, il laissait *trotter* sa plume la bride sur le cou, et elle répandait sans effort, sur son chemin, une pluie d'étincelles. Assurément rien ne sent moins l'huile de la lampe que tout ce qu'il a écrit[3]. Il y a donc d'excellentes raisons pour croire que c'est de son propre mouvement qu'il s'est arrêté dans le récit de ses aventures, et l'on

1. Le 24 août.

2. Par exemple, dans le second volume, quand il parle de d'Avaux, frère du fameux président de Mesmes, qui fut comme lui président à mortier, il dit : « *D'Avaux, présentement le président de Mesmes.* » Ce second volume était donc composé avant la mort de d'Avaux ; or, d'Avaux mourut en 1673.

3. Retz était loin d'être de l'école de Malherbe, qui mettait des années à faire une ode ou à retoucher une strophe, ou de celle de Pascal, qui poussa la passion de la perfection jusqu'à refaire treize fois la dix-septième *Provinciale*.

est amené à en conclure qu'il renonça dès lors à le publier.

Retz avait à Commercy des relations très-suivies avec deux bénédictins qu'il affectionnait beaucoup, dom Hennezon, abbé de Saint-Mihiel, et dom Robert Desgabets, prieur de l'abbaye de Breuil. Ces bénédictins, et surtout dom Robert, avaient étudié avec ardeur la philosophie de Descartes. L'un en avait adopté toutes les données fondamentales. L'autre, tout en adoptant une partie du système, y avait apporté les modifications les plus étranges et s'était posé, à certains égards, bien plus en adversaire qu'en disciple. Retz ne tarda pas à s'associer à des études métaphysiques auxquelles il était jusque-là resté étranger, et il fut bientôt séduit par les idées de l'illustre auteur du *Discours sur la Méthode* et du livre des *Méditations*.

A cette époque, le cartésianisme qui, non-seulement tendait à consacrer les droits de la raison sans entreprendre sur ceux de la foi, mais encore affranchissait la philosophie des chaînes du sensualisme professé par Bacon et après lui par Gassendi; le cartésianisme, disons-nous, passionnait vivement les esprits au sein des congrégations religieuses vouées à l'enseignement ou aux travaux scientifiques. Il les passionnait d'autant plus que la persécution dirigée contre lui devenait chaque jour

plus violente. Des cloîtres le mouvement s'était propagé dans quelques salons de Paris, où les dissertations philosophiques avaient en quelque sorte remplacé les petits vers, les mièvreries galantes, les subtilités sentimentales. La correspondance de Mme de Sévigné, qui vivait dans un milieu cartésien, est remplie d'allusions aux discours qu'elle entendait autour d'elle. Elle avait naturellement peu de goût pour ce genre de discussions; mais elle en « ramassait quelques mots, » comme elle dit elle-même, afin de pouvoir en entretenir Mme de Grignan, « le philosophe de la famille, » qui s'était prise d'un tel amour, d'une telle admiration pour le génie de Descartes qu'elle l'appelait *son père*. « M. de Montmoron, écrit-elle à sa fille, sait votre philosophie et la conteste en tout. Il soutenait, l'autre jour, que nous ne pouvions avoir d'idées que de ce qui avait passé par nos sens. Mon fils disait que nous pensions indépendamment de nos sens; par exemple, *nous pensons que nous pensons*. Voilà grossièrement le sujet de l'histoire; cela se pousse fort loin et fort agréablement; ils me réjouissaient beaucoup. » On la réjouissait sans doute, quand les opinions qu'on prêtait à Descartes, dans ces jeux de société d'une nouvelle espèce, ne choquaient pas trop fortement son bon sens ou ne blessaient pas ses croyances; mais on la révoltait quelquefois, quand on

attribuait à ce philosophe des opinions dangereuses ou ridicules. Elle parle, dans une de ses lettres à Mme de Grignan, de dom Hennezon, qu'elle avait vu avec Retz et qui lui avait plu « par son esprit droit et plein de raison. » Elle lui parle aussi de dom Robert, dont les doctrines, fort éloignées de celles de Descartes, l'effarouchent; mais elle se tait ou ne fournit que des indications très-obscures sur le cartésianisme du cardinal. Il nous a été révélé par les recherches de M. Cousin qui a découvert un vieux manuscrit tout poudreux, enseveli dans un coin de la bibliothèque de la ville d'Épinal. Nous savons par ce manuscrit qu'il se tenait tantôt à l'abbaye de Saint-Mihiel, tantôt à l'abbaye de Breuil, de vrais conférences philosophiques et théologiques devant Retz, et que Retz y prenait la défense de Descartes contre dom Robert. Un ami de Mme de Sévigné, le professeur de philosophie de Mme de Grignan, celui qui l'avait initiée au cartésianisme, Corbinelli, qui allait voir souvent le cardinal de Retz, assistait quelquefois à ces conférences, et venait en aide au cardinal.

L'infatigable investigateur qui a secoué la poussière de tant de précieux documents et jeté une vive lumière sur un temps que l'on ne connaissait avant lui que d'une manière imparfaite, a trouvé dans ce vieil in-folio, les écrits composés pour ces

doctes conférences. Dom Desgabets, esprit novateur et aventureux, avait adressé à une de ces sociétés cartésiennes qui étaient alors si nombreuses à Paris et où l'on voyait quelquefois figurer des dames à côté de tout ce que la capitale comptait de plus distingué dans le clergé, la magistrature et la noblesse, deux ouvrages intitulés, *Descartes à l'alambic, distillé par dom Robert*, titre plaisant qui était de l'invention de Retz, *Des défauts de la méthode de Descartes*. « Ce sont ces deux ouvrages, dit M. Cousin[1], sur lesquels roulent particulièrement les disputes de Commercy. Dom Robert reprochait à Descartes d'avoir trop fait abstraction de la matière et de la dépendance où l'âme est du corps dans tous ses actes et dans toutes ses pensées; et, sans jamais citer Gassendi, il en reproduit, sous une autre forme, toute la polémique.... La démonstration de la spiritualité de l'âme par la conscience de la pensée était à la fois le point de départ et le fondement du cartésianisme. Toutes les attaques de Gassendi étaient venues se briser contre ce fondement inébranlable. Dom Robert renouvela les mêmes attaques, avec moins de force, plus de subtilité peut-être, mais sans plus de succès. »

Ce même manuscrit de Saint-Mihiel nous donne

1. *Fragments philosophiques*.

avec les deux ouvrages de dom Robert, qui n'ont jamais été imprimés, les réponses de ses adversaires qui s'y disent eux-mêmes *disciples de Descartes*. Ces petits écrits qu'on ne destinait pas à la publicité, n'étaient, selon M. Cousin, que des éclaircissements sur des questions qui avaient été traitées la veille ou devaient être traitées le lendemain, des répliques, des résumés où l'on s'efforçait de réduire les principes de dom Robert à leur plus simple expression pour les pousser à l'absurde. « Le style du cardinal, ajoute M. Cousin, est seul vraiment remarquable, et par des qualités qu'on n'attendait pas, une dialectique sévère, allant jusqu'à l'aridité scolastique, une concision un peu sèche, mais forte, et souvent une ironie qui rappelle certains endroits des Mémoires.... Retz n'est, dans ce curieux débat, ni un grand théologien ni un grand métaphysicien; mais il représente le bon sens et l'esprit naturel aux prises avec la subtilité et la témérité d'une fausse science. Il est novice dans ces matières; mais il y porte un esprit exercé et pratique; il résiste au chimérique et à l'équivoque; il ne se donne pas pour un savant qu'il n'est pas, mais pour un homme raisonnable bien décidé à ne pas être dupe des mots. Il accepte à peu près le cartésianisme, mais sans vouloir aller au delà, et c'était déjà beaucoup, dans un moment où le cardinal, devenu prudent avec l'âge, récon-

cilié avec le roi et très-bien avec Rome, ne voulait pas se brouiller avec les puissances du jour. » On ne saurait mieux apprécier et le fond et la forme de ces essais philosophiques d'une intelligence d'élite qui ne cherchait dans de pareils travaux que de nobles distractions. Retz montre quelque inexpérience et quelque incertitude en s'engageant dans une voie toute nouvelle; mais à mesure qu'il avance dans cette voie, sa marche est plus assurée, et il finit par arborer résolûment la bannière de la philosophie cartésienne. On aime à le voir aborder les problèmes les plus ardus de la métaphysique, et semer çà et là quelques-uns de ces traits piquants qui jaillissent de sa plume, dès qu'elle court sur le papier, et qui tempèrent ce qu'a de rebutant pour le lecteur la sécheresse du sujet. Voici le commencement des *Réflexions du cardinal de Retz sur la distillerie de Descartes par dom Robert* : « Je ne sais sur quoi je m'étais pu fonder, en donnant le nom de distillateur à dom Robert, et j'avoue de bonne foi que je me suis trompé. Il a rompu l'alambic plutôt qu'il ne s'en est servi, ou du moins, bien loin de tirer l'esprit de la doctrine de Descartes, il n'a travaillé qu'à y remettre le corporel. » Qui, après avoir lu les Mémoires du cardinal de Retz, ne reconnaîtrait là son style et sa manière? Il détermine de la façon la plus nette le vrai sens du doute provisoire de

Descartes : « Ce que Descartes a entendu, c'est qu'il est bon de se feindre à soi-même de douter des choses même dont on doute le moins[1]. » Retz entre pleinement dans le courant d'idées des *Méditations*, quand il dit : « Descartes, pour prouver la distinction de l'âme avec le corps, a dû supposer un être qui ne sût pas même qu'il fût un homme et qui, en cherchant ce qu'il était, apprît qu'il était une pensée, avant qu'il connût qu'il était autre chose. »

Dans un autre passage où Retz réfute ces assertions de dom Robert, que la pensée n'est pas immatérielle, parce qu'on ne peut avoir aucune pensée indépendamment du corps, que l'esprit n'a pas de perceptions qui lui soient propres, « que l'âme et toutes ses facultés sont véritablement *l'objet des sens*, » c'est-à-dire ne nous sont connues que par les sens, nous lisons ce qui suit : « Quant à moi, je n'accorderai que l'âme est *l'ob-*

1. On trouve comme le développement de cette pensée dans ces réflexions de M. Cousin : « Descartes n'avait pris le doute pour point de départ dans l'immense carrière qu'il avait à parcourir, qu'afin d'en triompher plus sûrement. S'il l'acceptait d'abord, c'était pour le forcer ensuite à rendre ce qu'il contient à son insu; car douter, c'est penser encore; c'est donc savoir qu'on pense et qu'on existe par conséquent. Et de cette première conquête sur le doute, obtenue à l'aide d'une simple analyse de la pensée, découlent toutes les autres, qui nous donnent, avec l'homme et sa double nature, Dieu et l'univers. »

jet des sens, que lorsque j'aurai vu des âmes vertes, dont le révérend père nous a parlé il y a quelque temps. » Dom Robert avait émis de singulières idées sur la couleur de l'âme, et Mme de Sévigné en plaisante dans plusieurs de ses lettres : « Enfin, dit-elle à sa fille, après avoir bien tourné, notre âme est verte. » Et ailleurs : « Si ce discours ne vient pas d'une âme verte, c'est du moins d'une tête verte. »

Dans la lutte philosophique qu'il soutint contre dom Robert, Retz est le défenseur de la sainte cause de la spiritualité de l'âme, que dom Robert compromet sans le vouloir, en exagérant les effets de l'union de l'âme et du corps, en la plaçant à l'égard du corps dans la plus étroite dépendance. Il y fait preuve de connaissances fort étendues; il met souvent à contribution les anciens et les modernes; il discute les opinions d'Aristote et de Sénèque; il s'appuie sur saint Augustin, sur saint Anselme, sur saint Bonaventure, sur saint Thomas d'Aquin. Les citations qu'il emprunte aux ouvrages des Pères de l'Église, rappellent les brillants succès du jeune docteur en Sorbonne. Il avait bien négligé, depuis ce temps-là, les œuvres de ces hommes inspirés du ciel; de tristes passions l'en avaient éloigné, en l'entraînant dans une autre sphère; mais il s'était mis à les relire avec attention dans sa solitude, et il

y puisait des trésors d'érudition, se préparant par là à y puiser quelque chose de plus précieux encore.

La polémique des deux combattants roule ensuite sur l'indéfectibilité des substances, que Retz repousse et traite de pure illusion, ne reconnaissant l'indéfectibilité qu'en Dieu, et ne voyant, dans cette doctrine de dom Robert, qu'un reflet de celle des stoïciens, qui croyaient à l'éternité du monde. Ils agitent ensuite la question de savoir s'il y a des négations *non convertibles en affirmations*, c'est-à-dire si toutes les négations expriment quelque chose de réel et de positif ou simplement une privation ; question à laquelle donnait une grande importance l'induction qu'en tirait une certaine école sur la nature du péché. Retz la résout d'après le principe des négations non convertibles, qui était généralement admis, mais que contestait dom Robert ; toutefois ce n'est pas sans quelque hésitation. Le marquis de Sévigné trouve, comme sa mère, dans cette métaphysique obscure, un sujet de raillerie. On lit dans une de ses lettres à sa sœur : « Puisque il est écrit que vous devez avoir la tête tournée, il vaudrait mieux que ce fût de cette sorte que par l'indéfectibilité de la matière et les négations non convertibles. Il est triste de n'être occupé que d'atomes et de raisonnements si subtils que l'on n'y puisse at-

teindre. » Plus d'un lecteur, rebuté par ces termes scientifiques, applaudira au langage du marquis de Sévigné; mais il n'y en a pas moins, sous cette phraséologie un peu barbare, de grands problèmes d'où dépendent les destinées de l'humanité. Dans une autre lettre, Mme de Sévigné, à qui « sa petite cartésienne » (c'est ainsi qu'elle appelle Mme de Grignan) a expliqué les conséquences de la doctrine de dom Robert, d'où il semble résulter que Dieu, cause unique de ce qui est réel, est l'auteur du péché, s'écrie avec indignation : « Quoi! plus de jugement dernier! Dieu auteur du bien et du mal! plus de crime! » Retz termine ainsi sa réponse à dom Robert sur cette question; ce passage peint bien l'état où se trouvait alors son esprit : « J'avoue, d'une part, que la nécessité dans laquelle l'opinion commune, qui compte en tant d'occasions sur les négations non réductibles, nous jette presque à tout moment d'affirmer pour articles de foi des propositions où le néant se trouve mêlé quelquefois comme attribut, quelquefois comme sujet, quelquefois comme liaison; j'avoue, dis-je, que cette nécessité me ferait souhaiter avec passion que l'on pût affranchir la théologie de cette servitude, qui nous oblige à confesser que nous ne concevons pas ce qu'on nous propose à croire.... J'avoue, d'autre part, qu'il est si dangereux de toucher à tout ce

que la théologie nous enseigne de l'obscurité de la foi, qu'il est si délicat de prétendre l'éclaircir par de nouvelles vues, et qu'il est d'ailleurs d'une si pernicieuse conséquence de donner la moindre ouverture à faire Dieu auteur du péché, de quelque manière qu'on l'explique, que je ne puis me rendre à mes propres lumières, et que je ne considère ce que vous venez de voir ici que comme une spéculation sur laquelle il est permis aux gens de lettres de s'exercer, pourvu qu'ils ne s'y appliquent qu'avec l'esprit et le dessein de soumettre leurs vues à la doctrine reçue universellement dans l'Église, et de travailler à concilier, selon cette règle, autant qu'il leur est possible, la véritable philosophie avec la foi. »

La servitude dont Retz voudrait affranchir la théologie n'est autre chose que ce qui la distingue de la philosophie proprement dite, ce qui constitue son caractère surnaturel, son essence divine; c'est une servitude qui fait sa gloire, en l'élevant au-dessus des sciences purement humaines. Briser ses chaînes sans changer la nature de l'homme, lui enlever avec ses mystères ce qui la rattache directement à Dieu, ce qui force l'esprit de l'homme, en confondant son orgueil, à s'incliner devant une autorité suprême, ce serait la faire descendre des hauteurs où elle se complaît; ce serait en quelque sorte la découronner. Le jour

où la théologie ne nous proposerait comme articles de foi que des choses que nous pourrions concevoir par les seules forces de notre raison, elle cesserait d'être la théologie, à moins qu'il n'eût plu à Dieu de nous transfigurer par un prodige de sa toute-puissance, et de déchirer lui-même les voiles qui cachent à nos faibles yeux l'éclat de l'immortelle vérité. Le correctif que Retz met à son opinion dans la phrase suivante, le respect qu'il témoigne pour la doctrine reçue par l'Église, le vœu qu'il exprime de voir la raison et la foi se concilier, annoncent qu'il a fait de grands progrès dans la bonne voie ; mais il n'est pas encore arrivé à comprendre qu'une religion sans mystères ne peut être qu'une religion fabriquée de main d'homme, et que les mystères sont comme l'empreinte de la main même de Dieu dans le code religieux appelé à régler les rapports de la créature avec son créateur, de l'être fini avec l'être infini, dont notre intelligence bornée ne saurait embrasser l'immensité.

Enfin Retz est amené à traiter, dans le petit cercle philosophique de Commercy, une question de physique qu'avaient signalée à l'attention du monde savant les malheurs non moins que le génie de Galilée, condamné pour le noble tort d'avoir eu le courage de combattre une erreur généralement répandue et profondément enracinée dans

les esprits. Il s'agit d'opter entre le système de Ptolémée et de Tycho-Brahé, qui fait tourner le soleil autour de la terre, et le système de Copernic et de Galilée, qui fait tourner la terre autour du soleil. Dom Robert, le contradicteur habituel de Retz, est ici d'accord avec Descartes, qui est si fortement convaincu du mouvement de la terre et de l'immobilité du soleil, que, dans une lettre adressée au père Mersenne, il dit : « Si ce système est faux, tous les fondements de ma philosophie le sont aussi; car il se démontre par eux évidemment, et il est tellement lié avec toutes les parties de mon *Traité* que je ne saurais l'en détacher sans rendre tout le reste défectueux. » Il soutient « que Descartes a eu raison de mettre le soleil au centre du monde, la terre et les planètes au centre d'autant de tourbillons, dans lesquels elles sont emportées par la matière qui les environne et qui tourne elle-même autour du soleil, placé au centre du grand tourbillon. » Retz ne se prononce pas nettement entre les systèmes contraires; la question lui paraît chimérique, parce qu'elle demande la connaissance d'une chose qu'il est impossible à l'homme de connaître; cette chose, c'est la nature de la matière qui environne la terre, le soleil et les étoiles, et qui nous est aussi inconnue que celle qui est au centre du soleil; « car l'air, que nous connaissons par les vents, est la partie la

plus grossière de la matière environnante. » Selon lui, tout ce que Copernic, Tycho-Brahé et Descartes allèguent pour la défense de leurs opinions n'aboutit qu'à des hypothèses arbitraires qui se valent à peu près l'une l'autre. « Quand les enfants, dit-il, voient un oiseau qui vole au travers d'une cour, ils s'imaginent qu'ils aperçoivent que l'oiseau fend et traverse cet espace, quoique, dans la vérité, ils n'aperçoivent que le changement de la situation de l'oiseau à leur égard et à l'égard des murailles qui entourent la cour ; car qui leur a dit que cet oiseau n'emporte pas une partie de l'espace au lieu de la traverser? Ainsi font les astronomes. Ils voient que le soleil, les étoiles et la terre changent de situation à l'égard l'un de l'autre, et ils en concluent, les uns que le soleil traverse la matière environnante, et les autres que c'est la terre qui la fend.... Sur le tout, de quoi s'agit-il pour faire tant de bruit? Quand on voit un bâton qui a été coupé avec la scie, serait-il aisé de décider, par l'aspect seul des deux morceaux du bâton, si c'est la scie qui a passé sur le bâton, ou si c'est le bâton qui a passé sur la scie? Je demande s'il est plus facile de déterminer, par le seul aspect du changement de situation du soleil et de la terre, lequel des deux tourne à l'entour de l'autre dans la matière qui l'environne. J'infère de tout ce qui précède : 1° que les hypothèses

des astronomes ne sont bonnes que sur le papier, parce que leur papier leur tient lieu d'un espace qui tombe sous leurs sens; 2° que, s'ils avaient parlé sur cet article comme je le fais, ils ne se seraient point attiré la censure dont Rome a noté Galilée. » Ce dernier trait, qui ressemble singulièrement à un trait de satire pour quiconque a étudié le caractère de Retz, renferme peut-être le véritable motif de la réserve du cardinal sur cette redoutable question, devant laquelle se dressait encore, pour ainsi dire, le fantôme du philosophe florentin. Retz, nous le savons, désirait alors avant tout vivre en paix avec les puissances.

Nous nous sommes arrêté un instant aux divers fragments que nous venons d'examiner, parce qu'ils nous font voir Retz sous un aspect tout nouveau, et parce que, d'ailleurs, nous avons été conduit à penser que les études qui leur avaient donné naissance furent loin d'être étrangères à l'heureux changement qui parut s'opérer dans ses idées, pendant les dernières années de sa vie.

Retz allait souvent à Paris goûter les douceurs de l'amitié auprès de Mme de Sévigné. L'aimable et spirituelle marquise était le centre d'une société choisie, qui faisait en quelque sorte revivre les beaux jours de l'hôtel de Rambouillet, avec non moins de politesse et d'élégance, mais avec plus de naturel et d'abandon. On s'y livrait gaie-

ment aux charmes d'une causerie animée. « C'étaient, dit Mme de Sévigné, des conversations infinies. » M. Sainte-Beuve esquisse ainsi la physionomie des salons aristocratiques de l'époque : « La qualification de précieuse a passé de mode; on se souvient en souriant de l'avoir été; mais on ne l'est plus. On ne disserte point, comme autrefois, à perte de vue sur le sonnet de *Job* et d'*Uranie*, sur la carte de *Tendre* ou sur le caractère du *Romain;* mais on *cause;* on cause nouvelles de cour, souvenirs du siége de Paris ou de la guerre de Guienne. M. le cardinal de Retz raconte ses voyages; M. de la Rochefoucauld moralise; Mme de la Fayette fait des réflexions de cœur, et Mme de Sévigné cite un mot de sa fille, une espièglerie de son fils, une distraction du bon d'Hacqueville ou de M. de Brancas. » Ce délicieux tableau d'intérieur nous offre l'image de la société de Mme de Sévigné. On y voyait à côté d'elle, au milieu de la plus haute noblesse et des hommes de lettres les plus éminents, la future Mme de Maintenon, qui portait alors le nom justement décrié de l'auteur de la *Mazarinade*, et qui était loin de s'attendre à s'asseoir un jour si près du trône, elle qui, jeune fille, avait connu les angoisses de la misère et comme épuisé la coupe du malheur. On la reconnaissait à ce maintien plein de grâce et de modestie, à ce mélange de réserve et d'enjouement,

de gravité et de gaieté, où l'on sentait le doux reflet d'une conscience pure joint à des attraits dignes de toucher le cœur d'un grand roi. Ce cercle d'élite formait comme un petit aréopage littéraire, devant lequel s'inclinaient les plus illustres poëtes d'un temps où brillaient à la fois Racine, Boileau, Molière, la Fontaine, et où le génie mourant de Corneille jetait ses dernières flammes, ou plutôt ses dernières lueurs. D'intéressantes lectures succédaient aux plus agréables entretiens, et il était bien rare que les jugements qu'elles provoquaient au sein de la docte assemblée, ne fussent pas ratifiés par l'opinion publique.

Tout attirait le cardinal de Retz vers cette charmante société, où Turenne, qu'il eut bientôt l'honneur d'avoir pour ami, venait, entre deux victoires, se reposer des fatigues de la guerre; il y était très-recherché. On se pressait autour de lui; on l'écoutait avec avidité; on applaudissait à cette parole vive, saisissante, à ce jet continu de saillies, à ce courant d'esprit tout français, dont certains passages de ses Mémoires donnent en quelque sorte une idée; car ils ne sont autre chose que sa parole « couchée sur le papier et prise sur le fait[1]. »

Pendant le séjour qu'il fit à Paris, en 1672,

1. Expressions de M. Cousin, empruntées aux *Fragments philosophiques*.

l'année même où le haut justicier des travers du siècle achevait, dans *Les Femmes savantes*, avec une verve incomparable, l'œuvre qu'il avait si bien commencée dans *Les Précieuses ridicules*, Retz tomba gravement malade. Mme de Sévigné et tout son entourage lui prodiguèrent les soins les plus tendres. « Nous tâchons d'amuser notre bon cardinal, écrit-elle à sa fille, à qui elle donnait régulièrement des nouvelles de son cher convalescent. Corneille lui a lu une pièce qui sera jouée dans quelque temps et qui fait souvenir des anciennes[1]. Molière lui lira samedi *Trissotin*, qui est une fort plaisante chose. Despréaux lui donnera son *Lutrin* et sa *Poétique*. Voilà tout ce qu'on peut faire pour son service. »

Nous le retrouvons dans la capitale, en 1675, environné des mêmes hommages et des mêmes attentions. Ce fut alors qu'il prit la noble résolution de se retirer à Saint-Mihiel, pour parvenir plus promptement à acquitter ses dettes. Il vendit ses deux souverainetés, dont l'une devait plus tard appartenir au roi Stanislas, au père de Marie Leczinska, qui en fera sa résidence et se plaira à l'embellir. Puis il assembla ses créanciers et leur fit l'abandon de tous ses biens, ne se réservant que de très-modestes revenus. Il y eut alors parmi eux

1. C'était sans doute *Pulchérie*.

une touchante manifestation, qui n'honore pas moins celui qui en fut l'objet que ceux qui en prirent l'initiative. Les uns déclarèrent qu'ils étaient prêts à renoncer à leurs créances; les autres allèrent jusqu'à le presser d'accepter encore de l'argent, et les plus pauvres ne se montrèrent pas les moins désintéressés. Retz refusa ces offres généreuses. Non-seulement toutes ses dettes, qui s'élevaient à plus de trois millions, purent être payées; mais encore il eut la douce satisfaction de pouvoir assurer une pension à ceux de ses amis qui étaient dans la détresse. « Il n'a reçu cet exemple de personne, dit Mme de Sévigné, et personne ne le suivra. »

Ensuite Retz témoigna hautement l'intention de se démettre du cardinalat. « Il voulut, dit Bossuet, quitter cette dignité qu'il s'était attirée en ébranlant l'univers, comme trop chèrement achetée, et comme peu capable de contenter ses désirs: tant il connut son erreur et le vide des grandeurs humaines! » Le pape refusa sa démission, par des considérations religieuses et politiques. Un tel précédent parut tendre à diminuer le prestige d'une institution, qui était une des colonnes de l'édifice catholique, et qui ne pouvait conserver toute l'autorité morale dont elle avait besoin, qu'autant que le caractère de prince de l'Église serait regardé comme indélébile. On crai-

gnit de plus que les puissances ne fussent ainsi amenées à exercer sur les cardinaux une pression contraire à l'indépendance du sacré collége. L'Espagne avait déjà essayé, dans ce but, de faire consacrer le droit des cardinaux à se dépouiller de la pourpre, et elle avait échoué dans sa tentative.

Du reste, Louis XIV, qui n'avait pas oublié les services que Retz avait rendus à la France dans les deux derniers conclaves, fut loin d'encourager le pape à céder aux désirs de Retz. Clément X, déjà vieux, quand il avait été élevé à la papauté, fléchissait sous le poids des années, et tout faisait prévoir sa mort prochaine. Le roi eût regretté de ne pouvoir confier à Retz le soin de veiller aux intérêts de la France dans l'élection du successeur de ce pontife.

Quoi qu'il en soit, cette abdication volontaire, qui avait toutes les apparences de l'humilité chrétienne, fut diversement appréciée. Les uns n'y virent qu'un grand acte d'habileté, un moyen d'éveiller l'attention publique et de se donner le facile mérite d'une abnégation qui ne pouvait manquer d'être sans résultat, à cause des dispositions bien connues de la cour de Rome. A leurs yeux, Retz n'avait eu l'air de faire ce sacrifice que parce qu'il était certain que le pape ne voudrait pas l'accepter. Les autres y virent un grand acte de vertu. Les jansénistes surtout l'exaltèrent

comme à l'envi; ils ne laissaient échapper aucune occasion de grandir Retz dans l'opinion. Sa retraite donna lieu également aux interprétations les plus opposées. La Rochefoucauld l'a sévèrement jugée ; mais on sait qu'il ne s'était jamais rapproché sincèrement de Retz et qu'il avait toujours contre lui, au fond du cœur, quelque chose de cette inimitié qui avait failli le porter à se souiller d'un crime : « La retraite du cardinal de Retz est, dit-il, la plus fausse action de sa vie : c'est un sacrifice qu'il fait à son orgueil, sous prétexte de dévotion. Il quitte la cour, où il ne peut s'attacher, et il s'éloigne du monde, qui s'éloigne de lui. » Mme de Sévigné, au contraire, épuise à ce sujet les formules de l'admiration : « Je suis extrêmement touchée de sa retraite, dit-elle à Mme de Grignan. .. Je ne vois que des yeux qui envisagent son action dans toute sa beauté.... Il nous paraît que son courage est infini.... Son âme est d'un ordre si supérieur qu'il ne fallait pas attendre de lui une fin toute commune, comme des autres. Quand on a pour règle de faire toujours ce qu'il y a de plus grand et de plus héroïque, on place la retraite en son temps et l'on fait pleurer ses amis. » Et en effet Mme de Sévigné se sent attendrie jusqu'aux larmes, en songeant au prochain départ de « son bon cardinal, » comme elle aime à l'appeler. « C'est une véritable consolation, dit-

elle encore à Mme de Grignan, que je perds en le perdant, et c'est moi que je pleure et vous aussi, quand je considère toute la tendresse qu'il a pour nous.... J'ai regret aux trois semaines que vous auriez pu passer ensemble.... Quant à moi je fais tout céder au plaisir d'être avec lui. Je ne perds aucune des heures qu'il me peut donner, et il m'en donne beaucoup. J'en sentirai mieux son départ et son absence; il n'importe, je ne songe jamais à m'épargner; après vous avoir quittée, je n'ai plus rien à craindre. J'irais un peu à Livry, sans lui et sans vos affaires; mais je mets les choses au rang où elles doivent être, et ces deux choses sont au-dessus de mes fantaisies. » Tout indique, dans cette ravissante correspondance, combien la sollicitude de Mme de Sévigné est en éveil. « J'ai causé hier, dit-elle, avec l'abbé de Saint-Mihiel, à qui nous donnons, ce me semble, comme en dépôt la personne de Son Éminence. C'est un fort honnête homme, qui a de la passion pour le cardinal, qui le gouvernera même sur sa santé et l'empêchera de prendre le feu trop chaud sur la pénitence.... » A mesure que le moment de la séparation approche, l'expression de la douleur que ressent cette excellente amie devient plus vive : « Je vous assure, ma chère, qu'après l'adieu que je vous dis à Fontainebleau et qui ne peut être comparé à nul autre, je n'en pouvais faire un plus

douloureux que celui que je lui fis hier.... Quand je vis Son Éminence avec sa fermeté, mais avec toute sa bonté pour moi, j'eus peine à soutenir cette vue.... Après le dîner, nous allâmes causer ensemble, dans les plus agréables bois du monde; nous y fûmes, jusqu'à six heures, dans plusieurs sortes de conversations si bonnes, si tendres, si aimables, si obligeantes pour nous que je suis pénétrée, et je vous redis encore que vous ne sauriez trop l'aimer et l'honorer.... Les serviteurs du cardinal ne le quittent pas; c'est une chose héroïque que les sentiments de ces gens-là. Ils préfèrent l'honneur de le servir aux meilleures conditions de la cour. On ne peut les entendre sans admirer leur affection.... Le pauvre Péan a mieux fait encore : il est mort.... » Cet enthousiasme de l'amitié, que Mme de Sévigné pousse presque aussi loin dans ses lettres que l'enthousiasme de l'amour maternel, cette sollicitude et ces regrets, relèvent bien Retz à nos yeux ; le profond attachement qu'il sut inspirer à une telle femme est vraiment pour lui un titre de gloire, et aucun éloge ne saurait mieux mettre en relief les beaux côtés de sa nature.

Quand il partit pour Saint-Mihiel, Turenne lui dit, en lui faisant ses adieux : « Monsieur, je ne suis point un diseur; mais je vous prie de croire sérieusement que, sans la guerre actuelle où peut-être on a besoin de moi, je me retirerais comme

vous; et je vous donne ma parole que, si j'en reviens, je mettrai, à votre exemple, quelque terme entre la vie et la mort. » Le jour même de son départ, Mme de Sévigné écrivit à sa fille : « J'ai embrassé ce matin notre cher cardinal avec beaucoup de larmes et sans pouvoir dire un mot aux autres; je suis revenue tristement ici où je ne peux me remettre de cette séparation ; elle a trouvé la fontaine assez en train ; mais en vérité elle l'aurait ouverte, quand elle aurait été fermée. » Ceci rappelle et justifie ce qu'elle dit ailleurs : « Tout est si tendre dans mon cœur que, dès que je touche à quelque chose, je n'en puis plus, et la fontaine joue son jeu. »

Nous ne pouvons nous lasser de citer tous ces charmants passages où tant de bonté se montre unie a tant de grâce; nous croyons qu'on ne se lassera pas davantage de les lire.

Retz, en prenant le chemin de la retraite, avait laissé un souvenir pour Mme de Grignan, qui ne voulait pas le recevoir : « Il n'y a rien de noble, lui écrit Mme de Sévigné, à une telle vision de générosité; il est des occasions où c'est une rudesse et une ingratitude de refuser. Que manque-t-il à M. le cardinal, pour être en droit de nous faire un tel présent? A qui voulez-vous qu'il envoie cette bagatelle? Il a donné sa vaisselle à ses créanciers; s'il y ajoute ce bijou, il en aura bien cent écus;

c'est une curiosité, c'est un souvenir, c'est de quoi parer un cabinet. On reçoit tout simplement, avec tendresse et respect, ces sortes de présents; et, comme il disait cet hiver, il est au-dessous du *magnanime* de ne pas les accepter.... Vous ne trouverez personne de votre sentiment, et vous devez vous défier de vous-même, quand vous êtes seule de votre avis. » Puis elle l'engage à écrire souvent au cardinal : « Ne l'abandonnez point, lui dit-elle, sous prétexte qu'il est dans la troisième région; on n'y est jamais assez pour n'être pas affecté des apparences d'oubli de ceux qui doivent nous aimer. En lui écrivant, ne vous contraignez pas, s'il vous vient quelque folie au bout de la plume : il en est charmé, aussi bien que du sérieux. Le fond de religion n'empêche pas ces petites chamarrures. »

Retz fut reçu à Saint-Mihiel avec des transports de joie. S'il faut en croire celle que nous aimons à prendre pour guide dans cette partie de notre étude, « tout le peuple était à genoux et l'accueillait comme une sauvegarde qui lui était envoyée par la Providence. » Il mena, dans sa nouvelle résidence, la vie d'un religieux et d'un pénitent. Rien ne vint démentir, aux yeux de ses contemporains qui ne connaissaient pas ses *Mémoires*, la sincérité de sa conversion. Cette triste publication jeta plus tard du doute dans les esprits sur ce point délicat et le fit accuser d'hypocrisie, parce

qu'on crut qu'elle avait été composée, pendant qu'il vivait ainsi en pieux cénobite; mais nous croyons avoir établi que Retz avait volontairement interrompu son ouvrage, et renoncé à le publier, à l'époque où la grande révolution que nous venons de retracer, s'était accomplie. D'ailleurs on ne voit pas ce qui eût pu le déterminer à affecter des sentiments qu'il n'avait pas au fond du cœur, si, dans le même temps, il eût voué lui-même son nom à un éternel déshonneur par ses scandaleuses confessions. Comment concilier une telle hypocrisie et un tel mépris de l'opinion en pareille matière? Mme de Sévigné, qui avait pénétré si avant dans son intimité, qui avait pu lire dans son âme, était profondément convaincue que Retz avait été touché de la grâce et qu'elle seule lui avait dicté sa conduite. Elle écrivait à Bussy-Rabutin : « Le monde, par rage de ne pouvoir mordre sur un si beau dessein que celui du cardinal de Retz, dit qu'il sortira de sa solitude. Eh bien! envieux, attendez qu'il en sorte; et, en attendant, taisez-vous. Car de quelque côté qu'on puisse regarder cette action, elle est belle; et, si l'on savait comme moi qu'elle vient purement du désir de faire son salut et de l'horreur de sa vie passée, on ne cesserait de l'admirer. »

Mme de Sévigné avait suivi Retz à Saint-Mihiel et d'esprit et de cœur. Le nom du cardinal re-

vient sans cesse, dans la correspondance de la marquise avec Mme de Grignan. « Je reçois souvent, lui dit-elle, de petits billets du cardinal; je lui en écris aussi. Je tiens ce commerce très-mystérieux et très-secret; il m'en est plus cher. » Peu de jours après l'arrivée de Retz à Saint-Mihiel, Turenne trouvait en Allemagne une mort glorieuse. A l'occasion de ce funeste événement, qui avait plongé tout le royaume dans la consternation et dans le deuil, Mme de Sévigné, après l'avoir raconté à sa fille avec une simplicité plus éloquente que le style pompeux de Mascaron et de Fléchier, compare ainsi Retz à ce grand homme : « On disait, l'autre jour, en bon lieu, que l'on ne connaissait que deux hommes au-dessus des autres hommes, lui et M. de Turenne, le héros du bréviaire et le héros de la guerre. Le voilà donc seul maintenant dans ce point d'élévation. » L'enthousiasme de Mme de Sévigné arrive ici jusqu'au lyrisme; on ne saurait s'empêcher de sourire en présence d'une exagération qui prouve jusqu'où peut aller l'aveuglement de l'amitié.

Du reste, au milieu de cet hymne perpétuel que Mme de Sévigné chante en l'honneur du cardinal de Retz, on est étonné de rencontrer une note discordante; c'est l'approbation qu'elle donne au portrait de Retz par la Rochefoucauld, où la satire l'emporte de beaucoup sur la louange, où la Ro-

chefoucauld s'attache à présenter sous le jour le plus défavorable cette retraite, qu'elle considère comme une action héroïque, et où il va jusqu'à dire que Retz était insensible à l'amitié, lui qu'elle nous dépeint sans cesse comme le modèle des amis. Une pareille contradiction fait supposer que le portrait qu'elle avait entre les mains n'était pas tel que celui qui nous est resté, et qu'il a dû subir de grandes modifications. Ce qui nous confirme dans cette pensée, c'est que d'une part elle parle de l'orgueil qu'on doit éprouver à se voir ainsi loué par un homme qui n'est ni un ami ni un flatteur, et que de l'autre elle nous apprend qu'elle avait montré ce portrait au cardinal et qu'il en avait été fort satisfait.

La mort de Clément X vint bientôt forcer Retz à reparaître sur un plus grand théâtre. Le roi le pressa vivement d'aller à Rome. Retz se rendit à l'appel de son souverain, quoi qu'il eût déjà senti le poids des infirmités de la vieillesse. Toutes les villes d'Italie qu'il traversa lui firent l'accueil qu'on faisait alors partout aux représentants de la grande nation dont l'Europe entière reconnaissait la suprématie. En ce temps-là, le prestige qui entourait le nom français rappelait en quelque sorte ce que vit autrefois le monde, quand la vieille Rome était à l'apogée de sa puissance, et que tous les fronts s'inclinaient devant quiconque pouvait se

glorifier du titre de citoyen romain : *civis romanus sum*. On lit dans une lettre adressée par Retz à M. de Pomponne, ministre des affaires étrangères : « C'est la faute du roi, si nous n'avons pas voyagé avec plus de diligence; car sa réputation est si grande, en Italie comme partout ailleurs, qu'il est impossible à ceux qui ont le moins du monde son caractère, de se défendre des honnêtetés que tous les princes leur font à l'envi, pour témoigner à Sa Majesté le respect qu'ils ont pour elle. » Cette flatterie, si finement tournée, du vieux Frondeur métamorphosé comme tant d'autres en adorateur du soleil, dût plaire d'autant plus à Louis XIV, l'un des rois les plus sensibles aux douceurs de l'encens, qu'elle était l'expression exacte de la vérité.

C'était pour la quatrième fois que Retz allait prendre part ou plutôt présider à l'élection d'un pape. Il ne se montra pas moins habile que dans les précédents conclaves. Il résulte clairement de ses lettres à l'ambassadeur français que son esprit n'avait rien perdu ni de sa force ni de sa pénétration. Ce fut encore à lui que le candidat de la France dût son triomphe. Retz sut adroitement semer la division au sein de la faction d'Espagne, tandis que la phalange qu'il commandait marchait comme un seul homme. Au premier tour de scrutin, il eut huit voix pour la papauté; tant étaient grandes la considération dont il jouissait, et l'auto-

rité morale de la France! Dans sa lettre au ministre, il attribua à l'ambassadeur, avec une modestie qui rehausse son mérite, tout l'honneur du succès, et il passa sous silence l'hommage éclatant qu'il avait reçu. « Son voyage de Rome, dit Mme de Sévigné, l'honore beaucoup; car il ne se peut rien ajouter à la conduite qu'il a tenue. » Et elle dit ensuite, avec une ironie plus spirituelle que juste, qui dut réjouir ses amis les jansénistes, et qui tend à démontrer qu'ils avaient un peu déteint sur elle : « On croit que, par le bon choix du souverain pontife, il a remis dans le conclave le Saint-Esprit, qui en était exilé depuis tant d'années, et dont il a su accommoder le langage avec le service du roi. Après cet exemple, il n'y a point d'exilé qui ne doive espérer. » Certes des papes tels qu'Alexandre VII, Clément IX et Clément X avaient bien prouvé que le Saint-Esprit n'était pas resté étranger à leur élection.

A son retour de Rome, Retz demanda de nouveau qu'il lui fût permis de déposer les insignes de sa dignité; il insista fortement auprès du successeur de Clément X, qui gouvernait l'Église sous le nom d'Innocent XI; mais ses instances furent vaines. Le même bref qui repoussait sa demande en le comblant d'éloges, l'engageait à aller résider à Commercy, pour y vivre selon son rang. Mme de Sévigné se réjouit vivement de le voir, pour nous

servir d'un terme qui lui appartient, *recardinalisé :* « Le voilà, dit-elle, revenu à ce que nous souhaitions tous; le voilà trois fois cardinal malgré lui, du moins les deux dernières; car pour la première, s'il m'en souvient, il n'en fut pas trop fâché. Moquez-vous de son chagrin. D'Hacqueville en est ravi; je l'en aime. » Mme de Sévigné a mis, on le voit, un correctif à cette incroyable assertion que Retz était pour la *troisième* fois cardinal malgré lui; mais ce correctif paraît bien faible, quand on se rappelle tout ce qu'il avait fait pour obtenir cette dignité, qu'il regardait comme le marchepied du ministère.

Le séjour que Retz fit à Commercy fut de courte durée. Sa santé s'affaiblissait chaque jour de plus en plus, et commençait à inspirer des craintes sérieuses. Il n'en continuait pas moins avec ardeur les études salutaires qui, en éclairant son esprit, avaient aussi purifié son cœur. « Il est venu, écrit Mme de Sévigné à Mme de Grignan, un gentilhomme de Commercy, qui m'a fait peur de la santé du cardinal. Ce n'est plus une vie; c'est une langueur. Je me fais un tourment de cette pensée. Il ne faut pas qu'il demeure à Commercy; il s'y épuise, il s'y casse la tête dans les distillations et les distinctions de métaphysique qui le font mourir.... Vous ignorez la grandeur d'une pareille perte! » Tous ses amis le pressaient de se rappro-

cher d'eux et de venir s'installer dans son abbaye de Saint-Denis; il céda à leurs sollicitations. Là, il acheva de racheter ses anciennes erreurs par une vie encore plus édifiante que celle qu'il menait à Saint-Mihiel, et il devint, comme a dit le président Hénault, « l'amour de tous les honnêtes gens de son temps. » Sa piété, sa bienfaisance, sa patience et sa douceur au milieu des souffrances les plus cruelles, répandaient autour de lui comme un parfum d'agréable odeur. Adoré de ses serviteurs, béni des pauvres, vénéré de tous, il justifiait plus que jamais l'enthousiasme de Mme de Sévigné, qui ne l'appelait que le plus noble et le plus généreux des hommes. Du haut du ciel où il était allé recevoir la récompense de ses bonnes œuvres, le bienheureux Vincent de Paul revoyait avec joie, sur le front de son ancien élève, ce sceau divin qu'il y avait imprimé de concert avec une mère chrétienne et que la main du vice avait si vite effacé. Ce réveil tardif, ce triomphe inespéré des bons instincts dont il avait lui-même déposé le germe dans un cœur naturellement rebelle aux enseignements de la foi, étaient dus sans doute à la douce influence de ses prières et à une de ces communications mystérieuses qui s'établissent entre ceux qui se sont aimés ici-bas et que la mort a séparés. Ainsi la plupart des grands coupables de la Fronde avaient expié leurs fautes par

le repentir, et offraient l'image des vertus les plus touchantes. Depuis longtemps, Mme de Longueville avait lavé sa honte dans les larmes de la pénitence. Son éclatante conversion et le redoublement de ferveur qu'elle avait montré depuis que la perte d'un fils bien aimé était venue briser son âme, lui donnèrent un tel renom de sainteté qu'on la saluait du titre de *Mère de l'Église*. Le prince de Conti, qui était destiné à subir en tout l'influence de sa sœur, avait été lui-même ramené à Dieu, quelques années avant de mourir, par celle qui avait tant contribué à l'égarer. La princesse Palatine, si tristement célèbre, avait renoncé aux vanités du monde et s'était réfugiée dans le sein de celui dont elle avait si indignement outragé la loi et qui « l'avait changée, dit Bossuet, par une lumière soudaine, par un de ces songes, pour lesquels il se sert du ministère des anges. » Mme de Chevreuse venait aussi de « ressentir l'impression de la grâce et de tourner vers le ciel ses yeux fatigués de la mobilité des choses de la terre[1]. » Un peu plus tard, Louis de Bourbon, prince de Condé, plus admirable encore sur son lit de mort que sur les champs de bataille de Lens et de Rocroy, rendra le dernier soupir en publiant les louanges de Dieu. C'est par là surtout que le siècle

1. M. Cousin, *Mme de Chevreuse*.

de Louis XIV nous paraît grand. Ces saintes réparations, qui parfois coûtent tant à l'orgueil de l'homme, mais qui, en réalité, élèvent l'homme si haut, sont sans contredit une des plus belles gloires de ce siècle. Retz, par sa fin chrétienne, a eu l'honneur de participer à cette gloire.

Un procès, duquel dépendait l'entière liquidation de ses dettes, amena Retz dans la capitale, en 1679. Il y fut atteint d'une maladie grave, qui l'emporta en moins de huit jours. Il mourut, le 24 août 1679, à l'âge de soixante-six ans. C'était presque l'anniversaire du jour où trente et un ans auparavant, il donnait en quelque sorte le premier signal des barricades du haut de la chaire où il avait été appelé à prêcher le panégyrique de saint Louis. Mme de Chevreuse l'avait précédé de quelques jours dans la tombe, Mme de Longueville de quelques mois[1]. La même année vit disparaître de la scène les trois personnages qui l'avaient le plus agitée, pendant la Fronde, par leurs intrigues et par leurs cabales. Retz s'était préparé d'avance à ce terrible passage de la vie à la mort par l'expiation de ses désordres, et par l'exercice de la charité : il faut tout espérer de la miséricorde du souverain juge, quand on se présente devant lui

1. Mme de Longueville mourut le 15 avril 1679, et Mme de Chevreuse le 12 août de la même année.

accompagné des bénédictions du pauvre; car à ce tribunal le pauvre plaide toujours avec éloquence la cause de ses bienfaiteurs, et il est beaucoup pardonné à quiconque a beaucoup aimé ces déshérités de la fortune que le P. Bridaine appelle les meilleurs amis de son Dieu. L'antique abbaye de Saint-Denis, d'où était sorti le grand ministre qui sauva la France sous Louis le Jeune, en fondant l'étroite alliance de la royauté et de l'Église, et prépara le règne de saint Louis, vit inhumer le vieux Frondeur qui avait failli perdre la monarchie à côté de l'un des plus glorieux artisans de l'unité française. Il était dans la destinée du cardinal de Retz de clore la longue liste des abbés de ce fameux monastère; après lui, la noble institution de Saint-Cyr, devait, par ordre de Louis XIV, hériter des revenus du cloître royal. On fit à Retz cette épitaphe : *Ille inquietus hic quiescit Gondius*. Il n'avait pas attendu la *tranquillité de la mort* pour se reposer et pour calmer son humeur inquiète et turbulente. L'épithète d'*inquietus*, qui consacrait le souvenir de ses anciennes menées, contrastait avec la paix profonde qui avait signalé la fin de sa carrière.

Mme de Sévigné écrivit à Bussy-Rabutin : « Plaignez-nous d'avoir perdu le cardinal de Retz. Vous savez combien il était aimable et digne de l'estime de tous ceux qui le connais-

saient. J'étais son amie depuis trente ans, et je n'avais jamais reçu que des marques tendres de son amitié. Elle m'était également honorable et délicieuse; il était d'un commerce aisé plus que personne au monde. Huit jours de fièvre continue m'ont ôté cet illustre ami; j'en suis touchée jusqu'au fond du cœur.... Notre bon abbé de Coulange a pensé mourir en même temps que lui. Le remède d'un médecin anglais l'a ressuscité. Dieu n'a pas voulu que M. le cardinal de Retz s'en servît, quoiqu'il le demandât sans cesse. L'heure de sa mort était marquée, et cela ne se dérange point. » Cette petite oraison funèbre résume bien les sentiments qu'éprouvaient à son égard tous ceux qui l'avaient approché dans la dernière période de sa vie.

Tel fut cet homme extraordinaire qui aurait pu être un grand homme, si, d'une part, une raison solide eût tempéré sa fougue impétueuse, si, de l'autre, à des qualités d'un ordre supérieur il n'eût mêlé des vices qui contrastaient avec la sainteté du caractère épiscopal et qui devaient le précipiter dans un abîme. La plupart de ses contemporains le crurent grand, parce qu'il visa toujours à se donner les apparences de la grandeur, et parce qu'il sut habilement dissimuler dans sa conduite les honteuses faiblesses que ses *Mémoires* nous ont révélées. Vu à distance et tel qu'il s'est peint

lui-même, il nous apparaît plutôt, aujourd'hui, comme un esprit singulier que comme un grand esprit; car il a manqué à cet archevêque doublé d'un factieux, à ce tribun doublé d'un héros de roman, ce ferme bon sens qui est une des conditions essentielles du véritable génie. Il lui a manqué plus encore. L'intelligence du bien et du mal s'étant de bonne heure émoussée en lui, il fut privé des lumières qui nous viennent du cœur, et sans cet heureux contre-poids, le côté léger de sa nature l'emporta sur le côté sérieux. Voilà pourquoi, comme il le dit lui-même de Condé, « il ne remplit pas tout son mérite. » L'impartiale histoire ne peut voir dans ce prélat dévoyé qu'un ambitieux impuissant, et le rang qu'il occupe dans ses annales parmi les célébrités du dix-septième siècle est loin d'être celui qu'il avait rêvé. Sans doute les lettres françaises ont le droit de s'enorgueillir de l'éclat qu'il a jeté sur elles, mais en regrettant que l'homme d'imagination n'ait pas moins outragé que l'homme d'action ces saintes lois dont le respect était son premier devoir. Quoique les passions et les fautes du politique aient contribué à la gloire de l'écrivain par l'essor qu'elles ont donné à son talent, nous ne devons pas moins les déplorer; car une gloire achetée à un tel prix ne vaut pas assurément ce qu'elle coûte.

Il y a, en définitive, deux hommes bien distincts

dans le cardinal de Retz : l'homme qui, après avoir failli perdre son pays pour satisfaire l'ambition la plus effrénée, a encore aggravé ses torts par le cynisme de ses confessions, comme s'il eût aspiré à l'immortalité de l'infamie ; et l'homme qui a profité des dernières années que lui a accordées la Providence, pour se réhabiliter dans l'opinion, pour faire oublier son passé. Nous avons dû être sévère envers le premier ; nous nous sommes plu à rendre au second un hommage que nous croyons mérité. Nous terminerons par une réflexion que nous avons à cœur de développer, parce qu'elle renferme la moralité de notre étude, à un point de vue de la plus haute importance.

Assurément, pour tout esprit éclairé, la religion et le clergé ne sauraient avoir à souffrir de l'indignité d'un prêtre, quel qu'il soit, à plus forte raison de celle d'un prêtre attaché à l'Église malgré lui. Les taches qu'on découvre au sein même du soleil ternissent-elles l'éclat de cet astre radieux? Il nous en a coûté néanmoins de mettre en lumière les vices d'un membre de l'épiscopat pour lequel nous professons la plus grande vénération, et nous avons hésité à nous y décider, quoique nous eussions en perspective, pour le couronnement de ce travail, une conversion bien consolante. Ce qui nous a déterminé à ne pas

reculer devant cette pénible nécessité, c'est que nous avons considéré qu'à tout prendre, l'histoire ne pouvant être supprimée, la cause de la religion n'avait qu'à gagner à ce que de tels sujets fussent traités par des écrivains qui regardent comme un devoir, non-seulement de la dégager tout d'abord d'une solidarité qu'il serait injuste de faire peser sur elle, mais encore de montrer les vertus que fait germer sa divine influence à côté des vices qu'engendre le mépris de ses lois, de placer, pour ainsi dire, l'antidote à côté du poison. Si telle n'eût été notre conviction, nous aurions plutôt brisé notre plume que de nous exposer, d'une part, à scandaliser des âmes faibles, mais droites, dont nous respectons les scrupules, et de l'autre, à fortifier des préventions que nous sommes le premier à déplorer. Nous qui voudrions que tout écrivain fût bien pénétré de cette pensée, qu'il remplit une mission sérieuse jusque dans ses délassements, nous regretterions amèrement d'avoir contribué en quelque manière à amoindrir aux yeux d'un seul homme une autorité morale qui est la sauvegarde de nos plus chers intérêts. Mais nous n'avons nullement à craindre un résultat si contraire à nos vues. En retraçant les torts immenses du cardinal de Retz et en peignant son époque, nous n'avons fait réellement le procès qu'à un régime malheureux qui ouvrait la porte

aux plus graves abus. Nous l'avons dit : si Retz, jeté par sa famille hors de sa sphère naturelle, a profané le ministère le plus auguste et le plus sacré, il faut en accuser avant tout les préjugés nobiliaires d'un temps où les vocations forcées étaient la conséquence des tristes inspirations de l'orgueil de race, qui portait par là le trouble dans le sanctuaire.

Oui, nous l'avouons hautement, plus nous étudions le passé, plus nous apprenons à apprécier le temps où la Providence nous a fait naître, plus nous nous sentons disposé, quoique nous soyions loin de nous dissimuler ses travers, à lui appliquer ce mot d'un homme célèbre : « Je vaux peu sans doute, si je me considère; mais beaucoup, si je me compare. » Nous plaignons sincèrement ces esprits chagrins qui, dénigrant leur siècle à tout propos, rappellent un peu trop le *laudator temporis acti castigatorque minorum* d'Horace, ou, ce qui est pire encore, semblent voir en quelque sorte la véritable expression du mouvement qui s'opère d'une génération à l'autre, dans ces vers du poëte latin :

Ætas parentum, pejor avis, tulit
Nos nequiores, mox daturos
Progeniem vitiosiorem.

« Nous valons moins que nos pères; nos pères

valaient eux-mêmes moins que nos aïeux; nos enfants vaudront encore moins que nous. » Comme si le genre humain était fatalement condamné à une irrémédiable décadence! Nous croyons, nous, au progrès par le christianisme; et l'organisation de la société où nous vivons, de cette société basée sur l'égalité civile, sur l'égalité devant la loi, qui découle de l'égalité proclamée du haut de la croix, est, à notre avis, bien plus conforme, dans ses éléments essentiels, aux grands principes sur lesquels il repose, que celle, par exemple, de la société où vivait le cardinal de Retz. Le christianisme a continué son œuvre sans interruption, alors que son action paraissait suspendue; et c'est lui qui, par une transformation miraculeuse, pour laquelle il s'est servi de ceux mêmes qui le bafouaient, tout en lui empruntant comme à leur insu quelque chose de son immortelle doctrine, a substitué à un milieu hérissé d'inégalités et de priviléges et fécond en scandales, un autre milieu où, sous l'empire d'une constitution plus juste et plus rationnelle, les hautes régions sociales se sont comme épurées, et où le clergé nous apparaît, dans son admirable ensemble, environné d'une auréole de sainteté. Disons-le à l'honneur de notre temps : un cardinal de Retz serait impossible aujourd'hui.

APPENDICE

APPENDICE.

DISCOURS SUR LE GÉNIE ET LES ÉCRITS DU CARDINAL DE RETZ[1].

Dans le siècle de Louis XIV, trois princes de l'Église fixent l'attention de l'historien par le rôle qu'ils ont joué sur la scène du monde, le cardinal Richelieu, le cardinal Mazarin et le cardinal de Retz.

Le cardinal Richelieu, qui régna sous le nom d'un monarque sagement résigné, selon l'expression de Montesquieu, à n'être que le second dans son royaume pour être le premier en Europe, poursuivit avec une ardeur et une persévérance infatigables l'accomplissement des plus grands desseins. Au milieu de l'anarchie née du morcellement de la souveraineté entre les vassaux de la couronne, son génie avait rêvé une seule France sous un seul sceptre. Fonder cette unité politique dont Louis XI n'avait fait que

1. Voir la note de la Préface, tome I.

poser la première pierre, convertir la vieille monarchie féodale en monarchie administative, assurer l'indépendance de la royauté au-dedans et préparer l'empire de l'égalité civile en comprimant une aristocratie impatiente de tout frein, établir en même temps la suprématie de la France au dehors en abaissant la maison d'Autriche, tel fut le plan qu'il exécuta sans faiblir, malgré des intrigues sans cesse renaissantes, malgré des résistances suscitées par l'orgueil et par l'intérêt. Jamais plus vaste intelligence ne fut mise au service d'une plus noble cause. Par le succès avec lequel il a rempli sa glorieuse tâche, Richelieu s'est acquis des droits éternels à la reconnaissance de la postérité, quoiqu'on puisse lui reprocher d'avoir poussé la rigueur jusqu'à la cruauté, l'autorité jusqu'à la tyrannie et d'avoir trop souvent foulé aux pieds les saintes lois de la justice. Tout en condamnant dans sa politique ce que réprouve la saine morale appliquée au gouvernement des États, on ne saurait méconnaître des bienfaits qui contenaient en germe tous les progrès dont nous jouissons, et il est juste de lui tenir compte des obstacles immenses qu'il eut à surmonter.

Le cardinal Mazarin, cet étranger au cœur éminemment français, acheva l'œuvre si bien commencée par son immortel devancier qui lui avait légué en mourant le soin de la continuer. A beaucoup d'habileté et de souplesse il joignit beaucoup de décision et de fermeté, mais de cette fermeté consistant moins dans le courage qui se roidit contre les obstacles, que dans la ténacité qui plie, quand il le

faut, pour se redresser, quand le moment est favorable. Si son esprit n'eut pas autant d'étendue et d'élévation que celui de Richelieu, il eut autant de pénétration et de sagacité. Mazarin pratiqua le système de son illustre maître avec moins de sévérité et plus d'adresse. Il eût obtenu une gloire plus pure que la sienne, si sa finesse n'eût souvent dégénéré en astuce, et s'il n'eût été dépourvu de cette délicatesse du sens moral sans laquelle le génie lui-même est sujet à de fatales erreurs. Au sein des plus cruelles vicissitudes, il ne désespéra jamais de la fortune, et après avoir triomphé de tous ses ennemis, après avoir eu l'insigne honneur de terminer une révolution sans verser une seule goutte de sang, il parvint au plus haut degré de puissance qu'il ait été donné à un ministre d'atteindre; il n'usa de cette puissance que pour cicatriser les plaies de la guerre civile, et par sa sagesse, par sa modération qui rappelèrent celles d'Henri IV et de Sully, il sut concilier tous les cœurs à la royauté. En enseignant à Louis XIV le grand art de régner, il se montra digne d'être placé « au nombre de ces hommes en qui Dieu met ses dons d'intelligence et de conseil et qu'il tire de temps en temps des trésors de sa providence pour assister les rois et pour gouverner les royaumes[1]. » Sa gloire eût été plus grande encore, si Louis XIV eût appris de lui à soumettre de son propre mouvement l'autorité royale à des règles salutaires, à restreindre dans de sages limites ce pou-

1. Fléchier.

voir sans contrôle, d'où sortira plus tard la funeste omnipotence des Pompadour et des Dubarry, et à restituer à la nation, quand il eût pu le faire sans danger, la libre jouissance de ses droits les plus légitimes. Par un bonheur dont l'histoire n'offre pas peut-être d'autre exemple, Mazarin attacha son nom aux deux plus beaux monuments de la diplomatie du dix-septième siècle, au traité de Westphalie et au traité des Pyrénées, et s'il eût le tort grave d'être trop prodigue des deniers publics, le tort bien plus grave de les dilapider à son profit et d'accumuler aux dépens de l'État d'immenses richesses qui formèrent un scandaleux contraste avec la pénurie du Trésor, il les répara à certains égards en donnant Colbert à la France.

Le cardinal de Retz, ce factieux prélat à qui l'épée eût mieux convenu que la crosse pastorale, convoita ardemment le poste éminent à jamais illustré par ces deux fondateurs de l'unité française. Il ne craignit pas de marcher à la conquête du pouvoir à travers les barricades; mais il se consuma en efforts impuissants; le rêve de son ambition ne devait pas se réaliser. En essayant d'emporter de haute lutte ce qu'il n'avait pu obtenir de la faveur de sa souveraine, il arrêta le cours des prospérités inouïes dont la France était redevable à Richelieu et à Mazarin, et il faillit détruire ou du moins compromettre gravement leur ouvrage. La plupart de ses contemporains le crurent grand, parce qu'il visa toujours à se donner les apparences de la grandeur. Dans l'oraison funèbre de Michel le Tellier, Bossuet, amené par son sujet

à parler du cardinal de Retz, fait entendre ces éloquentes paroles : « Puis-je oublier celui que je vois partout dans le récit de nos malheurs ? Cet homme si fidèle aux particuliers, si redoutable à l'État, d'un caractère si haut qu'on ne pouvait ni l'estimer ni le craindre, ni l'aimer ni le haïr à demi ? » Vers le même temps, une femme incomparable, Mme de Sévigné, remplissait ses lettres immortelles des témoignages de l'admiration que Retz lui avait inspirée, et mêlait aux épanchements de l'amour maternel ceux de l'amitié la plus tendre et la plus enthousiaste. Dans l'hymne perpétuel qu'elle chante en l'honneur de Retz, cet enthousiasme va souvent jusqu'au lyrisme : « Il n'y avait, écrit-elle après la mort de Turenne, que deux hommes au-dessus des autres hommes, le cardinal de Retz et M. de Turenne. Le voilà seul maintenant dans ce point d'élévation.... Le cardinal de Retz a toujours pour règle de faire ce qu'il y a de plus héroïque. » Le célèbre avocat Patru ne loue pas moins sa grandeur d'âme. « Ce n'est, lui dit-il dans une touchante effusion de cœur, ni votre pourpre, ni l'éclat de votre nom, qui m'attachent à vous ; c'est quelque chose de plus grand, c'est vous-même. » Hélas ! on ne connaissait pas alors ses tristes confessions. Les révélations de ses *Mémoires* ont bien diminué le prestige dont son nom était environné de son vivant. En nous initiant à tous les désordres de sa vie privée restés jusque-là ensevelis dans l'ombre, en nous dévoilant les secrets mobiles de sa vie publique, qu'il avait si habilement dissimulés dans sa conduite, Retz a pour

ainsi dire renversé de ses propres mains le piédestal sur lequel ses partisans s'étaient plu à le placer. Vu à distance et tel qu'il s'est peint lui-même, Retz nous apparaît aujourd'hui plutôt comme un esprit singulier que comme un grand esprit; car il manque à cet archevêque doublé d'un factieux, à ce tribun doublé d'un héros de roman, ce ferme bon sens qui est une des conditions essentielles du véritable génie. Ce qu'il y a de romanesque et de théâtral dans cette figure originale domine pour nous tout le reste et tend presque à l'effacer.

Mais, quelque amoindri qu'il soit à nos yeux par un si déplorable étalage de vices et de faiblesses, celui qu'au milieu des splendeurs du règne de Louis XIV, Bossuet, Mme de Sévigné et Ollivier Patru ont dépeint d'une manière si saisissante, ne mérite-t-il pas d'être sérieusement étudié? Or ce n'est pas un panégyrique, c'est une étude que demande l'Académie française, c'est-à-dire un jugement impartial, où il y ait place pour le blâme aussi bien que pour l'éloge, où le bien et le mal soient appréciés selon les règles éternelles de la morale et de la justice, où les travers et les fautes qui ont terni la renommée du cardinal de Retz, soient mis en lumière comme les beaux côtés de sa nature.

I

Le cardinal de Retz est en quelque sorte tout entier dans les écrits qu'il nous a laissés. L'écrivain met à nu l'homme et le politique, et lui seul nous apprend à les bien connaître. Alors même que Retz cherche à déguiser la vérité, l'homme d'action se reflète fidèlement dans l'homme d'imagination, et plus d'une fois son secret lui échappe par l'effort même qu'il fait pour le retenir, quoiqu'il excelle dans l'art de composer son maintien et d'arranger les faits à sa guise.

Dès sa jeunesse, le futur chef de la Fronde se révèle dans ses premiers travaux littéraires. Parmi les grands maîtres de l'antiquité dont il est de bonne heure un des plus fervents disciples, Plutarque et Salluste sont ses auteurs favoris. Il a une prédilection marquée pour les récits de conjurations. Il se sent profondément remué par les hauts faits des conspirateurs célèbres. Catilina, méditant de changer la face de la terre et menaçant le monde du sein des plaisirs, le passionne et l'exalte. Il en parle avec tant de feu qu'on le surnomme le petit Catilina, et il est fier de ce nom que déjà peut-être il se promet de mériter un jour. Il connaît les moindres détails de toutes les grandes conspirations. Il sait pourquoi chacune d'elles a réussi ou échoué. Il a en pareille matière une érudition étonnante qui le rendrait ca-

pable d'être professeur de cabales et de complots. Il aime, il admire la hardiesse en toute chose ; il ira jusqu'à l'aimer et à l'admirer, lorqu'elle s'exercera contre lui[1].

Un grand homme et un personnage illustre ont plus particulièrement séduit sa vive imagination, César dans les temps anciens, le comte de Fiesque dans les temps modernes, l'un que des victoires mémorables firent monter au faîte du pouvoir, l'autre qui périt au moment où il touchait au but de son ambition. Retz écrit la vie de César, d'après ses *Commentaires*, pour mieux s'instruire à son école[2]. Il y a dans la vie de César de quoi tenter les esprits supérieurs. Il aura été donné à notre siècle de voir un auguste souverain élever un monument littéraire à sa mémoire. César est la plus haute personnification de l'idéal que le jeune Gondi a conçu sous l'impression de ses lectures. L'excès de l'admiration qu'il a pour lui se trahit dans sa réponse au comte de Morangis qui lui reproche l'énormité de ses dettes : « J'ai supputé ; César, à mon âge, devait dix fois plus que moi. » Le nom de César revient souvent dans ses autres écrits où se rencontre sans doute plus d'une réminiscence de l'ouvrage qu'il avait

1. Cette assertion est appuyée sur plusieurs passages de ses *Mémoires*, notamment sur ceux où il parle de la tentative faite contre lui par Gourville et du projet qu'avait formé Condé, vers la fin de la Fronde, de s'emparer de sa personne, projet qu'il qualifie de *beau dessein*.

2. Il est question de cette vie dans les *Mémoires* de Retz ; mais elle n'est pas arrivée jusqu'à nous.

consacré à reproduire cette grande figure. Il en cite un passage quelque part : « La morale, dit-il, a bien plus d'étendue dans les affaires publiques que dans les particulières; mais il est toujours judicieux de ne se servir de cette maxime qu'avec d'extrêmes précautions, parce qu'il n'y a que le succès qui la justifie aux yeux du vulgaire. » Pensée qui est non-seulement la devise des factieux habiles, mais encore celle de certains hommes d'État trop portés à oublier que la morale n'a qu'une seule et même loi pour les peuples et pour les individus, et que, dans le gouvernement des nations, la fin ne saurait suffire pour justifier les moyens.

Écoutez cette juste appréciation des causes de l'élévation de César, qui a peut-être appartenu dans l'origine à cette œuvre inconnue de la jeunesse de Gondi :

« César avait au suprême degré toutes les qualités nécessaires à un grand prince; et néanmoins il est certain que ni sa courtoisie, ni sa prudence, ni son courage, ni son éloquence, ni sa libéralité, ne l'eussent élevé à l'empire du monde, s'il n'eût trouvé de grandes résistances dans la république romaine. Le prétexte que lui fournit la persécution de Pompée, la réputation que leurs démêlés lui donnèrent occasion d'acquérir, le profit qu'il tira des divisions de ses concitoyens, ont été les véritables fondements de sa puissance. »

Retz a formulé ce jugement dans son *Histoire de la conjuration du comte de Fiesque*, où abondent des pensées non moins empreintes d'une maturité d'esprit, qui est ordinairement le fruit d'une longue

expérience. Il avait à peine dix-sept ans, quand il écrivit cette histoire.

La conjuration du comte de Fiesque où Schiller a puisé un de ses plus beaux drames, fut l'œuvre d'un ambitieux qui voulut abattre la puissance des Doria uniquement parce qu'elle lui faisait ombrage et qu'elle l'éloignait du rang suprême auquel il aspirait. Préparée avec habileté et conduite avec audace, elle eût infailliblement changé la face de la république de Gênes, sans un de ces accidents par lesquels la Providence se plaît à déjouer quelquefois les projets les mieux concertés.

Le choix d'un pareil sujet ne peut qu'étonner de la part d'un jeune écolier de Sorbonne; la façon dont Retz l'a traité, étonne encore davantage.

Ce petit livre est remarquable à plus d'un point de vue. Pour bien juger de son mérite littéraire, il faut se reporter à l'époque où il parut, en 1631. Il y avait eu jusque-là plus de compilateurs d'anecdotes, plus de chroniqueurs que d'historiens. La langue noble qui convient à la majesté de l'histoire était à peine formée. Quelques années auparavant un écrivain non moins distingué par sa science que par l'indépendance et l'impartialité dont il fit preuve dans un temps de fanatisme et de fureur, le judicieux de Thou, avait choisi, pour revêtir les riches matériaux qu'il avait recueillis avec tant de soin, le vieil idiome qui, rajeuni par la Renaissance, servait de lien à toute l'Europe savante. La langue nationale ne manquait alors ni de nerf ni d'originalité; mais elle n'avait ni la régularité ni la gravité

ni la souplesse nécessaires à l'histoire, et elle était trop familière pour un genre de composition qui exige une noblesse soutenue. De Thou avait compris qu'elle ne lui fournirait qu'un instrument peu capable de se maintenir à ce diapason. Sans doute quelques progrès s'étaient accomplis dans l'intervalle; mais ces progrès avaient été si lents que l'instrument était encore bien imparfait.

Maintenant si nous jetons les yeux sur l'ensemble, de la littérature, nous voyons que partout le bon goût était loin d'avoir triomphé des difficultés qu'il avait à vaincre pour donner aux diverses productions de l'esprit le cachet de perfection qu'il parviendra à leur imprimer dans la seconde moitié du siècle. Quoique, grâce aux heureux efforts de Malherbe, le niveau de la poésie se fût élevé plus tôt que celui de la prose, le madrigal aux fadeurs alambiquées faisait toujours les délices de la société polie. La *Marianne* de Tristan et la *Sophonisbe* de Maret, infectées de l'enflure espagnole et de l'afféterie italienne, étaient les merveilles de notre théâtre.

Retz ne trouvait donc autour de lui aucun modèle ; il fallait pour ainsi dire qu'il tirât tout de son propre fonds. Comme écrivain, il devait en quelque sorte naître de lui-même. Si l'on tient compte de cette circonstance que la langue dont il était appelé à se servir, n'était pas arrivée à son entier épanouissement, on ne saurait trop admirer la vigueur, la précision, l'éclat même de son style, et le ton constamment digne qui règne dans ces excellentes pages d'histoire où Retz devance réellement son temps. Il

y a là parfois je ne sais quoi d'achevé qu'on ne trouve que plus tard dans les chefs-d'œuvre de ce grand siècle. *La Conjuration du comte de Fiesque* rappelle la manière de Salluste qui, lui aussi, n'eut pas sous la main une langue toute faite et fut comme obligé de la créer. Retz a évidemment cherché à imiter l'historien romain. Forme sentencieuse mêlée à l'exposé dramatique des faits, expression nerveuse, énergique, incisive, gravant plus qu'elle ne peint, harangues de longue haleine venant souvent interrompre le récit, tout ce qui caractérise enfin particulièrement Salluste, frappe plus ou moins le lecteur dans *la Conjuration de Fiesque*. Les deux discours que Retz met dans la bouche des amis de Fiesque, véritables plaidoyers pour et contre les conspirations, où il est aisé de voir de quel côté Retz fait pencher la balance, ont un certain air d'amplification de rhétorique; mais ils sont semés comme le reste de l'ouvrage, d'aperçus lumineux, de vues fines ou profondes, de traits brillants. Quand il nous montre la Providence « prenant plaisir à faire connaître la vanité de la prudence humaine et à confondre l'orgueil de ceux qui se flattent de pouvoir démêler les replis du cœur des hommes et d'avoir un discernement infaillible pour toutes les choses du monde, » ne dirait-on pas en vérité que c'est Bossuet qui parle? Quand il trace le tableau de la révolution opérée dans Gênes par les Doria, n'écrit-il pas réellement l'histoire de la plupart des révolutions? Rien ne manque dans cette esquisse rapide : sur le premier plan, les meneurs qui lancent leur ballon d'essai et

leurs affidés qui les acclament; puis les hommes du lendemain qui s'empressent de s'associer aux hommes de la veille pour partager les profits de la victoire, ou, sous l'impression de la peur, enflent leur voix et feignent l'enthousiasme, derrière le char des vainqueurs, pour faire oublier leur passé; enfin la tourbe qui suit en aveugle applaudissant à toutes les nouveautés.

On sent là quelque chose de cette séve puissante qui parcourait alors la société française, préparant par un travail mystérieux les prodiges du règne de Louis XIV. On sent là quelque chose de cette virilité féconde qui devait enfanter tant de génies sortis tout à coup des entrailles de la France.

Par malheur cette séve et cette virilité s'y manifestent aussi par de dangereuses hardiesses. On les remarque d'autant plus que l'on sait qu'un jour Retz mettra ses principes en actions. Ses leçons de politique par maximes que nous retrouverons avec plus de développement dans ses *Mémoires*, renferment des préceptes à l'usage des conspirateurs, qu'on dirait empruntés à Machiavel, comme celui-ci par exemple : « On ne doit jamais faire la moindre démonstration de colère contre ceux que l'on hait, avant qu'on soit à même de les accabler. » Quand on songe à la jeunesse de l'auteur, on éprouve un sentiment d'effroi en voyant cette indifférence pour le bien et pour le mal qui le porte à ne point se préoccuper de la moralité du but, à blâmer pardessus tout le défaut d'habileté dans la conduite des événements, à ne priser en réalité que l'art de do-

miner et de dominer par tous les moyens. A l'âge des nobles illusions, l'humanité ne lui apparaît en quelque sorte que sous ses plus tristes dehors, et il calcule froidement le parti qu'on peut tirer de ses vices au profit de l'ambition la plus déréglée, quoiqu'il fasse dire à un des personnages qu'il met en scène : « La seule ambition qui doive être suivie, est celle qui, en dehors de tout intérêt personnel, ne considère que le devoir. » Parole qu'il contredit à chaque page et que plus tard il se gardera bien de prendre pour règle. Il semble qu'en écrivant en panégyriste l'histoire de son héros, il écrive d'avance sa propre histoire. Au milieu de nombreuses allusions à ce qui se passait alors en France où, sous le faible Louis XIII, Richelieu absorbait le pouvoir royal comme Doria absorbait à Gênes le pouvoir aristocratique, il y a aussi tant de particularités qui peuvent se rapporter à sa situation personnelle qu'il serait presque permis d'en conclure qu'il méditait déjà ce qu'il a fait depuis. Ce portrait anticipé du futur chef de la Fronde est sans doute comme le reflet des secrètes pensées qui fermentaient dans la tête de Gondi. Ainsi Retz à dix-sept ans s'est vraiment révélé d'une manière éclatante.

Quelques écrivains ont cru que Retz s'était borné à traduire Mascardi, qui avait traité avant lui le même sujet ; mais au fond le lourd récit de l'auteur italien diffère essentiellement du récit vif, animé de Gondi. Retz a traduit Mascardi à peu près comme Corneille a traduit Guilhen de Castro, comme Racine a traduit Sénèque et Euripide, ou, si l'on veut

une comparaison plus rigoureusement exacte, comme Saint-Réal a traduit l'historien Nani et le marquis de Bedmar.

Ce qui distingue encore l'œuvre de Retz de celle de Mascardi, c'est qu'elle a été conçue dans un tout autre esprit. Mascardi professe une profonde horreur pour la révolte; il s'indigne contre les insurgés, qu'il peint sous les couleurs les plus défavorables. Retz fait au contraire l'apologie de la conspiration génoise. Cette apologie est comme un résumé des détestables doctrines qui s'étaient si tôt emparées de cette âme ardente et inquiète. Les rebelles ne sont mus, selon lui, que « par une émulation d'honneur et une ambition généreuse. » Mascardi est éminemment conservateur, Retz éminemment révolutionnaire. Le coup d'œil si sûr de Richelieu mesura tout de suite la portée de cet écrit. Il eut comme le pressentiment de l'avenir réservé à Gondi. Bientôt cet admirateur passionné de la fausse grandeur des Catilina et des Fiesque, pour qui conspirer est le suprême bonheur et la suprême gloire, qui a une si haute idée du rôle de chef de parti que, dans toute la maturité de l'âge et après d'amers désanchantements, il le proclamera « supérieur à celui d'empereur de l'univers, » entrera dans un complot où il ne s'agira de rien moins que d'assassiner le cardinal au milieu d'une cérémonie religieuse. Il embrassera, pour parler son langage, « le crime qui lui paraîtra consacré par de grands exemples, justifié et honoré par de grands périls. » Il y verra « comme une illustre issue » pour échapper à une profession qu'il

n'aime pas et que s'obstine à lui imposer la volonté paternelle. Il dépassera dans cette triste conjoncture le héros de la conjuration de Gênes; car Fiesque avait repoussé la proposition qui lui fut faite de tuer Doria pendant la messe, « par respect, disait-il, pour le mystère le plus saint de la religion. » Heureusement la Providence ne permettra pas que le sanctuaire soit souillé par un si affreux attentat, la mission qu'a reçue d'elle le grand niveleur n'étant pas encore terminée.

II

Tel on l'a vu se dessiner dans son histoire de la conspiration du comte de Fiesque, tel Retz se montrera dans le cours de sa carrière aventureuse et dans le piquant tableau qu'il en a tracé. C'est là surtout qu'il faut étudier cette nature singulière où se rencontre le plus incroyable mélange de bien et de mal. Retz, on le sait, nous a lui-même dévoilé toutes les misères de sa vie privée et de sa vie politique dans cet étonnant amalgame de grands drames publics et de petits drames intimes, de sérieux et de plaisant, de vérités et de mensonges, de belles maximes et de dangereux principes, de réflexions judicieuses et de vues chimériques, de rares qualités et de honteux travers, où le plus merveilleux esprit sert de lien aux choses les plus disparates en les couvrant d'un brillant vernis, et qui fait passer le lecteur par tant

d'impressions diverses, depuis l'admiration la plus vive jusqu'au dégoût le plus profond.

Avouons-le sans hésiter, ce qui nous a le plus frappé dans les *Mémoires* de Retz, c'est l'immoralité dont ils sont empreints d'un bout à l'autre. Quand nous les avons lus pour la première fois, nous avons senti notre cœur bondir d'indignation en présence des aveux que Retz nous fait sans la moindre parole de regret ni de remords, des scandales auxquels il nous initie avec une légèreté qu'on ne saurait trop sévèrement qualifier, des vices enfin dont il ose se glorifier en quelque sorte, comme s'il voulait s'en tresser une couronne. « Conçoit-on, dit le président Hénault, qu'un homme ait le courage ou plutôt la folie de dire de lui-même plus de mal que n'en eût pu dire son plus cruel ennemi ? » On croit rêver, lorsqu'on pense que ce livre est adressé à une dame, que Retz nous apprend qu'il l'a composé pour l'instruction des enfants de cette dame, que Dieu avait entourée d'une nombreuse famille, et qui certes avait quelque chose de mieux à faire, pour remplir ses devoirs de mère, que de mettre sous leurs yeux de déplorables exemples présentés d'un ton badin qui les rendait encore plus pernicieux. Ces tristes confessions, auxquelles nous ne trouvons à comparer dans notre langue que celles de J. J. Rousseau, renferment des pages que désavouerait le romancier le plus licencieux. Il en est qui semblent détachées d'un de ces livres infâmes qui tombent sous le coup des lois protectrices des mœurs publiques, qui se cachent dans l'ombre comme tout ce qui est honteux, et ne ver-

sent leur poison dans les âmes qu'en trompant la vigilance de la justice[1]. Et pourtant, quand il les a écrites, Retz était loin d'avoir pour excuse l'effervescence de la jeunesse. Déjà les premiers symptômes de la vieillesse étaient venus l'avertir que l'heure des sérieux retours avait sonné pour lui. Qu'on a besoin de se rappeler que ce prêtre, cet archevêque, ce prince de l'Église, est entré dans le sacerdoce malgré lui, qu'il a tout fait pour parvenir à détacher de ses épaules cette robe de Nessus qui le dévorait, et que ni ses duels ni ses galanteries n'ont pu vaincre l'obstination de son père, lorsqu'on voit ce qui se passe au fond de son cœur la veille même du jour où il devait recevoir l'onction sainte! En ce moment solennel, appelé à méditer devant Dieu sur les engagements sacrés qu'il aura bientôt à contracter, quelles sont les pensées qui s'offrent à son esprit? Écoutez cette affligeante révélation :

« Je n'ignorais pas, dit-il de quelle nécessité est la règle des mœurs pour un évêque; mais je sentais en même temps que je n'étais pas capable de m'y soumettre, et que tous les obstacles de conscience et de gloire que j'opposerais à mes passions ne seraient que des digues mal assurées. Je pris, après six jours de réflexion, le parti de faire le mal par dessein; ce qui est sans comparaison le plus criminel devant Dieu, mais ce qui est le plus sage devant le monde,

1. Aventure dans laquelle se trouvent mêlés Mme de Brissac et son mari. *Mémoires*, tome II, p. 189-190. Édition Charpentier.

parce qu'en le faisant ainsi, on y met toujours des préalables qui en couvrent une partie, et parce qu'on évite par ce moyen le plus dangereux ridicule qui se puisse rencontrer dans notre profession, qui est celui de mêler à contre-temps le péché dans la dévotion. »

Une telle absence de foi chez un homme qui a brigué l'honneur d'être élevé à l'épiscopat, en n'en considérant, hélas! que le côté mondain, un tel mépris de ce qu'il y a de plus saint, une telle préméditation dans la profanation du caractère le plus auguste, impressionnent péniblement tout cœur chrétien. Comme pour reposer notre âme de la douloureuse émotion que lui avaient causée ces lignes dictées par un froid scepticisme, comme pour la rafraîchir à une source vivifiante, nous avons ouvert le livre des *Confessions de saint Augustin*, et nous nous sommes arrêté à la page incomparable où le grand évêque d'Hippone a dépeint l'agitation décisive qui l'avait ramené à Dieu. C'est là comme une piscine sainte où l'on est heureux de se retremper après avoir respiré l'air délétère des *Mémoires* de Retz.

Qu'il y a loin de l'élévation morale dont cette page est empreinte à l'indigne langage de Retz! Que ces accents touchants et sublimes contrastent avec la sécheresse de cœur qu'accusent ses odieux calculs! « Saint Augustin, a dit merveilleusement M. Villemain, a su faire de la confession d'une vie longtemps égarée un livre édifiant. Cette confession est un cri d'humilité et un hymne à Dieu tout ensemble, le souvenir d'un pécheur et la prière d'un converti. Je

ne crois pas qu'il y ait une plus belle histoire des mouvements du cœur de l'homme. » Retz, au contraire, semble avoir l'orgueil du mal; on dirait qu'il se drape fièrement dans sa honte et qu'il aspire à l'immortalité de l'infamie. Par ses aveux il cherche encore la satisfaction du plus intime de ses vices, de sa vanité. C'est comme le cynisme de Diogène sous une forme plus raffinée. Les confessions de saint Augustin, où les remords du pénitent se mêlent aux élans du néophyte qui a trouvé avec une joie ineffable la vérité et le bonheur en Dieu, où l'on sent pour ainsi dire couler, avec les larmes brûlantes du repentir, les douces larmes de l'amour divin, relèvent l'humanité déchue, malgré la peinture fidèle de ses faiblesses; car le repentir, qu'on a si bien nommé une seconde innocence, efface toutes ses souillures, lui rend sa dignité primitive et la rapproche de son Créateur. Les confessions de Retz ne font que la rabaisser encore davantage en nous la montrant sans correctif sous le plus fâcheux aspect, et, personne assurément ne le contestera, elles produisent l'effet d'une mauvaise lecture. A la vue d'un tel abîme de perversité, combien ne doit-on pas maudire ces préjugés nobiliaires qui, sous l'ancien régime, firent plus d'une fois tomber le saint ministère en des mains impures! Combien ne doit-on pas s'applaudir d'avoir maintenant, grâce au triomphe d'idées plus justes et plus rationnelles, un clergé qui, à tous les degrés de la hiérarchie, commande le respect par ses vertus non moins que par ses lumières! Disons-le à l'honneur du temps où nous vivons, de ce temps

trop calomnié, qui peut-être vaut peu, si on le considère, mais beaucoup, si on le compare, selon le mot d'un homme célèbre, un cardinal de Retz serait impossible aujourd'hui.

A peine atténuée à de longs intervalles par un de ces réveils de la conscience, qui souvent protestent, au milieu de nos plus grandes erreurs, contre les vices qui nous entraînent, l'immoralité de ces Mémoires affecte d'autant plus le lecteur que Retz prouve, en plus d'un endroit, qu'aux dons aimables qui faisaient dire à Mme de Sévigné que « c'était l'homme de la plus charmante société qu'on pût voir, » aux facultés éminentes qui imprimaient sur son front le sceau de la supériorité, à ce courage intrépide qui ne fléchissait jamais ni en face du danger ni au sein de la mauvaise fortune, il joignait un cœur accessible aux plus beaux sentiments, aux plus nobles inspirations, et qu'il apportait dans le commerce de l'amitié une sincérité, une générosité, un dévouement à toute épreuve. Plus la Providence paraît avoir été prodigue envers lui, plus on se prend à regretter que de misérables faiblesses soient venues tarir dans cette nature d'élite la source de tous les bons instincts. Quelques historiens lui ont pardonné cette immoralité en faveur de la franchise avec laquelle il la confesse; mais outre que des aveux sans repentir ne font qu'ajouter au mal une circonstance aggravante à cause du scandale qui en résulte, cette franchise n'est qu'un artifice de son amour-propre qui avoue des fautes auxquelles il a le malheur de n'attacher aucune importance pour faire

admettre comme vrai tout ce qu'il a combiné après coup dans l'intérêt de cette incurable vanité qui le domine. D'autres lui ont pardonné en faveur de son esprit ; mais cet esprit même qu'il avait reçu de Dieu avec l'obligation formelle de ne s'en servir que pour le bien, ne le rend que plus coupable en lui donnant, par surcroît, le tort immense d'avoir abusé des dons du ciel. Cette tendance, si commune de nos jours, à tout pardonner aux hommes d'esprit, est, selon nous, l'indice d'une grande altération du sens moral. Que nous aimons bien mieux la pensée de M. de Maistre qui ne veut pas qu'on accorde les honneurs dus au génie à quiconque en a fait un mauvais usage ! Là où l'on s'est plu à voir un motif d'indulgence, nous voyons, nous, un motif de sévérité. Nous ne trouvons de circonstances atténuantes que dans les mœurs d'un temps où « tout était extrême, le vice comme la vertu[1], » et où l'oubli des devoirs les plus sacrés semblait mis au nombre des priviléges de la haute naissance.

III

La partie politique des *Mémoires* de Retz vaut-elle mieux que la partie morale, et l'homme public, tel qu'ils nous le présentent, doit-il occuper dans notre estime une meilleure place que l'homme privé? Avant

1. M. Cousin.

de juger le chef de la Fronde peint par lui-même, essayons de déterminer le véritable caractère de cette guerre intestine, où on le vit toujours en scène et sur le premier plan, et où, selon l'expression de Bossuet qu'on ne peut s'empêcher de citer, quand il a mis quelque part son empreinte, « il ébranla l'univers par de secrets et puissants ressorts. »

Il y a dans la Fronde deux époques bien distinctes. Dans la première le parlement prend l'initiative de la révolte contre la cour en se posant en défenseur des droits de la nation. Dans la seconde le parlement cesse de donner l'impulsion pour se traîner à la remorque des grands du royaume. Tous les historiens sont d'accord sur la Fronde nobiliaire. Tous ne voient dans cette épisode de nos troubles domestiques qu'une mêlée confuse d'intérêts particuliers, d'ambitions insatiables, de rivalités acharnées, qui ont même renoncé à se couvrir d'un masque, ou qu'un passe-temps de gentilshommes et de belles dames qui se plaisent à nouer et à dénouer dans leurs boudoirs toutes les trames, selon le caprice du moment, comme pour mieux éprouver le pouvoir de leurs charmes. Tous nous montrent le parlement et le peuple servant de jouets et d'instruments à des seigneurs mécontents qui ne cherchent qu'à satisfaire leurs convoitises ou leurs rancunes. Mais la même unanimité n'existe pas dans les jugements portés sur la Fronde parlementaire. Suivant les uns, c'est une noble tentative faite par la France pour se donner un gouvernement libre et régulier, pour conquérir cette liberté politique qui

constitue le progrès dans l'ordre et qu'il faut regarder comme le but et la récompense des peuples civilisés. Suivant les autres, au contraire, ce n'est que la renaissance du vieil esprit de faction. Ils déclarent hautement qu'ils n'aiment aucune des diverses périodes de la Fronde, qu'à leurs yeux elle est toujours le type de l'anarchie ou de ce qui est pire encore, de sa parodie, et que s'il plaît à quelqu'un d'aller chercher des origines à l'anarchie et des ancêtres à ceux qui la déchaînent ou aux imprudents qui les aident, il les trouvera au début même de cette comédie mêlée de drame [1].

Telle est aussi la conviction que nous avons puisée dans une étude sérieuse de ce temps extraordinaire.

Oui, nous sommes de ceux qui pensent qu'à son aurore aussi bien qu'à son déclin, la Fronde fut « menteuse et étourdie [2], » et que l'amour du bien public ne fut pour tous ses chefs qu'un voile trompeur sous lequel ils cachèrent leur ambition ou leur cupidité. Nous sommes de ceux qui pensent que si la Fronde eût été comme on l'a dit une noble cause à laquelle la fortune a manqué, ce n'est pas au moment où le pays avait sur les bras plusieurs armées formidables et où ses frontières étaient menacées, qu'elle eût excité des dissensions qui ne pouvaient que l'affaiblir dans une lutte d'où dépendaient ses destinées. Nous

1. Discours de M. Nisard à l'Académie française le jour de la réception de M. le duc de Broglie.

2. M. Cousin.

réprouvons de toutes nos forces « cette entreprise démocratique sans sincérité [1], » fomentée et soutenue par nos plus redoutables ennemis, n'ayant pour excuse ni le fanatisme des hommes de la Ligue, ni les espérances de la génération révolutionnaire, et ne pouvant aboutir, si elle eût réussi, qu'à faire rétrograder la France de plusieurs siècles en la courbant de nouveau sous le joug d'une aristocratie égoïste qui, avant que Louis XIV eût dit : *l'État, c'est moi*, disait, elle : *l'État, c'est nous*. Dans ce parlement qui se donne sans aucun titre, sans aucun mandat, comme le seul représentant du pays, comme le seul interprète de sa volonté ; dans ce parlement qui, institué pour rendre la justice, veut à tout prix se mêler de la paix et de la guerre, établir entre le roi et la nation une corporation indépendante de l'un et de l'autre, les dominant même tous les deux et confondant par une alliance monstrueuse deux pouvoirs toujours séparés dans les gouvernements bien réglés, le pouvoir politique et le pouvoir judiciaire; dans ce parlement qui ameute le peuple contre la cour sous prétexte de réformer l'État et s'oppose en même temps à la convocation des états généraux, ces vrais mandataires de la France, parce qu'il sent bien qu'ils mettraient un terme à ses empiétements et à ses usurpations, nous ne saurions reconnaître cette antique magistrature en qui la royauté, harcelée par les grands feudataires, trouvait un appui aussi sûr que courageux dans sa marche

1 M. Cousin.

civilisatrice, et qui tirait tout son lustre de cette heureuse union. Nous ne pouvons prendre au sérieux le prétendu libéralisme de ces légistes à courtes vues qui, travestis en tribuns du peuple, croient faire merveille en provoquant la rébellion de gentilshommes jaloux de recouvrer leurs priviléges et ne font que suspendre l'élan de la grandeur française sans profit pour la liberté. Nous ne comprenons pas qu'on ait pu regarder comme les promoteurs des principes de 89 des hommes qui ne visaient dans ces tristes querelles qu'à assurer le triomphe du principe de l'hérédité des charges et des gouvernements, et qui, en tonnant contre les abus, respectaient comme une propriété inviolable et sacrée tous ceux dont ils avaient le monopole.

Toutes nos sympathies sont du côté de cette royauté qui, lorsque tous les caractères s'abaissent autour d'elle, se montre seule à la hauteur de sa mission. Nous aimons à la voir personnifiée dans une femme énergique, trop méconnue par l'histoire, dont le courage et la fermeté ne se démentirent pas un seul instant au milieu des plus terribles épreuves, et qui se révéla tout entière le jour où, en présence du portrait de son ancien persécuteur[1], elle prononça ces mémorables paroles : « si cet homme vivait encore, il serait aujourd'hui plus puissant que jamais. »

Sans doute nous sommes loin de contester qu'il y eût d'utiles réformes à opérer dans un gouvernement qui, considéré en lui-même et indépendamment

1. Richelieu.

des circonstances qui pouvaient le légitimer, avait le défaut d'être trop arbitraire et de n'entourer de garanties suffisantes ni les droits publics ni les droits privés. Nous n'hésitons pas à croire que parmi les parlementaires il se rencontrait plus d'un homme aux intentions droites, aux sentiments généreux, qui, devançant son époque, aspirait sincèrement à la liberté politique. Mais avant d'opérer la plupart de ces réformes, avant de songer à élever l'édifice de cette liberté, ne fallait-il pas renverser de fond en comble le vieil édifice feodal? Ne fallait-il pas que l'unité nationale fut consommée, et que l'autorité royale, qui, depuis saint Louis, n'avait cessé de favoriser l'émancipation du tiers état, fût mise à l'abri des attaques continuelles d'une caste orgueilleuse, indomptée, turbulente, qui travaillait à la démolir pour s'en disputer les lambeaux avec ceux de la France? Certes il n'était pas éloigné le temps où les confédérés de Sainte-Ménéhould faisaient subir à Marie de Médicis les plus dures conditions, où le duc de Montmorency en Languedoc, le duc de Bouillon en Champagne levaient l'étendard contre Louis XIII comme les ducs de Bretagne et de Bourgogne l'avaient levé contre Louis XI, où les *Importants* tentaient, à la faveur d'une seconde régence, de faire revivre tout ce que Richelieu avait anéanti. En supposant qu'il eût été donné à ce prodigieux génie d'accomplir entièrement sa tâche, le premier devoir de celui qui lui avait succédé, était de consolider son ouvrage et d'empêcher que de nouvelles usurpations vinssent porter atteinte aux justes prérogatives du

trône dont les intérêts ne se séparaient pas alors des intérêts de la France, et, qui, en repoussant les prétentions exagérées de la noblesse, faisait admirablement les affaires de la bourgeoisie. Voilà ce que Mazarin avait très-bien senti, méritant par là de partager la gloire de Richelieu, et tout ce qui tendait à entraver son action, était, au fond, contraire au but que semblaient se proposer les réformateurs.

Nous concevons assurément qu'on reproche à Louis XIV le despotisme imprévoyant d'une partie de son règne. Sous Louis XIV l'aristocratie féodale avait rendu les armes. Forcée d'échanger une existence de domination contre une vie de sujétion et de servitude, elle s'était enfin résignée à reconnaître un maître et à fléchir le genou devant lui. La royauté, jouissant de la plénitude du pouvoir, n'avait plus à craindre que l'excès de ce pouvoir même. Si Louis XIV eût été bien inspiré, il eût limité lui-même son autorité, en dotant la France des bienfaits du gouvernement représentatif, comme l'eût voulu l'illustre précepteur de son petit-fils. Assez populaire et assez fort après ses conquêtes pour imposer sa volonté à toutes les classes de la société, il eût pu aisément mettre l'institution des états généraux en harmonie avec les besoins du siècle, et il eût par là prévenu d'effroyables catastrophes. Richelieu avait écrit dans son immortel testament : « Ceux qui viendront dans un autre temps pourront faire utilement ce qu'on n'oserait entreprendre dans celui-ci sans exposer l'État. » Ce temps était arrivé, lorsque Louis XIV était à l'apogée de sa puissance.

Mais le reproche encouru par Louis XIV ne saurait être adressé à Anne d'Autriche ou à Mazarin. Pour eux la position n'était pas la même. L'œuvre qui devait évidemment précéder un si grand changement restait encore inachevée, et quand Mazarin y mettait pour ainsi dire la dernière main sans rigueurs et sans violences, le véritable patriotisme consistait à lui venir en aide, et non à le combattre ou à lui créer des difficultés. La bourgeoisie, unie à la magistrature, commit une faute immense en rompant avec la royauté, son alliée toujours fidèle, pour s'enchaîner à la cause des grands, qui étaient seuls intéressés au succès de leurs menées et de leurs complots, et qui, loin de rêver quelque chose d'analogue au programme de l'Assemblée constituante, voulaient arrêter les progrès de l'esprit nouveau. La victoire de Mazarin était nécessaire pour que la France entrât dans la voie de la liberté civile, la plus précieuse de toutes les libertés, parce qu'elle est la base de l'édifice dont la liberté politique n'est que le couronnement. Sans le couronnement, l'édifice est incomplet, et tous les nobles cœurs doivent hâter son achèvement de leurs vœux; mais, sans la base, que devient l'édifice lui-même?

Voilà quelles sont nos idées générales sur la Fronde. Pour nous, cette contrefaçon de la Ligue n'a rien de commun avec la révolution du dernier siècle. La Fronde parlementaire eut, elle aussi, sa prise de la Bastille [1], comme elle eut son serment du

1. *Mémoires de Retz*, tome I, p. 266. Édition Charpentier.

Jeu de paume le jour où les maîtres des requêtes jurèrent sur l'Évangile de ne pas souffrir qu'en augmentant leur nombre on diminuât la valeur de leurs charges. Ce fameux siége consista dans un simulacre d'attaque et de résistance, et la population parisienne se donna le plaisir d'y assister comme à une représentation théâtrale. La Fronde est à la Révolution ce que la comédie du 16 janvier 1649 est à la sanglante tragédie du 14 juillet 1789. Nous trouvons une image fidèle de la Fronde dans le spectacle que présente l'hôtel de ville de Paris, devenu le palais de Mme de Longueville, quand le bruit des violons s'y mêle à celui des trompettes guerrières, la galanterie la plus raffinée à toute la licence des camps, tous les plaisirs, tous les enchantements de la vie de cour au sévère appareil des conseils de guerre. La Fronde y est tout entière avec ses caractères si divers, avec ses contrastes si bizarres. Y a-t-il là quelque chose qui ressemble à une révolution sérieuse? Non, on ne rencontre rien de noble, rien de généreux, rien de fécond dans cette révolte de magistrats entraînés par l'esprit de corps, de seigneurs avides de domination, d'honneurs et de richesses, de femmes égarées par de folles et criminelles passions; mais on y rencontre à chaque pas beaucoup de bassesses et de déplorables calculs, peu de franchise et d'énergie dans le mal comme dans le bien, des ruses, des surprises, des demi-mesures, des décisions contradictoires, de perpétuelles équivoques, des velléités impuissantes. Quiconque a dans le cœur la sainte flamme du patriotisme aurait peine à supporter la

vue de tant de misères, si ne s'ouvrait en même temps devant lui la consolante perspective du règne de Louis XIV, que la France enfantera dans la douleur, selon la loi mystérieuse à laquelle la Providence semble avoir soumis tous les peuples, mais qui lui fera bientôt oublier ses malheurs au milieu du plus magnifique épanouissement de l'esprit français.

IV

Retz a eu soin d'arranger lui-même la mise en scène des différentes péripéties de la Fronde. Ses *Mémoires*, plaidoyer composé après les événements, où l'esprit petille à chaque ligne, et où les libres et vives allures d'un style plein de naturel cachent souvent un art consommé, ont beaucoup contribué à tromper l'opinion sur les tendances des premiers Frondeurs. Dès le commencement de son récit, Retz se pose en homme qui se prépare à jouer un grand rôle. Il s'agit pour lui de détruire « la plus scandaleuse et la plus dangereuse des tyrannies introduite par Richelieu dans la plus légitime des monarchies. » Puis il disserte brillamment sur le gouvernement des nations, sur l'équilibre qu'il faut maintenir entre les droits et les devoirs réciproques des peuples et des rois, et, en traçant d'une main ferme les grandes lignes historiques de la monarchie française, il exalte le *sage milieu* que, selon lui, avaient trouvé nos pères. C'est ce *sage milieu* qu'il veut faire revivre.

Rien n'est plus beau assurément que cette imposante introduction. Il y a là d'incontestables vérités exprimées dans un merveilleux langage. Montesquieu n'eût pas mieux dit. Il est impossible qu'une telle hauteur de vues n'impressionne pas favorablement le lecteur, et que, s'il s'arrête à la surface, il ne se sente rempli d'admiration et de confiance pour celui qui a dessiné ce majestueux portique de l'histoire de la Fronde. Ne pourrait-on pas cependant demander à Retz s'il est bien vrai que nos pères eussent trouvé ce *sage milieu* qu'il vante à juste titre? La constitution de la France avant Richelieu consacrait un ordre de choses où le pouvoir royal était sans doute limité, amoindri, mais seulement au profit de quelques grands vassaux ou d'une collection de petits suzerains, qui faisaient peser sur le tiers état un joug honteux et un despotisme mille fois plus lourd que celui de la royauté la plus absolue. Peut-on voir dans un pareil ordre de choses le *sage milieu* dont parle Retz? Ni les états généraux ni les parlements n'avaient pu remédier à ce qu'un tel régime avait de fâcheux. La destruction complète des souverainetés féodales, si longtemps maîtresses de la population et du sol, pouvait seule amener le règne d'une véritable liberté, en renfermant dans de justes bornes l'élément aristocratique. Quand tout était envahi par cet élément, il n'y avait place pour aucune amélioration réelle du sort du plus grand nombre. Aussi les états généraux n'avaient-ils souvent laissé après eux que les souvenirs d'une agitation stérile, et si un air de liberté avait soufflé sur le berceau de la

France, depuis plusieurs siècles l'oppression des seigneurs l'avait plongée dans un dur esclavage. Il importait avant tout de les contraindre à n'être que les premiers serviteurs du pays. Et c'est au moment où Mazarin poursuit un résultat si désirable que Retz pousse à la résistance ceux-là mêmes qui souffraient encore plus que la royauté de cette triste organisation sociale ! Sous la brillante phraséologie de Retz, où respirent l'air de grandeur, l'impétuosité de génie signalés par Voltaire, mais qui n'offre au lecteur attentif rien de bien net, rien de bien précis, qu'y a-t-il en définitive ? un jeu de mise en scène, voilà tout. Quand on y regarde de près, certains passages des *Mémoires* de Retz ne permettent guère de se méprendre à cet égard. Il prodigue tant, dans ses réflexions comme dans ses récits, les mots de théâtre et de comédie, il puise si souvent dans le vocabulaire particulier auquel ils appartiennent, il s'ingénie tellement à frapper l'imagination « par la variété des spectacles, » qu'il trahit la pensée qui le préoccupe. Un spirituel écrivain a raison de le comparer « à un *impresario* habile qui monte sa pièce. » Retz est si peu sincère dans son libéralisme, qu'il avoue que, lorsqu'il fut un moment question d'avoir recours aux états généraux, il ne crut pas « qu'ils pussent rétablir l'État, » et qu'il dissuada le duc d'Orléans de se prêter à cette grande mesure. Il allègue, il est vrai, qu'il y fut déterminé par la crainte que l'institution n'accablât de son poids ceux qui étaient appelés à la diriger ; mais ce qu'il redoutait au fond, c'était l'influence de cette assemblée nationale, qui eût peut-

être déjoué ses projets en mettant fin aux troubles qu'il avait excités, sans lui donner le temps d'atteindre son but. Il suffisait que des états généraux pût sortir la pacification des esprits, pour que l'intérêt qu'il avait à prolonger une situation qui flattait sa vanité, et lui faisait de plus espérer la satisfaction complète de son ambition, l'empêchât de suivre la noblesse dans la voie qu'elle avait ouverte sous l'inspiration de sa haine pour le parlement.

Ce que veut Retz par-dessus toute chose, c'est le renversement de Mazarin, qu'il aspire à remplacer dans cette *niche* de premier ministre, pour parler comme lui, où il est si doux de recevoir l'encens et les hommages des adorateurs du pouvoir.

On lit dans un des pamphlets de la Fronde, dont l'auteur semble avoir emprunté à Retz, pour le dépeindre, son style et sa manière : « Le coadjuteur est un ambitieux ; cela est constant. C'est un intrigant; il a l'intrigue inépuisable ; cela ne se contredit point. Il est superbe et arrogant, entreprenant et hardi ; tout le monde en tombe d'accord. Il aime à tout brouiller; sa conduite n'est autre chose qu'une suite de souplesses entrelacées les unes aux autres ; il ne finit jamais, parce qu'en sortant d'un abîme, il tombe dans un autre. Mais où dit-on qu'il aspire ? Au ministère d'État. Que fera-t-il pour y arriver ? Tout. Il travaillera à detruire tous ceux qui peuvent l'en empêcher. » Voilà tout Retz ; jamais portrait ne fut plus conforme au modèle. Quand Retz affirme que « le ministère était encore moins à son goût qu'à sa

portée, » il compte un peu trop vraiment sur la crédulité du lecteur ; car tous ses actes protestent contre une telle assertion. Pour supplanter Mazarin, Retz essayera de s'insinuer dans les bonnes grâces de sa souveraine, en déployant auprès d'elle tout le charme de cet esprit fascinateur qui lui donnait tant d'empire sur les femmes ; mais il s'apercevra bien vite que son heureux rival est si fortement établi dans le cœur d'Anne d'Autriche qu'un autre ne saurait y pénétrer. Battu sur ce terrain, il n'hésitera pas à recourir aux moyens les plus violents. Il faut qu'à tout prix Mazarin descende du pouvoir pour lui faire place. Retz a résolu d'y monter porté par le flot du peuple, qu'il sait maîtriser à son gré. Une ambition et une audace sans bornes, comme sans scrupules, ne lui permettront pas de reculer devant les dernières extrémités pour arriver à ses fins. Le jour où le duc de Beaufort, voyant le manche d'un stylet hors de la poche de Retz, dira publiquement : « Voilà le bréviaire de M. le coadjuteur, » le railleur frappera juste. Ce singulier bréviaire était bien mieux en harmonie avec l'humeur batailleuse du chef de la Fronde que le livre pieux destiné à rappeler journellement au prélat les saints devoirs qu'il foulait aux pieds. Ce qui, dans la pensée du duc de Beaufort, ne sera qu'une facétieuse boutade, renfermera une sanglante satire et une sévère leçon.

Retz a encore un autre mobile, et celui-là, il ne craint pas de nous le faire connaître. C'est le digne pendant de la résolution qu'il prit au séminaire de Saint-Lazare avant de recevoir l'onction sainte. Après

l'arrestation de Broussel, mécontent de l'accueil d'Anne d'Autriche, trompé dans l'espoir qu'il avait fondé sur le prompt apaisement d'une émeute suscitée par ses menées souterraines, il s'est déterminé à lever le masque et à arborer ouvertement le drapeau de l'insurrection. Il nous expose froidement les motifs de sa détermination et les réflexions qui la précédèrent. Laissons-le ici parler lui-même :

« Je m'abandonnai à toutes mes pensées; je me « rappelai tout ce que mon imagination m'avait ja- « mais fourni de plus éclatant et de plus propor- « tionné aux grands desseins.... Je permis à mes « sens de se laisser chatouiller par le titre de chef « de parti que j'avais toujours honoré dans les vies « de Plutarque. Mais ce qui acheva d'étouffer tous « mes scrupules, fut l'avantage que je trouvai à me « distinguer de ceux de ma profession par un état « de vie qui les confond toutes. Je me soutenais « malgré mes dérèglements, par la Sorbonne, par « des sermons, par la faveur du peuple; mais en- « fin cet appui n'a qu'un temps, et ce temps même « ne saurait être fort long par mille accidents qui « peuvent arriver dans le désordre. Les affaires « brouillent les espèces; elles honorent même ce « qu'elles ne justifient pas, et les vices d'un arche- « vêque peuvent être dans une infinité de cas les ver- « tus d'un chef de parti. »

On n'analyse pas de telles paroles; on les cite textuellement, quand on est appelé à reproduire la physionomie de celui qui s'est ainsi cloué au pilori de l'histoire. Nous ne saurions trop flétrir la conduite de

cet indigne prélat qui, de propos délibéré, va précipiter dans les horreurs de la guerre civile le troupeau dont il est le premier pasteur, et plonger la France entière dans un abîme de maux, non-seulement pour se venger d'une raillerie, non-seulement pour acquérir le triste renom des conspirateurs célèbres, mais encore pour mieux cacher ses vices et pouvoir s'y livrer plus impunément! Après de pareils aveux, comment s'est-il rencontré des historiens qui ont cherché à l'environner d'une certaine auréole en saluant en lui l'ennemi de l'absolutisme et le champion de la liberté! Quand Retz nous dévoile le fond de son âme avec une telle impudeur, peut-on sérieusement le regarder comme un sincère défenseur de la cause du progrès? L'amour de cette sainte cause n'est-il pas incompatible avec des sentiments aussi méprisables! Et ne faut-il pas être aveuglé par les préventions de l'esprit de système pour ne pas voir qu'on la déshonore en quelque sorte en la plaçant sous le patronage d'un homme entièrement dénué de sens moral et par conséquent incapable de se proposer un but élevé? Non, non; Retz n'est point tel que l'ont vu à travers le prisme d'une imagination complaisante ceux qui, caressant une idée préconçue, se sont obstinés à rattacher la Fronde au mouvement national de 89 et à la mettre presque à son niveau. Loin d'être un de ces rares réformateurs aux vues larges, désintéressées, qui ne sont possédés de la grande passion du pouvoir que pour réaliser, en servant leur pays, quelque grand dessein, Retz n'est qu'un factieux, et un factieux de la pire espèce,

le plus personnel, le plus vaniteux, le plus corrompu des factieux. Les motifs qui le font agir, ne sont puisés que dans les régions les plus infimes du cœur humain. Qu'avons-nous besoin d'invoquer d'autres témoignages? Nous avons celui du coupable à qui l'excès de son immoralité même n'a pas permis d'apercevoir les conséquences de ses aveux. Qu'importe que dans l'éloquent résumé qu'il nous a donné des arguments qu'il fit valoir auprès de Condé pour l'entraîner dans son parti, il semble quelquefois que ce soit l'abbé Sieyès qui parle? Qu'importe qu'en lisant ce discours qui est un de ceux où il pose, où il se drape devant la postérité, on se sente comme transporté au sein du parlement de 1788 remettant au peuple l'autorité provisoire qu'il avait exercée jusque-là, et qu'on croie entendre un écho anticipé de la voix de d'Épresménil? Nous reconnaissons là les signes évidents d'une intelligence supérieure, le cachet fortement empreint d'un penseur de premier ordre, mais rien de plus; car si ce beau morceau où se trouve admirablement définie l'antique et vague constitution de la France, où nous voyons que, tout en se servant du parlement, Retz le connaît bien, le juge et l'apprécie sainement, est un titre de gloire pour l'écrivain, pour l'homme d'imagination, il est accompagné de révélations trop affligeantes pour qu'il relève le politique, l'homme d'action. Certes, quand on lit pour la première fois de tels morceaux et qu'on s'y arrête, on est tenté de croire qu'au début Retz n'ambitionnait pour lui-même d'autre rôle que celui qu'il faisait luire aux yeux de Condé, le

rôle « de restaurateur du bien public, » et qu'il avait ensuite subi l'influence ordinaire des guerres civiles qui ont bientôt égaré les meilleurs de ceux qui s'y jettent ; mais il a lui-même rendu toute illusion impossible à cet égard en nous apprenant où il faut chercher ses véritables mobiles. Les inspirations nobles et généreuses lui firent alors entièrement défaut. « Tel est, dit M. Sainte-Beuve, le malheur des vices dans les plus riches natures ; ils éteignent les bonnes inspirations à leur source et les empêchent de naître. »

Cette absence complète de sens moral qu'on remarque chez Retz, se manifeste encore dans ses relations avec le gouvernement espagnol. C'est lui qui le premier, dès le commencement de la lutte, ne rougit point d'accepter l'appui de l'Espagne, ne reculant pas à l'idée d'ouvrir le chemin de Paris aux ennemis de la France. C'est lui qui le premier, au moment même où la paix se négocie à Munster, encourage l'Espagne à nous refuser cette paix qu'il demandait naguère avec tant d'instance et avec une si grande liberté de langage du haut de la chaire de vérité, dans son panégyrique de saint Louis. Il détruit, autant qu'il est en lui, l'effet de la victoire de Lens, en prouvant à cette puissance par la manière dont il répond à ses ouvertures, qu'il n'est rien qu'elle ne puisse attendre de nos divisions. Si, à la veille de se lier avec elle par un traité, il en ajourne la conclusion, c'est qu'une circonstance imprévue lui suggère tout à coup un autre plan, qu'il espère tout arranger de telle sorte que l'iniative de ce traité « paraisse

venir des autres plutôt que de lui » et qu'il sent d'ailleurs « qu'un remède aussi violent a besoin de lénitifs qui y préparent. » Quand il s'est mis en mesure de faire retomber sur ses complices tout l'odieux de sa conduite, il croit pouvoir écouter *avec honneur* (c'est hélas ! lui qui parle) les propositions de l'Espagne. S'il s'allie plus tard à Mme de Chevreuse, à cette femme ambitieuse et déhontée, qui, pour mieux le dominer, favorisera ses criminelles amours avec celle qu'elle avait mission de préserver des atteintes du vice, Dieu lui-même ayant constitué toutes les mères gardiennes de la vertu de leurs filles, c'est qu'il voit dans cette alliance un moyen de resserrer les liens qui l'uissent à l'Espagne et de se ménager plus sûrement son concours. L'Espagne nous apparaît dans toutes ses combinaisons. Nous n'en voulons pas, quant à nous, davantage pour juger son œuvre. Ce n'est pas ainsi que procèdent les restaurateurs des libertés publiques. Un tel défaut de patriotisme exclut nécessairement toute tendance libérale. L'intérêt seul, quand il s'est emparé d'une âme au point d'y étouffer tout autre sentiment, admet tous les auxiliaires, quels qu'ils soient. Il y a longtemps que Tacite a marqué de son fer rouge ces hommes à qui rien ne coûte pour assurer leur domination.

Retz ira si loin dans cette triste voie qu'on le verra plus tard s'enorgueillir des témoignages de satisfaction qu'il recevra du comte de Fuensaldagne pour ses bons et loyaux services, comme si de tels témoignages n'étaient pas une éclatante consécration de sa honte! Il ourdira d'abominables intrigues pour

compromettre le parlement, ce représentant de la loi et de la tradition, dans son union avec l'Espagne, et il descendra à un tel degré d'abaissement et d'ignominie sous prétexte de donner à la France cette paix générale qui est son vœu le plus cher. Les grands mots de Retz ne peuvent ici tromper personne. Cette fantasmagorie de la paix générale n'est évidemment là que pour l'effet de la mise en scène ; car Retz avait trop de pénétration pour ignorer que ce n'était pas en se liguant avec l'Espagne contre l'autorité royale, en ouvrant nos frontières à son armée, en l'introduisant au cœur du royaume, qu'on pouvait obtenir une paix honorable pour la France, une paix qu'il y eût quelque gloire à lui procurer.

Les préoccupations de l'intérêt personnel se trahissent même dans ce que renferment peut-être de plus remarquable les *Mémoires* de Retz, dans ses entretiens avec le duc de Bouillon. Là, au lieu de chercher par de belles paroles à détourner son interlocuteur de la ligne du devoir, il s'efforce, dès le début, de le retenir au bord de l'abîme en l'empêchant de soulever le peuple contre le parlement, et il exprime des sentiments qui semblent faits pour le réhabiliter. Pourquoi faut-il qu'il se hâte de diminuer singulièrement son mérite en insistant à plusieurs reprises auprès de Bouillon sur l'*intérêt* qu'ils ont l'un et l'autre à ménager le parlement ? Cette idée revient à chaque instant et sous toutes les formes. On dirait que Retz tient à ce qu'on sache bien que l'*intérêt* est en toute circonstance son principal mobile, que l'*honneur* et le *devoir* ne sont pour lui qu'au second

rang, alors même qu'il semble obéir à leur impulsion. Au fond, si Retz combat les projets du duc de Bouillon, s'il se rappelle « qu'il est coadjuteur de Paris », c'est qu'il ne veut pas s'exposer, en se séparant violemment du parlement, sans avoir au sein même du pays une force capable de contenir l'étranger après avoir profité de son secours, à se voir le lendemain de la victoire sous la plus étroite dépendance de l'Espagne. A peine a-t-il appris que Turenne s'est déclaré pour la Fronde et lui a donné une armée, la pensée de renouveler les violences des Seize, de se débarrasser par l'exil ou par la prison des parlementaires suspects de mazarinisme, n'a rien qui lui répugne; il n'a plus horreur des lauriers de Bussy-le-Clerc; il ne se souvient plus alors des obligations que lui impose son titre de coadjuteur de Paris. Ici le masque tombe, et c'est Retz qui le fait tomber en avouant qu'avec le concours de Turenne il eût secondé le duc de Bouillon dans l'exécution de son plan. Des événements indépendants de sa volonté devaient seuls épargner au coadjuteur un tel surcroît de honte. Si nous paraissions trop sévère envers Retz, qu'on veuille bien remarquer que nos appréciations sont toujours basées sur ses propres paroles. Ce sont là des éléments de conviction que ses plus chauds partisans ne sauraient récuser.

Quand le traité de Rueil est venu mettre un terme à la Fronde parlementaire, Retz conserve, il faut le reconnaître, une attitude plus digne que celle de tous ses complices. Il ne cesse jusqu'à la fin de déclamer

contre le cardinal et de pousser le parlement à exiger son renvoi d'une manière absolue, quoiqu'il sache très-bien que la reine ne consentira pas à sacrifier son ministre et que le parlement se résignera à le subir; mais il se tient à l'écart au milieu de ce débordement de cupidités, de cette curée de places, de titres, de pensions, digne du fouet vengeur qu'un poëte énergique de nos jours a si bien manié dans ses ïambes. Comme il a soin de faire ressortir ce contraste, le discrédit de tous ces grands seigneurs qui se disputent les libéralités royales, ne rejaillit pas sur lui, et sa popularité ne reçoit aucune atteinte. Il se retire momentanément de la lice avec la ferme intention d'y rentrer, dès que l'occasion lui paraîtra favorable pour recommencer la lutte, et il veut ne rien perdre de ses avantages. C'est là tout le secret de sa politique.

V

La Fronde nobiliaire nous montre Retz continuant à ne travailler que pour lui-même, jouant les rôles les plus divers avec son incomparable souplesse, et, à travers les mouvements en apparence les plus contraires, ne perdant jamais de vue le but qu'il poursuit. Placé entre deux ennemis qu'il tend à abattre l'un par l'autre pour s'élever sur leur ruine, entre Condé et Mazarin, on le voit s'allier tour à tour à celui des deux, qui, pour le moment, lui paraît

le moins redoutable. Plus nous étudions la vie de Retz, plus nous nous étonnons qu'on ait pu dire qu'il n'avait pas de but déterminé, qu'il ne voulut le mouvement que pour le mouvement même, qu'il n'intrigua que pour le plaisir d'intriguer. Rien n'est plus opposé à la vérité. Fixité dans le but, variété dans les moyens, telle est en deux mots l'histoire du coadjuteur. Dans le double jeu par lequel il a entrepris de se frayer un chemin vers le pouvoir, il est amené à se poser en conciliateur entre la royauté et la Fronde. Le factieux se transforme en courtisan pour obtenir cette barette rouge qu'il a vainement sommé Anne d'Autriche et Mazarin de lui accorder en leur déclarant, au mépris de la sainteté des plus hautes fonctions ecclésiastiques et du respect dû à l'autorité royale, qu'il ne peut être désormais que chef de parti ou cardinal. La dignité qu'il ambitionne n'est pour lui qu'un marchepied pour monter plus haut. S'il n'eût aspiré qu'au cardinalat, il n'eût pas été nécessaire qu'il bouleversât le pays pour que son ambition fût satisfaite. Le rang qu'il occupait dans l'Église de France, son nom dont la pourpre romaine avait déjà deux fois rehaussé l'éclat, ses talents supérieurs, suffisaient certes pour le lui assurer. Sa conduite serait une véritable énigme, s'il n'eût pas rêvé d'autres destinées. Par un juste retour des choses d'ici-bas, l'impopularité l'atteint, dès qu'il est soupçonné d'agir de connivence avec ceux qu'il a longtemps désignés au peuple comme les auteurs de tous les maux dont il souffre, et si d'un côté on le décrie comme Mazarin, de l'autre on le

décrie comme factieux à cause des ménagements qu'il est obligé de garder pour ne pas perdre tout son crédit. Quiconque dans les temps de troubles veut modérer les passions des deux partis en conservant son influence sur celui auquel il a lui-même lâché la bride, court après une véritable chimère. Ses stériles efforts ne sauraient avoir d'autre résultat que de les mécontenter tous les deux. Nous pourrions invoquer à cet égard l'expérience de toutes nos révolutions. Qu'on se rappelle l'impuissance de Mirabeau à user pour le salut de l'infortuné Louis XVI de la popularité qu'il avait acquise en travaillant à sa perte. Quand le géant de la tribune, revenu à des sentiments monarchiques, cherchait à étayer l'édifice qu'il avait ébranlé, il était fatalement condamné à tourner dans un cercle vicieux. Tout ce qu'il faisait pour calmer les défiances de la cour, excitait celles du peuple, et tout ce qu'il faisait pour calmer les défiances du peuple, excitait encore plus celles de la cour. Son génie devait se briser contre ce double écueil qu'il lui était impossible d'éviter.

Le caractère faible et méfiant du duc d'Orléans ajoute encore aux embarras de son favori par ses indécisions, par ses variations continuelles. Toujours tremblant et incertain, ce prince pusillanime dérange les plans les mieux combinés dans les nombreuses évolutions que la peur et la jalousie lui font faire entre les divers partis.

Retz est curieux à suivre dans sa stratégie politique. Après s'être associé à l'acte arbitraire qui viole envers les princes du sang royal les solennelles pro-

messes de la déclaration du 24 octobre, il fait tout à coup volte-face et tend la main à Condé pour former une nouvelle ligue contre Mazarin de concert avec une femme d'un génie presque égal au sien, avec Anne de Gonzague, si connue, sous le nom de princesse Palatine, par la rare distinction de son esprit, par les scandales de sa vie et par la sainte expiation qui les a sans doute effacés devant Dieu et lui a valu devant les hommes l'honneur d'être louée par le prince des orateurs chrétiens. Quand la cour menace de déjouer les projets des deux Frondes par le départ du roi, le coadjuteur pousse l'audace jusqu'à attenter à la liberté de sa souveraine. Accoutumé à obéir à sa voix, le peuple envahit la demeure royale pour s'assurer de la présence du jeune roi. Retz est le Pétion de ce 20 juin anticipé.

A peine Mazarin a-t-il pris le chemin de l'exil, Retz se retourne contre Condé, aide Anne d'Autriche à se venger de ses affronts et le force à sortir de Paris. Toujours amoureux des grands rôles, des grandes situations, il met alors sa vanité à se déclarer ouvertement l'adversaire du premier prince du sang. L'idée d'entrer en lutte avec Condé l'exalte et l'enivre. On sent encore quelque chose de cette exaltation et de cet enivrement dans sa narration. Elle respire l'ardeur guerrière d'un prélat bien plus fait pour commander une armée que pour gouverner un diocèse. En parlant de la retraite de Condé à Saint-Maur, Retz reconnaît que la guerre civile n'était pas encore résolue dans l'esprit de ce prince, qu'elle lui inspirait naturellement une sorte d'horreur, et

qu'il aurait fini par se réconcilier avec la cour, si les Frondeurs n'avaient pas remué ciel et terre pour faire avorter toute tentative d'accommodement, sous l'impulsion de leur chef. Le sang si malheureusement répandu doit donc retomber sur lui. Retz est en partie responsable devant l'histoire du fatal égarement de ce nouveau connétable de Bourbon qui déchirera sa patrie de ses propres mains et frappera en sujet rebelle cette royauté dont la Providence l'avait appelé à être l'appui, en le faisant naître sur les marches du trône.

Quand Mazarin, non moins ferme que patient dans la disgrâce, va toucher au terme de ses épreuves, Retz conçoit la pensée de former un tiers parti séparé à la fois du parti de Condé et du parti de Mazarin, auxquels il fera la loi. Ce tiers parti sera composé des cours souveraines et des grandes villes du royaume et aura pour chef apparent le duc d'Orléans. Le rêve de Retz, qui voit clairement qu'à côté de Mazarin et de Condé, il n'y aurait pour lui dans l'exercice du pouvoir qu'un rôle secondaire, est de gouverner sous le nom du faible Gaston. L'idée de Retz ne manquait pas de grandeur, et, malgré les difficultés que rencontrera toujours l'organisation d'un tiers parti au milieu des dissensions civiles, elle pouvait avoir à certains points de vue quelques chances de succès, si le duc d'Orléans eût eu un cœur plus fortement trempé. « D'un côté, dit un historien [1], était le despotisme minis-

1. M. Henri Martin.

tériel, de l'autre une oligarchie princière et nobiliaire, coalition d'égoïsmes sans principes ; entre les deux et hostile à tous deux la masse bourgeoise et populaire qui avait salué si ardemment les promesses parlementaires de 1648 et qui eût encore volontiers suivi la direction des parlements, si les parlements eussent été capables de rien diriger. » Cette masse, dominée par l'aristocratie de robe, constituera le fond du tiers parti que Retz a imaginé. En dehors de la réalisation de son rêve, le coadjuteur sent bien qu'il sera réduit « à brousser à l'aveugle » comme disait Ollivier Patru, et « à combattre, comme il le dit lui-même, à la façon des Andabates, » c'est-à-dire à tâtons. Le duc d'Orléans refuse d'adopter le plan qui lui est proposé par le coadjuteur, soit qu'il craigne de lancer le pays trop avant dans la carrière des révolutions, soit que la tâche qu'il aurait à remplir lui paraisse au-dessus de ses forces. Retz termine son entretien avec ce prince par ces prophétiques paroles : « Vous serez fils de France à Blois, et je serai cardinal à Vincennes. » Il semble avoir en ce moment comme une intuition de l'avenir; mais, pour prédire un tel événement, il n'est pas nécessaire d'être prophète; il suffit en quelque sorte d'être logicien ; car la voie dans laquelle ils sont engagés l'un et l'autre, doit, selon les règles inflexibles de la logique, les conduire infailliblement à leur perte. Retz hâtera l'accomplissement de cette prédiction en rompant l'alliance de Gaston avec Condé, qui eût pu sauver la Fronde, et en bravant la cour triomphante malgré des avertissements réitérés. Une

triste captivité suivie d'un long exil, tel est en effet le sort qui est réservé au coadjuteur. C'est à quoi viendront aboutir tant de menées ténébreuses, tant de combinaisons machiavéliques, tant de flots d'encre venimeuse, ajoutons, hélas! tant de sang versé! Quelle leçon pour tous ceux qui se plaisent à remuer les parlements et les peuples dans l'intérêt de leur ambition!

VI

Ainsi, dans le cardinal de Retz, on ne saurait trop sévèrement juger l'homme et le politique, tels qu'ils se dessinent dans son œuvre capitale. Retz a beau enfler sa voix pour flétrir le despotisme et vanter la liberté; il a beau chercher à élever la Fronde à la hauteur d'une révolution libérale. Cet appareil grandiose qui fait honneur à son génie ne peut nous tromper sur le fond de sa pensée, puisqu'il détruit par ses confidences l'effet de ses démonstrations hypocrites. Les sentiments qui palpitent sous son faux libéralisme percent à travers même la peine qu'il se donne pour faire prendre le change au lecteur; ses contradictions ne sont pas moins significatives que ses aveux.

Oui, nous ne saurions en douter, c'est la passion du pouvoir, autant que l'amour de la vaine gloire et le désir de mieux cacher ses débordements, qui l'a porté à allumer la guerre civile en s'appuyant sur

l'étranger, et l'établissement de la liberté politique n'entra jamais dans ses vues.

Si on examine sa conduite dans le choix des moyens, on voit que, la plupart du temps il fait fausse route, et que, malgré sa hardiesse, sa décision, sa sagacité, malgré son aptitude à changer de rôle dans cette tragi-comédie de la Fronde qu'on dirait, suivant l'observation de Marmontel, faite tout exprès pour ce caractère héroï-comique, malgré son habileté à remplir celui qui lui paraît le mieux convenir au moment, à la scène, à la disposition des esprits, il finit par se perdre dans l'inextricable imbroglio de ses intrigues. Presque toujours sa présomption et sa vanité l'égarent et l'empêchent d'apercevoir les écueils contre lesquels sa barque devait aller se briser, quoiqu'il fût armé, pour nous servir de son langage, de deux bonnes rames, « de la masse de cardinal et de la crosse de Paris. » Signalons encore l'absence de dignité que dénote chez Retz ce goût des déguisements, des petites ruses, des petits expédients, qui semble faire de lui quelquefois un vrai Figaro politique.

Si, indépendamment de ses actes et des motifs qui l'ont dirigé, on considère en eux-mêmes les principes qu'il émet, on est forcé de reconnaître qu'il y a chez lui une parfaite connaissance des hommes et des affaires, qu'il a étudié à fond et sur le terrain la marche des partis. Les retours et les caprices de la faveur populaire dont il a lui-même éprouvé l'inconstance, lui ont inspiré des réflexions pleines de justesse, où la finesse le dispute à la profondeur, et

plus d'un homme d'État pourrait profiter de ses conseils.

Mais, hélas ! ce n'est pas là ce qui domine dans la partie politique des Mémoires de Retz. On s'y heurte, presque à chaque pas, contre les doctrines les plus anarchiques. On y trouve comme une poétique à l'usage des instigateurs de troubles et de révoltes. Il est évident que ce que Retz possède le mieux, c'est la théorie des cabales, des complots, des séditions. Il se complaît dans l'exposition d'une science qui n'a plus pour lui de secrets; c'est tout à la fois un savant et un artiste en matière de conspiration. Son livre est rempli de préceptes tels que celui-ci : « Il est important de faire paraître au peuple, même quand on attaque, qu'on ne songe qu'à se défendre. » Ce livre dont le plus pacifique des hommes a dit qu'il le rendait ligueur, frondeur, séditieux par contagion, faisait les délices d'un des coryphées de 93, et nous n'en sommes point étonné; car il mérite bien, à cause des tristes enseignements qu'il renferme, le nom qu'on lui a donné de *bréviaire des révolutionnaires;* à cela près, hâtons-nous de le dire, qu'il ne va pas jusqu'à légitimer, au nom de la raison d'État, le meurtre pratiqué sur une large échelle comme il le fut dans les mauvais jours de la Terreur. Retz a été bien dépassé par les Danton et les Robespierre ; et pour que ce *bréviaire* fût complet, il faudrait y ajouter plus d'un chapitre écrit de leur main.

VII

Ce qui constitue le véritable titre de Retz à l'admiration de la postérité, c'est la partie littéraire de ses Mémoires. S'il n'a pas obtenu le genre de gloire qu'il ambitionnait le plus en les écrivant, il lui a été donné d'en acquérir un autre que peut-être il ne cherchait pas. Retz raconte avec un charme infini ; ses récits sont pleins de verve, d'originalité, de traits qui frappent, de jets d'esprit qui éblouissent ; avec une rapidité entraînante ils ont parfois la chaleur du drame ou du roman, et plus souvent encore le piquant de la comédie. Retz prend tous les tons comme en se jouant. Il passe tour à tour du plaisant au sérieux, du sérieux au plaisant avec une souplesse qui tient du prodige. Des scènes dignes de Molière succèdent à des pages dignes de Montesquieu. Nul ne manie mieux que Retz cette arme du ridicule, dont il se sert aussi bien contre ses amis que contre ses ennemis, et nul ne sait mieux formuler les grandes pensées du moraliste. Nul n'expose avec plus de netteté et de clarté les affaires les plus compliquées, et nul n'est plus impétueux ni plus éloquent. Retz excelle dans le portrait comme dans la caricature, dans le tableau d'histoire comme dans le tableau de genre. Souvent quelques coups de pinceau ou même de crayon lui suffisent pour dessiner un

personnage, qu'il veuille l'entourer d'une immortelle auréole ou en faire un objet de risée. Son livre ressemble à une galerie où les toiles les plus magnifiques seraient mêlées aux toiles les plus grotesques. Qui ne connaît l'intéressant musée que l'inimitable artiste a placé au milieu de son récit de la Fronde comme une agréable station pour le lecteur de ses Mémoires, et qui fait passer sous nos yeux les principaux acteurs de la pièce qui se joue sous sa direction? Qui n'a admiré cette collection de petits chefs-d'œuvre, tous remarquables ou par la vigueur ou par la délicatesse de la touche? Que de vie, que d'éclat, que d'animation dans ces esquisses variées, qui, quoique si courtes, sont toutes si complètes et si ressemblantes, et dont chaque trait a quelque chose de si incisif et de si pénétrant! Comme Retz peint avec bonheur deux grandes figures bien dignes d'exercer son pinceau, celles de Condé et de Turenne; de Condé, « à qui la nature avait fait l'esprit aussi grand que le cœur, mais à qui la fortune n'a pas permis de montrer l'un et l'autre dans toute son étendue, et qui n'a pu remplir son mérite; » de Turenne, « à qui il n'a manqué que les qualités dont il ne s'est pas avisé, à qui il ne faut en refuser aucune; car qui sait? il a toujours eu en toute chose comme en son parler de certaines obscurités qui ne se sont développées qu'à sa gloire! » Quoi de plus noble que ce début du portrait de Mathieu Molé, qui renferme en quelques mots l'éloge de trois grands hommes! « Si ce n'était pas une espèce de blasphème de dire qu'il y a quelqu'un dans notre

siècle de plus intrépide que le grand Gustave et M. le prince, je dirais que ç'a été Mathieu Molé, premier président. » Quoi de plus ravissant que le portrait de Mme de Longueville, si bien nommée par lui l'aventurière de la Fronde, « qui avait une langueur dans les manières qui touchait plus que le brillant de celles même qui étaient les plus belles, et une dans l'esprit qui n'était pas sans charmes, parce qu'elle avait des réveils lumineux et surprenants ! » Quoi de plus mordant, enfin, que les portraits de Beaufort, « cet esprit court et lourd dont le jargon formait une langue qui aurait déparé le bon sens de Caton ; » de Conti, « ce zéro qui ne multipliait que parce qu'il était prince du sang ; » de la Rochefoucauld, « qui n'a jamais été guerrier, quoiqu'il fût très-soldat, qui n'a jamais été bon courtisan, quoiqu'il ait toujours eu bonne intention de l'être, qui a toujours eu du je ne sais quoi en tout ! » Retz se délecte dans la raillerie, dans la satire fine et enjouée, comme Saint-Simon, qui seul l'égale par ses croquis impérissables, se délecte dans l'invective, dans la satire violente et passionnée ; mais Retz sait souvent être impartial envers ses ennemis ; Saint-Simon n'écoute jamais que sa haine ; il s'enivre de cette haine implacable ; « il nage dans sa vengeance[1], » et il y puise parfois une éloquence non moins effrayante qu'originale. Si à tous ces portraits du musée sans pareil, que nous nous sommes arrêté un instant à contempler, on ajoute celui de Riche-

1. *Mémoires de Saint-Simon.*

lieu, qui est à la hauteur du génie de ce grand ministre, et plusieurs silhouettes du duc d'Orléans, que Retz nous montre passant péniblement par les divers *étages* de sa faiblesse, « de la velléité à la volonté, de la volonté à la résolution, de la résolution au choix des moyens, du choix des moyens à l'application, » ou cherchant à colorer sa lâcheté par des menaces « qui, dit Retz, dans la bouche de Gaston de Foix eussent présagé un grand exploit, mais qui, dans la bouche de Gaston d'Orléans, ne présageaient qu'un grand rien, » quel peintre nous aura jamais offert une plus riche exposition de tableaux? Un seul des portraits peints par Retz ne mérite pas d'y figurer : c'est le portrait de Mazarin. Ce n'était pas avec le crayon d'un Callot qu'il fallait esquisser une telle figure. Retz a été injuste envers le continuateur de Richelieu, envers le négociateur du traité de Westphalie, envers l'homme d'État qui fit monter si haut le flot de la grandeur française. Il s'est vengé de n'avoir pu le vaincre en faisant sa caricature. Le libelliste a tristement déteint sur le peintre comme sur l'historien, et Retz a ainsi rabaissé ses Mémoires au niveau de ces pamphlets qui furent pendant la lutte au nombre de ses armes favorites.

Retz excelle aussi dans la peinture de l'intérieur du parlement, qu'il anime de manière à la rendre vivante, soit qu'il nous fasse assister aux scènes tumultueuses « de la sainte cohue » des enquêtes, soit qu'il exerce sa spirituelle malice aux dépens du bonhomme Broussel et le voue à l'immortalité du ridicule, soit qu'il se plaise à mettre en relief l'ascendant de Ma-

thieu Molé, le l'Hôpital du dix-septième siècle, le plus parfait modèle du courage civil, de ce courage si rare et si beau, qui n'est pas le fruit de l'exaltation née de cette passion de la gloire, dont le propre est d'enfanter des prodiges en doublant les facultés par l'enthousiasme, mais qui n'a pour aliment et pour soutien que le sentiment du devoir, l'amour de la justice, et une confiance sereine en celui de qui émanent ces deux grandes choses. Remarquons du reste que Retz n'est jamais plus heureusement inspiré que lorsqu'il parle de la grandeur d'âme de Mathieu Molé. Là où ce qui est vraiment grand trouve de pareilles cordes à faire vibrer, on peut affirmer que la main de Dieu a mis cette forte empreinte qui est l'indice des organisations privilégiées, et que le souffle du vice n'est pas entièrement parvenu à l'effacer.

Le style de Retz a le tour libre et abondant, « l'arête saillante et vive. » Naturel et pittoresque tout ensemble, il est semé d'expressions heureusement écloses. Ce je ne sais quoi de simple, de familier, d'aisé, d'agréable et de souverainement distingué qui le caractérise plus particulièrement, cette touche originale qui atteste une main de maître, ne se rencontrent peut-être nulle part à un si haut degré. Ni l'antiquité, ni les littératures étrangères n'ont rien de comparable à cette langue étincelante. « Sous la Fronde, fait justement observer M. Michelet, la langue française a subi comme une transformation chimique. Elle était solide, elle devint fluide. Peu propre à la circulation, elle marchait

d'une allure rude et forte. Mais voici que, liquéfiée, elle court légère, rapide et chaude, admirablement lumineuse. Si quelques capricieux en exploitent surtout l'étincelle, le grand courant facile et pur n'en va pas moins de Retz en Sévigné, de Sévigné en Voltaire. La Fronde a fait cette langue. » Oui, la Fronde a fait cette langue, et Retz a été un de ses principaux instruments dans cette œuvre merveilleuse. Quand ce style prime-sautier de Retz s'élève avec le sujet, il a tour à tour de la hardiesse, de la force, de l'éclat, une sorte de grandeur, cette grandeur à laquelle Retz visait par-dessus tout, dans ses écrits comme dans ses actions.

Parmi les sentences et les maximes dont il semble affecter de se montrer prodigue, il en est qui ne dépareraient pas le recueil de la Rochefoucauld ou celui de Vauvenargues. Il en est d'autres que Pascal lui-même n'eût pas désavouées. Soumises à une épreuve bien périlleuse par des écrivains, grands partisans de Retz, qui les ont détachées du fond de l'ouvrage pour les réunir en faisceau, elles ont en général résisté à cette épreuve. Quoique séparées de ce qui les précède et de ce qui les suit dans le texte d'où elles sont tirées, plusieurs d'entre elles perdent considérablement de leur prix, elles forment comme un livre à part, qui ne nous paraît pas trop indigne d'être mis à côté de ceux de nos plus grands moralistes. Il y a là une foule de pensées heureuses et précises, d'une application journalière, qui se gravent d'elles-mêmes dans l'esprit, parce qu'elles le saisissent toujours par quelque chose de vif ou de

profond. Quand il formule ainsi les leçons de l'expérience, Retz connaît l'art d'être court, sans rien ôter à la justesse et à la clarté. Quelquefois, au contraire, il semble caresser avec amour l'image dont il colore son idée, et prendre plaisir à l'étendre, comme dans cette maxime, par exemple : « Le crédit parmi le peuple, cultivé et nourri de longue main, ne manque jamais à étouffer, pour peu qu'il ait de temps pour germer, ces fleurs minces et naissantes de la bienveillance publique que le pur hasard a fait pousser. »

VIII

Mais, quel que soit le talent que Retz ait déployé dans ses Mémoires, sa gloire d'écrivain n'est pas exempte d'ombres. Les plus belles médailles ont leur revers, et même, au point de vue où nous nous plaçons en ce moment, Retz a payé son tribut à l'infirmité humaine. Il n'a pas toujours rempli toutes les conditions de l'art d'écrire, le plus difficile comme le plus noble de tous les arts. Voltaire, si bon juge en pareille matière, fait justement remarquer qu'il y a dans les Mémoires de Retz une inégalité qui, jointe à cet air de grandeur, à cette impétuosité de génie qu'il se plaît à signaler, « offre, dit-il, l'image de sa conduite. » *Eodem animo scripsit quo bellavit.* En effet, le style de Retz, qui, plus que tout autre peut-être, rappelle ce mot de Buffon : *le style, c'est*

l'homme, a le défaut de n'être pas soutenu. Il est souvent diffus et incorrect. Si, parmi les négligences dont chaque page est émaillée, il en est qui lui donnent seulement un air d'abandon qui ne manque pas d'une certaine grâce, le plus grand nombre fait tache et rebute le lecteur.

J. B. Rousseau a dit que les Mémoires du cardinal de Retz étaient un salmigondis de bonnes et de mauvaises choses, écrites tantôt bien, tantôt mal, entremêlées de particularités curieuses, mais de détails peu intéressants et ennuyeux ; que si l'on y trouvait de fort jolis traits, des pensées solides à propos de bagatelles, il y avait beaucoup de verbiage à propos de choses sérieuses. Selon nous, J. B. Rousseau n'a pas suffisamment rendu justice au mérite littéraire de Retz ; mais, sous plus d'un rapport, son jugement n'est pas dépourvu de vérité. Le mot de *salmigondis* ne fut jamais mieux appliqué ; car l'ordonnance générale du livre est défectueuse, même en tenant compte, dans une juste mesure, de la liberté que ce genre de littérature comporte. On dirait que l'auteur n'avait pas d'avance arrêté son plan, tant il y a de confusion et de longueurs dans certaines parties de l'ouvrage. Il paraît avoir jeté là, en courant et comme au hasard, les idées qui se présentaient, qui se pressaient sous sa plume, « ne faisant qu'un bond de son esprit sur le papier [1], » sans s'inquiéter de les lier l'une à l'autre. D'abord cela nuit à l'harmonie de l'ensemble. Ensuite, quand

1. M. Sainte-Beuve.

l'ordre et l'enchaînement sont absents, l'attention, privée du fil conducteur des transitions, est bien vite fatiguée. On se perd au milieu de ces longs détails, si bien qualifiés par Rousseau, qui gâtent les récits les plus attachants par de fastidieuses digressions. Retz pousse aussi trop loin, dans quelques-uns de ses portraits, l'amour de l'antithèse, et un goût épuré y retrancherait volontiers un peu d'enluminure. Enfin, si, en nous montrant le derrière de la toile, en nous révélant les petits mystères des coulisses, il rattache trop souvent de grands résultats aux plus petites causes, il aime bien plus encore d'élever une misérable intrigue à la hauteur d'un grand intérêt. Quand le fond même des choses qu'il raconte ne se prête pas aux calculs de sa vanité, il cherche à y suppléer par la forme, et il monte son style au ton de la grandeur, uniquement dans le but de se grandir lui-même. Il émet rarement un avis sur le plus mince intérêt sans invoquer les plus grands exemples et les principes les plus absolus. De là un manque de proportion qui choque comme une dissonance.

Malgré tous ces défauts, Retz est digne, on ne saurait le contester, d'être compté parmi les écrivains supérieurs, parce que, du *salmigondis* dont parle Rousseau, jaillissent de nombreux éclairs de ce feu sacré, de ce rayon de l'intelligence suprême, qu'on appelle le génie, parce qu'il a contribué à créer une langue où s'épanouissent et brillent toutes les qualités inhérentes à notre caractère national, parce que, si son vol est capricieux et inégal, il ressemble

parfois à celui de l'aigle qui atteint d'un coup d'aile les régions les plus élevées, et que c'est par ses grands côtés que quiconque, prosateur ou poëte, a senti du ciel la secrète influence, est mis à la place qui lui convient dans la hiérarchie intellectuelle. La place de Retz serait encore plus haute, si chez lui le cœur eût été au niveau de l'esprit. Gardons-nous d'oublier qu'il n'y a de gloire complète que pour l'écrivain qui unit la moralité au talent.

IX

Nous l'avons dit : les Mémoires du cardinal de Retz sont comme un pamphlet contre Mazarin composé longtemps après la lutte sous l'inspiration des plus amers ressentiments, et destiné en quelque sorte à perpétuer la vengeance de l'auteur; mais parmi les pamphlets qu'il composa dans le feu même du combat, il en est plus d'un qui porte l'empreinte du génie du maître. Pendant la Fronde Retz, on le sait, a constamment sous ses ordres d'innombrables folliculaires qui, en vers comme en prose, attaquent sans relâche le premier ministre. Il paye largement de sa personne dans cette guerre de plume où il n'a pas d'égal, et alors même qu'il se couvre du voile de l'anonyme, il est facile de le reconnaître. Tous les traits qu'il lance lui-même contre son rival, ont un cachet particulier qui équivaut à une signature. En s'efforçant d'avilir par le ridicule

celui qu'il veut écraser sous le poids de l'animadversion publique, Retz connaît le secret de remuer la fibre populaire; il a bien l'accent de l'éloquence séditieuse, ce puissant instrument d'agitation. Il est habile à l'assaisonner de ce sel gaulois qui, s'il n'a pas la délicatesse du sel attique, en a au moins tout le piquant; mais de l'ironie et du sarcasme il ne descend jamais jusqu'à la bouffonnerie; il laisse cette arme grossière à ses libellistes à gages qui font un déplorable abus du burlesque mis en honneur par Scarron. On retrouve dans la plupart de ces œuvres éphémères, improvisées pour le besoin du jour, cette vive originalité, ce courant d'esprit tout français, ces formes rapides et familières que nous avons déjà signalés dans les Mémoires de Retz. On y retrouve aussi ce grand air qui lui est naturel, et ce mélange de vigueur et de finesse qui distingue son pinceau. Le pamphlet était le journal de l'époque, et Retz, qui brilla toujours par la verve et par la spontanéité, avait au plus haut degré les qualités du journaliste.

Après son évasion du château de Nantes, déclaré déchu de tous ses droits à l'archevêché de Paris en vertu de la démission qui lui a été arrachée dans la prison de Vincennes et que le pape a refusé d'accepter, Retz soutient une nouvelle lutte contre le favori victorieux que, du sein de l'exil, il semble encore « menacer de ses tristes et intrépides regards[1]. » Nous ne saurions passer sous silence les

1 Bossuet.

protestations énergiques qu'il adresse de Rome aux évêques de France au sujet de cette éclatante violation des lois de l'Église. Au milieu de beaucoup de répétitions et de longueurs, défauts qui déparent plus ou moins tous les écrits de Retz, il y a dans ces lettres, presque à chaque page, quelques-uns de ces éclairs qui illuminent tout ce qui sort de sa plume. Il s'y plaint d'abord, avec non moins d'amertume que d'éloquence, du traitement rigoureux qui lui a été infligé « sans aucune forme de procès ; » il s'y donne, avec son aplomb ordinaire le rôle de l'innocence opprimée. A l'entendre, il n'a jamais eu le moindre tort à se reprocher dans les temps désastreux que la France vient de traverser; c'est à lui que revient tout l'honneur du retour du roi, et la cour lui a rendu le mal pour le bien. Il va jusqu'à dire *qu'il a été lapidé pour ses bonnes œuvres*. C'est un peu dépasser, ce nous semble, les bornes de la défense. Il s'indigne de ce que, non contente de lui ravir sa liberté, ses biens, son autorité, la cour a sévi « contre ses domestiques, contre ses amis, contre ses proches, contre son père lui-même, » que n'ont pu protéger ni son extrême vieillesse, ni ses anciens services, ni la sainteté de sa vie. Peut-être le promoteur des arrêts du parlement qui avait proscrit Mazarin avec sa famille et tous ses serviteurs, confisqué ses biens, traîné son nom dans la boue, osé enfin mettre sa tête à prix, eût-il montré plus de modération dans ses plaintes, s'il eût bien voulu considérer qu'à tout prendre, il ne faisait que subir la peine du talion. Retz ne nomme pas Mazarin ; mais il le désigne

assez clairement pour qu'on ne puisse pas se méprendre sur ses intentions. Souvent il flatte Louis XIV pour mieux atteindre son ministre. Puis il a soin de se présenter au lecteur en compagnie des plus nobles et des plus saintes figures, et il se plaît à comparer sa destinée à celle des Athanase, des Chrysostome, des Thomas de Cantorbéry, c'est-à-dire des évêques qui ont le plus honoré la religion en luttant avec un courage surhumain contre la tyrannie, en défendant au péril de leur vie le droit contre la force. Une de ces lettres fut condamnée à être brûlée par la main du bourreau. Quand on pense aux menées cachées sous cet étalage de principes vrais ou de maximes spécieuses, sous ces témoignages de respect pour l'autorité royale, on est fort tenté d'excuser ce qui, dans une pareille sentence, peut constituer un abus de pouvoir.

Retz, tout vaincu qu'il est, ne se lasse pas de poursuivre sur le terrain de la politique le redoutable adversaire dont il épie les fautes avec la clairvoyance de la haine. Quelques échecs éprouvés par l'armée royale et la rupture des négociations avec l'Espagne, ont amené Mazarin à subir les conditions de l'Angleterre qui, fidèle à ses vieilles traditions, met son alliance à un prix exorbitant. La forteresse de Mardych et plusieurs places maritimes de la Flandre sont livrées au Protecteur. Retz publie sous le titre de *Remontrance adressée au roi sur le traité avec l'Angleterre* un écrit, plein de chaleur, où il fait vivement ressortir les funestes conséquences d'un tel abandon, et cet écrit est accueilli par des applau-

dissements unanimes. Du reste, Retz a ici beau jeu, au moment où il critique ce traité. Quand pour obtenir le concours des Anglais, Mazarin ne craignait pas de remettre entre leurs mains une position aussi importante que celle de Dunkerque et de leur offrir en perspective la conquête des Indes occidentales, quand, de plus, il prodiguait à Cromwell les adulations et les hommages, et qu'il interdisait le territoire français aux fils de l'infortuné Charles Ier, aux petits-fils d'Henri le Grand, les avantages d'une pareille alliance devaient sembler payés bien cher, et il ne fallait rien moins que les résultats encore éloignés de cette alliance qui fixa la fortune et força l'Espagne à faire la paix, pour laver Mazarin du reproche d'avoir par là porté atteinte à la puissance et à l'honneur du pays.

Dès que Retz, à son retour en France, s'est installé à Commercy, une transformation soudaine vient marquer pour lui le commencement d'une ère nouvelle. On le voit porter son attention, exercer sa surveillance sur toutes les parties de l'administration de ses biens, comme eût pu le faire un simple bourgeois du Marais, pour arriver par ses économies à liquider toutes les dettes qu'il avait contractées. Ces occupations vulgaires sont ennoblies par le but qu'il se propose. Cette transformation est intéressante à étudier dans sa correspondance avec ses intendants. Il leur donne les instructions les plus minutieuses ; il les gourmande quelquefois ; il les encourage le plus souvent par ses éloges : « Je vous honore, messire Nicolas, écrit-il à l'un d'eux qui s'était très-bien tiré

d'un procès avec les châtelains du voisinage ; et pour vous le témoigner, je fais travailler Brosseau au recueil des louanges que vous avez méritées. O vaillant Hercule, destructeur des cruels monstres, les châtelains! » Ce qui frappe encore dans cette correspondance, c'est la sollicitude que montre pour ses petits créanciers ce grand seigneur prodigue et fastueux qui supputait, on s'en souvient, les dettes de César pour justifier les siennes. Il semble en vérité que ces lettres soient celles d'un bon propriétaire à qui rien n'échappe de ce qui peut accroître les produits de son domaine et qui se renferme dans cet étroit horizon. La froide raison a repris alors chez Retz la place qu'avait trop longtemps usurpée la *folle du logis*. C'est, si l'on veut, la prose succédant à la poésie ; mais la prose du châtelain de Commercy, rehaussée d'ailleurs par une pensée généreuse, nous plaît bien plus, nous l'avouons, que la poésie quelque peu échevelée du chef de la Fronde.

Que ne pouvons-nous joindre à cette correspondance où Retz est éclairé pour nous d'un jour nouveau, sa correspondance avec Mme de Sévigné qui s'était sentie attirée vers lui par son prodigieux esprit comme par une affinité naturelle ! Une seule de ses lettres à cette amie si tendre et si dévouée nous est restée, et elle nous fait regretter celles qui sont perdues pour la postérité. Retz y parle dans les termes les plus affectueux de Mlle de Sévigné qui allait devenir Mme de Grignan et qu'il appelait familièrement « la petite. » On sait que rien ne touchait davantage le cœur de Mme de Sévigné, cet admirable cœur

de mère où l'esprit le plus fin et le plus délicat sut puiser tant de petits chefs-d'œuvre, que les preuves d'affection qui se rapportaient à cette fille adorée en qui elle avait mis toutes ses complaisances.

Que d'adroites flatteries à l'adresse de Louis XIV renferment les lettres où le vieux Frondeur, métamorphosé comme tant d'autres en adorateur du soleil, rend compte soit à M. de Pomponne, soit au roi lui-même, des missions importantes dont il est quelquefois chargé après sa rentrée en grâce! A la mort de Clément X, Retz va pour la quatrième fois prendre part à l'élection d'un pape. Toutes les villes d'Italie qu'il traverse, lui font l'accueil qu'on faisait alors partout aux représentants de la grande nation dont le prestige rappelait en quelque sorte ce que vit autrefois le monde, quand tous les fronts s'inclinaient devant quiconque pouvait se glorifier du titre de citoyen romain. Retz écrit à M. de Pomponne : « C'est la faute du roi, si nous n'avons pas voyagé avec plus de diligence; car sa réputation est si grande qu'il est impossible à ceux qui ont le moins du monde son caractère, de se défendre des honnêtetés que les princes leur font à l'envi pour témoigner à Sa Majesté le respect qu'ils ont pour elle. » Cette flatterie, si finement tournée, dut plaire d'autant plus à Louis XIV, le roi le plus sensible aux douceurs de l'encens, qu'elle était l'expression exacte de la vérité.

Retz nous apparaît encore sous un autre aspect dans un écrit qui nous le montre métaphysicien et cartésien. Le châtelain de Commercy s'était livré avec ardeur à l'étude de la philosophie de Descartes

qui passionnait alors vivement les esprits ; et séduit par le système de l'auteur immortel du *Discours sur la Méthode*, il l'avait défendu dans des conférences, contre un bénédictin, qui l'avait entièrement dénaturé, en y apportant les modifications les plus étranges, dans un ouvrage intitulé : Descartes à l'alambic, distillé par dom Robert. Ses *Réflexions sur la distillerie de Descartes par dom Robert* sont comme le résumé des disputes de Commercy. On l'a dit avec raison [1], « c'est le bon sens et l'esprit naturel aux prises avec la témérité et la subtilité d'une fausse science » Dans cet essai philosophique d'une intelligence d'élite qui n'y cherchait que de nobles distractions, on trouve mêlé à une dialectique sévère le ton railleur, le tour ironique qu'on remarque si souvent dans les Mémoires de Retz. L'œuvre se ressent de l'inexpérience de l'écrivain en pareille matière. Ce n'est pas sans quelque incertitude qu'il s'engage dans une voie toute nouvelle pour lui ; mais à mesure qu'il avance dans cette voie, sa marche est plus assurée, et il finit par arborer résolûment la bannière de la philosophie cartésienne.

Écoutez ce curieux début : « Je ne sais sur quoi je m'étais pu fonder en donnant le nom de distillateur à dom Robert, et j'avoue de bonne foi que je me suis trompé. Il a rompu l'alambic plutôt qu'il ne s'en est servi, ou du moins bien loin de tirer l'esprit de la doctrine de Descartes, il n'a travaillé qu'à y remettre le corporel. » Qui, après avoir lu

1. M. Cousin.

les Mémoires du cardinal de Retz, ne reconnaîtrait là son style et sa manière ?

Dans ce débat plein d'intérêt, Retz est le défenseur de la sainte cause de la spiritualité de l'âme que son adversaire compromet sans le vouloir en exagérant les effets de l'union de l'âme avec le corps. Il y fait preuve de connaissances fort étendues. Il met souvent à contribution les anciens et les modernes. Il discute les opinions d'Aristote et de Sénèque, de saint Augustin et de saint Thomas d'Aquin. Les citations qu'il emprunte aux Pères de l'Église rappellent les brillants succès du jeune docteur en Sorbonne. Il avait bien négligé depuis ce temps-là les œuvres de ces hommes inspirés du ciel. De tristes passions l'en avaient éloigné en l'entraînant dans une autre sphère; mais il s'était mis à les relire avec attention dans sa solitude, et il y puisait des trésors d'érudition, se préparant par là à y puiser quelque chose de plus précieux encore. La fin de sa réponse à dom Robert peint bien l'état où se trouvait alors son âme. Il émet le vœu que l'on parvienne à affranchir la théologie « de cette servitude qui nous oblige à confesser que nous ne concevons pas ce qu'elle nous propose à croire. » La servitude dont Retz voudrait affranchir la théologie n'est autre chose que ce qui la distingue de la philosophie proprement dite, ce qui constitue son caractère surnaturel, son essence divine. C'est une servitude qui fait sa gloire en l'élevant au-dessus des sciences purement humaines. Briser ses chaînes sans changer la nature de l'homme, lui enlever avec ses mystères ce qui la rat-

tache directement à Dieu, ce serait la faire descendre des hauteurs d'où elle plane sur le monde; ce serait en quelque sorte la découronner. Le jour où la théologie ne nous proposerait comme articles de foi que des choses qu'il nous serait possible de concevoir par les seules forces de notre raison, elle cesserait d'être la théologie, à moins qu'il ne plût à Dieu de nous transfigurer par un miracle de sa toute-puissance et de déchirer lui-même les voiles qui cachent à nos faibles yeux l'éclat de l'immortelle vérité. Quoique le respect que Retz témoigne ensuite pour la doctrine de l'Église par une sorte de correctif, et le désir qu'il exprime de voir la raison et la foi se concilier, annoncent qu'il a fait de grands progrès dans la bonne voie, Retz n'est pas encore arrivé à comprendre qu'une religion sans mystères ne peut être qu'une religion fabriquée de main d'homme, et que les mystères sont comme l'empreinte de la main divine dans le code religieux appelé à régler les rapports de la créature avec son créateur, de l'être fini avec l'être infini dont notre intelligence bornée ne saurait embrasser l'immensité.

X

Si Retz a les plus beaux titres à notre admiration comme écrivain, il en a aussi comme orateur, qui, pour être moins éclatants, n'en sont pas moins incontestables. Historien à dix-sept ans, docteur en

Sorbonne à vingt ans, le jeune Gondi débute dans la chaire chrétienne d'une manière digne de si glorieux précédents, et avec une hardiesse qui est un des traits les plus marqués de son caractère. Dédaignant de s'essayer devant un auditoire vulgaire avant d'aborder un théâtre plus élevé, il prêche son premier sermon en présence de toute la cour, et le succès justifie son audace. Il a bientôt acquis une telle réputation que Balzac va jusqu'à le comparer à saint Jean Chrysostome. Si ses sermons ne méritent pas un pareil éloge, ils sont du moins bien supérieurs à ceux de ses contemporains. A la constante élévation des pensées il joint la netteté, la précision, la fermeté d'un style sans recherche, qualités dont notre prose était entièrement dépourvue avant la publication des *Provinciales*. Retz est simple et vrai avec noblesse dans un temps où l'emphase, l'enflure, le mauvais goût ont envahi la chaire aussi bien que le barreau, où l'on ne rencontre que les rapprochements les plus étranges, les figures les plus bizarres, les métaphores les plus extravagantes chez les tristes devanciers des Bossuet, des Bourdaloue, des Massillon et des Fléchier.

Un de ses meilleurs sermons est sans contredit le panégyrique de saint Louis qu'il prononça la veille de la journée des barricades. Quand il fait apparaître saint Louis sur son lit de douleur, adressant à son fils les plus sages exhortations avant de rendre sa belle âme à Dieu, quand, dans un magnifique mouvement oratoire, il invite le jeune Louis XIV « à écouter à son tour ce que ce même roi va lui faire en-

tendre, » l'orateur sait trouver des accents qui émeuvent, sans sortir de son rôle de prédicateur; mais bientôt la pensée qui le préoccupe se fait jour. Ce n'est plus le prédicateur, c'est l'homme politique qui parle. Retz met dans la bouche de saint Louis des leçons remplies d'allusions d'autant plus transparentes qu'on y retrouve à peu près les expressions dont se servait le parlement dans ses remontrances. La journée du lendemain devait en être le triste commentaire. Retz oublie qu'il est indigne de la chaire chrétienne de se prêter à de misérables calculs, et que lorsque les passions fermentent c'est un crime irrémissible de la faire servir à leur donner un nouvel aliment. Il achèvera de la transformer en tribune, quand la guerre sera déclarée, et il y développera les plus dangereux principes en les couvrant d'un vernis religieux. Déjà, avant la Fronde, en haranguant Louis XIV au nom de l'assemblée du clergé, Retz avait montré, sous l'impression de ses premiers dissentiments avec Mazarin, une extrême hardiesse dans ses violentes diatribes contre « ces ministres qui, foulant aux pieds les engagements les plus sacrés, ont altéré le poids de la parole royale. » Après la Fronde, on le verra de nouveau haranguer solennellement son souverain; mais le factieux de la veille saura prendre une attitude pleine de dignité et de noblesse en face de cette royauté qui vient de recouvrer la plénitude de sa puissance. Dans ce beau morceau d'éloquence, Retz parle seulement comme chef du clergé de Paris sans aucune allusion à sa situation personnelle. Il ne va pas au delà de la liberté

de langage que comporte le saint ministère et qui est au nombre de ses plus légitimes priviléges. Il déclare hautement que le véritable repos, le véritable bonheur des peuples consistent dans leur soumission à l'autorité royale. Affectant de s'élever au dessus des passions politiques, s'il a un mot pour le duc d'Orléans, il en a aussi un pour le prince de Condé qui n'avait pas encore abdiqué sa nationalité. A la façon dont il gémit des malheurs de la guerre civile, on dirait qu'au lieu d'en être le principal auteur, il n'en a été que la victime. Dans les conseils qu'il donne à Louis XIV, il est plus d'une fois à la hauteur des plus éloquents interprètes de la loi divine. Que manque-t-il à ce discours pour exciter une admiration sans réserve? Il y manque la moralité, la sincérité de l'orateur. En vérité, ce qui impressionne encore plus, de la part d'un tel homme, que la dignité et la noblesse dont ses paroles sont empreintes, c'est l'audace de son hypocrisie.

Ce fut surtout à sa brillante faconde que Retz dut l'influence qu'il exerça sur le parlement. Dans un passage de ses Mémoires où il examine la conduite de Condé en vrai professeur de cabales et de complots et où il rappelle les principes élémentaires de l'art de conspirer en gourmandant ce prince de ne les avoir pas mis en pratique, il insiste avec complaisance sur ce que peut dans une réunion d'hommes « un discours haut, sentencieux, fait à propos et dans des moments décisifs par eux-mêmes. » Retz a fait souvent l'expérience de cette vérité ; car il compte de nombreux triomphes. Que de fois

il lui est arrivé d'opérer des revirements soudains par la puissance de sa parole! Il y a quelque chose de l'éloquence de Mirabeau dans la réponse qu'il fit à l'accusation de Condé après le mystérieux événement du pont Neuf, et qui se termine par cette sublime ironie : « Voilà ce que je sais de la moderne conjuration d'Amboise. » Toujours sûr de lui-même et prompt à la réplique, Retz ne se laisse jamais déconcerter. Son imagination, fertile en ressources, supplée à sa mémoire, quand ses souvenirs lui font défaut, et elle lui fournit le moyen de se tirer heureusement de tous les mauvais pas. Lorsque Mazarin lui reproche, dans un manifeste lu en plein parlement, de vouloir perdre l'État, parce qu'on lui a refusé le chapeau de cardinal, Retz conjure le danger qui le menace, par cette rare présence d'esprit qui ne l'abandonne jamais. « Je ne répondrai, dit-il, que par ces paroles d'un ancien : « In difficillimis reipublicæ temporibus urbem non « deserui; in prosperis, nihil de publico delibavi; in « desperatis, nihil timui. » Ne dirait-on pas que cette phrase latine qui eût fait longtemps le désespoir des érudits, s'il ne leur avait épargné des recherches inutiles en nous faisant lui-même connaître l'auteur, est détachée d'un discours du grand orateur romain? Il y a là comme un tour cicéronien qui rend l'illusion complète. Ici l'habileté de Retz l'emporte encore sur son audace, et nous serions presque tenté de voir un trait de génie dans l'heureux artifice que lui inspira son merveilleux esprit d'à-propos, si ce n'était faire trop d'honneur à une supercherie même

dans le cas de légitime défense. Un illustre écrivain nous dépeint ainsi un des hommes qui de nos jours ont le plus brillé à la tribune parlementaire : « Il avait pris la massue de Mirabeau et il en avait fait des flèches. Il en perçait à droite et à gauche les assemblées. Sur l'une était écrit *raisonnement;* sur l'autre *sarcasme;* sur celle-ci *grâce;* sur celle-là *passion.* C'était une nuée; on n'y échappait pas. » Nous pourrions presque appliquer à Retz, considéré comme orateur politique, cette réflexion si juste et présentée sous une forme si piquante. Retz est encore plus habile à lancer la flèche qu'à manier la massue.

XI

Tel fut cet homme extraordinaire qui aurait pu être un grand homme, si d'une part une raison solide eût tempéré sa fougue impétueuse et l'eût prémuni contre les décevants mirages de la fausse grandeur, si, de l'autre, à des qualités d'un ordre supérieur il n'eût mêlé des vices qui contrastaient avec la sainteté du caractère épiscopal et qui devaient le précipiter dans un abîme. Comme il le dit lui-même de Condé, « il n'a pas rempli son mérite, » parce que l'intelligence du bien et du mal s'était de bonne heure émoussée en lui, parce qu'il manqua de ces convictions fortes qui sont pour l'homme un guide infaillible et nécessaire, parce qu'il fut privé des lumières qui nous viennent du cœur, et que sans

cet heureux contre-poids le côté léger de sa nature l'emporta sur le côté sérieux. L'impartiale histoire ne peut voir dans ce prélat dévoyé qu'un agitateur impuissant, et le rang qu'il occupe dans ses annales parmi les célébrités du dix-septième siècle est loin d'être celui qu'il avait rêvé. Sans doute les lettres françaises ont le droit de s'enorgueillir de l'éclat qu'il a jeté sur elles, mais en regrettant que l'homme d'imagination n'ait pas moins outragé que l'homme d'action ces lois sacrées dont le respect était son premier devoir. Quoique les passions et les fautes du politique aient contribué en quelque manière à la gloire de l'écrivain par l'essor qu'elles ont donné à son talent, nous ne devons pas moins les déplorer; car une gloire achetée à un tel prix ne vaut pas assurément ce qu'elle coûte.

Parvenu au terme de cette étude, reposons un instant nos regards sur les dernières années d'une existence si profondément troublée. « Après avoir vécu en Catilina, dit Voltaire, Retz vécut en Atticus. » Retz fit mieux encore avant de descendre dans la tombe; il vécut en chrétien. Déjà, dans la prison de Vincennes, il avait paru demander à la religion, cette éternelle consolatrice des malheureux, quelque adoucissement à ses peines. L'adversité a le privilége de remuer ces régions secrètes de l'âme où vont se cacher nos bons instincts, quand le vice les chasse devant lui. Ce fut alors qu'à l'imitation de Boèce, Retz composa une *Consolation de Théologie* que nous ne connaissons que par la courte mention qu'il en fait dans ses Mémoires. Mais l'heu-

reuse révolution que semblaient annoncer de pareils travaux, ne devait être que passagère. Les premières séductions qu'il avait rencontrées sur ses pas, avaient bien vite ranimé un feu mal éteint et renversé le fragile édifice de sa conversion. Son esprit ne s'ouvrit réellement aux clartés de la foi et son cœur aux émotions du repentir qu'à l'époque où il interrompit le récit de ses aventures, au moment où Bossuet nous le représente prêt à accomplir un grand acte d'abnégation et d'humilité, parce qu'il avait enfin connu « le vide des grandeurs humaines. » Retiré dans l'abbaye de Saint-Denis, Retz devient, selon l'expression du président Hénault, l'amour des honnêtes gens de son temps. Il rachète ses anciennes erreurs en menant la vie d'un religieux et d'un pénitent. Sa piété, sa bienfaisance, sa patience et sa douceur, au milieu des souffrances les plus cruelles, répandent autour de lui comme un parfum d'agréable odeur. Adoré de ses serviteurs, béni des pauvres, vénéré de tous, il justifie alors l'enthousiasme de Mme de Sévigné qui ne l'appelle que le plus noble et le plus généreux des hommes. Du haut du ciel où il est allé recevoir la récompense de ses bonnes œuvres, le bienheureux Vincent de Paul revoit avec joie sur le front de son ancien élève ce sceau divin qu'il y avait imprimé de concert avec une mère pieuse et qui s'était sitôt évanoui sans laisser la moindre trace. Ainsi la plupart des grands coupables de la Fronde ont expié leurs fautes par le repentir et offrent l'image des vertus les plus touchantes. Depuis longtemps Mme de Longueville

a lavé sa honte dans les larmes de la pénitence, et elle jouit d'un tel renom de sainteté qu'on la salue du nom de *Mère de l'Église*. Le prince de Conti qui était destiné à subir en tout l'ascendant de sa sœur, a été ramené à Dieu, quelques années avant de mourir, par celle qui avait tant contribué à l'égarer. La princesse Palatine, si tristement célèbre, a renoncé aux vanités du monde et s'est réfugiée dans le sein de la religion. Mme de Chevreuse vient aussi « de ressentir l'impression de la grâce, et de tourner vers le ciel ses yeux fatigués de la mobilité des choses de la terre [1]. » Un peu plus tard, Louis de Bourbon, prince de Condé, plus admirable encore sur son lit de mort que sur les champs de bataille de Lens et de Rocroy, rendra le dernier soupir en publiant les louanges de Dieu. C'est par là surtout que le siècle de Louis XIV nous paraît grand. Ces saintes expiations qui coûtent tant à l'orgueil de l'homme et qui en réalité élèvent l'homme si haut, sont sans contredit une des plus belles gloires de ce siècle. Retz, par sa fin chrétienne, a eu l'honneur de participer à cette gloire, et ce réveil tardif d'une âme naturellement rebelle aux enseignements de la foi, est à nos yeux ce qui relève le plus notre héros.

1. M. Cousin.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

DU DEUXIÈME VOLUME.

RETZ PENDANT LA FRONDE.

(Suite.)

LA FRONDE NOBILIAIRE. — SECONDE ÉPOQUE.

(De 1651 à 1653.)

Le lendemain des coalitions. — Dissentiments entre les vainqueurs. — Lutte du parlement et de la noblesse. — Mazarin dirige tout du fond de son exil. — Retz prouve une fois de plus qu'il n'était pas favorable à l'institution des états généraux. — Il veut avant tout ménager le parlement. — Anne d'Autriche ne songe plus qu'à désunir les deux Frondes. — Sacrifices qu'elle fait pour acheter l'appui de Condé et le brouiller de nouveau avec la nouvelle Fronde. — Belles paroles de Mazarin. — Le coadjuteur se méfie de Condé et s'efforce de prévenir l'orage dont les Frondeurs paraissent menacés. — Réunion des chefs des deux Frondes au Luxembourg. — Retz et Mme de Chevreuse profondément irrités de l'affront fait à Mlle de Chevreuse par le prince de Conti. — Retz se retire dans le cloître Notre-Dame. Mesures qu'il prend pour être prêt à tout événement. — Égaré par son orgueil, Condé ne tarde pas à lasser la patience d'Anne d'Autriche; elle

jure une seconde fois sa perte. — Mme de Chevreuse lui offre ses services et ceux du coadjuteur; Mazarin lui conseille de les accepter. — Nouvelles entrevues de Retz et d'Anne d'Autriche. — Il prend l'engagement d'obliger M. le Prince à sortir de Paris avant huit jours. — La reine lui promet le chapeau de cardinal et la seconde place dans son amitié. — Retz entre en lutte avec Condé. — Guerre de plume dans laquelle il paye bravement de sa personne. — Pamphlets qui se rapportent à cette époque. — Retz a pour auxiliaire Ollivier Patru. — Parmi les défenseurs de Condé on remarque surtout Dubosc-Montandré et Sarrazin. — Retz propose à Anne d'Autriche de faire arrêter Condé ou même, selon Mme de Motteville, de le faire assassiner. — Refus d'Anne d'Autriche. — Réflexions que ce refus suggère à Retz. — Condé se retire à Saint-Maur où le suivent toutes les notabilités de la nouvelle Fronde. — L'embarras de Condé au milieu de ses partisans peint par Retz. — Intrigues qui se croisent en tous sens. — Double jeu que joue le coadjuteur entre Condé et Mazarin. — Condé rentre dans Paris après l'éloignement des sous-ministres. — Il se plaint au parlement de la conduite du coadjuteur. — Retz admirablement servi par sa mémoire. — Acte d'accusation contre Condé, rédigé par ordre d'Anne d'Autriche et sous l'inspiration de Retz. — Vive discussion que cet acte d'accusation fait naître au sein du parlement. — Grave danger auquel Retz se trouve exposé. — Le parlement étouffe l'affaire, et pour calmer les esprits, Retz et Condé échangent le lendemain des hommages publics dans une cérémonie religieuse. — Retz essaye, de concert avec Mme de Chevreuse, de pénétrer dans le cœur d'Anne d'Autriche. — Une ligue redoutable se forme contre Condé. — Il lève l'étendard de la rébellion. — Comédie jouée par le duc d'Orléans. — La cour part de Paris pour aller combattre l'insurrection. — Retz exprime le regret de ne s'être pas opposé à ce voyage. — Mazarin se prépare à rentrer en France avec une armée. — Retz conçoit l'idée de former un tiers parti séparé à la fois du parti de Condé et du parti de Mazarin. — Le duc d'Orléans fait échouer ses projets en refusant de s'y associer. — Paroles prophé-

tiques que Retz lui adresse. — Retz n'échappe que par miracle aux agents de Condé qui a résolu de le faire enlever dans Paris. — Le parlement met à prix la tête de Mazarin; mais en même temps il défend de faire aucune levée de troupes sans commission expresse du roi. — Retz se moque de ses contradictions. — Le retour de Mazarin jette la désunion dans la vieille Fronde. — Mlle de Chevreuse et l'abbé Fouquet. — Le duc d'Orléans se rapproche de Condé. — Réflexions de Retz sur ce rapprochement. — Anne d'Autriche, fidèle à sa promesse, présente Retz pour le cardinalat. — Malgré les manœuvres secrètes de Mazarin, Retz obtient que le choix du roi soit sanctionné par la cour de Rome. — Sa nomination est présentée par les partisans de Condé comme une preuve de sa connivence avec Mazarin. — Menacé de mort par des hommes de la lie du peuple, il leur impose par sa fière contenance. — Il se conduit avec beaucoup de tact, d'esprit et de noblesse en prenant possession de sa nouvelle dignité. — Arrivée inattendue de Condé sur les bords de la Loire. — Mlle de Montpensier à Orléans. — La cour est sauvée à Bleneau par Turenne. — Retour de Condé à Paris où le coadjuteur travaille à rompre l'alliance de ce prince et du duc d'Orléans. — Il ne tarde pas à s'apercevoir qu'on est las de la guerre civile. — Imprudence de la cour dont Condé ne sait pas profiter. — Retz le gourmande en vrai professeur de cabales et de complots. — Condé trouve en Retz un redoutable adversaire. — Retz rompt ce qu'il appelle la *trève de l'écriture*. — Ses principaux pamphlets. — Retz peint d'une manière remarquable par un des libellistes de l'époque. — Violence de Dubosc-Montandré, pamphlétaire aux gages de Condé. — Monstrueux amalgame de passions démagogiques et de passions nobiliaires. — Le duc de Lorraine. — Bonne leçon qu'il donne au coadjuteur. — Gagné par Mazarin, il trahit Condé. — Combat du faubourg Saint-Antoine pendant lequel le coadjuteur retient le duc d'Orléans au Luxembourg. — Condé forme le projet de se débarrasser de Retz. — Curieux passage des Mémoires de Retz où ce projet est singulièrement apprécié. — Fatale journée du 4 juillet 1652. — Le coadjuteur reste prudem-

ment enfermé dans son cloître. — Il a un instant la pensée de se retirer dans le pays de sa famille. — Motifs qui le retiennent à Paris. — Il publie sous le voile de l'anonyme un petit écrit intitulé : *Le vraisemblable sur la conduite de Mgr le cardinal de Retz.* — Agonie de la Fronde. — Retz tient une conduite ambiguë. — Habileté et modération de Mazarin. — Déplorable obstination de Condé. — Retz va à Compiègne à la tête de la députation du clergé. — Il harangue Louis XIV. — Appréciation de son discours. — Il échoue dans la mission qu'il avait à remplir de la part du duc d'Orléans. — Il se venge de cet échec par les plus mordantes railleries à l'adresse de l'entourage d'Anne d'Autriche. — Irrésolutions et perplexités du duc d'Orléans merveilleusement décrites par Retz. — Rentrée du roi à Paris. — Soumission du parlement. — La Fronde définitivement vaincue. — Ses dernières convulsions en province. — Retz se présente au Louvre. — La cour cherche vainement à l'éloigner de Paris. — Il ne tarde pas à ourdir de nouvelles intrigues. — Il est arrêté et emprisonné à Vincennes. — Le duc d'Orléans est relégué à Blois. — Mazarin rentre à son tour dans la capitale en triomphateur. — Retz est le seul de ses ennemis envers lequel il se montre inflexible..... Pages 1 à 147.

TROISIÈME PARTIE.

RETZ APRÈS LA FRONDE.

(De 1653 à 1679.)

Remontrances adressées au roi par le clergé de Paris en faveur du coadjuteur. — Dévouement d'un chanoine. — Retz se livre dans sa prison à la culture des lettres. — Témoignages d'attachement qu'il reçoit de ses amis. — L'archevêque de Paris étant mort, Mazarin cherche à obtenir la démission de Retz qui devient de droit titulaire du siége. — Retz est transféré au château de Nantes. — Singulier genre de vie qu'il y mène. — Le pape refuse d'accepter la démission d'un évêque prisonnier. — Évasion de Retz. — Après bien des vicissitudes, il se réfugie à Belle-Isle. — De là il

part pour Saint-Sébastien. — La cour d'Espagne le comble de prévenances. — Il se dirige vers Rome. — Sa description du royaume de Valence et de l'accueil qu'il reçoit dans l'île de Mayorque. — Divers incidents de son voyage. — A Rome, le pape se déclare son protecteur. — Causes de la faveur dont il jouit. — Lettre que Retz adresse à tous les évêques de France pour se plaindre du traitement rigoureux qui lui est infligé. — Elle est brûlée en place de Grève par la main du bourreau. — Retz joue un rôle important dans le conclave appelé à donner un successeur à Innocent X. — Sa verve satirique s'exerce contre ce conclave dans ses Mémoires. — Elle s'exerce aussi contre le nouveau pape qu'il s'était attendu à gouverner. — Hauteur de caractère qu'il montre dans plusieurs circonstances. — Il contracte des dettes énormes pour soutenir son rang. — Les représentations de l'ambassadeur Lyonne amènent le pape à lui retirer sa protection, et il est forcé de s'éloigner de Rome pour un temps. — Longs démêlés auxquels donne lieu l'administration du diocèse de Paris. — Retz est soutenu par les solitaires de Port-Royal. — Assemblée générale du clergé. — Lettre que Retz lui adresse. — A la suite des manifestations de l'assemblée, le procès de Retz est indéfiniment suspendu. — Relations de Retz avec la reine Christine de Suède. — Ses diverses pérégrinations. — Tristes révélations que nous trouvons dans les Mémoires de Guy-Joly. — Retz trompe la vigilance des agents de Mazarin. — Il rencontre Condé à Bruxelles. — Il publie un petit écrit contre la politique de Mazarin sous le titre de *Remontrance adressée au roi sur le traité avec l'Angleterre*. — Retz aide Charles II par ses conseils à reconquérir son royaume. — Traité des Pyrénées. — Retz n'est pas compris dans l'amnistie qui accompagne ce traité. — Il se rend à Londres auprès de Charles II. — Il fait échouer les négociations entamées par Mazarin pour le mariage d'une de ses nièces avec le roi d'Angleterre. — Mazarin fait renouveler tous les arrêts rendus contre Retz et ses partisans. — Mort de ce ministre. — Sa destinée comparée à celle de Richelieu. — Louis XIV maintient toutes les dispositions rigoureuses dont Retz se plaignait. — Retz

lance l'interdit sur son diocèse. — La princesse Palatine intervient pour mettre fin à cette situation par un arrangement. — Mot de Guy-Patin sur le cardinal de Retz. — Une transformation soudaine s'opère en lui, dès qu'il est installé à Commercy. — Sa correspondance avec ses intendants. — Comment il gouverne son petit État. — Il est consulté en secret par le roi sur le meilleur moyen à employer pour obtenir de la cour de Rome réparation d'une insulte faite à notre ambassadeur. — Il lui est permis de reparaître à la cour. — Délicate flatterie qu'il adresse à Louis XIV. — Il retrouve à Paris Mme de Sévigné et Ollivier Patru. — Il est envoyé à Rome pour y remplir une mission difficile. — Le zèle et les talents qu'il y déploie achèvent de le réhabiliter dans l'esprit de Louis XIV. — Il est chargé de représenter la France au conclave appelé à élire le successeur d'Alexandre VII. — Sa correspondance avec Louis XIV. — Sa correspondance avec Mme de Sévigné. — Il va voir Condé à Chantilly. — Visite qu'ils font ensemble à un religieux. — Leçon qu'ils reçoivent de lui. — Sur la demande de Mme Caumartin, Retz se décide à écrire ses Mémoires. — Coup d'œil général sur ce livre extraordinaire. — L'homme, tel qu'il s'y dessine. — Le politique. — L'écrivain. — Retz destinait-il ses Mémoires à la publicité? ou bien faut-il ne les considérer que comme des confidences réservées à l'amitié? — C'est de son propre mouvement que Retz a interrompu ses Mémoires et qu'il a renoncé à les publier, à l'époque de sa conversion. — Retz métaphysicien et cartésien. — Appréciation d'un écrit qui nous le montre sous ce nouvel aspect. — Retz va souvent à Paris chez Mme de Sévigné. — Charmante société dont elle est le centre. — Retz y est très-recherché. — Soins, hommages, attentions que Mme de Sévigné et son entourage lui prodiguent. — Il se retire à Saint-Mihiel, après avoir vendu ses deux souverainetés, pour parvenir plus promptement à acquitter ses dettes. — Touchante manifestation de ses créanciers. — Il témoigne l'intention de se démettre du cardinalat. — Le pape refuse sa démission. — Cette abdication volontaire est diversement appréciée. — Enthousiasme de Mme de

Sévigné, dont témoignent de nombreux passages de ses lettres. — Retz mène à Saint-Mihiel la vie d'un pénitent et d'un religieux. — Il est obligé de sortir de sa retraite pour aller prendre part à l'élection d'un nouveau pape. — Brillant accueil qu'il reçoit partout en Italie. — Lettre dans laquelle il rend compte de sa mission à M. de Pomponne. — Il a huit voix pour la papauté. — Sa fin chrétienne peu de temps après son retour de Rome. — Il est inhumé dans l'abbaye de Saint-Denis à côté de l'abbé Suger. — Son oraison funèbre par Mme de Sévigné. — Résumé de notre opinion sur le cardinal de Retz. — Pourquoi nous n'avons pas reculé devant un pareil sujet. — Moralité de cette étude. — Un cardinal de Retz serait impossible aujourd'hui..... page 149 à 308

APPENDICE.

Discours sur le génie et les écrits du cardinal de Retz, p. 311.

FIN DE LA TABLE DU DEUXIÈME VOLUME.

PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. LAHURE
Rue de Fleurus, 9

OCT 19 1970

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date due

DEC 10 1970

CE DC 0130
.R45C8 1862 V002
COO CURNIER, LEO CARDINAL DE
ACC# 1067372

a39003 001929461b
DC 130 .R45C8 1862 V2
CURNIER, LEONCE.
CARDINAL DE RETZ ET SO

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 04 02 11 06 12 2